

Les médias et les journalistes, interprètes de la société

Représentations et jurisprudence médiatiques

Nadège Broustau



Les médias et les journalistes,
interprètes de la société

Membre de
L'ASSOCIATION
NATIONALE
DES ÉDITEURS
DE LIVRES

Presses de l'Université du Québec

Le Delta I, 2875, boulevard Laurier, bureau 450, Québec (Québec) G1V 2M2

Téléphone: 418 657-4399

Télécopieur: 418 657-2096

Courriel: puq@puq.ca

Internet: www.puq.ca

Diffusion/Distribution:

CANADA Prologue inc., 1650, boulevard Lionel-Bertrand, Boisbriand (Québec) J7H 1N7
Tél.: 450 434-0306 / 1 800 363-2864

FRANCE Sofédis, 11, rue Soufflot, 75005 Paris, France – Tél.: 01 5310 25 25
ET BELGIQUE Sodis, 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 77403 Lagny, France
Tél.: 01 60 07 82 99

SUISSE Servidis SA, Chemin des Chalets 7, 1279 Chavannes-de-Bogis, Suisse – Tél.: 022 960.95.25

Diffusion / Distribution (ouvrages anglophones):

Independent Publishers Group, 814 N. Franklin Street, Chicago, IL 60610
Tel.: (800) 888-4741



La Loi sur le droit d'auteur interdit la reproduction des œuvres sans autorisation des titulaires de droits. Or, la photocopie non autorisée – le « photocopillage » – s'est généralisée, provoquant une baisse des ventes de livres et compromettant la rédaction et la production de nouveaux ouvrages par des professionnels. L'objet du logo apparaissant ci-contre est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit le développement massif du « photocopillage ».

Les médias et les journalistes,
interprètes de la société
Représentations et jurisprudence médiatiques

Nadège Broustau



Presses de l'Université du Québec

**Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec
et Bibliothèque et Archives Canada**

Broustau, Nadège, 1977-, auteur

Les médias et les journalistes, interprètes de la société: représentations
et jurisprudence médiatiques / Nadège Broustau.

(Communication – Relations publiques)

Comprend des références bibliographiques.

Publié en formats imprimé(s) et électronique(s).

ISBN 978-2-7605-5020-9

ISBN 978-2-7605-5021-6 (PDF)

ISBN 978-2-7605-5022-3 (EPUB)

1. Médias – Langage. 2. Médias – Influence. 3. Représentations sociales dans les médias.

I. Titre. II. Collection: Collection Communication et relations publiques.

P96.L34B76 2018 302.2301'4 C2018-941632-7
C2018-941633-5

Financé par le
gouvernement
du Canada

Funded by the
Government
of Canada

Canada



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

SODEC

Québec

Révision

François Mireault

Correction d'épreuves

François Roberge

Conception graphique

Richard Hodgson

Image de couverture

iStock

Mise en page

Le Graphe

Dépôt légal : 3^e trimestre 2018

› Bibliothèque et Archives nationales du Québec

› Bibliothèque et Archives Canada

© 2018 – Presses de l'Université du Québec

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés

Imprimé au Canada

D5020-1 [01]

Pour Olivier, Agatha, Laure, Damien, Raymonde et Winona

Pour Jean-Claude et Geneviève

À Alfred Dumais (1936-2016)

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier l'équipe des Presses de l'Université du Québec d'avoir accepté ce projet d'édition, en particulier Danielle Maisonneuve, qui a soutenu les débuts du projet, et surtout Stéphanie Yates, qui a pris le relais à la direction de la collection « Relations publiques ». Ses relectures minutieuses et bienveillantes, ses conseils constructifs, sont précieux.

Mes remerciements vont aussi aux collègues côtoyés à l'université – à Québec, à Montréal ou à Bruxelles – ou croisés au gré de colloques ou de lectures et qui ont alimenté la réflexion pendant et bien après le doctorat. Un merci spécial à Florence Le Cam pour ses encouragements et son enthousiasme constants.

Merci également à Sarah Saïdi, doctorante à l'Université du Québec à Montréal, pour sa collaboration aux recherches bibliographiques sur le cadrage médiatique et les effets d'amorçage.

Merci enfin à ma famille, mari, enfants, sœur, frère et parents, pour leur confiance et leur compréhension.

AVANT-PROPOS

Cet ouvrage propose une voie d'analyse des représentations médiatiques en postulant celles-ci comme concept à part entière, au-delà des différentes conceptions, méthodes et techniques habituellement utilisées pour étudier ces représentations en tant que manifestations particulières des représentations sociales. Il s'attache notamment à établir des ponts théoriques, épistémologiques et méthodologiques entre les études du discours médiatique et celles du discours argumentatif. L'objectif est de présenter une approche qui permet de comprendre et d'analyser l'agencement argumentatif et l'évolution des débats publics médiatisés sous un angle complémentaire aux travaux existants.

L'ouvrage découle à la fois d'un travail de recherche de doctorat qui a porté sur l'analyse de la trajectoire argumentative des représentations médiatiques et d'études menées ultérieurement dans le cadre d'un projet de recherche portant sur les transformations des interactions entre journalistes et relationnistes. Une étude de cas extraite des travaux doctoraux illustre ainsi les propositions faites : l'analyse des relations entre Cuba et les États-Unis dans la presse américaine.

Partant d'une approche compréhensive, l'ouvrage envisage les textes médiatiques en tant qu'archives sociales illustrant l'exercice de ce que nous appelons la « jurisprudence médiatique ». Il se place plus précisément dans une perspective de communication publique et politique.

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	ix
Avant-propos	xi
Liste des figures et tableaux	xvii
Introduction	
Représentations, médias et débat public	1
 <i>CHAPITRE 1</i>	
Conception des médias et du journalisme	11
1.1. L'événement-déclencheur	12
1.2. L'influence et les effets des médias.....	14
1.2.1. <i>L'agenda-setting</i>	16
1.2.2. <i>L'agenda-building</i>	18
1.3. La construction sociale de la réalité: les effets cognitifs des médias.....	20
1.3.1. Le cadrage des nouvelles (<i>framing</i>)	21
1.3.2. L'effet d'amorçage (<i>priming</i>)	22
1.4. Les théories: de la cognition au débat sur la propagande	26
1.4.1. Les approches individualistes, les approches technologiques et les approches systémiques.....	26
1.4.2. Les approches critiques	28
1.4.3. Discussion.....	31
1.4.4. Une limite de l'exercice de persuasion médiatique: la réflexivité	32

CHAPITRE 2**Parler de jurisprudence et de représentation**

médiatiques	35
2.1. La jurisprudence médiatique	36
2.2. La représentation médiatique.....	37
2.3. Herméneutique et argumentation.....	39
2.3.1. L'approche compréhensive depuis l'herméneutique....	39
2.3.2. Compréhension, herméneutique et jurisprudence	41
2.3.3. Le statut d'archives sociales et rhétoriques	43
2.4. Des regards sur des discours : des représentations sociales vers les représentations médiatiques	44
2.4.1. Éléments de base de la théorie des représentations sociales.....	44
2.4.2. Liens entre les représentations sociales et le discours de presse	46

CHAPITRE 3**L'analyse du discours argumentatif comme méthode
d'appréhension des représentations médiatiques.....**

3.1. Fondements de l'analyse du discours argumentatif.....	49
3.1.1. Situation de communication et argumentation	52
3.1.2. Rhétorique, argumentation et influence.....	55
3.2. Dimension idéologique	57
3.3. Dimension idéologique	58
3.3. L'argumentation en contexte	60
3.3.1. L'argument selon Toulmin : une justification en contexte	61
3.3.2. Analyse de l'argument : vers la jurisprudence.....	61
3.3.3. Les réfutations	62
3.3.4. Les garanties et les cautions	64
3.3.5. Utilisation du modèle de Toulmin par Liakopoulos : résumés propositionnels.....	64

CHAPITRE 4**Procédure d'analyse de la trajectoire argumentative**

4.1. Vers la logique informelle: analyses de discours et analyses de contenu	67
4.1.1. Les analyses de discours	68
4.1.2. Les analyses de contenu	69
4.1.3. Synthèse.....	71
	74

4.2. Principes de présentation des résultats	75
4.3. Les positions thématiques, appuis et contrepoints.....	78
4.4. Le miroir idéologique	81
4.4.1. Idéologie interne et idéologie externe	81
4.4.2. Décentration et recentration argumentatives.....	81
4.5. L'analyse qualitative de théorisation ancrée :	
utilisation du modèle de Paillé.....	82
4.5.1. Définition et principes de la théorisation ancrée	83
4.5.2. Étapes de l'analyse qualitative de théorisation ancrée	84

CHAPITRE 5

Le cas des relations entre Cuba et les États-Unis dans la presse américaine

5.1. Du cas Elián González à la fin de l'embargo :	
contexte des travaux.....	88
5.1.1. Résumé du cas Elián González	88
5.1.2. Les réactions de l'opinion publique américaine à l'affaire Elián González.....	92
5.1.3. La tension entre le pouvoir local et le pouvoir fédéral aux États-Unis	93
5.1.4. <i>L'agenda</i> politique américain : la campagne présidentielle 2000	94
5.2. Les États-Unis et Cuba : entre bras de fer et séduction.....	94
5.2.1. Cuba, espace stratégique pour l'Amérique du Nord : les entreprises de séduction.....	94
5.2.2. Historique des sanctions et des lois spéciales.....	95
5.2.3. Les conséquences économiques de l'embargo à Cuba.....	98
5.2.4. La résistance à l'« Empire » à l'intérieur de Cuba – une île en état de siège	99
5.2.5. L'immigration cubaine aux États-Unis.....	100
5.3. Choix et formation du corpus analysé.....	104
5.3.1. Les dates délimitant le corpus : du naufrage au retour à Cuba.....	104
5.3.2. Couverture locale et couverture nationale : le choix du <i>Miami Herald</i> (pour l'embargo américain sur Cuba) et du <i>Washington Post</i> (contre l'embargo américain sur Cuba).....	105

5.4. Éléments de la représentation médiatique.....	106
5.4.1. Analyse des éditoriaux et chroniques du <i>Miami Herald</i>	108
5.4.2. Analyse des éditoriaux et chroniques du <i>Washington Post</i>	124
5.4.3. Analyse des éditoriaux et chroniques du <i>New York Times</i>	135
5.5. Au-delà des synthèses particulières: la trajectoire argumentative et ses logiques.....	150
5.6. Les positions thématiques des journaux.....	152
5.6.1. Le front commun médiatique.....	152
5.6.2. Les lignes éditoriales spécifiques.....	167
5.7. Une spécificité du genre de la chronique: la démonstration par l'absurde et la démonstration par le vécu.....	169
5.7.1. Illustration de l'étape d'analyse des données: l'induction analytique ou l'analyse par comparaison constante.....	169
5.7.2. La démonstration par l'absurde et la démonstration par le vécu.....	170
Conclusion	173
Annexe	177
Éditoriaux du <i>Miami Herald</i> (E-MH).....	177
Chroniques du <i>Miami Herald</i> (C-MH).....	178
Éditoriaux du <i>Washington Post</i> (E-WP).....	182
Chroniques du <i>Washington Post</i> (C-WP).....	182
Éditoriaux du <i>New York Times</i> (E-NYT).....	184
Chroniques du <i>New York Times</i> (C-NYT).....	185
Bibliographie	187

LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX

Figure

Figure 3.1	Schéma de la situation de communication et de ses processus.....	56
------------	--	----

Tableaux

Tableau 4.1	Extrait 1 d'une synthèse analytique des éditoriaux du <i>Miami Herald</i> 1999-2000	79
Tableau 4.2	Extrait 2 d'une synthèse analytique des éditoriaux du <i>Miami Herald</i> 1999-2000	80
Tableau 4.3	Extrait 3 d'une synthèse analytique des éditoriaux du <i>Miami Herald</i> 1999-2000	80
Tableau 5.1	Tableau-synthèse des éditoriaux du <i>Miami Herald</i>	108
Tableau 5.2	Tableau-synthèse des chroniques du <i>Miami Herald</i>	113
Tableau 5.3	Tableau-synthèse des éditoriaux du <i>Washington Post</i>	124
Tableau 5.4	Tableau-synthèse des chroniques du <i>Washington Post</i>	129
Tableau 5.5	Tableau-synthèse des éditoriaux du <i>New York Times</i>	135
Tableau 5.6	Tableau-synthèse des chroniques du <i>New York Times</i>	140
Tableau 5.7	Idéologies de la sphère privée victime de la sphère publique.....	153
Tableau 5.8	Idéologies de la plaidoirie contre l'exploitation des enfants	155
Tableau 5.9	Idéologies de l'opposition entre l'idéal de justice et le plan juridique formel	156
Tableau 5.10	Idéologies de la piste de Salomon.....	158

Tableau 5.11	Idéologies contre l'exception : pour le respect du principe égalitaire	159
Tableau 5.12	Idéologies de la dénonciation des paradoxes sur la liberté	160
Tableau 5.13	Idéologies de la bataille de l'image, gestion des relations publiques.....	161
Tableau 5.14	Idéologies de la redéfinition du domaine politique	163
Tableau 5.15	Idéologies de la domination charismatique	165
Tableau 5.16	Idéologies de la reconnaissance sociale	166

INTRODUCTION

Représentations, médias et débat public

Men respond not only to the objective features of a situation, but also, and at times primarily, to the meaning this situation has for them. And once they have assigned some meaning to the situation, their consequent behavior and some of the consequences of that behavior are determined by the ascribed meaning... It is believed [for example] that war between two nations is inevitable. Actuated by this conviction, representatives of the two nations become progressively alienated, apprehensively countering each "offensive" move of the other with a "defensive" move of their own... The anticipation of war helps create actuality.

The self-fulfilling prophecy is, in the beginning, a false definition of the situation evoking a new behavior which makes the originally false conception come true. The specious validity of the self-fulfilling prophecy perpetuates a reign of error. For the prophet will cite the actual course of events as proof that he was right from the very beginning.

[...] The tragic, often vicious, circle of the self-fulfilling prophecies can be broken. The initial definition of the situation which set the circle in motion must be abandoned. Only when the original assumption is questioned and a new definition of the situation introduced, does the consequent flow of events give lie to the assumption. Only then does the belief no longer father the reality

MERTON, 1957,
cité dans Zeitlin et Scheer, 1963, p. 6.

Les médias sont un lieu de transit de nos visions du monde. Tout en reflétant le discours d'une société sur des objets donnés à un moment donné (Angenot, 2000, 1993), ils lui donnent un cadre de compréhension. Tout événement est ainsi filtré et donne lieu à l'expression de représentations. Le discours des médias, leurs contenus, sont aussi des traces des mondes sociaux des acteurs qui les produisent, les coconstruisent, les font circuler : journalistes, relationnistes, publics citoyens, etc. De fait, comme le conçoit Howard Becker pour l'œuvre d'art, le discours des médias « porte les traces du travail de coopération d'un grand nombre d'acteurs, même peu visibles, ayant permis sa naissance » (Broustau et Côté, 2014, p. 73). Pensons ici aux éditeurs, aux imprimeurs, aux fournisseurs d'accès dans le cas des médias en ligne, mais aussi à tous les intermédiaires agissant sur le façonnement de l'information, sur sa mise en mots et sa mise en scène.

S'arrêter sur un « monde » serait, pour suivre la définition de Becker, s'arrêter sur « l'ensemble des individus et des organisations dont l'activité est nécessaire pour produire les événements et les objets qui sont caractéristiques de ce monde » (Becker, 1983, p. 404). Les mondes sur lesquels s'arrête cet ouvrage sont ceux de l'information. Comme pour Becker un monde de l'art est « composé des individus et des organisations qui produisent les événements et les objets qui sont définis comme étant de l'art par ce monde » (Becker, 1983, p. 404), les mondes de l'information auxquels nous nous intéressons sont à envisager comme composés des individus et des organisations qui produisent les événements et les objets définis comme étant de l'information par ces mondes.

Plus particulièrement, nous abordons ces mondes de l'information par certains des objets qu'ils produisent, les discours médiatiques, vus comme porteurs de traces de coopération entre les individus et les organisations qui les ont produits et les ont définis comme étant de l'information. Dans cette perspective, nous considérons les discours médiatiques comme des archives sociales, permettant à la fois d'étudier les traces de coopération des mondes producteurs mais aussi les représentations issues de ces mondes – représentations sélectionnées comme témoins des séquences événementielles à retenir.

Analyser le discours, analyser les façons de dire, de raconter, de représenter les événements, l'actualité, les nouvelles, les faits, ce qui fait l'événement, les histoires qui font l'Histoire, permet ainsi de s'arrêter sur les sédiments de réalités¹ qui forment les représentations de notre environnement. Ce travail d'analyse pose d'emblée le problème de la capacité à comprendre les déclinaisons de sens incluses dans les discours et le problème de la capacité à en rendre compte. Il implique aussi un questionnement sur la capacité à saisir ce que veut dire ce qui a été dit. Se posent alors traditionnellement une succession de questions envisageables pour cerner le sens des discours, de façon plus ou moins mesurée. Nos impressions qu'un sujet a été plus souvent évoqué sur la place publique qu'un autre sont-elles exactes? Qu'il a été plus souvent évoqué dans tel média que dans tel autre sont-elles exactes? Qu'il a été plus souvent abordé dans tel média qui appartient à telle personne ou groupe de personnes ayant un rôle économique, social, politique que dans un autre qui appartient à un autre acteur ou autre groupe d'acteurs partenaire ou en concurrence sont-elles exactes? Nos impressions que certains enjeux, certains arguments, certaines personnalités occupent davantage la scène publique médiatique se révèlent-elles exactes? Que la couverture à l'égard d'un argument ou d'une personnalité

1. Réalités perçues, interprétées.

est plus positive, empathique, sympathique ou à charge se vérifient-elles? Comment cette couverture, cette représentation se construit-elle? Comment un sujet fait-il l'actualité? En est-il exclu? Y revient-il? Sous quelle(s) forme(s)?

Ces types de questions, parmi lesquelles les chercheuses et chercheurs sont appelés à choisir pour procéder aux analyses, orientent les types de données que l'on va recueillir, les types de corpus que l'on va construire et qui vont constituer les fragments de l'univers de discours médiatique sur lesquels nous pourrions nous arrêter et prendre le temps du recul et de l'approfondissement analytiques.

Analyser les contenus, les discours des médias, c'est aussi démontrer la jurisprudence médiatique qui conditionne, accompagne, influence nos perceptions du sens des événements et du monde qui nous entoure, c'est donc fouiller les représentations pour en comprendre les dynamiques. Par l'expression *jurisprudence médiatique*, que nous avons utilisée dans le travail de doctorat de 2007 ayant précédé cet ouvrage, nous entendons le processus cumulatif de cadrages argumentatifs portés dans la médiatisation d'un événement, processus de mémorialisation² collective donnant lieu à des définitions des faits et des positions saillants sur un événement médiatisé. Ce processus s'inscrit dans des choix de contextualisation de l'argumentation.

Comme le soulignent Moliner, Rateau et Cohen-Scali (2002, p. 45),

la presse nous fournit régulièrement des expressions de représentations en émergence. Elle permet notamment d'observer le phénomène de décentration argumentative (Moliner, 2001). La décentration argumentative apparaît dans la phase d'émergence des représentations sociales et correspond au fait pour un sujet de choisir un cadre de raisonnement préexistant qui sert de contexte au nouvel objet de représentation. La cohérence du discours est alors assurée par des arguments extérieurs à l'objet lui-même.

Ces arguments extérieurs peuvent être puisés dans le contexte de l'événement ou selon les intérêts d'exploitation du nouvel objet pour porter attention à d'autres enjeux connexes ou non. Quels sont alors les arguments utilisés pour assurer la cohérence du discours, ceux jugés pertinents pour cadrer le nouvel objet de représentation?

2. Nous faisons ici référence à la conception de la mémorialisation telle que développée dans les travaux de Maurice Halbwachs à partir de l'idée de cadres sociaux de la mémoire s'inscrivant sur un plan collectif et dans le temps (1925, 1950), dans la perspective où les textes médiatiques (de presse) agiraient comme images, en tant qu'artefacts sociaux. Pour aller plus loin sur l'idée de cadres sociaux de la mémoire et son questionnement, voir notamment les travaux de Lavabre (2016).

À ce propos, Moliner cite notamment les exemples des premiers événements concernant le clonage ou, dans les années 1980, le sida. Dans les deux cas, les cadres de raisonnement évoluent : le centre des argumentations change. Ainsi, pour le sida, les études des articles de presse montrent notamment les phases d'apparition des représentations de la maladie puis celles de leurs transformations ou mettent en évidence un « tournant décisif » de transformation. Une recherche menée sur le sida en Italie par Herzlich et Pierret à partir d'articles de 1982 à 1986 met en évidence que l'année 1985 marque la fin de la représentation du sida comme thématique liée aux personnes homosexuelles et le début d'une conception plus globale de la maladie comme problématique sociale appelant une intervention étatique (Herzlich et Pierret, 1988, cité dans Morin, 1999 ; Moliner et Gutermann, 2004)³.

Ainsi, le débat public est révélateur de la signification accordée à l'événement-déclencheur du débat – sa représentation –, de son inscription dans l'Histoire. Dans le cas d'un débat public mettant en cause plusieurs pays, par exemple, le débat national et international médiatisé est révélateur des éléments de politiques intérieure et extérieure retenus comme éléments clés pour éclairer les points de vue exprimés (Broustau, 2007).

Dans cette perspective, nous proposons d'examiner comment se forme la représentation médiatique d'événements en nous attachant à l'évolution du cadrage argumentatif du débat qui prolonge un événement-déclencheur. En prêtant attention au crible, au filtrage médiatique auquel l'événement est passé, cet ouvrage inclut l'observation des niveaux d'affrontements idéologiques médiatisés. Étudier l'inscription potentielle d'un événement dans l'Histoire ouvre enfin la voie pour vérifier le passage effectif de l'événement dans l'opinion publique plus tard, sa rémanence : qu'est-ce qui a finalement été retenu et comment la représentation de l'événement peut être réutilisée pour légitimer des actions politiques ou des prises de position dans de nouveaux débats ? Nous considérons alors la dimension dialectique de tout argument, ce dernier étant vu comme une réponse potentielle ou non à un argument précédent ou à venir.

Cette dimension dialectique implique l'inscription de l'argument au sein d'un potentiel débat public. Le débat public a notamment lieu quand un acteur social ou un groupe d'acteurs veut souligner l'écart entre un ordre des choses tel qu'il est effectivement et un ordre des choses tel que l'acteur ou le groupe voudrait qu'il soit. Cette divergence

3. La trajectoire de la représentation décrite est ici évolutive, contrairement à celle en faisceaux de sens que nous décrivons dans le cas d'événements ou de crises de courte durée, ne s'étalant pas sur plusieurs années.

suppose la confrontation d'intérêts ou de points de vue différents. Ainsi tout débat public, quand médiatisé⁴, ressort de la communication politique et de l'argumentation.

Par communication politique, nous entendons « le processus par lequel les leaders d'une nation, les médias et les citoyens échangent et attribuent une signification aux messages concernant la conduite/gestion de la politique publique » (Perloff, 1998, p. 8). Ce processus implique des interactions entre les trois acteurs principaux prémentionnés : détenteurs du « leadership », médias et citoyens. Les médias, par définition, existent comme intermédiaires, situés au milieu, au centre de différentes sources d'information en tant que supports de diffusion de ces informations ainsi que, au sens de leur étymologie latine, comme « milieu, lieu accessible à tous, à la disposition de tous » ou « lieu exposé au regard de tous » (Gaffiot, 1934, p. 959). Cette conception générale des médias revient à les caractériser, d'une part, comme caisse de résonance (les médias se font l'écho des informations), d'autre part, comme lieu de communication publique. Espace public⁵, les médias constituent un lieu de passage de l'individuel au collectif, ou plutôt de l'individuel au social et inversement. Ils s'inscrivent dans un processus de dynamique sociale.

Lors de la confrontation de points de vue divergents, les échanges ne peuvent se réaliser de manière effective que si la compréhension mutuelle est possible. Autrement dit, une base, une plateforme commune est nécessaire tant sur le plan de la forme des messages (la langue utilisée⁶) que de leur contenu (les sujets abordés), la compréhension supposant que certaines connaissances sont disponibles chez les personnes participant à l'échange. Les médias, en constituant un espace d'information et de débats publics, participent ainsi d'une forme de consensus. Le consensus dont nous parlons est à prendre comme la matrice de connaissances communes à une société, nécessaire pour assurer une certaine cohésion et surtout pour permettre la communication. Cette matrice de connaissances est la base dont découlent alors les repères que l'on donne à des débats.

4. L'utilisation des adjectifs « public » et « médiatisé » peut sembler redondante, mais nous permet d'insister sur l'intervention d'un tiers dans le débat, intervention soulignée dans la définition de la communication politique de Perloff (1998) à laquelle nous nous référons.

5. L'emploi de l'adjectif « public » ne fait pas, ici, référence à la propriété économique des médias.

6. Nous utilisons l'exemple de la langue pour illustrer grossièrement les différents types de contraintes encadrant une communication efficace.

De plus, le discours médiatique occupe une place, une position dans la société en tant que lieu de commerce du langage – à l'image d'un forum. Cette dimension commerciale, économique, n'est pas l'objet de cet ouvrage. Elle entre néanmoins dans notre réflexion de départ en ce qu'elle met en évidence à la fois la notion d'« échange » (dialogue et interaction sociale entre tous les acteurs) et celle de « contrainte intrinsèque » (entreprise de presse, pratiques de la profession de journaliste⁷, pratiques de la communication politique). Elle souligne notamment le fonctionnement à l'interne et à l'externe d'une entreprise de presse qui participe à la société. Autrement dit, le discours (ou, si l'on veut, le langage en utilisation sociale) médiatique se trouve à l'intersection entre l'individu et la société et a pour contexte cette société. Il est ainsi traversé par l'opinion publique tout en étant un instrument de construction de cette opinion. Comment fonctionne ce lieu de passage vers l'opinion publique dans le cas d'un débat ?

Dans un débat public, l'enjeu débattu est de nature publique⁸, d'emblée ou devenu tel par sa médiatisation ou son institutionnalisation – au sens d'une prise en charge, d'une intervention des institutions publiques. Pour qu'il y ait débat, il faut que soient posés une question ou un ensemble de questions auxquels n'ont pas été apportées de réponses, du moins pas de réponses définitives.

Le débat est de fait un terrain d'expression basé sur des espaces stratégiques et des marges de manœuvre puisqu'il y a lutte et compétition entre des points de vue et des intérêts différents. Pour les acteurs qui prennent part à cette confrontation de prises de position, le but est d'imposer leurs points de vue ou de trouver une solution au conflit social à l'origine du débat. Cependant, il nous faut nuancer l'idée d'imposer des points de vue. Comme le fait remarquer Huisman (1983, p. 41, nous soulignons),

qui veut trop prouver, ne prouve rien, dit un adage populaire, que nous pourrions commenter ainsi : qui veut imposer une opinion n'y parvient pas ou, du moins, pas d'une manière durable : la résistance a une fonction capitale dans l'initiative de pensée ou d'action que le destinataire du message sera finalement amené à prendre. La durabilité de la persuasion est liée au travail sur la résistance que le destinataire accomplit à l'instigation de l'émetteur.

7. Sur le plan des pratiques de la profession de journaliste, le présent ouvrage s'intéresse en particulier à certaines contraintes d'écriture. Cet aspect est notamment développé dans les chapitres 2 et 3.

8. Par opposition au domaine privé.

L'art de la persuasion ne consiste pas dans un ensemble de moyens que l'émetteur utiliserait pour vaincre les résistances du récepteur. Des Sophistes à Démosthène, à Cicéron et à Quintilien, cette vérité avait été comprise. Un tel art réside plutôt *dans l'aptitude de l'émetteur à aider le récepteur à vaincre lui-même ses résistances.*

Non seulement convaincre, en effet, n'est pas vaincre, mais encore, c'est aider l'autre à se vaincre lui-même. C'est peut-être, pour les deux sujets mis aux prises par la communication, vaincre ensemble, ainsi que le suggère l'étymologie.

Les acteurs sociaux font donc appel à des stratégies et à des tactiques de persuasion⁹ qui, dans leur partie médiatisée, se manifestent particulièrement dans les argumentations présentes dans le discours médiatisé¹⁰. Les acteurs ou groupes de ces personnes participant au débat doivent justifier leur point de vue. Comment les acteurs défendent-ils leurs positions ?

Se pose ici le problème de la preuve, le but étant de convaincre, de « vaincre ensemble » ainsi que le souligne Huisman (1983, p. 41). Pour lui, la persuasion constitue le phénomène psychosocial par excellence. De fait, convaincre et persuader supposent une volonté de toucher l'opinion (ici publique) et les croyances. Pour ce faire, l'argumentation doit alors jouer sur des objets en interaction avec l'opinion publique et les croyances, sur des valeurs, des symboles non pas figés, mais que l'actrice sociale ou l'acteur social utilise selon et au gré de ses intérêts. L'objet que nous voulons étudier dépasse les valeurs et symboles pour se placer du point de vue de l'interaction sociale dans le langage, autrement dit du point de vue des représentations

-
9. La distinction entre stratégie et tactique peut être définie concrètement en communication publique selon la nature des objectifs : « Les objectifs à court terme nécessitent une manœuvre tactique et ceux à long terme, un développement stratégique » (Dagenais, 1998, p. 25). Comme le soulignent Merkl et Heath (2003, p. 909), « *tactics are the tools practitioners use to perform strategies formulated by managers, including public relations managers. Usually the most comprehensive part of a communication plan, tactics provide a toolkit with which to carry out the plan and achieve the intended goals. Addressing the application aspect of public relations, tactics allow practitioners to customize their plans to address specific target publics and markets. In sum, tactics are what practitioners do and strategies are how they think* ». L'opposition entre long terme et court terme, anticipation et adaptation spontanée, est intéressante si l'on vise à observer le phénomène de la persuasion. Sur un plan plus philosophique, Foucault indique qu'« il faut [...] penser au double conditionnement d'une stratégie par la spécificité des tactiques possibles, et des tactiques par l'enveloppe stratégique qui les fait fonctionner » (Foucault, 1976, p. 132).
10. Nous considérons ici l'ensemble des médias, mais nous nous intéressons particulièrement à la presse écrite. Celle-ci joue un rôle à part en ce que le discours imprimé des journaux demeure une des sources d'information privilégiée pour les autres médias. La circulation de l'information entre les médias (presse écrite, radio, télévision, Internet) se fait régulièrement sur le mode des vases communicants.

sociales et, plus particulièrement, de leur trajectoire. Plus précisément, nous souhaitons aborder les traces de cette interaction dans le langage médiatisé¹¹.

Ces représentations forment une base argumentative en ce qu'elles découlent du sens commun, d'éléments déjà admis par l'auditoire. Comment les acteurs artisans du sens, les journalistes, construisent-ils les opérations de raisonnement et les opérations logiques fondant l'argumentation à partir de cette base? En étudiant la formation de ces représentations dans les différents discours qui se croisent et inspirent le discours médiatique dans un premier temps, nous voulons voir, dans un deuxième temps, comment se déroule la communication politique à l'œuvre dans le discours médiatisé.

Tout pouvant devenir objet de représentation, c'est à partir d'études de cas que nous pouvons observer le phénomène. Nous nous intéressons ainsi à l'étude d'événements – c'est-à-dire un fait ou un ensemble de faits donnant lieu à telle ou telle situation, telle conjoncture, rapporté comme un fait marquant de l'actualité¹² – qui ont fait place à un débat public médiatisé concernant la politique publique dans une société donnée. On peut dire que le débat public est en quelque sorte activé par l'événement dans la mesure où celui-ci suscite la controverse. L'événement est ainsi une mise en contexte d'un débat. Il constitue alors l'occasion pour les acteurs de récupérer cette mise en contexte selon leurs intérêts, leur vision du monde ou à leur profit. La question des cadres donnés au débat par les différents acteurs se pose ici. Comment varient ces cadres servant de repères, d'angles dans le débat? Quelle est la représentation argumentative médiatique de l'événement?

Afin d'expliquer les fondements logiques de la démarche d'analyse utilisée, nous présenterons les approches théoriques par lesquelles nous appréhendons la définition du concept de «représentation médiatique». Ces approches concernent essentiellement les façons d'envisager les effets des médias et la construction sociale de la réalité. Nous mettons en particulier l'accent sur les approches considérant les effets cognitifs des médias: le cadrage des nouvelles (*framing*) et l'effet d'amorçage (*priming*). Nous abordons ensuite le rôle de l'événement en tant que déclencheur, moteur de la mise en débat et de la mobilisation d'arguments dans la formation de l'actualité. Ces éléments nous amènent

11. Les médias étant supports et tiers intervenants, le discours médiatisé se donne en tant que discours médiatique.

12. La notion d'«événement» a notamment été développée par Eliséo Véron (1981, 1989). Nous nous y attardons plus précisément dans le chapitre 2.

à préciser ce que nous entendons par jurisprudence médiatique et à souligner pourquoi nous parlons de « représentations médiatiques » plutôt que de « représentations sociales ».

Le chapitre suivant présente la perspective dans laquelle nous concevons l'argumentation, celle de la sociologie compréhensive et la méthode d'analyse qui en découle. Après un exposé sur les fondements de l'analyse du discours argumentatif, nous précisons les liens entre herméneutique et argumentation et le statut d'archives sociales et rhétoriques que nous accordons aux représentations médiatiques, notamment en regard d'un intérêt pour la dimension idéologique des discours. Nous détaillons ensuite le modèle de l'argumentation que nous privilégions. Basé sur les travaux de Stephen Toulmin, celui-ci aborde l'argument en contexte, comme un agencement variable d'éléments qui appuient une prise de position, la proposition. Nous proposons alors la méthode retenue pour analyser les représentations médiatiques, méthode qui tient compte de l'évolution du cadrage argumentatif et de la situation des idéologies concernées.

Le chapitre subséquent est consacré à l'application concrète de la méthode. Un cas international important sert à illustrer nos propos. Celui-ci constitue un réservoir d'exemples permettant de concrétiser les étapes de l'analyse.

Nous étudierons ainsi les relations entre les États-Unis et Cuba à travers l'affaire Elián González dans la presse états-unienne. Nous nous appuyons pour cela sur des éléments issus de l'analyse de l'argumentation dans les médias états-uniens concernant l'affaire Elián González survenue en 1999-2000, affaire ayant suscité la mise en avant d'un débat national et international sur les relations diplomatiques entre les États-Unis et Cuba (Broustau, 2007). Les débats tenus à l'époque peuvent être mis en perspective avec le rapprochement survenu entre les deux pays en 2016 durant les présidences de Barack Obama et de Raúl Castro.

L'ensemble nous permet de dégager les arguments oppositionnels sur la base desquels la controverse s'est organisée et d'ainsi reconstituer le traitement argumentatif d'un événement suscitant la controverse. À travers le travail sur la signification accordée publiquement à l'événement, nous mettons en lumière les tensions liées au pouvoir d'orientation qu'exercent les médias et les journalistes lors d'un débat public. Ces tensions découlent notamment de superpositions de rôles que nous envisageons dans une analogie avec le domaine juridique.

CONCEPTION DES MÉDIAS
ET DU JOURNALISME

1.1. L'ÉVÉNEMENT-DÉCLENCHEUR

Parler d'une représentation médiatique implique que l'objet de la représentation ait une existence médiatique: il faut que l'objet en question ait été sélectionné par les journalistes ou la rédaction et ait été considéré comme valant la peine d'être couvert. La présence médiatique de l'objet dépend ainsi en bonne partie de la capacité de celui-ci à paraître «*newsworthy*». La notion de «*newsworthiness*», que l'on peut traduire en français par «*valeur informationnelle*», a notamment été développée comme angle d'étude de la couverture médiatique à la fin des années 1970 (Lester, 1980; Peterson, 1979; Shoemaker, Danielian et Brendlinger, 1991, 2006). Les critères du processus de sélection d'une nouvelle traversaient cependant déjà les réflexions de Walter Lippmann (1965, p. 268): «*Every newspaper when it reaches the reader is the result of a whole series of selections as to what items shall be printed, in what position they shall be printed, how much space each shall occupy, what emphasis each shall have. There are no objective standards here. There are conventions.*» Si les conventions auxquelles Lippmann faisait référence ont pu évoluer, l'un des critères de sélection constant d'une information qui deviendra une nouvelle est son degré de différence avec la norme, son statut d'événement ou sa capacité à «*faire l'événement*» (d'un point de vue de relations publiques). Ce point dans le temps où survient une action ou une série d'actions, un élément nouveau, surprenant ou marquant dans notre environnement et où cette action, cet élément apparaît sur la scène médiatique avant de donner lieu au développement d'une suite d'articles, de publications de genres divers (entrevues, reportages, dossiers, éditoriaux, chroniques), ce point est ce que nous appelons un «*événement-déclencheur*».

L'idée d'événement-déclencheur est de cerner l'événement survenu considéré comme digne d'intérêt journalistique et qui a suscité – déclenché – une couverture médiatique. Nous partageons ici la notion d'«*événement*» dans une perspective sociale envisagée par Véron, pour qui «*les événements sociaux ne sont pas des objets qui se trouveraient tout faits quelque part dans la réalité et dont les médias nous feraient connaître les propriétés et les avatars après coup avec plus ou moins de fidélité. Ils n'existent que dans la mesure où les médias les façonnent*» (Véron, 1981, p. 7-8). Ainsi, devient événement ce qui en prend la forme médiatique, et est événement-déclencheur l'élément ou l'ensemble d'éléments qui apparaît initialement sur la scène médiatique et à partir duquel est amorcé le façonnement de l'événement.

Selon Véron (1981, p. 7-8), c'est en partie « le poids des invariants du discours [qui] finit par produire une unification imaginaire et "l'événement" s'impose dès lors partout dans l'intersubjectivité des acteurs sociaux. Les médias informatifs sont le lieu où nos sociétés industrielles produisent notre réel ». C'est précisément ce travail de production d'un réel par les médias qui nous intéresse, car ce réel nourrira le débat public et les traces qui en resteront.

D'une part, comme le souligne Arquembourg (2011, p. 173), « la place des médias doit être située au cœur (des) interactions comme le lieu où s'établit la "factualisation" de ce qui arrive de manière commune et où cette opération rend l'événement disponible aux débats d'opinion ». D'autre part, « en tant qu'artefact, le texte du récit se constitue à partir de résidus ou de traces d'une activité narrative multiforme » (Arquembourg, 2011, p. 52). La mise en disponibilité de l'événement aux débats se fait ainsi à travers la mobilisation, le croisement de discours (pré)existants, anticipés, recueillis ou perçus par les différents acteurs qui produisent la médiatisation ou y contribuent, notamment les journalistes et les communicants. Ces acteurs incluent également les personnes publiques, si l'on pense aux reprises des discours émanant de citoyens sur la scène médiatique, par exemple à l'utilisation de citations extraites de comptes socionumériques comme Twitter de citoyens lambda. Comme le remarque justement Calabrese (2013, p. 114-115),

qu'il s'agisse de « construction », de « constitution », de « mise en forme » ou encore de « préfiguration », l'événement est soumis à un processus de mise en sens par les médias, parmi d'autres institutions sociales qui y participent ultérieurement dans une plus ou moins grande mesure (l'école ou l'université par exemple, mais aussi des collectifs politiques ou des acteurs sociaux moins consensuels). L'événement médiatique, loin d'être un produit original du méta-énonciateur, se construit selon des normes collectives, à partir d'un stock social des connaissances et en fonction de scripts façonnés par les imaginaires professionnels qui anticipent les attentes du public.

À travers des dynamiques de « factualisation » et d'« événementialisation » s'observe ainsi le « caractère "processuel" de l'avènement de l'événement [...] l'émergence du récit pour le Public moderne qui ne se mobilise [...] que parce que l'événement est entré en résonance avec ses valeurs et croyances partagées » (Tétu, 2012, p. 327). S'inscrivant dans un discours social, le discours médiatique est au centre d'un jeu d'interactions. En lui se révèle la manière dont celui qui parle se représente une situation – acte d'énonciation –, déterminant ainsi la manière dont le lecteur va à son tour pouvoir se représenter la situation,

selon ce qu'il se représentait déjà et dont le premier sujet a tenu compte (dans la mesure de sa connaissance) dans son discours – acte illocutoire. C'est ce que souligne Benvéniste (1966, 1974) lorsqu'il pose que

la connaissance du monde se trouve déterminée par l'expression qu'elle reçoit. Le langage reproduit le monde, mais en le soumettant à son organisation propre [...] Celui qui parle fait renaître par son discours l'événement et son expérience de l'événement. Celui qui l'entend saisit d'abord le discours et à travers ce discours, l'événement reproduit (cité dans Koren, 1996, p. 36).

Cette conception de l'événement comme reproduction se double d'une influence marquée d'autrui dans la notion de « *pseudo-environment* » définie par Lippmann (1965) pour qui notre connaissance du monde est toujours indirecte, émanant de nos propres expériences quotidiennes, mais aussi des symboles, des valeurs et des critères de sélection d'autrui. Les interactions dont nous parlons prennent donc aussi en compte l'auditoire, participant à l'échange même lorsqu'il n'a pas la parole. Cette idée est notamment développée par Perelman (1970, 1977). L'événement-déclencheur, tout « nouveau » qu'il puisse être considéré sur le plan de sa valeur informationnelle, entre donc « en dialogue » en passant sur la scène médiatique. Il donne lieu à une couverture médiatique relativement longue et intensive et génère potentiellement un débat public propice à la discussion d'enjeux sociaux latents (Broustau, 2007).

1.2. L'INFLUENCE ET LES EFFETS DES MÉDIAS

Parmi les paradigmes de la sociologie de la communication publique, nous avons choisi de traiter ceux qui, à notre sens, sont les plus éclairants quant à la relation entre médias et politique: le paradigme de l'influence « massive, directe et immédiate » (Derville, 1997, p. 61) des médias et celui de la construction sociale de la réalité. Nous nous focaliserons donc sur la communication politique, plus particulièrement du point de vue du journalisme. Par communication politique, comme annoncé précédemment, nous entendons « le processus par lequel les leaders d'une nation, les médias et les citoyens échangent et attribuent une signification aux messages concernant la conduite/gestion de la politique publique » (Perloff, 1998, p. 8). Ce processus implique des interactions entre les trois acteurs principaux: détenteurs du leadership, médias et citoyens.

Afin d'examiner ce processus, nous aborderons les approches proposées au tournant des années 1970 en rupture avec le paradigme alors dominant des effets limités. Les recherches effectuées dans ce courant des effets limités dominant aboutissaient à la remise en question de l'omnipotence des médias en raison de la médiatisation de l'influence des médias par l'insertion des individus dans des réseaux d'influence interpersonnels, leurs profils culturel et psychologique entraînant des attentes et des besoins très variables. Cette conception amena Janowitz à parler d'une influence « négligeable » des médias (Janowitz, 1961, cité dans Derville, 1997, p. 55).

Bien qu'ayant servi à nuancer la vision naïve des médias tout-puissants qui prédominait dans les années 1940 et 1950, ce paradigme en vertu duquel on considère que les effets des médias sont limités néglige les cas où les médias sont susceptibles d'exercer une influence puissante, en matière d'information internationale par exemple, alors que la difficulté pour les lecteurs – et parfois pour les journalistes, voire pour certains leaders – de vérifier ce qui est dit laisse le champ libre à la circulation d'informations biaisées sans contrepoids.

Nous examinerons dans ce chapitre deux types d'approches. Dans un premier temps, nous nous concentrerons sur les recherches postulant une influence « massive, directe et immédiate » (Derville, 1997, p. 61) des médias. Ces recherches s'opposent au paradigme des effets limités, tout en restant dans la perspective fonctionnaliste. Elles cherchent à explorer l'interaction entre les trois acteurs – détenteurs du leadership, médias et citoyens – dans sa globalité, c'est-à-dire en rapport avec les conjonctures et les intérêts de chacun des groupes sociaux. Dans cette perspective, nous verrons plus particulièrement la notion d'« agenda » sous ses deux aspects étudiés dans les recherches à l'œuvre dans ce courant des études sur la communication politique, *agenda-setting* et *agenda-building*. Ces concepts ont également été utilisés dans des approches critiques visant à mettre en évidence une sorte d'influence moins visible, le rôle idéologique des médias. Les approches critiques permettent de travailler plus particulièrement sur la notion de « propagande », partant du postulat que la presse occupe dans la structure sociale une position qui détermine son action. Elles envisagent ainsi le processus entre les trois acteurs – détenteurs du leadership, médias et citoyens – à différents niveaux, ciblant avant tout les interactions entre leaders politiques et médias dont le public fait en quelque sorte les frais.

Dans un deuxième temps, nous verrons la perspective des approches centrées sur un autre rôle supposé des médias: la construction sociale de la réalité. Ces approches s'interrogent elles aussi sur l'influence des médias, et donc sur le paradigme dominant, mais leur axe d'étude se situe du point de vue des « effets cognitifs » et non de la seule propagande. Nous aborderons ici les concepts de « cadrage » (« *framing* ») et d'« effet d'amorçage » (« *priming* »), utilisés dans ce type de recherche. À travers l'étude de ces notions, nous souhaitons attirer l'attention sur la mise en forme de l'information – la formule est redondante, mais souligne bien le fait que l'information, qui nécessite support et langage (Coltice, 1995, p. 20; Voyenne, 1962), est le résultat d'une « transmutation des événements du monde en informations¹ » (Golding, 1981, p. 64).

La domination de l'*agenda* est un moyen d'exercer un pouvoir, d'influer sur l'opinion publique en contrôlant les questions à l'ordre du jour – ou du moment. Cette notion d'« *agenda* » a donné lieu à deux types de recherche: l'une, sur l'*agenda-setting*, axée sur l'impact des médias sur les préoccupations du public, l'autre, sur l'*agenda-building*, axée sur le façonnement des priorités des leaders politiques par les préoccupations des médias et du public.

1.2.1. L'AGENDA-SETTING

L'*agenda-setting* est défini comme « le processus par lequel les médias de masse communiquent l'importance relative de questions et d'événements variés au public » (Dearing et Rogers, 1988, p. 556)². Cette approche pose la question du rôle des médias dans une société démocratique: comment l'envisager et dans quelle mesure est-ce un rôle démocratique quand certains enjeux sont mis en avant au détriment d'autres? Les premières recherches sur le sujet datent de l'après-Première Guerre mondiale. Partant du postulat que les médias se donnaient pour but de persuader la population, elles ont manqué la cible. De fait, l'*agenda-setting* postule que l'influence majeure des médias réside dans le travail effectué sur les images de la réalité. Cette influence se répercuterait ensuite sur les types d'idées que les gens se font de l'univers politique. Cette répercussion n'est pas considérée par la théorie

-
1. Notre traduction de « *transmuting the events of the world into news* ». L'idée est déjà présente dans Golding et Elliott (1979) et est soulignée dans Shoemaker et Vos (2009, p. 57) à l'égard du rôle de *gatekeeping*.
 2. Notre traduction de « *the process through which the mass media communicate the relative importance of various issues and events to the public* ».

comme étant programmée par les médias. Ce qui intéresse la théorie de l'*agenda-setting*, c'est l'impact des médias sur les jugements prédominants (*salience*). Les recherches ont montré que l'influence ne s'exerce pas toujours des médias sur le public, elle peut aussi s'exercer du public sur les médias, si l'intérêt du public pour une question force les médias à s'y intéresser par exemple. Le contexte (économique, diplomatique, etc.) peut également jouer le rôle de « déclencheur » d'un débat sur un sujet, sur un enjeu. Ainsi, un court événement inhabituel (attentats d'Oklahoma City en 1995, du 11 septembre 2001, du 13 novembre 2015) prendra vite le devant de la scène, alors qu'un événement plus latent (des famines comme celle en Éthiopie en 1984) s'étirera sur une longue période de temps avant que les médias n'en parlent. Puis, ils construiront un *agenda* pour focaliser l'attention sur le problème (succession de dossiers, par exemple), qui passera à la trappe quand il ne sera plus considéré comme intéressant le public. Dans ce cadre d'interactions entre contexte, public et médias, l'*agenda-setting* avance que les médias suggèrent une hiérarchie des enjeux. Le public – de manière non homogène – en vient à accepter ces interprétations et ajuste ses priorités politiques en accord avec celles-ci.

Malgré les remarques intéressantes que l'*agenda-setting* permet de dégager, c'est un concept de recherche critiqué sur les plans conceptuel et empirique. Appliqué rapidement à la recherche en communication, il lui manque des assises théoriques sur la question de savoir pourquoi les médias influenceraient l'opinion publique et l'opinion publique les médias. Les définitions des termes employés sont approximatives et les études des *agendas* des médias et du public ont souvent utilisé des outils de mesure jugés inappropriés (Swanson et Mancini, 1996). De plus, s'il montre des corrélations positives entre les préoccupations des gens et la place que les médias leur accordent, il peine à les expliquer, et surtout à déterminer le sens de la causalité. Certains auteurs reprochent enfin à l'*agenda-setting* de « réduire la complexité et la contingence en ramenant son objet à un ensemble limité de variables mesurables » (Charron, 1995, p. 88). Ce concept reste néanmoins très utilisé, au moins comme point de référence, car il a montré que les images et les interprétations véhiculées par les médias laissent une marque sur les citoyens qui les reçoivent. Il nous semble particulièrement intéressant à utiliser dans une phase exploratoire de début de recherche, permettant en première mise en relation grossière entre textes et contexte riche en pistes à approfondir.

1.2.2. L'AGENDA-BUILDING

À l'*agenda-setting* peut être préféré le concept d'« *agenda-building* ». Cette optique étudie le « processus par lequel les *agendas* politiques des élites sont influencés par une variété de facteurs, incluant les *agendas* des médias et les *agendas* du public³ » (Dearing et Rogers, 1988, p. 556). Il se concentre sur l'aspect collectif de la construction de l'*agenda*. Il peut ainsi offrir, selon nous, une meilleure prise sur la diversité des échanges actualisés dans la communication politique.

L'*agenda* des médias, formé à partir des habitudes journalistiques, des sondages d'opinion, des médias influents et de l'idéologie, se trouve dans une relation complexe, transactionnelle, avec l'*agenda* public et l'*agenda* politique. Les relations d'influence entre les trois varient selon la nature des enjeux et les situations. Contrairement à ce que pourrait laisser croire le concept d'« *agenda-setting* », l'*agenda-building* pose qu'une couverture médiatique même très soutenue n'est pas suffisante pour qu'une question prenne la priorité dans l'*agenda* des élites. Aux États-Unis, par exemple, les enjeux ne restent pas longtemps à l'*agenda* public ou politique. De plus, qu'un problème devienne prioritaire dans l'*agenda* ne signifie pas qu'il sera résolu. Les problèmes endémiques en sont la preuve, qui réapparaissent par cycles sans pour autant qu'une issue définitive ait été trouvée.

Par ailleurs, les médias reflètent souvent les *agendas* prévus par les hommes et femmes politiques et leurs communicants. Il arrive aussi qu'ils travaillent avec les politiques, directement ou non, pour construire l'*agenda*. L'*agenda* médiatique ne se donne pas en un exemplaire unique, il est multiple, opérant comme fonction pour l'enjeu, le média et la dynamique de la situation politique.

L'un des intérêts de la recherche sur l'*agenda-building* est sa position centrale dans le débat sur le rôle des médias : support du *statu quo* ou moteur de changement ? En se plaçant sous l'angle d'analyse d'un processus collectif, elle permet de donner quelques éléments de réponse, bien que relatifs.

D'une part, les recherches menées montrent comment les médias peuvent tarder à traiter certains enjeux sociaux. Par exemple, le sida était apparu depuis quatre ans déjà quand les médias ont commencé

3. Notre traduction de « *a process through which the policy agendas of political elites are influenced by a variety of factors, including media agendas and public agendas. The agenda-setting tradition is concerned with how the media agenda influences the public agenda, while the agenda-building tradition studies how the public agenda and other factors, and occasionally the media agenda, influence the policy agenda* ».

à publier des articles sur le sujet. Les chercheurs expliquent ce genre de silence par la tendance des médias à calquer leur couverture sur les points de vue des élites dominantes perçues comme étant elles-mêmes enclines à faire preuve de lenteur et de conservatisme sur les grands thèmes politiques.

D'autre part, une couverture médiatique comme celle du Watergate a montré que la presse peut jouer un tout autre rôle dans la construction de l'*agenda* public et politique. Bien que les premiers reportages n'aient pas influencé le vote de la population lors de la réélection de Nixon en 1972, le maintien de l'affaire à l'*agenda* suscita un revirement dans la perception des faits à partir d'avril 1973 en particulier (Lang et Lang, 1983). Une des hypothèses d'explication avancée par Lang et Lang est la propagation de l'enjeu dans l'*agenda* politique – du Congrès en particulier – et dans l'*agenda* public, la répétition de l'histoire et sa durée offrant une prise à la conscience du public.

À d'autres reprises, des reportages basés sur l'investigation ont aussi engendré des changements dans l'*agenda* politique, comme l'ont par exemple montré Protess *et al.* en 1991 dans leur analyse de l'influence d'articles coécrits par des journalistes et des activistes politiques pour dénoncer la politique de profits des centres de dialyses subventionnés par le gouvernement fédéral américain. Cette politique portait préjudice au traitement des patients – l'équipement pour les dialyses était réutilisé pour diminuer les coûts. Les auteurs procédèrent à l'analyse de l'influence de ces articles pour s'apercevoir qu'ils avaient peu marqué l'opinion publique, alors que l'*agenda* politique, lui, avait donné suite au dossier à travers une enquête lancée deux semaines après par le Pennsylvania Board of Medicine, puis une loi passée au Congrès un mois plus tard pour sanctionner les abus des cliniques.

La bataille pour le contrôle de l'*agenda* public implique des conséquences sur l'orientation d'un pays et le choix de ses priorités. Plus qu'une préférence de mise en page ou un jeu sur les représentations du monde, elle suppose une réflexion sur la répartition des pouvoirs politiques, sur le fonctionnement des institutions, sur l'idéologie et sur la place de la stratégie marketing en politique.

Cependant, il manque un point d'accroche pour clarifier le processus de cause à effet entre la couverture médiatique et les prises de position ou de décision dans la société. En effet, ces approches laissent de côté un élément qui nous semble fondamental pour comprendre ce processus, à savoir les règles « professionnelles » d'écriture des nouvelles. C'est ce que cible le deuxième type d'approches auquel nous allons maintenant prêter attention.

1.3. LA CONSTRUCTION SOCIALE DE LA RÉALITÉ : LES EFFETS COGNITIFS DES MÉDIAS

Notre réflexion s'inscrit dans la perspective globale de la construction sociale de la réalité. Définie par Berger et Luckmann (1966), cette perspective pose que « les faits ne sont jamais accessibles que dans l'horizon des représentations que l'on s'en fait et que l'on s'en donne ; ce "on", loin d'être une personne individuelle, est un horizon d'interactions et d'interlocutions dans lequel se construisent une réalité et une légitimité » (Cefaï, 1996, p. 49).

Les approches autour des effets cognitifs des médias cherchent précisément à cerner le rôle des médias dans la construction sociale de la réalité. Autrement dit, elles mettent l'accent sur les représentations du réel présentes dans les médias et sur leurs éventuels effets sur les lecteurs, journalistes inclus.

Ce travail sur la construction sociale de la réalité s'est accompagné, dans la sociologie de la communication publique, d'une préoccupation centrée sur le rôle idéologique des médias. Ce fut surtout le cas des approches critiques, parmi lesquelles celle de Stuart Hall qui développa la notion d'« hégémonie idéologique ». Selon ces approches, en véhiculant des valeurs identiques à celles des discours officiels, les médias créeraient un consensus autour des représentations. Ce consensus se ferait essentiellement par un processus de reconnaissance : les informations communiquées parlent de ce que les lecteurs savent ou connaissent déjà. Ces approches visaient à remettre en cause le paradigme dominant par un travail de prise de conscience (travaux dans la lignée desquels se place notamment l'étude de Herman et Chomsky publiée en 1988, *Manufacturing Consent*, étude sur laquelle nous revenons plus bas). Elles permettent notamment d'étudier la notion de « propagande » en partant du postulat que la presse occupe une position particulière au sein de la structure sociale, ce qui détermine son action. Les interactions entre leaders politiques et médias sont analysées en priorité et à différents niveaux afin de cerner le processus de domination à l'égard des citoyens.

Dans le cas de l'approche professionnelle de l'écriture journalistique, comme dans celui de l'approche critique ci-mentionnée, les textes, en tant que discours où le processus de représentation de la réalité se manifeste, peuvent mener à une étude du langage en tant que fabrication du sens « pour des sujets inscrits dans des stratégies d'interlocution, des positions sociales ou historiques » (Maingueneau, 1991, p. 28, également souligné dans Ghiglione, Matalon et Bacri, 1985).

Deux notions directement liées aux règles d'écriture journalistiques nous intéressent particulièrement : le cadrage des nouvelles (*framing*) et l'effet d'amorçage (*priming*). Ces deux notions forment notre cadre d'appréhension pour l'analyse des textes proposée dans cet ouvrage.

1.3.1. LE CADRAGE DES NOUVELLES (*FRAMING*)

Pour Entman (1993, p. 52, l'auteur souligne), « *to frame is to select some aspects of a perceived reality and make them more salient in a communicating context, in such a way as to promote a particular problem definition, causal interpretation, moral evaluation, and/or treatment recommendation for the item described* ».

Pan et Kosicki (1993, p. 57) ajoutent à cette sélection emphatique la dimension de la capacité à rendre communicable et celle du rôle des pratiques et normes professionnelles des journalistes :

More specifically, we may conceive a news media frame as a cognitive device used in information encoding, interpreting, and retrieving; it is communicable; and it is related to journalistic professional routines and conventions. Framing, therefore, may be studied as a strategy of constructing and processing news discourse or as a characteristic of the discourse itself.

Ils définissent ainsi le cadrage des nouvelles comme « un schéma cognitif utilisé pour coder, interpréter et faire référence à une information » (Pan et Kosicki, 1993, p. 57, notre traduction).

Ce schéma est souvent associé à la notion d'« *agenda-building* » – qui englobe, ou plutôt chapeaute, aussi le concept d'« *agenda-setting* ». Or, comme nous l'avons vu dans la section précédente, la notion d'« *agenda* » est plutôt utilisée pour étudier des interactions et le rôle des acteurs dans l'actualisation des enjeux ou problèmes. Le cadrage des nouvelles, lui, vise à chercher comment le public, les médias et les élites politiques emploient le procédé cognitif décrit dans la définition de Pan et Kosicki. Par exemple, en 1861, Lincoln plaçait la guerre de Sécession sous l'angle de la lutte contre l'esclavage, quand d'autres y voyaient avant tout une guerre économique ; en 1990, George Bush père appuyait sa décision d'envoyer des troupes dans le golfe Persique sur l'invasion irakienne du Koweït comme représentation d'une menace pour l'équilibre post-guerre froide, quand d'autres y lisaient surtout la volonté de ne pas laisser l'Irak décider du prix du pétrole (Paletz et Bennett, 1994). Dans notre thèse de doctorat, nous avons vu que la situation d'Elián González, enfant cubain naufragé et recueilli en Floride, était définie comme l'une des dernières batailles périphériques

de la guerre froide, comme un enjeu électoral ou comme un enjeu du droit des pères à obtenir la garde de leur enfant. Un autre cadre de l'enjeu était la tension vive entre la communauté exilée cubaine de Miami et Castro ou Cuba dans son ensemble.

Il faut noter que le cadrage des nouvelles reprend certaines caractéristiques de l'*agenda-setting*, ou du moins travaille avec le même matériau, mais en prêtant davantage attention au contenu et à l'orientation des messages diffusés qu'à la « relative importance » (considération d'ordre quantitatif) accordée à tel ou tel sujet.

Par l'emploi des cadres (*frames*), les médias peuvent choisir de cautionner ou non la présentation des faits telle qu'elle est donnée par les politiciens. Ainsi, ils peuvent décider de présenter des émeutes urbaines dans un cadre compréhensif – manifestations de protestation contre une situation injuste – ou dans un cadre de condamnation – menaces de la loi et de l'ordre public inadmissibles. Cette notion a fait l'objet d'études récentes, en particulier redéveloppées depuis Shanto Iyengar (1991; Iyengar et Kinder, 1987). Nous retrouvons ici l'insistance sur certaines frontières de sens données à l'enjeu, formant les frontières à l'intérieur desquelles le débat est à considérer.

Cet exemple nous amène à aborder un autre angle d'influence que peuvent exercer les médias : l'effet d'amorçage ou *priming*.

1.3.2. L'EFFET D'AMORÇAGE (*PRIMING*)⁴

Comme nous l'avons vu avec le cadrage des nouvelles, les médias peuvent contribuer à construire une certaine réalité en fixant des contours reconnaissables à l'enjeu, au débat. Du point de vue de l'écriture journalistique, cela revient en quelque sorte à établir des fils conducteurs au récit de l'histoire ou à la mise en place d'un dossier. Mais ils peuvent aussi exercer un autre niveau d'influence au sein même du cadrage « en attirant l'attention du public sur certains enjeux, déclarations ou faits qu'il peut alors utiliser comme des critères de jugement pour évaluer l'action, le programme ou le discours des hommes politiques » (Derville, 1997, p. 95). La notion de « *priming* », qui s'inscrit dans la théorie de l'*agenda-setting*, fait référence au changement des standards sur lesquels la population s'appuie pour poser des jugements sur la politique (Iyengar et Kinder, 1987). Lorsque la couverture médiatique met l'accent sur un enjeu politique précis, comme l'économie, celui-ci risque de servir

4. Cette section a été rédigée avec la collaboration de Sarah Saïdi, étudiante au doctorat conjoint en communication à l'Université du Québec à Montréal. Nous la remercions pour sa contribution.

de référence pour juger le gouvernement dans son ensemble, les candidats aux élections et les politiques publiques. Ainsi, par l'*agenda-setting*, les médias de masse incitent la population à considérer certains enjeux comme plus importants que d'autres puis, par l'effet de *priming*, peuvent ensuite modeler ses critères d'évaluation des politiciens (Scheufele et Tewksbury, 2007).

Dans les recherches menées au cours des 10 dernières années, le *priming* a toutefois été étudié de manière indépendante de l'*agenda-setting* autour de trois axes principaux : la violence, la politique et les stéréotypes (Roskos-Ewoldsen, Roskos-Ewoldsen et Dillman Carpentier, 2009). Les chercheurs se penchent sur les effets du *priming* en menant des études sur les nombreux contextes dans lesquels il se manifeste. Par exemple, ils s'intéressent particulièrement aux effets du *priming* sur les stéréotypes raciaux. Cette nouvelle génération de recherches permet alors d'explorer les limites des effets du *priming* pour saisir à la fois l'importance du phénomène et sa validité externe.

D'autres d'articles et ouvrages ont réfléchi à la notion de « *priming* » elle-même. Puisque l'existence du *priming* avait déjà été amplement démontrée dans la décennie précédente, les chercheurs ont plutôt testé des modèles théoriques pour en comprendre les mécanismes (Kioussis, 2008). Cet intérêt de recherche a donc fait évoluer la théorie derrière la notion de « *priming* » : le processus psychologique est considéré comme moins automatique, mais plus conscient (Neuman et Guggenheim, 2011 ; Togeby, 2007). Il prendrait en compte plusieurs autres facteurs que la seule accessibilité de l'information sur les enjeux.

Dans la même veine, les recherches sur le *priming* dirigent leur intérêt sur les nombreux « imprévus » (*contingent effects*) à survenir dans un contexte médiatique et politique de plus en plus complexe (Moy, Tewksbury et Rinke, 2016). Les recherches plus récentes ont aussi remis en question l'hypothèse de l'importance de la couverture médiatique comme facteur décisif du processus et ont accentué leur intérêt pour le contenu de la couverture médiatique (Togeby, 2007).

En outre, la définition traditionnelle du *priming* se basait sur la façon dont fonctionnaient les médias avant l'émergence des médias sociaux (Moy, Tewksbury et Rinke, 2016). En raison de leur immense potentiel, les nouveaux médias auront une incidence sur le fonctionnement futur du *priming*. Comme les médias sociaux accordent déjà une grande place au public dans les processus d'*agenda-building* et de cadrage médiatique, il faudra repenser l'influence qu'ils exercent sur les perceptions, attitudes et comportements de la population (Neuman et Guggenheim, 2011).

Par ailleurs, si presque tous les chercheurs s'entendent sur l'existence du *priming*, la notion comporte encore plusieurs zones d'ombre. Par exemple, le moment où il se passe, la durée de ses effets ou sa force restent encore largement inconnus (Togoby, 2007). La littérature sur le *priming* se base surtout sur des expériences en laboratoire ou des analyses d'événements précis. Il n'existe donc pas d'analyse des effets du *priming* à plus long terme.

De plus, certains chercheurs (Roskos-Ewoldsen *et al.*, 2009 ; Scheufele et Tewksbury, 2007) soulignent l'urgence de se consacrer à la validité interne du *priming* pour éliminer la possibilité de confusion entre le *priming* et d'autres phénomènes. Pour le moment, l'existence du *priming* peut être remise en question, car les études sur le sujet demeurent incapables d'éliminer la possibilité que les résultats découlent d'autres types de phénomènes (Hart et Middleton, 2014).

Par exemple, le « *learning effect* », soit le fait d'apprendre des faits nouveaux, peut créer l'apparence de *priming* (Lenz, 2009). Le *priming* entre aussi en concurrence avec la « *projection hypothesis* », qui présente un mode de fonctionnement opposé (Hart et Middleton, 2014). De fait, la « *projection hypothesis* » considère que les nouvelles incitent les citoyens à modifier leur opinion sur un enjeu pour mieux refléter leur opinion générale préalable. Au contraire du *priming*, elle ne confère pas aux médias un rôle important en politique.

En résumé, la littérature récente sur le *priming* cherche à en cerner les effets dans différents contextes en plus de faire évoluer la réflexion sur les mécanismes de ce processus, dont plusieurs aspects demeurent inconnus.

Les deux approches que nous venons de voir sont de type cognitive et traitent du processus informationnel en cherchant à le voir comme processus de réflexion et d'interprétation des messages politiques chez les individus. Elles rendent compte du travail de transmutation de l'événement en information par la mise en lumière de certains angles de lecture. C'est précisément l'une des règles d'écriture journalistique. Ainsi, dans la rédaction d'un article, on demande à la journaliste, au journaliste d'anticiper les connaissances supposées du lectorat afin de trouver le ton juste et un style compréhensible, tout comme on lui demande de trouver un angle d'attaque.

Cependant, ces règles sont à nuancer en ce qui concerne l'influence symbolique supposée. On doit notamment se demander dans quelle mesure les lecteurs sont conscients de ces règles et les mettent à l'œuvre, en plus de leur sens critique, une part de réflexivité, c'est-à-dire

à un métaniveau, une expertise quant à ces règles de fonctionnement internes développées au fur et à mesure de la lecture ou de l'écoute des médias en général. Ce questionnement tiendrait alors compte des différentes influences impliquées dans la réflexion d'Éliseo Véron : « "Réel" est, pour chacun de nous, le nom de l'imaginaire qui nous convient » (Véron, 1989, p. 82; également dans Koren, 1996, p. 31). Bien que ce ne soit pas là l'objet central de cet ouvrage, il nous paraît utile de mentionner cette dimension, car elle fait notamment écho au biais de confirmation ou aux lois de proximité qui participent à la compréhension de l'écriture journalistique.

Le contrôle de l'information politique et, de manière plus générale, de la communication politique, découle en partie du rôle et du contrôle de l'*agenda*, mais aussi de la mise en forme de l'information par les professionnels de l'information. C'est seulement à partir de la vue d'ensemble de ces notions que l'on peut, nous semble-t-il, comprendre la construction stratégique des événements en ayant à l'esprit non seulement les interdépendances entre les acteurs (par exemple le rôle à la fois passif et actif des médias, la position paradoxale, délicate des journalistes employés par ces médias dans la négociation avec leurs sources – voir notamment Broustau et Francœur, 2017; Charron, 1994 – ou dans le ménagement de celles-ci), mais aussi les règles internes de fonctionnement du journalisme. Ces règles et ces interdépendances évoluent notamment au sein de la relation entre les médias et les leaders politiques.

Tout comme la sphère politique impose ses contraintes, la presse impose les siennes. Nous nous concentrerons à présent sur les niveaux de recherche envisagés dans le domaine de la communication politique en tentant de mettre en exergue des éléments du débat sur les notions de « démocratie » et de « propagande » – la manipulation est un leitmotiv dans la relation dynamique entre sphère médiatique et sphère politique.

Dans cette optique, la domination de l'*agenda* est un moyen d'exercer un pouvoir, d'influer sur l'opinion publique en contrôlant les questions à l'ordre du jour ou du moment. Cette notion d'« *agenda* » a donné lieu à deux grands types de recherche : d'un côté le tandem *agenda-setting/agenda-building*, incluant l'attention sur l'effet de *priming*, de l'autre celui du cadrage des nouvelles, types de recherche tout juste présentés. Ces notions font partie de recherches sur la communication politique qui suivent principalement quatre types de perspectives théoriques :

- a. individualiste,
- b. technologique,
- c. systémique,
- d. critique.

Nous présenterons de façon minimale les trois premières perspectives pour nous consacrer davantage à la perspective critique, qui a davantage nourri notre réflexion, en complément de l'approche constructiviste, en amont du processus d'analyse. De fait, la perspective critique met l'accent sur les logiques d'influence et de domination à l'œuvre dans la relation entre politique, affaires publiques et médias. Elle invite ainsi à mettre en question la sélectivité et la hiérarchisation de l'information qui participent à la mise en place et à l'évolution des représentations médiatiques, de leur inscription dans l'Histoire, dans une problématique de persuasion à l'égard des publics. La perspective critique implique aussi, de notre point de vue, d'en cerner les limites, dans la mesure où nous ne postulons pas une toute-puissance persuasive des médias, mais plutôt une capacité persuasive plus ou moins effective selon la capacité critique des publics. Cette capacité critique se manifestant notamment à travers la réflexivité dont les publics font preuve à l'égard des médias et de leurs rapports aux médias. L'éducation aux médias joue d'ailleurs ici un rôle primordial quant à l'exercice et à la prise de conscience de cette capacité réflexive.

1.4. LES THÉORIES: DE LA COGNITION AU DÉBAT SUR LA PROPAGANDE

1.4.1. LES APPROCHES INDIVIDUALISTES, LES APPROCHES TECHNOLOGIQUES ET LES APPROCHES SYSTÉMIQUES

Les approches individualistes

De nature psychologique, elles comportent trois courants:

- L'approche selon le modèle d'utilisation et de gratification vise à trouver comment les membres du public se servent d'un média et quelle satisfaction ils en retirent. Il s'agit en fait de trouver comment les individus formant le public adaptent le média à leurs besoins.
- L'approche du processus informationnel cherche à voir les processus de réflexion et d'interprétation des messages politiques chez les individus. C'est une approche cognitiviste.
- L'approche constructiviste tente de cerner le paradoxe de la méfiance du public devant les médias, lesquels exercent néanmoins une influence sur les membres du public.

Les approches technologiques

Intéressées par les spécificités des différents médias, les approches technologiques cherchent à voir l'influence de ces médias sur le public, destinataire du message, et la société, contexte d'ensemble. Parmi les chercheurs les plus avancés dans cette perspective, Daniel Dayan et Elihu Katz ont travaillé sur l'influence de la télévision (Dayan et Katz, 1992). Leurs recherches, axées sur des « événements médiatiques », concluent à une influence du média télévisé à la fois sur le public et sur la société. Cette influence se fait grâce à une suspension du temps lors de la retransmission d'événements médiatiques, comme si toute autre activité s'arrêtait (*sacred time*).

Les approches systémiques

Ces approches s'attachent à étudier les interrelations entre les médias de masse et les institutions économiques, politiques et culturelles. Elles regardent le système d'un point de vue macroscopique. Elles étudient le système de communication dans son ensemble afin de mieux comprendre le rôle des médias dans la société.

Ce type d'approches appelle des recherches de type multidisciplinaire, recommandées par des chercheurs comme Talcott Parsons, George Homans ou Samuel Stouffer en sociologie, Gordon Allport et Henry Murray en psychologie, Clyde Kluckhohn en anthropologie (Rocher, 1972). Outre la multidisciplinarité, ce type de recherche place la notion de « système » au centre de ses préoccupations. D'après ce que l'histoire américaine nous dit des relations entre presse et politique, les trois conditions parsoniennes du système (structure, fonction, processus)⁵ justifient un tel rapprochement. La théorie du changement développée par Parsons – plus exactement, l'appareil conceptuel – pourrait être utilisée comme instrument analytique⁶. Ainsi les médias pourraient être analysés du point de vue de la latence, en tant que point de rencontre entre le système d'action à l'étude et l'univers symbolique ou culturel qui à la fois donne un sens à l'action humaine pour les autres acteurs et pour l'acteur lui-même, et médiatise les règles, normes, valeurs (Bourricaud, 1977). Ces sujets rejoignent les préoccupations des recherches sur la communication politique.

5. « Pour Parsons, les “fonctions” servent de lien entre les processus dynamiques et la “structure”, qui est “un ensemble de relations cristallisées dans des modèles relativement stables” (Parsons, 1945, p. 230) » (Desmarez, 1986, p. 191).

6. Il faut toutefois tenir compte des limites du changement envisagé par Parsons, celui-ci semblant davantage s'intéresser aux conditions de stabilité d'un système qu'aux conflits ou tensions qui peuvent le transformer (Lopreato et Rusher, 1983, p. 79).

Dans les recherches déjà réalisées, on peut citer l'étude des relations entre la presse et la politique locale. Ces recherches ont montré que les hebdomadaires locaux ont un rôle de stimulant pour le gouvernement local. Elles ont également souligné la double fonction que pouvaient jouer les médias locaux. D'un côté, ils aident à maintenir l'organisation du pouvoir établie – agent du *statu quo*; de l'autre, ils peuvent aider le processus du changement social et légitimer de nouvelles idées. En outre, ils fournissent aux habitants un lien symbolique avec la communauté plus large, servant de ponts entre deux niveaux sociétaux.

1.4.2. LES APPROCHES CRITIQUES

Ces approches favorisent la conception radicale néomarxiste selon laquelle les médias sont une arme entre les mains du pouvoir. Elles portent notamment sur la notion d'« hégémonie » ou sur celle de « propagande ». Elles aussi utilisent la notion de « système » dans leur cadre analytique mais, à la différence des approches systémiques, elles postulent d'emblée que le système est basé sur une relation de domination et de manipulation des médias par les puissants et se placent ainsi dans une entreprise de dévoilement de la propagande.

Comme exemple de ce type de recherche, on peut citer l'étude de Herman et Chomsky sur la « complicité idéologique » des médias présentée dans l'ouvrage *Manufacturing Consent* (1988). Leur but était de prouver que

la structure observable des campagnes d'indignation et de dissimulations, des mises en ombre et en lumière, et de la sélection du contexte, des prémisses et de l'*agenda* général, est grandement fonctionnelle pour le pouvoir en place et répond aux besoins du gouvernement et des principaux groupes décideurs⁷ (Herman et Chomsky, 1988, p. xvi).

Pour vérifier et argumenter cette hypothèse générale, ils ont avancé deux hypothèses principales :

- Les médias ont tendance à mettre l'accent sur les informations négatives lorsqu'ils traitent de pays « ennemis » pour le gouvernement américain, comme les pays communistes.

7. Notre traduction de « *the observable pattern of indignant campaigns and suppressions, of shading and emphasis, and selection of context, premises, and general agenda, is highly functional for established power and responsive to the needs of the government and major power groups* ».

- *A contrario*, les médias ont tendance à passer sous silence ou à minimiser les informations gênantes lorsqu'ils traitent de pays « amis », dont le régime est soutenu par le gouvernement américain.

Leur approche supposait dès le départ que les médias de masse représentent un système permettant de communiquer des messages et des symboles à l'ensemble de la population. Ils servent ainsi un modèle de propagande. Pour Herman et Chomsky (1988, p. 3-29), ce modèle est le résultat de cinq filtres agissant sur la construction des nouvelles :

- a. la taille, la propriété et l'orientation des médias de masse vers le profit ;
- b. la publicité comme leur principale source de revenu ;
- c. leur confiance dans l'information officielle (gouvernement, experts) ;
- d. la critique, moyen de les discipliner ;
- e. l'anticommunisme, religion nationale et mécanisme de contrôle.

Ils ont analysé les nouvelles de plusieurs médias américains (*New York Times*, *Time*, *Newsweek* ainsi que *CBS News*). Leur corpus comprenait des nouvelles traitant, d'une part, de pays d'Amérique latine dont les régimes et le pouvoir en place étaient soutenus par le gouvernement américain (Guatemala, Salvador) ; de l'autre, des événements survenus dans des pays dont les régimes constituaient des opposants pour le gouvernement américain (Nicaragua, Pologne, URSS, Bulgarie).

Leurs analyses montrent clairement une différence de traitement de l'information, selon qu'elle provient de pays « ennemis », en l'occurrence les pays de régime communiste, ou de pays soutenus par la politique extérieure américaine.

Ainsi, l'enlèvement et le meurtre du prêtre activiste Jerzy Popieluszko en Pologne (19 octobre 1984) par la police secrète polonaise sont décrits de façon détaillée (précisions sur l'état du cadavre, sur les souffrances endurées, sur la cruauté des bourreaux, implication du pouvoir politique en place). Le récit est déroulé d'une manière émouvante, si bien qu'il suscite un sentiment d'indignation et d'horreur chez le lecteur et entraîne sa condamnation non seulement des responsables, mais aussi du pouvoir politique en place dans le pays. Cette tendance est appuyée par le fait que, dans ce cas, les nouvelles publiées suivent l'évolution de l'« affaire » et rendent compte de la part de responsabilité du pouvoir (procès, etc.).

Ce traitement contraste avec le silence ou la discrétion qui accompagne les informations provenant d'Amérique latine. L'enlèvement et l'assassinat de 100 religieux dans ces pays, de 1964 à 1984, ne donnent lieu la plupart du temps qu'à des brèves au ton laconique et impersonnel. La responsabilité du pouvoir est rarement évoquée et l'information n'est pas suivie par un dossier, elle devient rarement une « affaire ». Cette analyse conduit les auteurs à poser une différence entre les statuts des victimes suivant la ligne établie par le gouvernement américain à l'égard des gouvernements étrangers : *worthy victims* contre *unworthy victims*.

Herman et Chomsky (1988) argumentent leur thèse par d'autres analyses : couverture des élections au Salvador, au Guatemala et au Nicaragua, du complot de la police secrète bulgare et du KGB pour assassiner le pape, des guerres d'Indochine (Vietnam, Laos, Cambodge).

Leur étude montre que volontairement ou non, consciemment ou non, les médias véhiculent des valeurs en accord avec la politique extérieure du gouvernement américain. Les informations contenues dans les nouvelles, les valeurs qu'elles encouragent ou condamnent, justifient l'attitude et les décisions américaines envers les gouvernements étrangers. Dans ce modèle de propagande, les médias reproduiraient donc l'idéologie politique dominante en servant les intérêts de la politique gouvernementale.

La thèse de Herman et Chomsky rejoint ici le concept de l'« hégémonie idéologique » développé par Stuart Hall (1980). En véhiculant des valeurs identiques à celles des discours officiels, les médias créeraient un consensus autour des représentations collectives. Ce consensus se fait essentiellement par un processus de reconnaissance : les informations communiquées confirment ce que les lecteurs connaissent ou savent déjà.

Ces approches critiques sont en quelque sorte les descendantes du mouvement des *muckrakers* (littéralement « fouille-merdes »), apparu en 1905 avec la publication des enquêtes de Ray Stannard Baker dénonçant les abus du pouvoir économique (corporations de transport ferroviaires), notamment la manipulation de l'opinion publique grâce à des agents de presse à la solde du pouvoir (Sproule, 1997, p. 22). Cet angle d'attaque fut poursuivi par George Jean Nathan, important critique littéraire et de théâtre américain, qui fustigea les manipulations de l'image notamment liées au métier d'agent de presse (Lazarus, 1990; Sproule, 1997, p. 64). Dans la même veine, Franck Norris (*The Octopus*, 1901), Upton Sinclair (*The Jungle*, 1906), Jack London (*The Iron Heel*, 1908) ou Theodore Dreiser (*An American Tragedy*, 1925) dévoilent les manœuvres

des « barons voleurs » à travers des romans réalistes ou dystopiques. De nouveaux journaux, le *New York World*, de J. Pulitzer, ou le *New York Journal*, de W. Randolph Hearst – avant qu’il ne devienne le modèle du *Citizen Kane* de Orson Welles –, réussissent leurs énormes tirages (700 000 à 800 000 exemplaires quotidiens) en dénonçant la soumission du personnel politique aux intérêts des financiers et des industriels.

1.4.3. DISCUSSION

L’indépendance journalistique ne peut s’exercer pleinement que si la presse conserve une marge de manœuvre, de liberté, qui lui permette d’assurer sa fonction critique indépendamment des intérêts des puissants.

Le mouvement continu vers l’institutionnalisation de la relation entre la sphère médiatique et la sphère politique a permis de mettre fin aux abus flagrants des XVIII^e et XIX^e siècles. Il a resserré les interactions entre deux professions par des outils et des règles communes. L’établissement de normes communes peut cependant porter atteinte au débat démocratique. Le contexte ici est celui du traitement de l’information relative aux débats et enjeux publics. Pour qu’il y ait débat, il faut que soit possible la confrontation d’intérêts ou de points de vue différents. Cela suppose un rapport de force qui, comme nous pouvons le noter à travers l’histoire des États-Unis et des recherches en sciences sociales sur la communication politique, est loin d’être toujours présent.

La relation presse/politique se caractérise malgré tout par des conflits contrastés, mais réguliers. Elle a lieu dans une société qui baigne dans un nombre gigantesque de médias et d’informations, mais où la télévision est la source d’information pour la majeure partie de la population, alors que la télévision est plus un service de gros titres qu’une source d’information politique pour les citoyens d’une démocratie.

En outre, la presse américaine a beau lancer des opérations comme le « journalisme civique⁸ », faisant appel à l’interaction citoyenne, seulement 55 % du public vote pour les élections présidentielles, posant le problème de l’intérêt même pour les affaires politiques – « *after all, it’s just politics* ».

8. Pour des exemples de *citizen journalism*, voir la section suivante du Pew Research Center : <<http://www.journalism.org/2005/09/11/citizen-journalism/>>, consulté le 26 juin 2018.

Ce faible intérêt va dans le sens du problème soulevé par l'approche constructiviste sur les médias : méfiance, défiance, mais influence.

Comment ne pas justifier cette attitude lorsque les experts convoqués par les médias américains – crédibilité et crise du 11 septembre 2001 obligent – sont d'anciens militaires, charismatiques certes, mais privés de l'accès à l'information interne la plus actuelle et donc appelés à spéculer⁹ ?

Un rempart contre la désinformation reste, à notre sens, la garantie que la presse puisse exister sur une base pluraliste, capable de permettre une prise de conscience à court ou à long terme des abus possibles. Cette garantie devrait pouvoir être accompagnée d'une meilleure connaissance des effets de la communication politique par le public. Cette aspiration pose notamment la question de la transmission du savoir scientifique au grand public. La préoccupation pour le pluralisme médiatique et la connaissance des effets des médias et de la communication politique sont des enjeux majeurs dans une période marquée par le phénomène des *fake news* (nouvelles mensongères) et les attaques régulières du président des États-Unis Donald Trump à l'encontre des médias américains, en particulier à l'encontre de plusieurs médias considérés comme des références comme le *Washington Post*, le *News York Times* ou CNN. Les efforts des médias et des journalistes pour vérifier l'information et contrer la circulation de nouvelles mensongères – à travers des initiatives parfois collectives de vérification des faits – sont une tentative de réponse à ces problèmes (Broustau et Carignan, 2018).

1.4.4. UNE LIMITE DE L'EXERCICE DE PERSUASION MÉDIATIQUE : LA RÉFLEXIVITÉ

Le concept de « réflexivité » renvoie à la connaissance que le public (lecteur, auditeur, téléspectateur) a des médias et à sa capacité d'analyser de manière critique consciente les « ficelles » de ces médias (certaines règles professionnelles). Par exemple, le lecteur d'un journal fait preuve de réflexivité en lisant plus ou moins consciemment de manière différente un éditorial et un article de type compte rendu, car il sait (par habitude, usage) que l'éditorial constitue la voix officielle du journal en tant que prise de position du journal, alors que l'article de compte rendu est produit par un journaliste particulier et vise à donner un rapport objectif, voire exhaustif d'informations. Par usage ou par

9. « Soldering on in the battle for ratings », *Globe and Mail*, samedi 8 décembre 2001, p. R8.

familiarisation avec le média, l'utilisateur développe ainsi des connaissances et une compétence analytique à l'égard de ce média. Cet ensemble de connaissances et de compétence, que l'on pourrait rapprocher de l'idée d'un bagage médiatique, lui permet de recevoir l'information avec une certaine distance critique.

Sur le modèle des deux formes de théorisation chez Schutz (1962, p. 48-66), qui tenait compte à la fois de l'exercice de théorisation (ou de réflexivité) des acteurs et de l'exercice de théorisation des scientifiques – où la réflexivité est formalisée, car institutionnalisée –, le phénomène de la réflexivité des journalistes est aussi à souligner dans la construction plus ou moins consciente de la réalité puisque, dans la pratique, ils répondent à des exigences « régulières ». De fait, en écrivant pour le public et sur le public, le journaliste réfléchit sur la réflexivité du public. Tout comme le scientifique doit formaliser sa réflexivité, le journaliste a ses propres règles de mise en mots, d'interprétation de son exercice réflexif. Cette personne se trouve à la fois dans l'univers du sens commun et dans l'univers du sens journalistique, sens commun transformé en fonction d'un premier exercice réflexif sur ce qui a été vécu par les acteurs, sur leur expérience.

La réflexion sur les effets des médias amène à s'interroger sur le développement et l'évolution des visions du monde qui transitent médiatiquement. Cette interrogation nous conduit à utiliser la notion de jurisprudence pour envisager les représentations médiatiques.

PARLER DE JURISPRUDENCE
ET DE REPRÉSENTATION
MÉDIATIQUES

Étudier la représentation d'un événement à partir d'une analyse de l'argumentation doit, de notre point de vue, tenir compte d'un intérêt pour la réutilisation de l'événement, tel qu'il a été archivé, pour les débats ultérieurs. En outre, cela permet de suivre la trajectoire que prennent les enjeux déjà existants sur la scène publique, car ils vont se retrouver débattus à nouveau par les acteurs pour prendre position dans la controverse suscitée par l'événement-déclencheur. C'est ce que nous entendons par le phénomène de la jurisprudence médiatique.

2.1. LA JURISPRUDENCE MÉDIATIQUE

Dans une analyse du discours de la presse écrite, il faut affiner l'examen en tenant compte du phénomène de conformisme narratif qui veut que les lieux de reconnaissance dans le discours soient plus nombreux que les lieux d'indétermination. La remarque est développée par Lits (1996, p. 74) à la suite de la réflexion de Suhamy (1981) sur la métaphore journalistique, le plus souvent d'usage ou qui le devient, à la différence de la métaphore poétique, le plus souvent d'invention (quand elle est d'usage, elle devient cliché). Ce qui fait dire à Suhamy (1981, p. 44) que dans ce cas, l'écriture de presse se caractérise par un « effort de choix, mais non d'invention ». Cela résulte directement de l'attention portée au lectorat et à ce qui est censé faire partie de sa grille de compréhension : il s'agit de la recherche de référents. D'où notre choix de suivre la piste de ce que nous appelons la « jurisprudence médiatique ».

La jurisprudence pouvant se définir comme l'« ensemble des règles de droit qui se dégagent des décisions rendues par les tribunaux dans un pays ou sur une matière ; autorité qui en résulte comme source de droit » ou encore comme l'« ensemble des décisions rendues par les tribunaux : *p. ext.*, manière de juger d'un tribunal sur tel point de droit » (Centre national de ressources textuelles et lexicales [CNRTL], 2012), nous entendons ici par jurisprudence médiatique la tendance des textes médiatiques à proposer des solutions ou des situations déjà réglées dans le passé pour définir un problème ou un événement nouveau. En utilisant cette notion de « jurisprudence médiatique », nous visons à favoriser d'emblée la prise en compte d'un tel procédé dans le travail d'écriture – nous considérons alors les référents comme des précédents, par analogie avec le sens juridique du terme, c'est-à-dire comme des faits ou des exemples invoqués comme autorité ou qui permettent de comprendre des événements ultérieurs.

Ainsi, dans le contexte de la presse écrite, le discours se donne comme une superposition d'actes de langage¹ produits par différents acteurs: les journalistes (auteurs des articles), les acteurs dont ils rapportent le discours (sources) et les lecteurs auxquels l'ensemble de ce discours est adressé (auditoire, publics). Les représentations sociales se manifestent alors à travers l'utilisation du langage comme instrument de travail et de pensée. Nous ciblons ici trois fonctions du langage: il permet d'écrire – de mettre en mots –, d'exprimer des émotions et il peut influencer le lecteur par un emploi indicatif, expressif ou persuasif. Cette fonction d'influence est celle qui nous préoccupe prioritairement.

Nous nous plaçons ici dans la lignée des propos de Buysens (1969, cité dans Van Oberbeke, 1980, p. 417), pour qui «puisque la fonction primordiale du langage est d'influencer l'entourage, il faut définir le langage comme un moyen d'agir». Comme l'ont montré les travaux nuancés des théories sur les effets directs et massifs des médias présentés dans le chapitre précédent, il convient de garder à l'esprit que l'influence des médias, leur capacité persuasive ne sont pas sans limites. La capacité réflexive des publics est un exemple de ces limites.

2.2. LA REPRÉSENTATION MÉDIATIQUE

Ce qui nous intéresse dans le présent ouvrage, ce sont les phénomènes de trajectoire ou d'évolution des représentations au fil de la reproduction d'un événement dans les médias. Pour étudier un tel phénomène, nous ciblons un événement qui suscite un débat, c'est-à-dire qui fait appel à la mise en avant de prises de position différentes, opposées, ou, si l'on veut, à des confrontations claires de représentations de cet événement et de tout ce qui s'y rattache: ses représentations en rayonnement.

1. Un acte de langage peut être défini comme «la plus petite unité réalisant par le langage une action (ordre, requête, assertion, promesse...) destinée à modifier la situation des interlocuteurs. Le coénonciateur ne peut l'interpréter que s'il reconnaît le caractère intentionnel de l'acte de l'énonciateur» (Maingueneau, 1996, p. 15). «Il s'inscrit dans un cadre institutionnel qui définit un ensemble de droits et d'obligations pour ses participants. Il doit remplir un certain nombre de "conditions d'emploi" qui sont autant de "conditions de réussite" qui le rendent approprié au contexte» (Maingueneau, 1996, p. 10). La notion a été développée par Austin (1970 [1962]) et Searle (1972) en pragmatique linguistique. Dans la lignée de Searle, les conditions «portent sur les circonstances et le statut des participants à l'acte de langage, leurs intentions, les effets qu'il est censé provoquer» (Maingueneau, 1996, p. 10).

La représentation de cet événement – image prépondérante... ou lutte d'images mouvantes – se met en place au fil du traitement médiatique, c'est-à-dire de sa reproduction. À partir du traitement de cet événement s'activent des phénomènes de connotations, résonances, échos, associations, qui participent aux phénomènes d'interprétation et de compréhension de la réalité, des informations en général. Ainsi s'activent ou sont activés plusieurs « réseaux » de représentations sociales, tout un champ de représentations sociales, en fonction des grands thèmes dégagés dans le traitement de l'événement, des enjeux ou lignes directrices du débat, autrement dit en fonction de la reproduction de l'événement. Cette activation s'opère de manière privée dans l'esprit des individus, sur le plan psychologique individuel et, de la manière visible qui nous intéresse, sur celui des discours.

Le débat fait des champs de représentations des preuves à l'appui des positions présentées, énoncées. Le débat public médiatisé présente alors les raisonnements socialement activés par l'événement. Ce qui va ressortir du filtre médiatique – et de son étude –, ce sont les raisonnements ou les logiques donnés à retenir, qui s'affrontent le plus et sont les plus marquants; bref, le procédé de synthèse des idées. L'étude de l'argumentation nous apparaît donc indispensable pour comprendre le processus de (re)production des représentations.

Rouquette et Rateau (1998) mentionnent eux aussi l'importance de développer une réflexion sur les représentations sociales à partir de l'argumentation. Ils soulignent le rôle des prises de position dans la naissance et le développement d'une représentation sociale: pour eux, l'argument doit être considéré comme fondateur des représentations sociales. Moliner (2001) offre lui aussi une perspective qui répond à ces préoccupations: la décentration argumentative. Il définit ainsi ce concept:

La décentration argumentative apparaît dans la phase d'émergence des représentations sociales et correspond au fait pour un sujet, de choisir un cadre de raisonnement préexistant qui sert de contexte au nouvel objet de représentation. La cohérence du discours est alors assurée par des « arguments extérieurs à l'objet lui-même » (Moliner et Gutermann, 2004, section 2.5).

Ces arguments extérieurs peuvent être puisés dans le contexte de l'événement ou selon les intérêts d'exploitation du nouvel objet pour porter attention à d'autres enjeux connexes ou non. Quels sont les arguments utilisés pour assurer la cohérence du discours, ceux jugés pertinents pour cadrer le nouvel objet de représentation?

Comme annoncé en début d'ouvrage, notre entreprise d'analyse d'un discours médiatique repose notamment sur cette notion de « décentration argumentative ».

2.3. HERMÉNEUTIQUE ET ARGUMENTATION

Le type de questionnement que nous présentons ici – sur la nature des arguments – s'inscrit principalement dans une démarche de recherche qualitative, démarche dans laquelle contact et immersion personnelle guident le chercheur. La démarche qualitative suit ainsi la démarche compréhensive qui suppose une « proximité entre le sujet connaissant et l'objet de la connaissance » (Hirschhorn, dans Akoun et Ansart, 1999, p. 98). On peut parler de ponts naturels entre qualitatif et compréhensif.

2.3.1. L'APPROCHE COMPRÉHENSIVE DEPUIS L'HERMÉNEUTIQUE

La démarche compréhensive découle de la tradition herméneutique allemande². Le courant herméneutique s'est en grande partie développé à partir du philosophe Hans Georg Gadamer (1900-2002). Né en Allemagne, Gadamer s'est particulièrement intéressé à la phénoménologie de Husserl ou de Heidegger (qui a été son directeur de thèse et dont il a été l'assistant), à la philologie, à la littérature et à l'histoire de l'art. Il a notamment développé la notion de « cercle herméneutique », expression utilisée par Wilhelm Dilthey au XIX^e siècle. Ce cercle herméneutique fait référence à l'exercice de la compréhension qui, dans la perspective herméneutique, doit passer du tout aux parties et inversement. Ainsi, pour comprendre un ensemble, il faut en comprendre les parties ; pour comprendre des parties, il faut comprendre l'ensemble. Gadamer met aussi l'accent sur la dimension historique qui doit accompagner l'exercice de la compréhension. Pour lui, nos biais et croyances (nos préjugés) résultent de notre histoire. Dans son ouvrage *Vérité et Méthode* (1996 pour la première parution en français, 1960 pour la parution en allemand), l'auteur soutient que la vérité de l'expérience humaine va au-delà de la conscience méthodologique et défend l'idée d'adopter le point de vue d'autrui pour le confronter au nôtre afin d'arriver à une meilleure compréhension.

2. Nous n'entrerons pas dans l'opposition entre expliquer (*erklären*) et comprendre (*verstehen*). Surtout développée par Jaspers, cette distinction a été établie par Droysen et reprise par Dilthey dans le but de différencier de manière logique et systématique les sciences de la nature et les sciences humaines (Freund, 1973, p. 119).

Le terme *herméneutique* vient du grec *hermeneuein*, dérivé du nom du dieu Hermès, l'interprète du message divin pour les hommes (Ruby, 2002)³. Il fait d'emblée référence à l'acte de transmission des messages et, par cette transmission, à leur interprétation. Gadamer ajoute à cette notion d'«interprétation» celle d'une «signification non-dogmatique (sans autoritarisme ni référence institutionnelle)» (Ruby, 2002). L'usage qu'il fait du terme *herméneutique* vient de sa critique de l'état actuel – à l'époque de ses écrits, dans les années 1960 – de la société et de la science. Son but est de retrouver une base commune pour mieux comprendre l'autre et l'humanité: ce sera le langage.

Nous avons ici en tête la réflexion de Gadamer (1995, p. 160-163) sur le langage et l'arrière-plan de motivation qu'il suppose – l'«essence voilante-dévoilante du langage». Dans sa conception du discours, cela se traduit par le fait que «chaque parler renvoie à l'ouvert du continuer-à-parler», «notre mode d'être au monde» étant «en même temps une vie dialogale» (Gadamer, 1995, p. 160-163). L'ouverture au dialogue par et dans le discours se rapporte alors à la notion d'«expérience», dans la mesure où, comme le font remarquer Harré et Gillett (1994, p. 81), «*throughout life, the brain stores experience in terms of the meaning that have structured this experience and the responses made by the individual to aspects of the events experienced*⁴». Et c'est par le biais primaire du langage que ce stockage s'active, le langage et l'expérience s'interpénétrant (Sapir, 1921).

L'herméneutique visait avant tout à conserver la mémoire de l'humanité en saisissant et en sauvegardant le sens véritable des documents écrits ou figurés. Au départ, elle cherchait à retrouver le sens des textes sur la Grèce antique conservés à la bibliothèque d'Alexandrie vers le III^e siècle avant J.-C. Le travail de la bibliothèque d'Alexandrie marquait les premières tentatives de compréhension par rapprochement entre les textes et leurs auteurs: ce travail impliquait la traduction et la sélection des versions les plus proches du véritable sens d'origine des textes. De cette tentative résultait aussi un effort pour combler la distance temporelle et culturelle entre les textes et les lecteurs, un travail d'interprétation du sens profond du message que l'auteur a voulu transmettre. Ainsi, la tradition herméneutique présuppose que son objet d'étude, le texte, est la matérialisation de l'intention qui animait l'auteur. Elle part de la lecture

3. L'explication est aussi donnée dans Gadamer (1991 [1928], II, p. 143).

4. «Au cours de la vie, le cerveau stocke l'expérience selon la signification qui a structuré cette expérience et selon les réponses apportées par l'individu aux aspects des événements vécus» (notre traduction).

du texte pour reconstruire l'« illumination » première qui devait être celle de l'auteur. Elle scrute différentes dimensions ou facettes du texte, par exemple la langue, le contexte historique ou les antécédents littéraires et idéologiques de l'auteur. La primauté est donnée à une forme d'immersion pour le chercheur dans le contexte de production – de composition – et de réception du message⁵. Comme le mentionne Dilthey, l'herméneutique « repose en effet sur une affinité intime, accrue par une longue fréquentation, par une étude constante de l'auteur en cause » (Dilthey, cité dans Freund, 1973, p. 91). Devant les obscurités du langage, il s'agit de trouver une méthode de saisie du sens. C'est ce à quoi Schleiermacher (1768-1834) s'est attaché en faisant passer l'herméneutique d'une interprétation des seuls textes littéraires et sacrés à une interprétation du discours oral et écrit, jetant ainsi les fondations de l'herméneutique moderne (voir notamment le recueil de plusieurs de ses textes, paru en français en 1987 sous le titre *Herméneutique*).

2.3.2. COMPRÉHENSION, HERMÉNEUTIQUE ET JURISPRUDENCE

Le but de l'herméneutique est de donner du sens à des situations qui posent problème : on vise à catégoriser des situations inclassables. La jurisprudence des tribunaux relève de la démarche herméneutique. En opérant une interprétation du sens du texte de loi, le juge réalise une démarche herméneutique : il essaie de comprendre le sens de la loi et de l'appliquer à des situations nouvelles. Comme le souligne Gadamer (1996 [1960], p. 55),

la mise en ordre intégrale de la vie par les règles juridiques et morales reste [...] incomplète et elle a besoin d'être complétée de manière productrice. Le jugement est nécessaire pour apprécier correctement les cas concrets. Nous connaissons particulièrement cette fonction du jugement par la jurisprudence, dans laquelle la contribution de l'herméneutique qui complète le droit consiste précisément à produire sa réalisation concrète. Et là, il ne s'agit jamais de la seule application correcte de principes généraux. Toujours aussi, ce que nous savons en matière de droit et de mœurs est complété, voire déterminé de manière productrice à partir du cas particulier. Le juge ne se borne pas à appliquer la loi *in concreto*, il contribue par sa sentence même au développement du droit (*rechterrecht*).

5. Luther proposa par exemple vers 1540 une nouvelle herméneutique de la Bible, puisque, pour lui, le sens ne venait pas de la tradition.

Il existe ainsi deux façons de concevoir la justice :

L'une s'en tient exclusivement aux règles de l'ordre juridique, est juste ce qui est établi et conforme à la lettre ou à la logique du système; l'autre tient compte de la situation, des intentions des individus et des conditions générales de leur existence. Dans le même sens, le juge peut prononcer un verdict en se contentant d'appliquer strictement la loi, ou bien en consultant sa conscience pour comprendre ce qui lui semble le plus équitable (Freund, 1966, p. 224).

La deuxième conception mentionnée par Freund illustre bien ce qu'est la jurisprudence⁶.

Comme il y a une jurisprudence du sens faite par les tribunaux, il y a une jurisprudence du sens (par les cadrages) établie par les médias. L'approche selon la jurisprudence est d'autant plus justifiée qu'elle permettra de rendre compte d'un débat public médiatisé organisé autour d'une bataille juridique aux rebondissements multiples. De fait, en tant que juges de la société, les médias tentent de comprendre, à travers des cadres de sens, le sens de l'Histoire – même à courte échelle – et de l'appliquer à des événements nouveaux. Ils utilisent les événements passés pour évaluer et juger le nouveau par comparaison et rapprochement. Tout comme le juge se fait interprète de la loi et le chercheur interprète du monde, le journaliste est interprète de la société.

La conception de la jurisprudence médiatique implique ainsi une attention à ce que Moirand (2007, p. 91) nomme, dans sa réflexion sur le modèle du Cercle de Bakhtine et les genres de la presse, «les relations interactionnelles entre les discours eux-mêmes, ceux qui s'énoncent et s'échangent et qui en même temps énoncent leurs rapports aux discours autres, discours antérieurs ou discours à venir qu'ils anticipent ou prévoient». Si ce ne sont pas tant les genres de discours qui sont l'objet de notre ouvrage, nous sommes, comme nous l'avons évoqué auparavant, dans une perspective qui s'intéresse à la dimension dialogique du discours, à sa qualité dialogique interne. Autrement dit, nous portons une attention

6. L'affaire González étudiée et présentée dans le chapitre 5 a engendré une bataille juridique qui a impliqué des tribunaux de différents niveaux (tribunaux d'État, tribunaux fédéraux, cours d'appel, Cour suprême). De par la convergence de différents problèmes et le caractère atypique du cas, les décisions rendues sur les droits des protagonistes ont été contradictoires selon l'interprétation de la situation d'Elián González par les juges. Ils se sont par exemple prononcés : pour le droit de garde par la famille de Miami dans le but de respecter la volonté de la mère, de traiter le cas comme un enjeu démocratique ou de permettre l'étude d'une demande d'asile par un mineur ; ou pour le retour de l'enfant avec son père en suivant la logique du lien filial, le respect des besoins de l'enfant, etc.

particulière aux éléments de contextualisation qui, comme le souligne Moirand, participent à la formation d'une « mémoire interdiscursive » (Moirand, 1999, p. 146).

2.3.3. LE STATUT D'ARCHIVES SOCIALES ET RHÉTORIQUES

La formation de la mémoire abordée par Moirand fait écho à notre préoccupation pour l'inscription d'un événement dans l'Histoire, préoccupation que nous avons développée dans la section sur l'événement-déclencheur du chapitre 1. Nous y soulignons notamment le rôle central de la médiatisation pour « faire » un événement et le rôle ainsi joué par la notion de « *newsworthiness* », des critères qui font qu'un événement mérite de donner lieu à une nouvelle. À cet égard, Abraham A. Moles (1972, p. 94) notait que « la Nouvelle est la trace du Remarquable déjà récupéré dans les archives universelles, mais susceptible d'être jugé au bout d'une certaine période probatoire pour s'en aller aux corbeilles à papier de l'Histoire ». Cet enjeu de conservation à plus ou moins long terme de ce qui est jugé remarquable, digne d'intérêt, est précisément ce qui anime notre démarche, dans le sens où nous nous intéressons à ce qui reste d'un événement au fil de sa médiatisation, formant touche par touche sa représentation médiatique.

Nous concevons ainsi les publications médiatiques comme des archives sociales. Nous utilisons l'expression *publication médiatique* pour désigner les publications émanant des journalistes, mais aussi les publications émanant de professionnels de la communication (relationnistes, personnes chargées de communication, attachés de presse ou politiques) ou d'individus ayant accès à la scène médiatique. Moles a notamment employé l'expression *archives sociales* pour désigner « agence photographique, agence de nouvelles, journaux, livres d'histoire », tout ce qui constituait une « chronologie universelle » (Moles, 1972, p. 91). Dans notre perspective, nous concevons les publications médiatiques comme des archives sociales au sens d'espaces rassemblant des traces des éléments sélectionnés à un moment donné d'une société donnée.

Nous concevons également les publications médiatiques comme des archives rhétoriques, c'est-à-dire comme des espaces rassemblant des traces des éléments sélectionnés pour définir des situations. Si l'on met cette définition en perspective avec la notion d'« événement », on peut à nouveau citer Moles (1972, p. 94), pour qui les « événements, par définition imprévisibles et imprévus, sont [...] l'équivalent d'une imagination sociale, la source du renouvellement permanent de la Société ». Ainsi, la publication médiatique permet de conserver des traces de ce qui a animé une société, son imaginaire, ses idéologies, sur les plans rhétorique et argumentatif.

2.4. DES REGARDS SUR DES DISCOURS : DES REPRÉSENTATIONS SOCIALES VERS LES REPRÉSENTATIONS MÉDIATIQUES

Parler de représentation dans le domaine des sciences de l'information et de la communication et, plus largement, dans celui des sciences humaines et sociales implique presque inévitablement de se questionner sur la pertinence de recourir à la théorie des représentations sociales. Comme nous l'avons préalablement indiqué, nous privilégions le concept de « représentation médiatique » dans notre réflexion, car nous ne nous situons pas dans une réflexion sur les processus cognitifs et ne cherchons pas à évaluer le champ sociocognitif. Cependant, afin de cerner le concept de « représentation médiatique », nous nous sommes tout d'abord tournée vers la théorie des représentations sociales. Il nous semble donc utile de situer au moins brièvement les éléments de cette théorie qui nous a influencée, notamment du point de vue des liens avec le discours de presse à travers la sociologie de la communication publique et du point de vue du discours argumentatif.

2.4.1. ÉLÉMENTS DE BASE DE LA THÉORIE DES REPRÉSENTATIONS SOCIALES

Bien que brièvement, nous tenons à distinguer ici les représentations collectives et les représentations sociales, les deux termes étant parfois employés de manière synonyme, alors qu'ils renvoient à des dimensions distinctes d'un débat. Rouquette et Rateau (1998) soulignent bien cette distinction, tout en marquant la place des représentations sociales en sciences de l'information et de la communication. En ce qui concerne les représentations dites collectives, historiquement marquées par les travaux de Durkheim (1996 [1898]), elles sont caractérisées par le statut consensuel qui leur est accordé à un moment donné par un groupe. De leur côté, les représentations sociales ont essentiellement été développées comme notion à part entière par Moscovici (1986, 1989) et se caractérisent plus par le conflit, différenciant les groupes par leurs prises de position. Ces prises de position se différencient par des mises en opposition servant à affirmer une identité propre d'un groupe vis-à-vis d'un autre. D'où, comme le soulignent Rouquette et Rateau (1998), leur manifestation dans le processus de communication.

À l'égard de cette fonction de différenciation, Rouquette et Rateau signalent qu'elle est à ramener à l'une des caractéristiques essentielles des représentations sociales, sur le plan cognitif, appelée « altérité ». L'autre caractéristique essentielle étant l'historicité, à rapprocher du rôle passif/actif des représentations sociales, à la fois déterminées

par l'« époque » et déterminantes de la même « époque », autrement dit lancées dans la dynamique de l'histoire. La notion d'« événement » (que l'on peut parfois nommer aussi « affaire ») correspond à cette dimension. Pour Mannoni (1998) néanmoins, l'objectif dans les recherches sur les représentations sociales est avant tout d'évaluer le champ sociocognitif, c'est-à-dire le passage entre le cognitif et le social, ce qui n'est pas l'objectif de cet ouvrage.

Pour Mannoni (1998, p. 59), « étudier les représentations d'un sujet ou d'un groupe revient à évaluer le champ sociocognitif, assorti des validations culturelles y afférant, dans lequel il inscrira de préférence ses actions et interrelations ». En plus de mettre en évidence l'évaluation à faire du champ sociocognitif, Mannoni souligne la relation fondamentale entre sujet (ou groupe), représentation et référent, une représentation étant toujours « une représentation de quelque chose pour quelqu'un » (Mannoni, 1998, p. 59), rendant possible l'émergence ou l'affirmation d'une réalité pour le sujet ou le groupe de par la valeur attribuée à ladite représentation. C'est la valeur heuristique que signale Abric (1994c, p. 14) puisqu'une représentation est « une organisation signifiante ».

Ainsi, les représentations sociales ont une double charge : une charge descriptive du réel social et une charge interprétative de ce réel en l'expliquant. Mannoni (1998, p. 34) précise que les représentations participent de deux manières à la pensée sociale :

d'une part, elles sont des produits socialement constitués, d'autre part, elles réélaborent en permanence le social qui les constitue. Au bout du compte, elles fournissent une grille de décodage, d'interprétation du monde et une matrice de sens qui jouent comme processus d'arbitrage de la réalité.

En interaction avec la réalité sociale, elles fonctionnent sur un rapport objet/contexte. Dans cette perspective, comme l'indique Mannoni à la suite des travaux d'Abric (1994a), leur apparition se fait « au carrefour des lignes de forces affectives et événementielles de la vie d'un individu ou d'un groupe, à l'interface des éléments émotionnels dont elles tirent leur substance et de l'émergence circonstancielle d'un nouvel objet modérateur de sens [ou de la transformation d'un ancien] » (Mannoni, 1998, p. 92).

Il est également nécessaire de cerner les types de phénomènes que le champ des représentations sociales étudie. L'on peut regrouper les axes de recherche de ce champ d'études au fil d'une chaîne allant du psychique vers le social.

Mannoni fait ainsi remarquer que les représentations sociales se situent :

- a. en aval de certaines représentations, telles les représentations mentales, psychiques ou les fantasmes qui fonctionnent comme des organisateurs de schèmes cognitifs (souligné aussi dans Guimelli, 1994) ;
- b. en amont des clichés, des stéréotypes, des superstitions, mythes, contes, croyances dont les représentations sociales font partie intégrante.

Travaillant sur les représentations sociales données, ou décelables (« retraçables ») dans le discours médiatique, nous rapprochons plutôt notre réflexion de ce deuxième niveau.

2.4.2. LIENS ENTRE LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES ET LE DISCOURS DE PRESSE

Un parallèle peut être établi entre la dynamique à l'œuvre dans la formation des représentations sociales et le processus de construction médiatique de l'information. Ce sur quoi nous souhaitons attirer l'attention ici est la mise en forme de l'information. Comme nous le mentionnions plus haut, la formule est redondante, mais souligne bien le fait que l'information, qui nécessite support et langage (Derville, 1997 ; Koren, 1996), est le résultat d'une « transmutation des événements du monde en nouvelles⁷ » (Golding et Elliott, 1979, p. 6). Cette idée de transmutation, également présente dans les travaux de Hodge (1979), rejoint l'idée de chaîne mentionnée dans la section précédente, autrement dit l'idée d'une inscription dans un processus causal entre amont et aval.

Outre ce parallèle, l'écriture journalistique rejoint le concept d'« ancrage » – défini dans la théorie des représentations sociales sur le plan de l'élaboration des représentations – qui « consiste en l'incorporation de nouveaux éléments de savoir dans un réseau de catégories plus familières » (Doise, 1990, p. 128). De fait, l'écriture journalistique sous-tend des règles directement liées à l'appréhension du monde et à la nature de l'information. Comme présenté dans la section 1.3, « la construction sociale de la réalité : les effets cognitifs des médias », deux concepts sont particulièrement employés dans ces recherches sur la construction sociale de la réalité : le cadrage des nouvelles (*framing*) et l'effet d'amorçage (*priming*).

7. Notre traduction de « *transmuting the events of the world into news* ».

La notion de «représentation sociale» implique deux dimensions majeures: a) la dimension d'orientation d'une forme de savoir individuelle et collective, b) la dimension d'organisation de la définition des identités personnelles et sociales. Ces deux dimensions chapeautent les différents aspects que comportent les représentations sociales, «des aspects cognitifs, psychiques et sociaux en interaction» (Akoun et Ansart, 1999, p. 450).

En sus de ces deux axes de fonctionnement, tel que nous l'avons vu plus haut, deux propriétés fondamentales des représentations sociales peuvent servir d'éléments-repères dans l'analyse du discours argumentatif, l'altérité et l'historicité:

- L'altérité désigne le rôle constitutif dans la représentation d'une position sociale particulière qui implique l'existence d'au moins une position différente (typiquement: des rapports de pouvoir, des relations polémiques, etc.). À tout changement de position correspond un changement de représentation sociale. On voit ici apparaître la notion de «débat» et, implicitement, celle d'«argumentation», comme intimement liées au concept de «représentation».
- L'historicité renvoie au double rôle des représentations sociales qui sont à la fois les produits de l'histoire et participent à celle-ci, ce qui entraîne qu'elles-mêmes ont une histoire entendue dans la durée⁸.

Dans le cas du discours argumentatif dans la presse écrite, cette deuxième caractéristique se retrouve à deux niveaux: l'un marqué par le fait que le discours de presse écrite s'inscrit dans un discours social et culturel préexistant; l'autre par le fait que tout nouveau discours sur un événement se présente dans le discours sur un événement déjà diffusé dans le même journal, dans le discours du journal pris dans son ensemble (ligne éditoriale, considération du lectorat) et au-delà, dans le discours de la presse écrite et ses «règles». Ainsi, le débat sur l'affaire González, présenté comme illustration au chapitre 5 de cet ouvrage, apparaît au sein du débat déjà développé sur l'immigration aux États-Unis (par exemple, le renvoi systématique de personnes immigrantes clandestines haïtiennes dans leur pays d'origine) ou du débat sur la médiatisation des enfants (par exemple, l'affaire

8. Définition des principaux concepts des représentations sociales tirée du cours *Représentations sociales et culturelles*, cours multimédia organisé par le Groupe d'étude sur l'interdisciplinarité et les représentations sociales (GEIRSO), animé par Catherine Garnier et Marguerite Lavallée, partenariat entre l'Université du Québec à Montréal et l'Université Paris 8, hiver 2001-2002.

JonBenét Ramsey, fillette américaine, reine de beauté, assassinée en 1996 à l'âge de 10 ans et dont l'histoire devint le sujet phare des médias américains durant des mois).

Le discours se donne lui-même comme devenir. Les notions d'« organisation active » et d'« historicité créatrice » du discours de presse devraient alors être soulignées. Dans la perspective d'étudier ce discours pour en dégager des représentations médiatiques, nous nous sommes tournée vers l'analyse du discours argumentatif en portant particulièrement attention aux dimensions idéologique et contextuelle.

L'ANALYSE DU DISCOURS
ARGUMENTATIF COMME
MÉTHODE D'APPRÉHENSION
DES REPRÉSENTATIONS
MÉDIATIQUES

Nous envisageons ici la notion de « discours » utilisée par Amossy (2000, p. VII), c'est-à-dire « dans l'acception courante d'utilisation du langage par un sujet parlant, de l'usage de la langue en contexte, par opposition à la "langue" comme système dans le sens saussurien ». Nous avons choisi cette définition car, à notre sens, elle tient bien compte de la dynamique de communication en jeu lorsque l'on veut étudier l'utilisation de représentations.

L'argumentation constitue un terrain privilégié pour l'identification des représentations, les procédés argumentatifs agissant comme autant de moyens discursifs permettant de structurer la réalité en regard de la position stratégique de celui qui les utilise (Amossy, 1992). De fait, toute production discursive, qui implique des représentations, commande, de la part de celui qui construit le discours, des justifications destinées à faire valoir leur cohérence et leur pertinence dans l'ensemble du contexte social où elles apparaissent (Martel, 2000). À travers des exemples de ce type d'analyse, Martel (2000) montre l'intérêt méthodologique d'une telle approche. Son travail tient compte des deux composantes du système argumentatif : les procédés argumentatifs, qui désignent la relation entre les temps d'un ensemble argumentatif et les procédés rhétoriques, qui donnent une coloration spéciale à la relation, la « modalisent » (Martel, 2000, p.157). Aux arguments peuvent s'adjoindre un ou plusieurs procédés rhétoriques. Martel vise à intégrer les différentes combinaisons possibles autour de trois procédés argumentatifs : raisonnement déductif, raisonnement inductif et dissociation (opposition ou divergence entre les temps du mouvement).

Puisque nous observons le processus d'évolution des représentations au sein du discours de presse, notre approche doit tenir compte des pratiques professionnelles journalistiques (nous entendons « pratiques » au sens large de règles et normes professionnelles communément admises). Ces pratiques sont superposées ou plutôt indexées sur un social, que l'on pourrait plus précisément nommer un « discours social », c'est-à-dire une sorte de réservoir qui détermine les sélections possibles dans la construction du discours journalistique (choix de la mise en mots de l'information).

L'emploi de l'expression *discours social* impose des précisions définitionnelles. Le texte d'Amossy de 1992 met bien en valeur les possibilités offertes par la sociocritique et nous a permis d'amorcer cette réflexion. L'approche sociocritique s'interroge notamment sur les médiations entre textes et contextes (historique, institutionnel, économique, social), effectue des analyses des phénomènes d'intertextualité et d'interdiscursivité ou encore des microlectures du discours social

dans le texte. Parmi les possibilités dégagées, Amossy (1992, p. 49) souligne le fait de «reconstituer à partir d'un vaste corpus de textes contemporains le discours social d'une époque». Deux conditions sont nécessaires à la réalisation de ce projet, il faut admettre¹ :

- a. soit que «le discours est tout ce qui se dit et s'écrit dans un état de société» (Angenot, 1989, p. 13);
- b. soit qu'il désigne «les systèmes génériques, les répertoires topiques [...] qui, dans une société donnée, organisent le *dicible*» (Angenot, 1989, p. 13).

Amossy montre bien la complémentarité entre sociocritique et rhétorique. De fait, parler de dicible et d'organisation du dicible, c'est en quelque sorte parler d'interdit de la représentation, de l'idée que l'on se fait du permis et du défendu (comme l'ont montré Sherif, Sherif et Nebergall, 1965, et Jabès, 1984). Cette préoccupation revient à s'interroger sur ce qui est véhiculé et sur ce qui peut l'être mais ne l'est pas forcément².

Nous considérons que le discours social est «tout ce qui se dit et s'écrit dans un état de société» et, par là même, ce qui délimite les frontières du dicible dans cette société (Angenot, 1989, p. 13, cité dans Amossy, 1992, p. 46). C'est dans ce contexte que le développement d'un tel discours nécessite cohérence et pertinence et qu'il appelle des justifications qui se traduisent par la mise en place, par les acteurs de tout débat, de stratégies discursives plus ou moins conscientes.

Afin de montrer comment l'analyse du discours argumentatif dans la presse écrite permet de révéler les représentations des énonciateurs du discours et de l'auditoire, nous proposerons maintenant un bref aperçu des fondements de cette analyse – les modèles qu'elle propose et ce qu'ils s'attachent à découvrir. Nous ne prétendons pas faire une liste exhaustive des possibilités, nous visons plutôt, à la lumière de quelques travaux, à dégager des pistes intéressantes pour une recherche qui s'attacherait à discerner comment les acteurs justifient leurs prises de position et utilisent des référents.

1. Avec Marc Angenot, dont Amossy cite les travaux de 1989.
2. Comme le résume Pinson (2016), «le discours social est donc une grande machine sociale qui produit des imaginaires, des topiques et des "thèmes" qui circulent d'un secteur à l'autre, mais aussi des particularités et des originalités, sources d'un "pas encore dit" qui demeurerait indicible s'il ne pouvait émerger comme formes distinctives au sein de la totalité».

3.1. FONDEMENTS DE L'ANALYSE DU DISCOURS ARGUMENTATIF

Concernant la démarche générale de l'analyse, en accord avec Amossy (2000, p. VII), dont nous nous inspirerons en grande partie ici, nous pensons qu'étudier l'analyse du discours argumentatif, c'est étudier « l'efficacité de la parole dans ses dimensions institutionnelles, sociales et culturelles ». C'est sous ces trois angles que l'on peut trouver comment les acteurs adaptent leur discours à la situation d'énonciation dans laquelle ils se retrouvent et en particulier à l'auditoire auquel ils s'adressent. C'est également sous ces trois angles que l'on peut percevoir la visée persuasive de ce discours et dans quelle mesure il est ou non adapté aux contraintes interactionnelles et aux règles ou conventions sociales.

L'analyse de l'argumentation dans le discours – qu'Amossy nomme aussi « analyse argumentative » – utilise des méthodes d'investigation, des approches du discours qui varient selon les objectifs de recherche et définitions établis. Ces méthodes s'attachent à des éléments particuliers, plus ou moins communs aux différentes recherches mais, dans tous les cas, l'attention se porte sur les rapports entre :

- a. la construction verbale de l'interaction,
- b. le raisonnement logique,
- c. l'esthétique.

C'est la relation entre ces trois éléments clés qui gère l'art de persuader.

Ici une distinction s'installe entre l'analyse de l'argumentation dans la langue pensée par Anscombe et Ducrot (1985), basée sur l'idée de système découlant des travaux de Saussure, et l'analyse de la dimension argumentative inhérente au discours, axée sur l'utilisation du langage par un sujet, plus précisément sur l'utilisation de la langue en contexte. Les objectifs des analyses diffèrent selon les manières d'aborder le discours. Ainsi, l'analyse de l'argumentation dans le discours met l'accent sur la dimension langagière de l'argumentation verbale, alors que divers courants choisissent d'analyser les modes et les normes de raisonnement (« logique informelle » d'inspiration anglo-saxonne, à visée normative [travaux de Toulmin], et « logique naturelle » à visée descriptive de l'école de Neuchâtel [travaux de Grize]).

Si la notion de « contexte » prime, c'est dans la prise en compte de l'aspect rhétorique du discours, c'est-à-dire la façon dont les personnes négocient la distance qui les sépare pour l'accentuer ou la réduire.

La négociation de la distance sociale se fait dans un champ qu'Amossy (2000, p. 3) nomme « le vraisemblable et l'opposable ». Ce champ est en fait l'articulation de la logique prise dans son sens étymologique grec, le *logos* en tant qu'à la fois parole et raison. Amossy en souligne d'ailleurs la parenté avec la conception de la rhétorique d'Aristote.

Dans la conception aristotélicienne, on retrouve notamment le lieu commun (*topos*) comme point de départ de l'argumentation³. La force de la parole y est considérée comme moteur de l'action sociale, s'appuyant sur la figure du locuteur en première instance ainsi que sur la (une) liaison entre raison et passion. Cette conception classique de la rhétorique, souvent négligée au profit d'une définition la réduisant à un art du bien dire, a été réutilisée comme pierre angulaire dans les travaux de Chaïm Perelman (1970, 1977), regroupés sous le thème de « la nouvelle rhétorique ».

Perelman considère l'argumentation dans son sens originel plus riche, c'est-à-dire comme un raisonnement comportant des opérations cognitives et une organisation finalisée, effectuée en langue naturelle dans des contextes sociaux. Pour lui, l'argumentation comporte sa logique propre, dont l'analyse argumentative veut décrire le fonctionnement.

En plus d'étudier le raisonnement logique qui dessine un mouvement argumentatif, la nouvelle rhétorique de Perelman conçoit l'argumentation au sein des relations interpersonnelles. L'accent est mis sur l'interrelation du locuteur et de l'allocutaire. On voit ici que l'analyse s'intéresse à l'échange social, autrement dit à « l'influence réciproque que les acteurs exercent dans la dynamique du discours à visée persuasive » (Amossy, 2000, p. 8). Cette démarche rejoint la théorie des représentations sociales et identitaires en ce qu'elle soulève un questionnement sur l'orientation et l'organisation des définitions de la réalité des acteurs présentes dans le discours, et ce, dans le cadre d'un jeu d'interactions. Nous employons le terme d'« interaction » dans la mesure où, comme nous le précisons précédemment, le discours est considéré ici comme moteur de l'action sociale.

Une troisième approche peut aussi s'avérer utile pour notre préoccupation : il s'agit de la sociocritique, à laquelle des auteurs/chercheurs tels qu'Amossy, Dubois, Robin ou Rosen, entre autres, collaborent (voir notamment Amossy, 1992, p. 29 à 50). Comme nous l'avons mentionné plus haut, cette approche s'interroge notamment

3. Cette notion est constitutive des représentations sociales, comme le montre le concept de « *thémata* » présenté plus loin.

sur les médiations entre textes et contextes (historique, institutionnel, économique, social), effectue des analyses des phénomènes d'intertextualité et d'interdiscursivité ou encore des microlectures du discours social dans le texte. Développée par Duchet (1979), elle s'attache au départ à deux analyses distinctes : une analyse de l'argumentation et un examen de la production du sens (attention portée à l'élaboration formelle). Cependant, les analyses, loin de s'opposer, peuvent être menées de front. L'apport du premier type d'analyse (sur l'argumentation), visant le fonctionnement de la logique stratégique mise en œuvre, inclut la considération du rapport à autrui, alors que l'analyse de la production du sens met l'accent sur le « réservoir » sous-jacent d'idées où l'auteur du discours puise, consciemment ou non, les éléments fondateurs de l'idéologie qu'il transmet, ou croit transmettre. Autrement dit, il s'intéresse à l'implicite et au non-dit.

Résumons. Parmi les fondements mis en avant, nous pouvons dégager plusieurs pistes de lecture et d'analyse de l'argumentation. En portant attention aux dimensions institutionnelles, sociales et culturelles de la parole pour en découvrir l'efficacité selon ces trois dimensions, on peut en cerner la visée persuasive et l'adaptation à la négociation de la distance sociale. La nouvelle rhétorique⁴, par sa nature, met en exergue les modalités de gestion argumentative ainsi que le sens commun – ou lieux communs – pris comme base argumentative. Et finalement, comme nous l'avons vu avec la sociocritique, l'implicite et le non-dit constituent également des éléments révélateurs.

Rappelons enfin que, dans une analyse du discours de la presse écrite, il faut tenir compte du phénomène de conformisme narratif, qui veut que les lieux de reconnaissance dans le discours soient plus nombreux que les lieux d'indétermination (attention au lectorat et à ce qui est censé faire partie de sa grille de compréhension). Comme nous l'avons souligné plus haut, la remarque sur ces lieux d'indétermination est développée par Lits (1996, p. 74) à la suite de la réflexion de Suhamy (1981) sur la métaphore journalistique, le plus souvent d'usage ou qui le devient, à la différence de la métaphore poétique, le plus souvent d'invention (quand elle est d'usage, elle devient cliché). Ce qui fait dire à Suhamy que, dans ce cas, l'écriture de presse se caractérise par « effort de choix, mais non d'invention » (Suhamy, 1981, p. 44).

Il faut également tenir compte en particulier de trois formes du discours médiatique dont chacune renvoie à un niveau de représentation – l'ensemble de ces niveaux étant en interaction : la position

4. Définie précédemment dans cette section.

éditoriale, le discours rapporté et le témoignage. Souchard (1989) utilise cette distinction pour délimiter les rapports d'énonciation dans le discours de presse, c'est-à-dire le discours qui révèle la manière dont celui qui parle se représente une situation. Ces spécificités (conformisme narratif, formes de discours) soulignent justement la richesse d'une analyse du discours argumentatif dans la presse écrite, révélant les prises de position de différents acteurs, leurs adaptations et anticipations, bref les représentations utilisées aussi bien du côté des sources et auteurs, que du côté du lectorat et de la réception.

3.1.1. SITUATION DE COMMUNICATION ET ARGUMENTATION

L'intérêt pour les adaptations et les anticipations auxquelles font appel les acteurs lors de leurs prises de position publiques implique de s'intéresser au contexte extraverbal des énoncés, à la situation à laquelle ils renvoient. Pour Voloshinov (1926),

[le] *contexte extra-verbal* de l'énoncé se décompose en trois aspects : 1) l'horizon spatial commun aux locuteurs [...] 2) la *connaissance et la compréhension de la situation*, également commune aux deux locuteurs et, enfin, 3) l'*évaluation – commune* là encore – qu'ils font de cette situation [...] la situation extra-verbale n'est en aucune façon la cause extérieure de l'énoncé, elle n'agit pas sur lui de l'extérieur comme une force mécanique. Non, la situation s'intègre à l'énoncé comme un élément indispensable à sa constitution sémantique (traduit dans Todorov, 1981, p. 190-191, cité dans Moirand, 2007, p. 93).

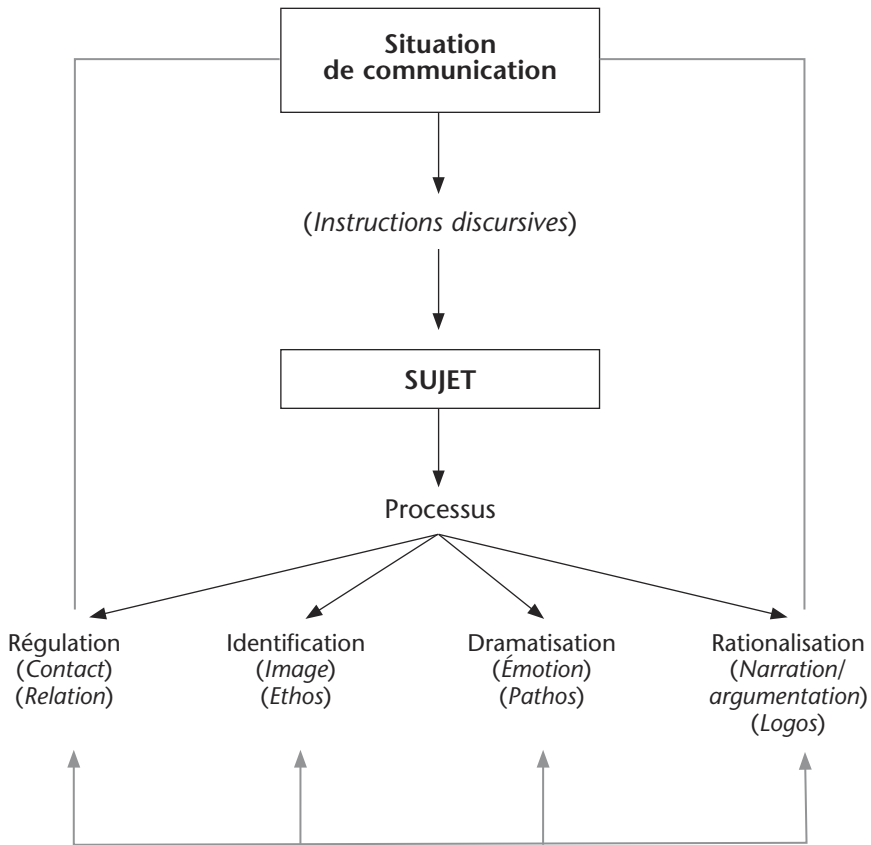
Cette prise en compte nécessaire de la situation renvoie aussi à la conception de l'interaction qui a donné lieu aux énoncés et que Bakhtine et Voloshinov nomment « événement social » (Bakhtine et Todorov, 1930, traduit dans Todorov, 1981, p. 288, cité dans Moirand, 2007, p. 94). Ainsi, pour les auteurs,

il serait vain de chercher à résoudre le problème de la structure des énoncés dont est faite la communication, sans tenir compte des conditions sociales réelles – c'est-à-dire de la situation – qui suscite de tels énoncés [...] : *l'essence véritable du langage, c'est l'événement social qui consiste en une interaction verbale, et se trouve concrétisé en un ou plusieurs énoncés* (Todorov, 1981, p. 288-289, cité dans Moirand, 2007, p. 94).

L'importance de la situation de communication est illustrée par la figure 3.1 réalisée par Charaudeau (2008).

FIGURE 3.1

Schéma de la situation de communication et de ses processus



Source : Charaudeau, 2008.

Ce schéma met l'accent sur le rôle primordial que joue la situation dans la manière dont l'on va interagir avec autrui. Comme le souligne Charaudeau, la situation de communication commande («conditionne») le discours, la production et l'interprétation du sens donné dans cette situation. Ce conditionnement se manifeste et se traduit dans le processus de prise de contact avec autrui (*contact*), le processus de construction de l'image de soi (*ethos*), le processus mis en place pour susciter l'adhésion d'autrui (*pathos*) et le processus d'organisation des idées visant à influencer autrui (*logos*).

3.1.2. RHÉTORIQUE, ARGUMENTATION ET INFLUENCE

Au-delà de l'interaction soulignée par Bakhtine et Voloshinov, négocier, c'est tenter d'exercer un pouvoir, une influence. Cette problématique de l'influence intéresse particulièrement Charaudeau. Pour lui (2008, p. 3-4),

la raison argumentative dépend des considérations suivantes :

- tout acte de langage se produit dans une situation de communication qui donne des instructions de production et d'interprétation du sens aux partenaires de l'échange ; le sens résulte d'une coconstruction et donc l'acte argumentatif, qui s'y trouve, tire sa validité (et non point sa valeur) des instructions de cette situation ;
- le processus de rationalisation argumentative obéit à certaines conditions de mise en scène discursive, faisant que la pertinence de l'argumentation ne peut être jugée que rapportée aux conditions de cette mise en scène ;
- le processus argumentatif tire sa force d'influence d'un certain type d'argument, à l'intérieur d'une certaine situation, et selon la fonction que remplit l'argument considéré au regard de la mise en scène discursive.

Charaudeau insiste également sur le mouvement de problématisation qui se déroule dans l'argumentation. Il définit l'acte de problématiser comme étant le fait

[d']imposer un domaine thématique (propos) et un cadre de questionnement (proposition) qui consiste en une mise en question d'assertions à propos de laquelle le sujet destinataire est amené à s'interroger sur « qu'est-ce qui permet de faire cette assertion ? », ou « qu'est-ce qui permet d'apporter cette cause ? », ou encore « qu'est-ce qui permet de proposer cette conséquence ? ». C'est là ce qu'on appelle une « condition de disputabilité » (Charaudeau, 2008, p. 7).

L'auteur fait remarquer qu'il rejoint la conception de Plantin (1990) « pour qui la mise en question est une condition nécessaire au développement d'une argumentation », mais Charaudeau précise que « cette "condition de disputabilité" est plus large chez [lui] puisqu'elle n'implique pas que des énoncés contradictoires : une mise en question surgit dès qu'un autre énoncé – quel qu'il soit – est possible » (Charaudeau, 2008, p. 15). C'est également dans cette optique que nous situons notre propos.

À propos de l'argumentation dans le discours d'information médiatique, Emediato (2011) (avec Amossy, 2010 [2000]),

pose que l'enjeu de l'argumentation n'est pas à chercher uniquement dans la visée argumentative explicite qui caractérise certaines situations de discours, mais dans une dimension

comportant des stratégies, pas toujours conscientes ou manipulatoires, par lesquelles un sujet veut proposer ses points de vue à un destinataire (Emediato, 2011, p. 6).

S'intéresser à ces stratégies utilisées pour proposer des points de vue s'apparente, dans notre perspective, à s'intéresser à des constructions idéologiques.

3.2. DIMENSION IDÉOLOGIQUE

Nous abordons ici l'idéologie à partir du croisement de définitions émanant de deux champs disciplinaires, la sociologie et la psychologie sociale, à travers les travaux de Fernand Dumont pour la première et de Michel-Louis Rouquette pour la deuxième :

- En sociologie, Dumont caractérise l'idéologie comme la définition d'une situation en vue d'une action (Dumont, 1963). Elle est conçue dans une perspective politique fonctionnelle (en aval des représentations, si l'on reprend la chaîne allant du psychique au social, présentée dans la section sur les principes de base des représentations sociales).
- En psychologie sociale, l'idéologie est conçue comme un système de pensée générateur des représentations sociales (en amont des représentations), qui en sont l'expression sur des objets particuliers (Rouquette et Rateau, 1998). L'idéologie est ici conçue de manière structurelle.

La notion de « *thêmata* », proposée à l'origine par Holton (1982), peut constituer une piste à privilégier pour remonter à l'idéologie par la voie de la théorie des représentations sociales. La notion de « *thêmata* » peut être définie comme un ensemble de conceptions premières, d'idées-forces, d'« archétypes », profondément enracinés dans la mémoire collective d'un groupe. Ainsi, les *thêmata* s'expriment dans des notions communes fortement ancrées et partagées à l'intérieur d'une culture donnée. Selon Moscovici et Vignaux (1994), ce sont les *thêmata* qui suscitent l'émergence et la production du discours social qui va ainsi faire sens dans une culture donnée, et c'est autour de ces idées-forces que vont se constituer les représentations sociales (ou, plus probablement, des « familles » de représentations sociales). De ce fait, les *thêmata* peuvent être considérés comme le fondement même de la socialité des représentations. Les *thêmata*, ayant statut d'images génériques, sont aussi à l'origine des connaissances admises par le sujet social et il doit donc composer avec eux. Ils vont générer des régimes discursifs, c'est-à-dire des discours de prescriptions, de description ou de fiction,

et des positionnements cognitifs et culturels. Autrement dit, ils vont organiser des classes d'argumentation. Par conséquent, ils jouent un rôle important dans ce que l'on appelle la « logique naturelle » (ensemble des travaux de Grize), proche de la logique informelle développée par Toulmin que nous présenterons plus avant.

Par l'argumentation il est donc possible d'accéder à l'idéologie puisque de l'idéologie découlent et se déploient un raisonnement, une logique et finalement des arguments – soit des ensembles de justifications en contexte.

Les *thêmata* sont constitués sur le mode de l'opposition. Ils rendent compte des facettes de la réalité (pile et face) sur le principe d'existence et de non-existence. Pour qu'une réalité existe, son contraire existe aussi. Ainsi, être malade implique de pouvoir être guéri et en bonne santé; inversement, être en bonne santé implique de pouvoir tomber malade: ils rejoignent en fait la notion de « *topoi* » ou lieux communs (Marková, 2000). Comme exemples de *thêmata*, l'on peut donner les dyades ou triades suivantes: liberté contre oppression; consensus contre opposition/conflit; ou libéral/progressiste contre conservateur.

Mais peut-on saisir des éléments du réel par des oppositions aussi tranchées? Pour rendre compte de la réalité et de ses nuances, il faut pouvoir utiliser les *thêmata* sur une ligne ou une courbe. C'est ici que l'on peut faire appel au concept de « principe organisateur ». Développée par Doise (1990) de l'école de Genève, l'application d'un tel principe revient à étudier une représentation sociale selon des dimensions que l'on tire des prises de position qui peuvent être polarisées (exemple: vivre dans une démocratie contre vivre dans une dictature). Les principes organisateurs sont adaptés à l'étude des situations de conflit, des controverses. L'idée de principe organisateur s'attache au fait que, pour satisfaire aux conditions de cohérence argumentative, le discours doit présenter les choses selon un ordre auquel il ne peut déroger.

Dans une perspective d'analyse du discours, on retrouve ce travail sur l'organisation des idéologies dans des recherches comme celles menées par Ruth Amossy. Ainsi, dans son étude du discours de la nouvelle droite sur le déracinement culturel (1992), l'auteure part d'un vaste corpus visant à déterminer les fondements idéologiques du discours et le discours sous-jacent en tentant de différencier les éléments organisateurs du discours de ceux plus accessoires. Nous rappelons que nous ne nous situons pas dans un objectif d'évaluation du cognitif qui s'inscrirait directement dans une démarche de psychologie sociale et dans la théorie des représentations sociales. En observant comment

est construite l'argumentation – ce qui est revendiqué, en vertu de quoi, dans quel contexte de justification –, nous désirons plutôt remonter à un « style de pensée » choisi par le journaliste – à partir à la fois de ce qu'il rapporte comme discours d'un acteur, du discours de la société qui le traverse, et ici de sa perception des attentes du lectorat, et de son propre discours. Nous nous intéressons donc à la grille de lecture sociale propre au journaliste, qui transparaît dans ses productions publiées, étant donné qu'il écrit POUR un ou POUR des publics – pour résumer une position dans le débat, en donner une synthèse⁵.

L'intérêt de s'interroger sur l'organisation des idéologies est de voir comment est caractérisé chaque pôle d'opposition (par exemple, liberté contre oppression) : à quoi fait-on correspondre l'un et l'autre (et souvent l'un par défaut) ? C'est-à-dire, dans notre analyse de l'argumentation autour des représentations médiatiques, par quoi justifie-t-on cette opposition ou position ? À quelle utilisation ou organisation du réel donne-t-elle lieu ?

En faisant émerger les thèmes et les argumentaires des textes du corpus étudié, nous pouvons remonter aux affrontements idéologiques à l'œuvre dans le débat présenté.

3.3. L'ARGUMENTATION EN CONTEXTE

Notre étude de la représentation médiatique du point de vue de l'argumentation implique donc la prise en compte des éléments utilisés pour définir une situation, un événement à un moment donné dans une société donnée. Ces traces d'argumentation qui ont été archivées à travers les publications médiatiques permettent d'observer la contextualisation qui a eu lieu des événements. Pour analyser l'argumentation, nous nous appuyons alors sur le modèle établi par Stephen Toulmin en 1958, celui de l'argumentation en contexte. Plus particulièrement, nous nous sommes inspirée de la réutilisation de ce modèle par Liakopoulos en 2000. À travers la présentation de ces deux influences, nous tenons à montrer leur lien avec notre préoccupation pour la jurisprudence médiatique présentée précédemment.

5. Cette synthèse d'idées, par opposition à la synthèse de faits réalisée pour un texte de nouvelles, est la base de l'éditorial et de la chronique, sur lesquels nous nous sommes d'abord concentrée pour analyser la fabrication du sens par les médias.

3.3.1. L'ARGUMENT SELON TOULMIN: UNE JUSTIFICATION EN CONTEXTE

Notre intérêt pour la jurisprudence médiatique impliquait le recours à une étude du discours argumentatif au découpage développé comme c'est le cas chez Toulmin, et ce, afin d'accéder au « système de jurisprudence ».

Chez Toulmin, un argument se manifeste par une proposition. Pour être sélectionnée en tant qu'argument, une proposition doit être justifiée. À la différence de certaines analyses (par exemple, Gauthier, 2005), notre approche n'utilise pas le concept d'« opinion » en l'opposant au concept d'« argument ». Nous nous intéressons à la jurisprudence, à la construction argumentative, et ce, dans des textes dits d'opinion, qu'en fait nous pouvons qualifier aussi de normatifs – par opposition aux textes de presse factuels comme les comptes rendus ou les brèves. Les textes d'opinion visent la mise en lumière d'une problématisation personnelle d'un événement. Ils cherchent directement à donner un point de vue personnel et à alimenter le débat. En cela, ils suivent ou développent l'actualité.

Si cet élément nous amène à discuter une différence de définition de l'opinion et de l'argument entre la présente recherche et d'autres travaux sur l'argumentation comme ceux de Gauthier (2005), ce n'est pas dans le but d'affirmer que ceux-ci ont tort, mais plutôt dans le but d'éclairer la manière dont nous entendons l'argument dans cet ouvrage. Car finalement, ce qui nous intéresse, c'est la construction de l'opinion entendue comme expression d'un point de vue – l'opinion présente dans le texte médiatique étant entendue comme juge et partie de l'opinion publique.

3.3.2. ANALYSE DE L'ARGUMENT: VERS LA JURISPRUDENCE

En lien direct avec la méthode compréhensive décrite plus haut, Toulmin mène une analyse de l'argumentation essentiellement qualitative qu'il inscrit dans une réflexion sur la jurisprudence. Dès les premières pages de son ouvrage *The Uses of Argument* (1964 [1958]), il souligne en effet le lien étroit entre la science de la logique ou l'étude des arguments et la science du droit.

L'argument y est représenté et étudié à partir d'un modèle composé de six éléments: une triade d'éléments primaires, une triade d'éléments secondaires.

Triade d'éléments primaires

Cette triade comporte les éléments suivants : données, proposition (ou conclusion), garantie.

- Les données sont les faits cités comme contexte déclencheur du débat
- La proposition est la position de l'énonciateur. Elle correspond à la conclusion logique qui suivrait un « DONC »
- La garantie est l'ensemble des éléments appuyant la proposition. Elle correspond à ce qui suivrait un « PUISQUE »

Triade d'éléments secondaires

Cette triade comporte les éléments suivants : caution, réfutation, qualifiant.

- La caution est l'ensemble des éléments appuyant les garanties. Elle correspond à ce qui suivrait un « PARCE QUE ».
- La réfutation est l'ensemble des contrepoints à la proposition. Elle correspond à ce qui suivrait un « ALORS QUE » ou un « MÊME S'IL EST VRAI QUE ».
- Le qualifiant est la modalisation de la certitude de la proposition. Il correspond à ce qui suivrait un « PEUT-ÊTRE ».

3.3.3. LES RÉFUTATIONS

À première vue, les réfutations semblent pouvoir être classées sous une même catégorie « même s'il est vrai que/alors que ». Si les deux formulations rendent compte d'une opposition, une distinction de sens s'impose cependant : la formulation « même s'il est vrai que » marque une concession, là où la formulation « alors que » marque une objection invalidant l'affirmation en lien. Nous avons affaire à deux formes d'opposition⁶.

6. Nous avons inclus la distinction entre ces deux formes dans les résultats d'analyses de notre recherche doctorale au fur et à mesure, c'est-à-dire en comparant constamment les réfutations que nous trouvions avec les deux sous-catégories « concession » et « objection » pour vérifier que leur sens était constant et qu'elles permettaient à elles deux de classer toutes les réfutations contenues dans les textes. Remarquons que « alors que » peut être utilisé au sens d'un contraste temporel et non d'une objection dans certains textes.

Par exemple, dans un éditorial du *Washington Post*, daté du 23 avril 2000: «*Ms. Reno was lately accused of indecisiveness for her evident hesitancy to use the force in a case involving a child. But she was the one who had the responsibility from which the politicians mainly fled, and she deserves to be judged by the outcome, which was benign*» (DeYoung, 2000).

La deuxième phrase du passage est une défense compréhensive et explicative de l'attitude de Janet Reno. Deux possibilités s'offrent à la catégorisation :

- Soit la première partie affirmative du passage est posée comme un fait (Janet Reno est accusée de) et la deuxième phrase est l'objection à ce fait: « alors que » Reno avait ses raisons d'agir ainsi.
- Soit la partie suivant le « mais » (*but*) est considérée comme la proposition et c'est alors la partie précédente qui en devient la concession (même s'il est vrai que « *evident hesitancy* »).

Ici, par rapport au modèle proposé par Toulmin, le choix se fait en fonction de ce que peut nier la réfutation: seulement une proposition, une garantie, une caution ou une autre réfutation, ou bien une donnée. Dans la mesure où la réfutation exprime le point de vue du journal, elle correspond à une proposition ou en exprime une. Elle est ici à la fois proposition elle-même et opposition à une autre proposition.

Pour analyser les textes, nous utilisons la typologie finale suivante:

- D: données
- P: proposition (« donc »)
- G: garantie (« puisque »)
- CA: caution (« parce que »)
- CO: concession (« même s'il est vrai que »)
- O: objection (« alors que »)

La forme « objection » des réfutations permet d'observer le jugement moral du journal. De plus, le terme *objection* rend compte de l'appel à la jurisprudence qui est lancé: il faut ou il ne faut pas que l'affaire rappelle ceci ou cela. Les objections composent un guide de conduite. Elles forment un réseau de sens dans lequel les négations induisent des réponses, amenant l'écriture argumentative à se préciser, à la manière de la maïeutique qui, par des techniques de questionnement, vise à faire émerger, à mettre au jour chez un sujet des connaissances qu'il n'a pas conscience de posséder.

3.3.4. LES GARANTIES ET LES CAUTIONS

Comme précisé en début de section, la garantie (G, catégorie correspondant à l'expression *puisque*) se distingue de la caution (CA, catégorie correspondant à l'expression *parce que*). D'après les analyses que nous avons menées,

- a. la garantie correspond à une preuve apportée à la proposition, à son illustration;
- b. la caution correspond à une explication de la garantie.

Par exemple, dans ce passage de cet éditorial du *Washington Post* paru le 29 juin 2000: «*But the case transfixed millions of Americans because it posed a stark conflict between two cherished values that, for the citizens of the world's freest and most prosperous country, are not normally in tension: freedom and family*» (*The Washington Post*, 2000).

L'analyse donne:

- D: les États-Unis sont le pays le plus riche et le plus puissant du monde;
- P: le cas a subjugué les Américains;
- G: il a suscité un conflit de valeurs inhabituel entre liberté et famille;
- CA: la liberté et la famille sont deux valeurs fondamentalement compatibles pour la société libre et prospère états-unienne.

Ainsi, en utilisant les réfutations, les garanties et les cautions pour l'analyse des arguments, le modèle de Toulmin propose de prêter attention à la logique au-delà des formes qui la caractérisent habituellement: Toulmin s'intéresse à la logique informelle. Son modèle a notamment été utilisé pour une analyse de la presse par Liakopoulos en 2000. C'est sur cette utilisation que nous nous appuyons dans certains cas également.

3.3.5. UTILISATION DU MODÈLE DE TOULMIN PAR LIAKOPOULOS: RÉSUMÉS PROPOSITIONNELS

Liakopoulos (2000) a utilisé le modèle de Toulmin afin de dégager les prises de position en confrontation dans le débat sur les organismes génétiquement modifiés (OGM) dans la presse européenne, plus précisément britannique, en fonction des différents groupes d'intérêt qui participaient à la controverse publique sur la question.

Son analyse est directement inspirée des travaux de Toulmin. Elle y ajoute les éléments suivants:

- La réalisation de résumés de chaque texte analysé avec pour seule trame les arguments du texte. Ce résumé doit être rédigé avec le moins de citation directe du texte possible afin de ramasser l'argumentation de chaque texte. C'est à partir de ces résumés que le chercheur dissèque chaque argument.
- La réalisation de tableaux de synthèse répartissant l'organisation des arguments en fonction des différents groupes identifiés comme émetteurs des discours.

Comme nous l'annoncions plus haut, nos intérêts de recherche nécessitaient certains éléments de Toulmin (données, propositions, garanties, cautions, réfutations) plus que d'autres (qualifiants). Du travail de Liakopoulos nous avons retenu l'outil du résumé pour cheviller l'analyse selon Toulmin à notre matériel d'étude. Nous avons réalisé un résumé argumentatif pour chaque texte analysé. Dans chaque résumé, nous avons essayé d'utiliser le moins possible d'expressions extraites des textes afin d'arriver à une reformulation utilisant à la fois les éléments tirés du modèle de Toulmin et l'objectif de ramasser l'argumentation de Liakopoulos.

L'analyse du discours argumentatif que nous présentons plus loin a été effectuée selon une adaptation de l'analyse de l'argumentation en contexte telle que conçue par Stephen Toulmin (Broustau, 2007 ; Liakopoulos, 2000). Dans cette approche, l'argumentation est définie comme un ensemble d'éléments organisés autour d'une proposition, c'est-à-dire une affirmation, une position, un jugement, qui constitue une conclusion logique. La logique dont il est question ici n'est pas de l'ordre de la logique formelle (syllogisme ou autre), mais correspond plutôt à la logique particulière de l'argument, autrement dit, à sa contextualisation. Ainsi, la perspective de Toulmin est celle d'une jurisprudence spécifique de l'argumentation.

L'observation de la construction des arguments s'appuie sur le repérage prioritaire de propositions, c'est-à-dire d'affirmations, de prises de position ou de jugements (dans la logique suivant un « donc » explicite ou implicite), puis sur le repérage des éléments servant à appuyer ces propositions.

Inspirés des définitions de Toulmin, les éléments d'appui des propositions se caractérisent ainsi :

- Données (D) : ensemble de faits ou de preuves à la disposition de l'auteur de l'argumentation. Les données font référence à des événements passés ou actuels, mais toujours en regard de l'information liée à la principale proposition de l'argument.

- Garantie (G) (« puisque », justification) : prémisses constituées de raisons, garanties ou règles, utilisées pour affirmer que les faits, les données sont légitimement utilisés pour soutenir l'affirmation logique. Étape logique qui mène à la conclusion (la proposition) selon la règle de la logique particulière de l'argument.
- Caution (CA) (« parce que », appui de la garantie) : prémisses utilisées pour soutenir la garantie dans l'argument. Source qui garantit la validité et la vérité de la raison ou de la loi à laquelle fait référence la garantie. Parfois cachée sous forme d'un présupposé, d'une allusion.
- Réfutation : négation de la garantie ou de la caution ou parfois rappel d'une dimension dans les enjeux débattus. Elle émane d'une prémisses, constitue une sorte d'exception à la règle ou souligne des conditions allant contre la légitimité de la position, de l'argument. Deux sous-types de réfutation peuvent être distingués : la concession (CO) (« bien que », « même s'il est vrai que ») et l'opposition (O) (« alors que »).

Le modèle de l'argumentation proposé par Toulmin nous a amené à travailler dans la perspective d'une analyse de discours. Nous avons également adapté les étapes méthodologiques à nos besoins de recherche, comme nous allons le voir dans le chapitre qui suit.

4

PROCÉDURE D'ANALYSE
DE LA TRAJECTOIRE
ARGUMENTATIVE

Ce chapitre porte sur l'analyse de l'agencement des arguments dans chaque texte sélectionné dans le cadre de la rédaction de cet ouvrage. Il s'agit de l'analyse des arguments d'un point de vue synchronique, autrement dit, les arguments sont étudiés pour eux-mêmes. L'analyse suit la chronologie de parution des textes. Chaque texte est analysé à l'aide de fiches analytiques, selon le modèle de Liakopoulos. Les analyses sont effectuées journal par journal et par genre – éditoriaux, chroniques, «pré-papiers», par exemple. Les fiches servent de notes pour dégager des liens argumentatifs et amorcer le début d'un classement qui se bâtit au fil des analyses.

4.1. VERS LA LOGIQUE INFORMELLE : ANALYSES DE DISCOURS ET ANALYSES DE CONTENU

En tant qu'analyses de texte, les analyses de discours et les analyses de contenu ont en commun un même matériel de travail : le langage. Avant d'aborder cet aspect et d'essayer de chercher où se situe la frontière entre les deux malgré ce point commun, nous voudrions éclaircir l'emploi du pluriel concernant les deux types d'analyse.

Contrairement à nombre d'ouvrages sur le sujet, il n'est pas question ici d'«analyse de discours» ni d'«analyse de contenu», mais d'«analyses de discours» et d'«analyses de contenu». D'un point de vue général, ce pluriel peut être expliqué par le fait qu'il n'existe pas de réalité scientifique, mais bien des réalités scientifiques, chaque recherche entreprise suggérant des adaptations de méthode à l'objet étudié et à son contexte. Plus précisément, au sujet de l'analyse de contenu, Bardin (1989, p. 32) parle d'une «méthode très empirique, dépendante du type de "parole" à laquelle on s'attaque et du type d'interprétation que l'on vise. Il n'y a pas de prêt-à-porter en analyse de contenu, simplement quelques patrons de base, parfois difficilement transposables». Elle juge préférable de parler d'analyses de contenu au pluriel. Même remarque du côté de l'analyse de discours qui couvre à la fois un «noyau» se focalisant sur l'étude de la langue et une périphérie qui étudie le langage en tant que sens «pour des sujets inscrits dans des stratégies d'interlocution, des positions sociales ou historiques» (Maingueneau, 1991, p. 16)¹.

Afin de dégager les options épistémologiques sur lesquelles reposent les analyses de discours et les analyses de contenu, nous essaierons de définir l'objet que chacune d'elles étudie, à travers les efforts

1. Précisions également soulignées dans Ghiglione, Matalon et Bacri (1985).

de clarification épistémologique réalisés de part et d'autre. Plus justement, nous nous intéresserons à la problématique à laquelle chacune d'elles répond et à la place accordée au texte/document analysé dans cette problématique (comment le texte est considéré). En troisième point, nous proposerons une synthèse mettant en évidence les différences qui nous semblent les plus marquantes entre les deux voies d'analyses.

4.1.1. LES ANALYSES DE DISCOURS

Comme le soulignent Ghiglione, Matalon et Bacri (1985, p. 10), la problématique des analyses de discours s'inscrit dans une recherche

des conditions de possibilité de la stabilité du langage: quelles sont les contraintes qui autorisent la description des régularités de la langue? Comment expliciter, s'il y a lieu, les contraintes propres au discours? Comment prolonger la linguistique de façon à l'appliquer au-delà des limites de la phrase, tout en conservant des garanties de scientificité?

D'emblée, la démarche se place à un niveau de réflexion théorique sur le langage, qui correspond à la recherche d'une « métalangue », c'est-à-dire à la recherche d'un « système formalisé assurant la description, mais aussi la construction, de "types" discursifs » (Ghiglione, Matalon et Bacri, 1985, p. 6)².

Prise telle quelle, cette définition pourrait être assimilée aux travaux de la linguistique formelle qui se focalise sur les phénomènes de stabilité. Or, les analyses de discours portent plutôt leur attention sur les « turbulences », les variations présentes dans les textes. Elles le font essentiellement en choisissant de traiter la proposition ou l'énoncé comme unité d'analyse – par opposition à la phrase, souvent prise comme unité privilégiée dans les analyses relevant de la grammaire de discours en linguistique formelle³. L'étude des propositions amène, par exemple, la mise en évidence des schèmes de pensée sous-tendus dans certains enchaînements, chaînes de dépendance ou de hiérarchie; celle des énoncés situe le questionnement sur le texte dans un rapport énoncé/énonciateur/situation d'énonciation.

-
2. Ghiglione et Blanchet (1991) soulignent également ces caractéristiques de la démarche.
 3. Cette distinction remonte à la méthode mise au point par le linguiste américain Z. Harris (1952), qui cherchait à utiliser le distributionnalisme pour des unités transphrastiques (discourse analysis).

Mais, l'analyse du discours a évolué vers la prise en compte de la dimension interactionnelle du discours. Cela est particulièrement vrai pour les travaux américains qui s'intéressent à l'interlocution et à la description des usages de l'objet conversation, faisant appel à des ethnologues, des sociologues et des psychosociologues.

Ainsi, Maingueneau (1996, p. 11) souligne la spécificité des analyses de discours en la délimitant comme une analyse qui

au lieu de procéder à une analyse linguistique du texte en lui-même ou à une analyse sociologique ou psychologique de son « contexte », vise à articuler son énonciation sur un certain lieu social. Elle a ainsi affaire aux genres de discours à l'œuvre dans les secteurs de l'espace social (un café, une école, une boutique...), ou dans les champs discursifs (politique, scientifique...).

Sa définition, tout en élargissant le cadre d'analyse, a le mérite de faire clairement du discours le rapport final auquel le texte devra être soumis. L'objectif ultime de ce genre d'analyse est un projet sur le discours.

Développée à la fin des années 1960, en particulier avec les travaux de Pêcheux (1969)⁴ et « l'école française d'analyse du discours », l'analyse de discours a souvent été ramenée à un effort pour combler les lacunes de l'analyse de contenu utilisée aux États-Unis (Maingueneau, 1991). Elle constitue l'aboutissement d'un contexte intellectuel désireux de démasquer l'idéologie, essentiellement inspiré par le courant structuraliste et la pensée d'Althusser. Althusser cherchait à définir une science de l'idéologie dont l'analyse du discours aurait été une des bases théoriques. En ce sens, elle « devait étudier la "déformation imaginaire" que subissent les "rapports réels" des individus à leur position dans la formation sociale quand ils se muent en représentations idéologiques » (Althusser, 1976, p. 104, cité dans Maingueneau, 1991, p. 11). Elle présupposait que cette déformation « obéit à certains processus constants dont il est possible de mettre en évidence le fonctionnement » (Maingueneau, 1991, p. 11). Notre objet n'est pas de rendre compte de l'historique détaillé des analyses de discours, mais nous nommerons deux autres influences pour compléter cet arrière-plan théorique : la psychanalyse de Lacan et la conception du discours de Foucault (1969). La première est venue appuyer le questionnement sur l'idéologie en fournissant ses connaissances de l'inconscient et des illusions de la conscience. La deuxième a mis en exergue les aspects énonciatifs et institutionnels du discours porté par le texte.

4. Voir aussi Pêcheux et Fuchs (1975), qui font remarquer le rôle de la linguistique comme présupposé des analyses de discours.

Ces influences montrent la diversité des analyses de discours possibles. Aussi, pour déterminer les contours de ce qu'elles étudient, nous reprendrons une définition de Maingueneau (1991) qui, selon nous, synthétise bien le rôle attribué au texte/document étudié.

D'après lui, ces analyses ont pour objet

des textes au sens le plus plein du terme, c'est-à-dire des énoncés :

- produits dans le cadre d'institutions qui contraignent fortement l'énonciation
- inscrits dans un interdiscours serré
- qui fixent des enjeux historiques, sociaux, intellectuels...

Il s'agit donc d'énoncés dont le mode de structuration complexe et relativement stable possède une valeur pour une collectivité, de textes associés à une conviction partagée, qu'ils suscitent et renforcent, en bref de textes qui impliquent un positionnement dans un champ discursif (1991, p. 17).

Reprenant Althusser, Maingueneau souligne que «le corpus n'y est donc pas considéré pour lui-même, mais en ce qu'il est partie prenante dans une institution reconnue qui "définit pour une aire sociale, économique, géographique ou linguistique donnée les conditions d'exercice de la fonction énonciative"» (Althusser, 1969, p. 153, cité dans Maingueneau, 1991, p. 17).

Cette définition nuance la distinction simpliste – bien que pratique – entre analyses de discours et analyses de contenu fondée sur le modèle de la coupure instaurée par Saussure entre langue et parole. D'un côté, les analyses de discours, affiliées à la linguistique, s'occuperaient de l'aspect collectif et virtuel du langage, la langue, alors que les analyses de contenu auraient pour objet son aspect individuel et actuel (en acte), la parole (Bardin, 1989, p. 48). Cette mise en relation montre deux options épistémologiques radicalement différentes, certes, mais passe sous silence l'évolution des deux méthodes, en particulier l'ouverture des analyses de discours à un questionnement du social (l'institution) complémentaire de celui portant directement sur la langue.

4.1.2. LES ANALYSES DE CONTENU

De manière générale, les analyses de contenu sont associées au champ de la communication. Il n'y a qu'à effectuer une recherche à partir d'une banque de données de bibliothèque, pour trouver *communication* donné comme mot associé ou mot-clé synonyme d'analyse de contenu.

La première caractéristique de ces analyses serait donc leur appartenance au champ de la communication. Cette association remonte à l'apparition même de l'analyse de contenu.

Les bases de cette analyse ont été jetées dans les années 1920 par le politologue H. Lasswell, auteur du paradigme de la communication explicité plus loin, à travers une première recherche sur les techniques de propagande en temps de guerre, puis un ouvrage collectif sur le langage politique examiné à l'aide d'une étude sémantique quantitative (Lasswell, 1927; Lasswell et Leithes, 1949). L'analyse de contenu a ensuite été définie plus précisément par Berelson (1952), qui la situait dans le champ de la recherche en communication.

L'analyse de contenu s'est principalement développée aux États-Unis, durant la Deuxième Guerre mondiale. Dans la continuité de Lasswell, les études visaient alors à démonter la propagande de l'ennemi pour mieux la contrôler. Parallèlement, des chercheurs comme Stouffer et Guttman tentaient de mesurer les attitudes des soldats au moyen du questionnaire.

Ces premiers travaux font apparaître les liens qui vont modeler les analyses de contenu: la recherche en communication, la technique du questionnaire, la volonté de mesurer des attitudes.

Le champ conceptuel servant de cadre de référence global est le «paradigme de la communication» de Lasswell, qui est résumé ainsi: «qui dit quoi à qui, comment, pourquoi, avec quel effet». Afin de mettre en évidence l'option épistémologique empruntée par les analyses de contenu contre les analyses de discours, nous utiliserons un rapprochement critique établi par Holsti (1969) entre ce paradigme de la communication et les éléments du processus de communication tel que décrit par le linguiste Jakobson, père d'une méthodologie d'analyse différente: la phonologie⁵. On remarque ici que deux disciplines sont représentées: les sciences politiques avec Lasswell, la linguistique avec Jakobson. D'un côté comme de l'autre, chacune va projeter ses préoccupations de recherche dans le rapport au texte analysé. Pour Jakobson, le processus de la communication réalise la transmission d'idées à travers des messages. Cette réalisation se fait grâce à la présence de référents, qui renvoient à un ou des éléments de la situation dont il est question; d'un code, système de signes permettant la fabrication du message; d'un canal, support matériel assurant la diffusion; d'une source, émetteur

5. Branche de la linguistique qui étudie les sons du langage non du point de vue de leur production, mais du point de vue de leur fonction dans la langue.

du message; d'un récepteur, point final d'arrivée du message. À partir de ces éléments, Holsti a cherché une correspondance avec le processus décrit par Lasswell.

L'association dégagée est la suivante :

- a. source : « qui »,
- b. encodage : « pourquoi »,
- c. canal : « comment »,
- d. message : « quoi »,
- e. décodage : « avec quel effet »,
- f. récepteur : « à qui ».

Deux adaptations majeures ont été nécessaires pour arriver à ce résultat. L'élément « code » de Jakobson est remplacé par deux temps du processus de codage – encodage et décodage – et l'élément « référent » est supprimé. Ces modifications soulignent que le paradigme de Lasswell met l'accent sur la participation active des acteurs au processus de fabrication et de réception du message, tandis que la présence de l'élément « code » dans le modèle de Jakobson marque un intérêt pour la recherche de structures de fabrication propres au langage.

Alors que dans les deux cas le travail sur le texte consistera en une lecture, suivie d'un traitement analytique et d'un rapport final, l'analyste de contenu prêtera attention aux étapes du processus révélatrices des attitudes de l'émetteur et du récepteur, faisant de l'encodage et du décodage des indicateurs de comportements⁶ sociaux. S'attachant à trouver des indicateurs, les analyses de contenu classiques s'alignent sur la méthode du questionnaire. Cette caractéristique a longtemps prédominé dans des définitions qui faisaient de l'analyse de contenu une démarche essentiellement quantitative, limitée à l'analyse du contenu manifeste d'un texte (souligné notamment par Holsti, 1969, p. 3, et Krippendorff, 1980, p. 21). Or, ces restrictions sont désormais dépassées par les notions d'« inférence », d'« objectivité » et de « système ». Ainsi, pour Holsti (1969, p. 14), « une analyse de contenu est toute technique permettant de faire des déductions à partir de l'identification dans les messages de caractéristiques spécifiées, effectuée de manière objective et systématique ».

6. Le comportement étant l'ensemble des réactions observables d'un individu à une situation immédiate, et l'attitude, l'ensemble des opinions et des réactions de l'individu de manière plus globale.

La notion d'« inférence » ouvre la voie à l'analyse du contenu latent, la limite étant que les inférences dégagées doivent être corroborées par une preuve indépendante. Cette précision montre l'ouverture de l'analyse de contenu en général, qui cherche à s'enrichir de l'apport d'autres disciplines que la communication (comme la sociologie, la sociolinguistique).

Dans les premiers travaux réalisés avec des analyses de contenu, les méthodologues ne pensaient pas que leur méthode leur permettait de conclure précisément sur la situation dans laquelle le message avait été fabriqué. Les analyses qui ont suivi ont renversé cette tendance en permettant de se questionner sur les conditions de production des textes (Henry et Moscovici, 1968, cité dans Bardin, 1989). Les analyses de contenu ont évolué d'une volonté de voir le texte comme un moyen de mesurer des attitudes vers la volonté d'en extraire des variables. Cette opération d'extraction, de déduction se fait à travers un travail de transformation des données, notamment en un système de catégories, qui doit être explicité afin de garantir la notion d'objectivité et de permettre la systématisation et la comparaison.

Ainsi, un sociologue qui travaille à partir d'analyses de contenu s'intéresse au discours comme lieu d'apparition des compétences, des adaptations et des exploitations, mises à profit ou utilisations par les individus de ressources particulières, les structures sociales. Le texte est conçu comme « produit d'une parole », comme « expression singulière d'un univers social » (Wynants, 1990, p. 165, cité dans Remy et Ruquoy, 1990, chapitre « Le projet de l'analyse de contenu en sociologie »). Il vient en fait répondre à une préoccupation centrée à la fois sur la description et la compréhension des logiques d'action sociale.

4.1.3. SYNTHÈSE

Cette présentation des deux types d'analyses montre deux démarches analytiques lancées dans deux projets radicalement différents, du moins intrinsèquement. Comme nous l'avons vu de manière succincte, de part et d'autre, les courants se sont diversifiés et les diverses disciplines ayant utilisé ces analyses ont imprimé leur marque sur la manière dont chacune envisage le texte. Un effort de clarification des définitions et des frontières s'est néanmoins maintenu dans les analyses de discours tout comme dans les analyses de contenu.

Nous pouvons résumer ce travail de différenciation épistémologique quant à l'objet texte/document en utilisant la notion de « lieu » :

- Pour les analyses de contenu, on peut dire que le texte est considéré comme le lieu de manifestation d'un travail/d'une activité sociale, d'une adaptation à l'environnement par un individu (comportement social). Il s'agit alors de remonter à ce fait social à travers le discours présent dans le texte.
- Les analyses de discours, elles, s'attachent à l'articulation (règles permettant la mise en mouvements de l'« ossature » langage) de l'énonciateur avec un certain lieu social, le texte étant la conclusion d'un lieu, sa manifestation. Dans le texte se manifeste le lieu qui a permis le déploiement d'un discours grâce à des interactions agissant ou construisant des réseaux de sens. Les analyses de discours cherchent en quelque sorte un résultat fonctionnel pour le grand projet de l'étude du discours (utilisation d'une ressource, le discours, qui varie selon le contexte).

4.2. PRINCIPES DE PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

L'étape de présentation des résultats consiste à dresser la liste chronologique des propositions avancées par les arguments, c'est-à-dire les propositions justifiées. Le respect de la chronologie vise à observer l'évolution de l'argumentation, c'est-à-dire l'ensemble des arguments. Selon les objectifs de recherche, cet aspect chronologique peut s'avérer secondaire et ne pas être retenu comme critère de présentation pour l'analyse des données.

La manière de présenter les résultats peut être modifiée en fonction de critères de lisibilité et de représentativité des contenus. Nous avons jusqu'ici généralement opté pour les règles de présentation suivantes :

- Les éléments des arguments sont rédigés les uns en dessous des autres.
- Les arguments sont séparés par des sauts de ligne.
- Chaque élément est accompagné d'une lettre qui identifie sa nature selon la classification de Toulmin. L'élément « réfutation » de Toulmin a été divisé en deux sous-catégories : « concession » (« même s'il est vrai que ») et « objection » (« alors que »).

Une légende explicite la signification des lettres au début de chaque section d'analyse :

- D: données;
- P: proposition (« donc »);
- G: garantie (« puisque »);
- CA: caution (« parce que »);
- CO: concession (« même s'il est vrai que »);
- O: objection (« alors que »).

Comme nous l'avons montré précédemment, certains éléments peuvent avoir deux fonctions. Ils peuvent alors se répéter dans les résultats d'analyse d'un même texte. Ainsi, un élément peut être utilisé comme caution d'une garantie, mais également posséder une justification propre qui le soutient, il devient alors une proposition à part entière.

Par exemple, dans une chronique d'Edna Buchanan parue le 27 avril 2000 dans le *New York Times* et intitulée « Playing to the cameras in Miami » :

- P: Madeleine Albright devrait suivre l'exemple de Janet Reno
- G: il faut lever l'embargo contre Cuba
- CA: les Cubano-américains de Miami dirigent la politique des États-Unis envers Cuba; l'embargo américain est inefficace et nuisible
- CO: le régime castriste est indéfendable

- P: l'embargo américain est inefficace et nuisible
- G1: un embargo ne fait pas chuter un régime
- CA1: Castro est encore au pouvoir après 40 ans d'embargo
- G2: cet embargo est dirigé par la haine des Cubano-américains
- CA2: ils représentent un enjeu électoral important
 - O: l'embargo devrait être guidé par des besoins stratégiques
- G3: il punit le peuple cubain et favorise le régime castriste
- CA3: il sert de bouc émissaire à Castro pour expliquer les problèmes économiques de l'île
 - O: la mauvaise politique marxiste de Castro est responsable de ces problèmes

- P: le régime castriste est indéfendable
- G: il a forcé ses citoyens éduqués à exercer des professions sans lien avec leurs compétences scolaires
- O: il a fait de l'éducation pour tous sa priorité

Pour la rédaction des analyses, la manière de présenter les résultats correspond en partie à la procédure adoptée par Liakopoulos. Tout comme lui, nous avons réalisé un résumé avec les points forts – les propositions avec quelques appuis –, puis dégagé les soutiens de ces points forts. À la différence de Liakopoulos, qui présentait les résultats sous forme de tableau pour chaque argument, nous avons choisi de présenter l'ensemble dans un souci d'espace vu l'ampleur de notre corpus.

Ce va-et-vient entre la réflexion sur la manière de présenter les analyses et l'analyse elle-même des données implique une comparaison constante entre les textes et les résultats obtenus. Expliciter ce mouvement vise à rendre compte de tous les résultats et forme le début de la méthode utilisée pour l'interprétation : la théorisation ancrée, présentée ultérieurement dans ce chapitre.

L'objet de la recherche via laquelle nous présentons notre démarche d'analyse était d'étudier l'évolution du débat dans la représentation médiatique de l'affaire Elián González dans la presse états-unienne. Le but est de cerner comment s'inscrit une histoire, cette affaire en particulier, dans l'Histoire, à partir de l'étude d'un des acteurs sociaux que sont les médias. Comme précisé plus tôt dans l'ouvrage, nous considérons les représentations médiatiques comme des archives sociales, archives révélatrices d'un état de société à un moment donné grâce à la confrontation médiatique avec un événement nouveau.

La recherche est essentiellement qualitative. La question de départ posée était : quelle est la représentation médiatique argumentative de l'affaire Elián González dans la presse américaine ? La recherche nous a finalement amenée à suivre la trajectoire argumentative de cette représentation. Par trajectoire argumentative, nous entendons le fait de dégager les arguments polarisés au cours de la médiatisation de l'affaire. Les arguments polarisés rendent compte des confrontations idéologiques à l'œuvre dans le débat.

Pour dégager ces arguments polarisés, nous avons d'abord analysé les arguments présents dans chaque texte. Ceux-ci y sont considérés comme des justifications en contexte, il s'agit de faire ressortir les propositions des arguments, leurs appuis positifs, c'est-à-dire les garanties qui soutiennent les arguments, et leurs appuis négatifs, les contrepoints qui mettent la proposition en relief. Parallèlement à cette analyse de l'argumentation s'est amorcé un travail de catégorisation. C'est à cette étape d'analyse des données que la recherche devient une analyse qualitative de théorisation ancrée.

La progression vers la théorisation a été menée en deux étapes :

- Nous avons tout d'abord réalisé des tableaux de synthèse pour les textes retenus de chacun des journaux afin de mettre en exergue les thèmes d'argumentation, les résultats de la comparaison entre les journaux et ainsi de permettre l'interprétation du traitement argumentatif des cas étudiés.
- Puis, vient l'écriture des catégories d'ensemble qui doivent exprimer à la fois le pour ou le contre des arguments ainsi que les thèmes argumentés. Nous avons ensuite inscrit les numéros des textes correspondant aux différentes catégories, et enfin, entré ces résultats dans les tableaux.

Le premier travail de construction des tableaux de synthèse consiste à condenser les propositions pour dégager les dimensions auxquelles se rapportent les arguments et ainsi préciser les cadrages argumentatifs.

Les tableaux permettent de visualiser les dimensions argumentatives abordées au fil du débat médiatisé avec leurs principaux appuis et contrepoints. Ils constituent une recatégorisation des résultats des analyses : certaines propositions contenues dans des éditoriaux ou des chroniques viennent à l'appui des positions thématiques, c'est-à-dire soutiennent l'argumentation en tant que développement d'une position. L'analyse permet de ramener un texte (un éditorial ou une chronique) à une proposition (un argument) ou un groupe de propositions. Les arguments sont ensuite réagencés sous des catégories dans les tableaux.

Pour cela, les arguments sont listés selon les propositions qu'ils avancent. Suit une lecture de ces résumés propositionnels⁷ pour voir quels points communs émergent : les propositions similaires ou que l'on peut rassembler sont placées dans un même ensemble.

4.3. LES POSITIONS THÉMATIQUES, APPUIS ET CONTREPOINTS

Pour constituer les tableaux, nous avons utilisé le concept de « position thématique ». Ce concept correspond au cadrage propositionnel et comporte deux dimensions :

7. Ces résumés correspondent à la procédure utilisée par Liakopoulos (2000).

- D'une part, la dimension argumentative. Il s'agit de la prise de position sur l'affaire: les arguments sont pour ou contre quelque chose. Cela revient à noter ce que le texte accuse et ce qu'il défend.
- D'autre part, la dimension thématique argumentée: à quels cadres d'ensemble se rapportent les arguments?

À ces positions thématiques s'adosent deux catégories qui regroupent les autres éléments pointés par Toulmin:

- Une catégorie « Appuis »: elle rassemble les garanties et cautions soutenant la position thématique.
- Une catégorie « Contrepoints »: elle rassemble les concessions et objections à la position.

Les tableaux permettent d'avoir une vue d'ensemble des arguments pour commencer à accéder à la trajectoire de l'argumentation qui s'est déroulée dans les textes. Cette forme de présentation correspond à la méthode des tableaux de présentation des arguments utilisée texte par texte par Liakopoulos.

Les textes dont proviennent les éléments présentés dans les tableaux (positions, appuis, contrepoints) sont donnés en référence à l'aide de numéros entre parenthèses. Les numéros sont attribués aux textes selon un ordre chronologique par média étudié.

Par exemple, voici le tableau 4.1 issu de la synthèse d'une analyse des éditoriaux du *Miami Herald* parus sur un épisode de tension diplomatique entre Cuba et les États-Unis sur une affaire de droit de garde en 1999-2000.

TABLEAU 4.1

Extrait 1 d'une synthèse analytique des éditoriaux du *Miami Herald* 1999-2000

Positions thématiques (cadre propositionnel)	Appuis (garanties ou cautions)	Contrepoints (concessions ou objections)
Contre la mise à profit de l'affaire par Castro (1, 2, 26)	<ul style="list-style-type: none"> – Castro est responsable de l'affaire (6, 26) – Castro est un bourreau (1) 	

La position est présente dans les textes 1, 2 et 26. Les appuis soutenant cette position se trouvent dans les textes 6 et 26 pour « Castro est responsable de l'affaire » et dans le texte 1, cité dans la section « Positions thématiques », pour « Castro est un bourreau ».

Autre exemple tiré de la même synthèse :

TABLEAU 4.2

Extrait 2 d'une synthèse analytique des éditoriaux du *Miami Herald* 1999-2000

Positions thématiques	Appuis (garanties ou cautions)	Contrepoints (concessions ou objections)
Pour la lutte pacifique contre le retour d'Elián à Cuba et le régime castriste (10)	<ul style="list-style-type: none"> – Cela rendrait la cause plus populaire (10) – Cela rendrait la cause plus légitime (10) – Cela ennuerait Castro (10) 	<ul style="list-style-type: none"> – Les protestataires ont raison d'être en colère envers le gouvernement américain (10)

Les appuis et les contrepoints cités proviennent tous de l'éditorial 10 du *Miami Herald*.

Enfin, dans l'exemple suivant, extrait à nouveau de la même synthèse :

TABLEAU 4.3

Extrait 3 d'une synthèse analytique des éditoriaux du *Miami Herald* 1999-2000

Positions thématiques	Appuis (garanties ou cautions)	Contrepoints (concessions ou objections)
Pour les actions en justice de la famille de Miami (8, 58)	<ul style="list-style-type: none"> – Il faut permettre l'examen de la citoyenneté pour Elián (8) – Il faut permettre l'examen de la demande d'asile pour Elián (58) 	<ul style="list-style-type: none"> – Les décisions de l'Immigration and Naturalization Service (INS) sont trop rapides (8, 58) – Les lois américaines et internationales favorisent la garde du père (8, 58)

L'appui « Il faut permettre l'examen de la citoyenneté pour Elián » est présent dans le texte 8, l'appui « Il faut permettre l'examen de la demande d'asile pour Elián » est présent dans le texte 58 et le contrepoint « Les décisions de l'INS sont trop rapides » est à la fois présent dans les textes 8 et 58.

4.4. LE MIROIR IDÉOLOGIQUE

Comme nous l'avons vu dans le chapitre 3, la manière dont nous envisageons les représentations médiatiques à partir d'un travail sur l'argumentation implique une dimension idéologique. Cette dimension se manifeste sous deux formes dans l'analyse que nous proposons : l'idéologie interne et l'idéologie externe.

4.4.1. IDÉOLOGIE INTERNE ET IDÉOLOGIE EXTERNE

Les positions thématiques sont révélatrices du rôle social des journaux, à la fois guides sociaux, conseillant la société, et grilles de lecture sociale. En reprenant la définition de Dumont (1963, p. 47) de l'idéologie – définition politique selon laquelle une idéologie proposerait de « définir certaines situation en vue de l'action » – par rapport au journalisme et aux journaux, les positions thématiques étudiées dans nos travaux établissent deux pans de l'idéologie dans les cas étudiés :

- L'idéologie interne, c'est-à-dire la position du journal sur l'événement et le débat auquel il donne lieu, autrement dit l'affaire qu'il suscite : Comment la résoudre ? Qu'en penser ? Que faire ?
- L'idéologie externe, c'est-à-dire l'affaire comme occasion de critique sociale dépassant l'événement, prise de position à court ou à plus long terme sur des enjeux afférents.

Ces deux pans font écho au phénomène de décentration argumentative mentionné plus tôt en introduction et dans la section du chapitre 2 portant sur la représentation médiatique.

4.4.2. DÉCENTRATION ET RECENTRATION ARGUMENTATIVES

Moliner propose de parler de décentration argumentative dans le contexte d'une représentation en phase d'émergence. Cette phase d'émergence d'une représentation est caractérisée par un processus d'ancrage, celui-ci étant le « processus par lequel les individus intègrent

l'objet nouveau dans des domaines de connaissance préexistants » (Moliner, 2001, p. 255). Moliner souligne d'ailleurs que l'analogie est l'un des mécanismes utilisés dans cette phase. L'enjeu est de donner un sens, une historicité à l'objet nouveau de représentation.

Un événement sera ainsi rattaché, intégré à des thématiques déjà connues, à ce que nous pourrions appeler des « précédents », dans la logique de la jurisprudence médiatique. Ces précédents permettront de donner un cadrage premier à l'événement nouveau ainsi que d'appuyer des prises de position rapides, avant même que tous les éléments liés à l'événement ne soient connus des individus prenant la parole publiquement. Il se produit donc une externalisation du débat lié à l'événement, nouvel objet de représentation.

L'externalisation du débat implique la réutilisation, intégrale ou partielle, d'arguments déjà utilisés dans des événements et contextes précédents – des arguments décentrés, au sens donné par Moliner. L'externalisation du débat implique aussi que le débat se prononce sur des enjeux extérieurs à l'événement-déclencheur.

Cependant, la médiatisation continue d'un débat donne également lieu à des arguments propres à l'événement. On observe ainsi un mouvement qui va de la récupération des arguments à l'innovation argumentative, dans une dynamique que nous nommerions « recentration argumentative ».

Vouloir observer et comprendre comment ces mouvements se manifestent médiatiquement nous a menée à travailler de manière généralement qualitative et inductive, en particulier sur la base d'une analyse qualitative de théorisation ancrée.

4.5. L'ANALYSE QUALITATIVE DE THÉORISATION ANCRÉE : UTILISATION DU MODÈLE DE PAILLÉ⁸

Comprendre suppose assurément déjà quelque description suffisamment adéquate et précise, fût-elle sommaire. Mais on ne comprend la forme que si l'on établit les relations et les contraintes qui associent les parties en lesquelles la description a découpé le tout. Un découpage seulement descriptif pourrait bien être

8. Cette section a fait l'objet d'une présentation lors du 74^e Congrès de l'Association francophone pour le savoir (Acfas) le 19 mai 2006 à l'Université McGill, à Montréal: « L'intérêt d'utiliser une analyse qualitative de théorisation ancrée pour étudier la trajectoire argumentative d'une représentation médiatique » (session « Communication »).

tout à fait arbitraire; un découpage compréhensif exige que des relations apparaissent entre les « morceaux » (Granger, 1988, p. 117, cité dans Hamel, 1997, p. 65).

L'attention particulière prêtée aux relations entre les éléments qui ont servi à découper un objet à l'étude est l'un des pivots de la théorisation ancrée et d'une analyse qui se revendique de cette approche. Pour permettre de mieux cerner comment nous avons procédé dans notre travail, nous présenterons la méthode d'analyse qualitative de théorisation ancrée en deux temps :

- Exposé de ce qu'est la théorisation ancrée, de sa nature et de ses objectifs.
- Exposé du déroulement d'une analyse qualitative de théorisation ancrée présentée par Paillé selon six étapes (1994).

4.5.1. DÉFINITION ET PRINCIPES DE LA THÉORISATION ANCRÉE

Par « théorisation », il faut entendre un processus de catégorisation plus qu'une recherche de la grande théorie. L'effort de catégorisation permet le passage de la description à l'interprétation. Cette méthode s'inscrit de fait dans le paradigme interprétatif.

Par « ancrée », il faut entendre que ce processus est ancré dans les données empiriques observées.

La principale référence de ce type de travail est la *Grounded Theory* établie par Glaser et Strauss, 1967 : il s'agit d'une approche de théorisation empirique et inductive⁹.

Dans nos travaux, nous utilisons l'analyse qualitative par théorisation ancrée. Plus précisément, nous nous référons à l'adaptation de la *grounded theory* réalisée par Pierre Paillé en 1994 dans *Cahiers de recherche sociologique* (numéro 23).

Deux divergences apparaissent entre le modèle de Glaser et Strauss et le modèle de Paillé :

- Paillé présente la théorisation ancrée comme une méthode d'analyse de données et non, comme chez Glaser et Strauss, comme une méthode de recherche qualitative.
- Il présente la théorisation ancrée sous l'angle d'étapes d'une démarche itérative plutôt que d'opérations multiples de codage comme chez ces derniers.

9. Nous avons également consulté Laperrière, 1982, Burgess, 1985, et Corbin et Strauss, 1990.

Dans son adaptation, Paillé insiste sur deux points importants :

- La différence avec les méthodes traditionnelles : « une théorisation ancrée est construite et validée simultanément par la comparaison constante entre la réalité observée et l'analyse en émergence » (Paillé, 1994, p. 150).

La construction du corpus ou la collecte des données et le travail d'analyse sont réalisés de manière simultanée, du moins au cours des premières étapes (Paillé, 1994, p. 152). Glaser et Strauss insistent déjà sur la comparaison constante comme thème majeur du processus de théorisation ancrée. Ce travail de comparaison effectué lors du va-et-vient entre construction du corpus et analyse rejoint la notion d'« interprétations superposées » en herméneutique.

- Une analyse qualitative est axée avant tout sur un acte de conceptualisation. Paillé souligne ce point en distinguant l'analyse par théorisation ancrée de l'analyse de contenu (le travail de catégorisation ne se fait pas à partir d'une grille thématique préétablie, place est laissée à l'émergence) :

l'analyse par théorisation ancrée [...] est une démarche itérative de théorisation progressive d'un phénomène [...] c'est-à-dire que son évolution n'est ni prévue ni liée au nombre de fois qu'un mot ou qu'une proposition apparaissent dans les données. Ainsi, elle ne correspond ni à la logique de l'application d'une grille thématique préconstruite ni à celle du comptage et de la corrélation de catégories exclusives les unes des autres. En fait, l'analyse par théorisation ancrée n'est pas l'analyse d'un contenu ; elle équivaut beaucoup plus justement à un acte de conceptualisation (Paillé, 1994, p. 151).

4.5.2. ÉTAPES DE L'ANALYSE QUALITATIVE DE THÉORISATION ANCRÉE

Six étapes de production inductive de théorisation sont décrites par Paillé. Elles correspondent au cheminement de nos travaux de recherche :

- La codification : résumé et thématisation des propos contenus pour les qualifier. Cette étape correspond au résumé utilisé par Liakopoulos. Dans nos recherches, ce sont les notes réalisées lors des premières lectures analytiques des textes.
- La catégorisation : à partir des premiers codages, une comparaison est faite entre les codes conceptuels et les codes accéssoires. Les codes conceptuels deviennent des catégories que l'on essaie d'appliquer à des extraits épars du corpus et que l'on renomme ou divise selon les données observées.

- La mise en relation des catégories. Où un travail de recherche peut s'achever sur la catégorisation, le travail d'une analyse par théorisation ancrée implique le dépassement de la description thématisée ou de la typologie. Le chercheur doit construire une « structure pyramidale où une catégorie centrale et des catégories principales chapeauteront des catégories subsidiaires, le tout étant lié dans un schéma explicatif fiable et bien ancré empiriquement » (Paillé, 1994, p. 167). Pour ce faire, il lui faut mettre en relation les catégories existantes en se posant les questions suivantes : Ce que j'ai ici est-il lié avec ce que j'ai là ? En quoi et comment est-ce lié ?

La rédaction de notes est ici indispensable. C'est à partir de la lecture de ces notes que le chercheur peut saisir les liens entre les catégories et compléter la schématisation. Le chercheur peut alors procéder soit par une approche empirique¹⁰, soit par une approche spéculative, soit par une approche théorique.

- L'intégration : revenir aux objectifs de recherche pour redélimiter l'objet d'étude à partir de ce qui a été trouvé. Paillé met l'accent sur le fait qu'il est normal que le sujet ait bifurqué : le cadre initial de recherche a été dépassé. La redélimitation passe par un travail de relectures¹¹. Corbin et Strauss (1990) comparent ce moment à un film dont il faudrait retrouver l'intrigue (*story line*) après en avoir vu les moments forts (*selective coding*). Il faut alors mettre en évidence la trame catégorielle de l'analyse empirique autour d'un thème unificateur.
- La modélisation. Il s'agit de reproduire le plus fidèlement possible l'organisation des relations (structurelles et fonctionnelles) caractérisant un phénomène, un événement, un système, etc. (Paillé, 1994, p. 174). Paillé détermine six questions permettant de cerner le phénomène : 1) de quel phénomène s'agit-il ? ; 2) de quel type de phénomène s'agit-il ? ; 3) quelles sont les propriétés du phénomène ? ; 4) quels sont les antécédents du phénomène ? ; 5) quelles sont les conséquences du phénomène ? ; 6) quels sont les processus en jeu sur le plan du phénomène ?

Une fois le modèle dégagé, l'étape suivante consiste à en vérifier la fiabilité théorique.

10. Notre démarche s'est essentiellement appuyée sur cette première approche.

11. Cet aspect correspond bien aux lectures superposées préconisées dans l'herméneutique et qui donnent des interprétations superposées.

- La théorisation. Dans cette dernière étape, trois stratégies peuvent être utilisées: 1) l'échantillonnage théorique; 2) la vérification des implications théoriques; 3) l'induction analytique: recherche des cas négatifs¹². Dans les faits, cette étape 6 (théorisation) a lieu à différents moments de l'analyse de manière diffuse, mais Paillé l'a isolée pour insister sur le fait que ces stratégies permettent 1) de renforcer progressivement la théorie émergente; 2) d'affaiblir les explications qui en divergent.

Le chapitre 5 illustre l'application concrète du cadre de réflexion et des procédures d'analyse présentés. Ce chapitre expose la procédure suivie pour analyser un débat médiatique américain autour du droit de garde d'un enfant cubain ayant émigré clandestinement en Floride, affaire ayant impliqué les États-Unis et Cuba. Dans ce cas, l'analyse de l'argumentation ayant contribué à bâtir la représentation médiatique de l'affaire et sa jurisprudence a constitué l'unique méthode de recherche dans une perspective qualitative.

12. C'est cette dernière stratégie, au sens de Paillé, qui a été privilégiée au fil de notre recherche présentée dans le chapitre 5 sur les confrontations idéologiques entre les États-Unis et Cuba dans la presse états-unienne.

LE CAS DES RELATIONS
ENTRE CUBA ET
LES ÉTATS-UNIS DANS
LA PRESSE AMÉRICAINNE

La première recherche que nous avons menée pour étudier une représentation médiatique à l'aide d'une analyse de l'argumentation en contexte inspirée de Toulmin avait pour objet une crise diplomatique entre les États-Unis et Cuba survenue en 1999-2000 et remettant en question l'embargo des États-Unis envers Cuba. Cette crise découlait d'un événement-déclencheur : le naufrage de Cubains tentant de rejoindre illégalement les États-Unis et le sauvetage d'un enfant, Elián González, dont une partie de la famille résidait à Cuba et l'autre, aux États-Unis.

La démarche compréhensive que suivait cette recherche exigeait une familiarisation avec le cas Elián González et son contexte. Tout au long de l'étude, nous avons considéré l'affaire González comme un « laboratoire idéal » (selon l'expression de Hamel, 1997, p. 56) permettant d'observer des comportements médiatiques, les manifestations de certains traits de la société américaine et certaines caractéristiques de l'écriture journalistique.

Comme nous allons le voir, cet événement a donné lieu à un débat traversé de fortes confrontations idéologiques que permet de révéler l'analyse. À la naissance du débat, il y a le droit de garde de l'enfant, réclamé à la fois par sa famille maternelle aux États-Unis et par son père à Cuba. Mais au-delà de cet enjeu, activés par lui des arguments plaidant pour ou contre l'embargo, en vigueur sous le gouvernement Clinton à l'époque, assoupli par Obama en 2016 avant la fin de son mandat, et à l'avenir incertain avec l'entrée en fonction de Donald Trump en 2017, ce dernier s'étant déclaré plutôt partisan du maintien strict de l'embargo. C'est ce contexte fortement politique et les arguments qu'il draine, qui éclairent la représentation médiatique du cas Elián González.

5.1. DU CAS ELIÁN GONZÁLEZ À LA FIN DE L'EMBARGO : CONTEXTE DES TRAVAUX

5.1.1. RÉSUMÉ DU CAS ELIÁN GONZÁLEZ

Sources

Afin d'établir un résumé le plus proche de la vérité et le plus complet possible, nous avons consulté et recoupé les informations de sources de nature différente. Les documents qui ont servi à l'élaboration du résumé sont les suivants :

- Articles de journaux parus sur l’affaire, soit le corpus du pré-test, *Newsweek*, *South Florida Sun Sentinel*, et le corpus déterminé pour la thèse à l’origine de l’ouvrage, *Miami Herald*, *Washington Post*, *New York Times*.
- Archives de médias sur Internet à partir de l’expression *Elián González* dans le moteur de recherche Google : *Libération*, *Le Monde*, *Caraïbes Webdo*, *Granma*, *Courrier international*, *L’Humanité*, *Le Monde diplomatique*.
- Sites des ministères des Affaires étrangères des États-Unis, de Cuba et de France.
- Déclarations et prises de position officielles disponibles en ligne:
 - résumés de l’affaire présentés dans des ouvrages et des publications scientifiques: García (1996), Descout (2000), Cobb (2001), Caravella (2001), Skierka (2004), site de l’Association for Education in Journalism and Mass Communication;
 - résumés de l’affaire présentés dans des ouvrages rédigés par des personnes ayant été impliquées dans l’affaire : l’autobiographie de Bill Clinton (Clinton, 2004);
 - consultation sur place du résumé de l’affaire présenté à Cárdenas (Cuba) dans la salle réservée à l’affaire dans le Musée de la Bataille des Idées¹.

Résumé

Elián González est né le 6 décembre 1993 à Cárdenas, au nord-ouest de Cuba. Ses parents, divorcés, s’entendent pour une garde partagée de l’enfant.

NOVEMBRE 1999 – La mère d’Elián, Elizabet Broton Rodríguez, dont la famille a en partie émigré à Miami au début des années 1980, et son compagnon, Lázaro Munero, projettent de quitter Cuba clandestinement pour se rendre à Miami et d’emmener Elián avec eux. Lázaro Munero organise leur départ avec un groupe de dix Cubains désirant également quitter l’île. Le groupe embarque le 21 novembre 1999 dans un petit bateau ouvert (17 pieds de long, en fibre de verre accroché à deux chambres à air) pour traverser le détroit de Floride. Une tempête éclate et l’embarcation fait naufrage.

1. Consultation lors d’un voyage d’étude effectué à Cuba en mai 2003 avec le soutien du programme international du baccalauréat en urbanisme de l’Université du Québec à Montréal.

Elián est recueilli le 23 novembre par deux pêcheurs américains alors qu'il dérive à 60 milles au nord de Miami. L'un d'eux se nomme Donato Dalrymple. Seuls deux autres passagers, Arianne Horta Alfonso et son compagnon, Nivaldo Fernández Ferrán, ont survécu, réussissant à rejoindre à la nage Key Biscayne, au sud de Miami Beach. Elián est ramené à terre et pris en charge par les autorités américaines.

Le Service de l'immigration et de la naturalisation (INS, *Immigration and Naturalization Service*) lui accorde la permission de rester sur le territoire états-unien. La famille d'Elián résidant à Miami obtient sa garde temporaire. À Cuba, son père, Juan Miguel González, soutenu par le gouvernement du pays, demande que son fils lui soit renvoyé. Après avoir accepté cette demande, la famille de Miami plaide finalement pour que l'enfant reste aux États-Unis.

DÉCEMBRE 1999 – Des manifestations rassemblant plusieurs milliers de personnes sont organisées tous les samedis dans différentes villes cubaines pour réclamer le retour d'Elián sur l'île.

JANVIER 2000 – Le 5 janvier, l'INS rend sa décision en faveur du retour d'Elián. L'administration Clinton, par la voix de la ministre de la Justice Janet Reno, déclare que l'enfant sera reconduit à Cuba autour du 14 janvier suivant. S'ensuivent deux jours de désobéissance civile à Miami (une centaine d'arrestations), tandis que 50 000 personnes se réunissent à Cárdenas pour soutenir Juan Miguel González. La famille de Miami engage des avocats pour annuler ou bloquer la décision de l'INS, parmi lesquels Many Diaz, né à Cuba, élu maire de Miami en novembre 2001.

Le National Council of Churches (NCC) devient un intermédiaire entre le père d'Elián et les sénateurs démocrates partisans du retour de l'enfant. La procédure de l'INS est retardée par une demande des Républicains siégeant au Congrès, menés par Dan Burton (Indiana) qui cite Elián à comparaître devant une commission du Sénat fin janvier. Dan Burton est le coauteur de la loi Helms-Burton de 1996², aussi nommée « LIBERTAD », qui renforce l'embargo³.

2. Nous présentons cette loi dans la section 5.2.2, « Historique des sanctions et des lois spéciales ».

3. L'autre auteur de la LIBERTAD, le Républicain Jesse Helms, dirige alors la commission des affaires étrangères du Sénat.

À la fin du mois, une juge de l'État de Floride accorde la garde temporaire d'Elián à son grand-oncle de Miami, Lázaro González. Le cas de la garde d'Elián est porté en cour fédérale contre l'avis de l'administration Clinton. Les grands-mères d'Elián, habitant toutes deux Cuba, viennent rendre visite à leur petit-fils. Leur visite est organisée par le révérend Robert Edgar, membre du NCC.

FÉVRIER 2000 – Au début du mois, les avocats de la famille de Miami lancent une pétition pour demander l'asile politique pour Elián. Le groupe républicain local propose d'accorder à Elián la citoyenneté américaine. Juan Miguel González hésite à se rendre aux États-Unis pour chercher son fils. Sur le conseil d'un sénateur démocrate, Patrick Leahy (Vermont), et par l'entremise de la révérende Dre Joan Brown Campbell, ancienne secrétaire générale du NCC et activiste des droits de l'homme, il prend pour avocat Gregory Craig. Ce dernier a été l'avocat de Bill Clinton lors de son procès d'« empêchement ».

MARS 2000 – Gregory Craig se rend à La Havane pour rencontrer Juan Miguel González au début du mois. Fin mars, le candidat démocrate pour l'élection présidentielle et vice-président Al Gore, qui soutenait jusque-là l'administration Clinton, prend officiellement position en faveur du projet de loi qui donnerait à Elián la résidence permanente aux États-Unis. Ce projet ne récolte pas assez de votes pour aboutir.

AVRIL 2000 – Il est prévu qu'une cour fédérale d'appel statue sur le retour d'Elián chez son père à la fin du mois. Les agents fédéraux tentent de négocier avec la famille de Miami en vain. Juan Miguel González et son avocat demandent un visa pour se rendre sur le territoire états-unien. Ils s'y rendent à la mi-avril.

L'INS a prévu de rendre le droit de garde au père et de superviser la « remise » de l'enfant. Les avocats des deux parties sont en désaccord sur la manière de procéder. La famille de Miami déclare à Janet Reno, ministre de la Justice, qu'elle n'entravera pas le travail des agents fédéraux, mais qu'elle n'aidera pas à les délivrer de la foule qui soutient la résidence d'Elián aux États-Unis. Celle-ci, formée principalement de personnes émigrées cubaines anticastristes, est massée autour de la maison de Lázaro González. Outre les curieux et les manifestants de passage, une ligne dure surveille les lieux en permanence.

Dans la semaine du 17 au 24 avril, une cassette vidéo filmée par la famille est diffusée sur une chaîne hispanophone, puis par la chaîne ABC. Elián y déclare ne pas vouloir retourner à Cuba.

Le délai accordé pour que la famille de Miami remette Elián aux autorités prend fin. Dans le même temps, une cour d'appel autorise une injonction temporaire contre l'enlèvement d'Elián par les agents fédéraux. Les pressions de la Maison-Blanche sur Janet Reno pour régler la situation et appliquer la loi s'intensifient. Les agents fédéraux donnent l'assaut dans la nuit du 22 avril et récupèrent l'enfant, cinq mois après son arrivée à Miami.

MAI 2000 – Elián et son père résident dans la maison d'un sénateur démocrate qui leur est prêtée par le département d'État.

JUIN 2000 – Elián et Juan Miguel González retournent à Cuba le 28 juin 2000, après le refus de la Cour suprême d'entendre l'appel de la famille de Miami⁴. Ce même jour, pour la première fois depuis 40 ans, la Chambre des représentants allège l'embargo contre Cuba en ce qui concerne la nourriture et les médicaments. Cette décision faisait suite à une étude du ministère de la Défense états-unien, qui concluait que Cuba constituait « une menace négligeable pour la sécurité nationale des États-Unis⁵ ».

Ce résumé permet déjà d'observer l'intervention de nombreux acteurs et nombreuses actrices, aux statuts et aux prises de position très différents. Afin de cerner et de comprendre les enjeux ressortis à la faveur de la crise Elián González, nous consacrons les sections suivantes du chapitre à la mise en contexte du cas d'étude.

5.1.2. LES RÉACTIONS DE L'OPINION PUBLIQUE AMÉRICAINE À L'AFFAIRE ELIÁN GONZÁLEZ

Les sondages parus dans les journaux étudiés (*Newsweek*, *Miami Herald*, *Washington Post*, *New York Times*) montrent que la majorité de l'opinion publique américaine, telle qu'elle a été mesurée, soutenait le retour

4. En mai 2003, lors de notre voyage d'étude à Cuba, Elián habitait à Cárdenas avec son père et sa belle-famille. Leur maison était gardée par des policiers cubains armés, officiellement par peur d'une tentative des personnes extrémistes anticastristes exilées de récupérer l'enfant (les personnes extrémistes ou exilées anticastristes sont surnommées les « *gusanos* », c'est-à-dire les « vers »).

5. *Libération* du 29 juin 2000, article de François Sergent intitulé « Retour à Cuba : fin de la saga du petit Elián ».

d'Elián auprès de son père à Cuba. Ces sondages mesuraient également les critères d'appréciation du cas Elián González : pour le public, le bien-être de l'enfant primait les questions politiques.

5.1.3. LA TENSION ENTRE LE POUVOIR LOCAL ET LE POUVOIR FÉDÉRAL AUX ÉTATS-UNIS

Dans notre cas d'étude, c'est la tension entre l'État de la Floride, plus particulièrement une communauté de Miami, et les décisions fédérales qui se manifestent. Les relations entre les deux parties se tissent autour d'une lutte pour l'autorité. Cette tension est accrue par le contexte de la campagne pour les élections présidentielles qui place les États dans une certaine situation de force. À cet égard, remarquons la prise de position publique d'Al Gore dans l'affaire González en mars 2000, identique à celle adoptée par G. W. Bush contre l'administration Clinton et l'INS afin de séduire l'électorat de Floride, première destination d'accueil des personnes immigrantes ou exilées cubaines essentiellement concentrées dans le quartier de Little Havana à Miami.

Ainsi en est-il des décisions de la Cour suprême des États-Unis auxquelles viennent s'opposer des décisions de tribunaux d'État ou de gouverneurs d'État. Cette tension entre les différents niveaux d'autorité caractérise la société états-unienne. Malgré l'adhésion à une Constitution commune, depuis que la fédération des États-Unis existe, des tensions de répartition des pouvoirs subsistent.

Citons l'exemple du gouverneur de l'Arkansas Orval Eugene Faubus, qui en 1957 s'opposa à la loi de déségrégation votée à la Cour suprême sous la présidence d'Eisenhower. La loi reconnaissait officiellement aux Noirs le droit de fréquenter les écoles publiques du pays, jusqu'alors souvent réservées aux Blancs. Faubus défia ce droit et sa réaction obligea les autorités fédérales (l'armée et la Garde nationale) à s'interposer pour protéger les étudiants noirs admis dans une des écoles⁶. Ce fut la première intervention de l'armée des États-Unis pour protéger ses propres citoyens. Dans cet exemple, la lutte entre les deux pouvoirs – axée sur la suprématie du droit constitutionnel – a supplanté la lutte pour la déségrégation⁷.

6. Il s'agissait de l'école de Little Rock.

7. Ce fut aussi le cas pour faire valoir le droit d'un étudiant noir de suivre les cours de l'Université du Mississippi.

5.1.4. L'AGENDA POLITIQUE AMÉRICAIN : LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE 2000

À travers l'affaire Elián González ressort le thème de Cuba, qui n'avait pas été traité en priorité dans les campagnes présidentielles précédentes. L'affaire Elián González représente en ce sens un enjeu électoral idéal, propice à l'exploitation : c'est un enjeu de lutte qui appelle le réveil d'une cause. L'affaire est ainsi naturellement source de positionnements idéologiques, d'autant qu'elle débute tout juste un an avant la date des élections prévues en novembre 2000. En outre, elle se joue dans un État, la Floride, gouverné par Jeb Bush, frère du candidat du Parti républicain George W. Bush.

5.2. LES ÉTATS-UNIS ET CUBA : ENTRE BRAS DE FER ET SÉDUCTION

Autre enjeu majeur ayant largement amené à la polarisation des points de vue et à l'alimentation du débat, la différence, voire l'opposition des modèles de gouvernance entre Cuba et les États-Unis.

La prise de pouvoir de Fidel Castro et de ses partisans à Cuba le 1^{er} janvier 1959 a conduit à l'instauration d'un régime communiste dans le pays. Ce régime a suscité des réactions d'opposition et de sanction de la part des gouvernements états-uniens successifs.

5.2.1. CUBA, ESPACE STRATÉGIQUE POUR L'AMÉRIQUE DU NORD : LES ENTREPRISES DE SÉDUCTION

Pour séduire la communauté cubaine et diffuser son message anticastro, le président Reagan a lancé en mai 1985 un média spécialisé effectuant manifestement une mission de propagande : Radio Marti, bientôt suivi par TV Marti en 1990 (García, 1996, p. 75, 147-149).

Ces deux médias étaient supervisés par l'Agence d'information des États-Unis (United States Information Agency, USIA) qui chapeautait également Voice of America et les programmes non interactifs de World Television. Cette agence a été fermée le 1^{er} octobre 1999. Tous ses programmes sont depuis placés sous la responsabilité du Bureau des programmes internationaux (International Broadcast Bureau), une entité gouvernementale indépendante chargée de la majorité

des programmes d'informations outre-mer au sein du département d'État. La création et la maintenance de la page d'accueil internationale de l'USIA en ligne sont ainsi l'une de ses tâches⁸.

5.2.2. HISTORIQUE DES SANCTIONS ET DES LOIS SPÉCIALES⁹

Outre les outils de propagande médiatiques, le gouvernement américain lutte contre le régime castriste par l'intermédiaire de lois à portée économique et d'opérations militaires dont voici les principales dates de 1960 à 2003 et une mise à jour depuis 2016.

1960 – Mise en place des premières mesures d'embargo contre Cuba par l'administration Kennedy. Des mesures de restriction visent le commerce du sucre de canne, principale exportation cubaine.

1961 – Débarquement de la baie des Cochons. Le 17 avril, précédées d'une série de bombardements de sites stratégiques cubains, 1 400 personnes exilées cubaines anticastristes entraînées par la Central Intelligence Agency (CIA) débarquent à Cuba. Elles sont défaites par les forces cubaines le 19 avril (Blight et Kornbluh, 1998), après que plus de un millier d'hommes soient tués. Les États-Unis s'engagent à ne plus attaquer Cuba. Castro se tourne vers l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS) pour assurer la protection de son pays et proclame le socialisme à Cuba¹⁰.

FÉVRIER 1962 – Instauration de l'embargo total. Le président Kennedy annonce l'interdiction de tout commerce avec Cuba. Les exportations et importations entre les deux pays sont proclamées illégales. Par la suite, les déplacements d'Américains à Cuba sont également proclamés illégaux.

OCTOBRE 1962 – Crise des missiles. Installation de missiles de l'armée soviétique à Cuba, repérés par l'armée américaine. En riposte, la marine américaine organise un blocus de l'île et une crise ouverte débute entre les États-Unis et Cuba. Les négociations entre le président soviétique Khrouchtchev et le président Kennedy sont assorties de menaces d'attaques nucléaires. Au bout d'une dizaine

8. Page du site Internet du département d'État américain intitulée « *Consolidation of Public Diplomacy Programs into the Department of State* », <<http://www.publicdiplomacy.org/6.htm>>, consulté le 28 mai 2018.

9. Ouvrages de référence consultés : Bardach, 2002 ; Bethell, 1993 ; Blight et Kornbluh, 1998 ; Garcíá, 1996 ; Zeitlin et Scheer, 1963.

10. Lors des premières rencontres avec les autorités américaines après sa prise du pouvoir, alors que l'opinion publique lui était majoritairement favorable, il s'était engagé à ne pas se rallier au socialisme et à rester indépendant.

de jours, la crise est résolue par des accords donnant-donnant : les États-Unis s'engagent par écrit à ne pas envahir Cuba et retirent certains de leurs missiles en contrepartie du retrait des missiles soviétiques de Cuba.

- 1992 – Loi Torricelli (*Cuban Democracy Act*) du 23 octobre 1992. Adoptée par le Congrès et l'ancien président George Bush, cette loi interdit toute forme de commerce avec Cuba, excepté les livraisons autorisées dans le cadre de l'aide humanitaire et alimentaire. La loi Torricelli a des conséquences au-delà des frontières des États-Unis. Tout d'abord, les entreprises établies dans des pays tiers qui, soit appartiennent à des citoyens américains, soit sont contrôlés par eux, ne peuvent commercer avec Cuba, ce qui entrave gravement les échanges commerciaux avec l'île et équivaut à un embargo secondaire sur les exportations de pays tiers à destination des États-Unis. De plus, les États-Unis refusent l'accès à leurs ports aux navires marchands qui font escale à Cuba, ce qui constitue une entrave à la libre navigation pour les armateurs étrangers¹¹.
- 1993 – sept États sont classés terroristes par le gouvernement américain : Cuba, Iran, Irak, Lybie¹², Syrie, Soudan, Corée du Nord. En 1999 et 2000, le rapport annuel sur le terrorisme du département d'État américain mentionne la même liste¹³.
- 1996 – Loi Helms-Burton¹⁴. La destruction de deux avions de l'organisation américaine indépendante Brothers to the Rescue par l'artillerie cubaine pousse Bill Clinton à ratifier ce nouveau texte (Descout, 2003, 2005) le 12 mars. Officiellement appelée «Cuban Liberty and Democratic Solidarity (LIBERTAD) Act», cette loi permet notamment aux personnes exilées cubaines dont les biens à Cuba ont été nationalisés de porter plainte et de lancer une action en justice auprès des tribunaux américains contre le gouvernement cubain.

11. À propos de la controverse que suscite l'extraterritorialité de cette loi, voir la proposition de résolution afférente du Sénat belge : <<http://www.senat.be/www/?MIval=/publications/viewPubDoc&TID=16778073&LANG=fr>>, consulté le 28 mai 2018.

12. Retiré de la liste par l'administration Bush.

13. *Patterns of Global Terrorism 1999* et *Patterns of Global Terrorism 2000*, State Department Publication, <<https://1997-2001.state.gov/global/terrorism/1999report/1999index.html>>, consulté le 28 mai 2018, et <<https://www.state.gov/j/ct/rls/crt/2000/2441.htm>>, consulté le 28 mai 2018. La classification de ces mêmes États sous le terme *Rogue States* (« États voyous ») qui avait cours alors a été renommée «*States of Concern*» (« États préoccupants ») par Madeleine Albright le 18 juin 2000 (Beltran, 2001 ; Ramel, 2003).

14. Site du département américain des Finances, <<https://www.treasury.gov/resource-center/sanctions/Documents/libertad.pdf>>, consulté le 28 mai 2018.

Cette série de lois implique également un contrôle des relations et des échanges entre les immigrés cubains aux États-Unis et leur famille résidant à Cuba avec la restriction de leurs déplacements vers Cuba et de leur soutien financier aux résidents cubains. Jusqu'en 2003, les personnes immigrées ont droit à un séjour limité à Cuba tous les ans. Cette mesure est accompagnée d'une limitation des sommes d'argent qu'elles ont le droit d'envoyer à leur famille à Cuba. En 2003, l'administration de George W. Bush a renforcé ces mesures. Les immigrés cubains n'avaient plus droit qu'à un séjour à Cuba tous les trois ans. Les sommes pouvant être envoyées à Cuba avaient également été diminuées.

Un grand virage dans les mesures en vigueur a toutefois semblé s'amorcer entre 2014 et 2016 durant la présidence des États-Unis par Barack Obama. En 2014, celui-ci a en effet plaidé auprès du Congrès pour que Cuba soit retiré de la liste des pays soutenant le terrorisme établie par le département d'État. Ce changement est entré en vigueur en 2015¹⁵. Il s'est également rendu à La Havane le 21 mars 2016, pour y rencontrer Raúl Castro, successeur officiel de son frère Fidel à la tête de Cuba depuis 2008. Il s'agissait de la première fois en 88 ans qu'un président américain était reçu en sol cubain.

Depuis janvier 1961, les relations diplomatiques formelles entre les deux pays étaient de fait coupées : il n'existe plus d'ambassade ni de consulat de l'un dans l'autre pays. À Cuba, les États-Unis sont représentés par la Section des intérêts américains à La Havane. Ce bâtiment est le lieu régulier de manifestations contre l'embargo et la politique étrangère états-unienne dans son ensemble. À Washington, Cuba est représenté par la Section d'intérêts de Cuba.

Sur le plan international, le gouvernement castriste a été suspendu de l'Organisation des États américains (OEA) en 1962, lors de la huitième réunion de consultation des ministres des Affaires étrangères des États membres. Cuba reste membre de l'organisation, mais son gouvernement n'a plus le droit d'y participer¹⁶. Les deux pays appartiennent désormais à deux types d'organisations internationales : d'un côté, les États-Unis sont membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU, Conseil de sécurité), de la Coopération économique des pays d'Asie-Pacifique (APEC), du Traité de sécurité Australie-Nouvelle-Zélande-États-Unis (*Australia-New-Zealand-United-States Security Treaty*, ANZUS), du Groupe des 7 (G7), de l'OEA,

15. Section « Cuba », *Country Reports on Terrorism 2014*, site du département d'État américain <<https://www.state.gov/j/ct/rls/crt/2014/239410.htm>>, consulté le 20 juin 2018.

16. Site de l'Organisation des États américains, <<http://www.oas.org/documents/eng/memberstates.asp>>, consulté le 28 mai 2018.

de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN). De l'autre côté, Cuba est membre actif de l'ONU, du Système économique latino-américain (SELA), de l'Association des États de la Caraïbe (AEC, créée en 1994 en Colombie).

Comme le soulignent Denécé et Revel (2005, p. 200) dans leur ouvrage sur l'utilisation de l'économie comme arme par les États-Unis, les différents types d'embargo existants sont tous appliqués à Cuba.

Même si l'importation à but humanitaire de nourriture et de médicaments est autorisée, l'embargo américain n'est pas soutenu par les membres de l'ONU, qui votent régulièrement, et très majoritairement¹⁷, contre son existence depuis sa création. L'embargo est donc bancal sur le plan de sa légitimité internationale, malgré sa légalité. Ainsi, en droit public international, l'embargo américain soulève la question de l'utilisation de la force prohibée: quels sont les moyens de pression utilisés légaux pour obliger un État à obéir à la volonté d'un autre? S'il est possible de considérer l'embargo comme un moyen d'ingérence humanitaire à Cuba de la part des États-Unis, ses conséquences provoquent des réactions mitigées.

5.2.3. LES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES DE L'EMBARGO À CUBA

En 1991, l'aide soviétique, qui jusque-là compensait les contraintes de l'embargo états-unien, prend fin. Commence alors la « période spéciale » durant laquelle le rationnement a cours. Cette période, qui se résorbe peu à peu à la fin des années 1990, a profondément marqué la population cubaine. Le manque à gagner engendré par la perte de l'allié économique le plus important du pays provoque un effondrement de l'économie cubaine et des difficultés pour toute la population: pénurie de nourriture, de matières premières indispensables, économie de substitution. Des auteurs comme Zoé Valdès ou Jean Solbès en particulier ont décrit cette période en mettant plus (Valdès, 1995, 1996) ou moins (Solbès, 1998) l'accent sur la responsabilité du régime castriste dans la misère et le contrôle de la population.

17. Les pays soutenant habituellement l'embargo à l'ONU sont les États-Unis, Israël et les îles Marshall.

De l'autre côté du détroit de Floride, certains membres du Parti républicain déplorent aussi le manque à gagner qu'engendre l'embargo pour les États-Unis, concernant l'agriculture du soya entre autres¹⁸.

5.2.4. LA RÉSISTANCE À L'« EMPIRE » À L'INTÉRIEUR DE CUBA – UNE ÎLE EN ÉTAT DE SIÈGE

Sans être en guerre, les États-Unis et Cuba sont en situation de conflit non armé. Avec l'imposition et le renouvellement, voire le renforcement de l'embargo contre Cuba, les gouvernements américains qui se sont succédé depuis Kennedy ont maintenu la conception du régime en place à Cuba comme régime ennemi. Le but premier de l'embargo étant de faire chuter le régime castriste en place à Cuba, c'est une véritable volonté de contrer le gouvernement cubain au pouvoir que les États-Unis ont instaurée depuis le début des années 1960. Cet objectif a été régulièrement réaffirmé dans les modifications apportées à l'embargo, en particulier lors de la loi Helms-Burton de 1996, aussi appelée « LIBERTAD ».

Le gouvernement cubain considère les États-Unis comme un ennemi de la Révolution. À l'instar des stratégies de communication politique utilisées par des groupes d'opposition contre des régimes oppressifs, la « résistance » cubaine s'organise autour de figures emblématiques de la résistance à l'opresseur états-unien¹⁹ (voir Garon, Moalla et Broustau, 2003, p. 357). Comme le fait par exemple la dissidence tunisienne, elle fonde sa communication sur des personnes incarnant l'héroïsme du martyr :

- JOSÉ MARTÍ. Héros des guerres d'indépendance cubaines contre les Espagnols (1868-1895), la sculpture de son buste se retrouve devant toutes les écoles cubaines. Un mémorial à sa mémoire, véritable mausolée, surplombe la place de la Révolution à La Havane. Ses écrits et ses souvenirs y sont conservés.
- CHE GUEVARA. Son portrait est partout, celui-ci symbolisant la résistance à la présence américaine sur l'île ainsi qu'en Amérique latine. Cette omniprésence est d'ailleurs critiquée comme un symbole de l'exploitation que fait Castro de l'histoire (opportunisme) en raison du rôle actif ou passif qu'il

18. Liste des ouvrages consultés sur la situation économique cubaine, à voir pour plus de détails : Bardach, 2002 ; García, 1996 ; Solbès, 1998.

19. Nous utilisons volontairement ici le vocabulaire généralement utilisé à Cuba pour désigner les États-Unis.

aurait joué dans la capture et l'assassinat de Guevara en Bolivie en 1967 (une des interprétations historiques veut qu'il ait laissé Guevara sans aide).

- LA BATAILLE DES IDÉES: Elián González et les « 5 de Miami²⁰ ». En 1999, Castro lance l'opération de la Bataille des Idées. Cette opération active un discours de soutien à la Révolution. Par exemple, des lecteurs ou lectrices rapportent et commentent les actions du gouvernement dans des fabriques de tabac. En 2000 est érigé à Cárdenas le Musée de la Bataille des Idées. Une salle y est dédiée à Elián, racontant avec photos et coupures de presse son enlèvement par la famille de Miami. Une autre y dénonce le traitement des « 5 de Miami ». Il s'agit de cinq Cubains qui avaient infiltré des groupes anticastristes à Miami pour y repérer des attaques contre Cuba potentielles. Arrêtés et accusés d'espionnage par les États-Unis en 1998, leur cas est toujours en procès à ce jour.

5.2.5. L'IMMIGRATION CUBAINE AUX ÉTATS-UNIS²¹

Les chiffres de l'immigration

Lors de la recherche menée, en 2007, la population latino²² constituait 12,2% de la population totale états-unienne, c'est-à-dire plus de 35 millions sur 281 421 906 personnes²³. Elle était, et reste encore, la première minorité en nombre des États-Unis.

Les Cubains représentent le troisième groupe composant la population latino aux États-Unis: 3,5 % derrière les Portoricains (9,6%) et les Mexicains (58,5%)²⁴.

20. Voir par exemple le site des Amis de Cuba, <<http://www.lesamisdecuba.com>>, consulté le 28 mai 2018.

21. Nous avons exposé cette dimension dans une communication au 8^e Colloque de la recherche étudiante en science politique (CRESP) à l'Université Laval, le 30 septembre 2005: « Le problème de l'intégration de la communauté cubaine aux États-Unis » (panel « Transfigurations identitaires: fragmentation et reconfiguration des pôles d'appartenance »).

22. Le terme *latino* est utilisé par les autorités américaines pour désigner la population hispanophone d'origine étrangère dans les statistiques officielles.

23. Données tirées du site du Census Bureau 2000, Bureau du recensement américain pour l'année 2000, <<https://www.census.gov/census2000/states/us.html/>>, consulté le 18 juin 2018. Les chiffres sont ceux du 1^{er} avril 2000.

24. Données tirées du site du Census Bureau 2000, Bureau du recensement américain pour l'année 2000, <<https://www.census.gov/census2000/states/us.html/>>, consulté le 18 juin 2018. Les chiffres sont ceux du 1^{er} avril 2000.

La population latino est surtout présente en Californie (11 millions), au Texas (7 millions), dans l'État de New York (3 millions) et en Floride (3 millions). C'est dans ce dernier État que la communauté cubaine est la plus largement installée. Ainsi, les Cubano-Américains représentent 38 % de la population totale du comté de Miami-Dade. À cause de sa proximité géographique, la Floride est la terre d'accueil traditionnelle des Cubains.

Comparativement aux autres groupes de la population latino ou hispanique, la population cubaine se caractérise par la réussite économique (García, 1996).

La Floride, terre d'accueil traditionnelle

Située à 150 km des côtes cubaines, la Floride constitue la terre étrangère la plus proche de Cuba après les autres îles des Antilles que sont Haïti, la République dominicaine, Puerto Rico, Trinidad, Saint-Martin, la Martinique, la Jamaïque, la Guadeloupe.

La relation entre les deux régions se caractérise par la proximité géographique et la proximité culturelle à travers une histoire commune.

En 1763, l'Espagne échange avec les Anglais la Floride contre La Havane. Durant la guerre d'Indépendance des États-Unis (1775-1782), la Floride est officiellement espagnole. En 1845, elle devient le 27^e État de la Confédération américaine.

Lors de l'arrivée de Castro au pouvoir en 1959, les Cubains forcés à l'immigration ou refusant le régime communiste se rendent principalement en Floride. C'est le début de l'arrivée massive de vagues de personnes immigrantes cubaines qui donnent naissance au quartier cubain de Miami, Little Havana. Le cas González étudié dans cet ouvrage réveille le conflit entre deux terres natales : les Cubains qui s'exilent n'arrivent pas vraiment à l'étranger en choisissant la Floride, puisqu'une partie de leur communauté y est déjà établie. Comme le montrent les vagues d'immigration cubaines les plus importantes (1961, 1980, 1994)²⁵, le Sud de la Floride reste la destination privilégiée des immigrants cubains.

25. Voir la section « Les lois d'immigration et l'immigration illégale » du présent chapitre.

L'implantation de la communauté cubaine aux États-Unis en réaction au régime communiste castriste a également donné lieu à la mise en place d'organisations dont le but est de lutter contre le régime castriste. Ces organisations cherchent à influencer sur les relations entre les États-Unis et Cuba pour faire chuter Castro.

Le lobby cubain au Congrès: la Fondation nationale cubano-américaine²⁶

L'enjeu majeur de la définition de la politique des États-Unis concernant Cuba est le fait que Cuba constitue une affaire extérieure dans les affaires intérieures. Cet enjeu est travaillé activement par un lobby latino fort, mené par la Fondation nationale cubano-américaine (FNCA).

Fondée en Floride en 1981 avec le soutien de l'administration Reagan, la FNCA a de toute évidence pour objectif de lutter contre le régime castriste. Elle agit en réalisant des analyses, compilées dans des rapports annuels. Certaines de ses analyses correspondent aux orientations que prend le gouvernement américain (par exemple en proposant des mesures de transition démocratique pour l'avenir de Cuba). Son président-fondateur, Jorge Mas Canosa, est un ancien de l'opération de la baie des Cochons.

Cette fondation sert de conseillère en matière de relations avec Cuba pour des parlementaires ou sénateurs républicains. Descout (2003) montre les liens étroits entre la FNCA et les différentes administrations qui se sont succédé à la tête des États-Unis depuis la création de la Fondation. Durant l'administration Bush, le président de la Fondation agissait également comme conseiller sur les relations entre les États-Unis et Cuba.

La FNCA soutient la plupart des organismes ayant pour but la transition démocratique à Cuba. Parmi ces groupes, citons la National Endowment for Democracy (NED), organisme indépendant soutenu par des fonds gouvernementaux, ou Brothers to the Rescue.

Alors que la majorité des études sur la communauté latino aux États-Unis portent sur les personnes immigrées mexicaines, l'intérêt particulier pour le cas cubain vient du fait que Cuba est le seul domaine de politique étrangère américaine pour lequel le lobby latino constitue un bloc qui participe à la configuration de la politique étrangère des États-Unis (Le Texier, 2003, p. 22-23). L'influence du lobby cubain

26. Historique essentiellement réalisé à partir du site de la Fondation nationale cubano-américaine, <<http://canf.org/about-us>>, consulté le 18 juin 2018, et Descout, 2003.

sur le Congrès est un enjeu majeur pour les relations entre les États-Unis et Cuba. Elle transparaît dans les lois sur l'immigration exceptionnelles adoptées envers Cuba.

Les lois d'immigration et l'immigration illégale²⁷

L'ensemble des mesures américaines concernant l'immigration cubaine trouvent leur origine en 1961 avec l'opération *Peter Pan* ou *Pedro Pan*²⁸ : en avril, 14 000 enfants cubains sont envoyés aux États-Unis dans le cadre d'un programme du gouvernement américain (soutenu par l'Église catholique) qui délivre automatiquement un visa aux enfants cubains de moins de 16 ans arrivant sur le territoire. Ce programme, baptisé opération *Pedro Pan*, cause la séparation de nombreuses familles cubaines. À leur arrivée aux États-Unis, les enfants sont principalement pris en charge par des institutions religieuses (García, 1996, p. 24-26) et des collectes de fonds sont organisées à Miami. Les familles restées à Cuba mettent des années avant de pouvoir rejoindre leurs enfants aux États-Unis. Certains enfants sont définitivement coupés de leur famille.

Plusieurs événements clés suivent cet épisode :

- 1965 – Vote de l'Immigration Act. D'inspiration libérale, il vise à réduire le problème de l'immigration clandestine en prônant le principe de réunion familiale et de sélection pour l'emploi²⁹.
- 1980 – Épisode du Mariel. Castro autorise plus de 120 000 Cubains à quitter Cuba pour les États-Unis; 5 000 personnes envoyées le sont selon des critères gouvernementaux de déviance: maladies mentales, criminalité, homosexualité. Ces «Marielitos» débarquent tous dans le Sud de la Floride en l'espace de quelques mois.
- 1984 – Les États-Unis s'engagent à délivrer 20 000 visas par an aux personnes candidates à l'immigration cubaines.
- 1994 – Accords migratoires entre les États-Unis et Cuba à la suite de l'exode de 30 000 Cubains vers les côtes de la Floride. Ces Cubains avaient quitté l'île à bord de radeaux généralement faits de chambres à air, en espagnol: des *balsas*. Ces immigrants seront désormais appelés des «*balseros*».

27. Nous nous appuyons principalement sur García (1996) et Bardach (2002).

28. Les deux versions, anglaise et espagnole, sont utilisées.

29. Pour plus de détails, voir le site du Center for Immigration Studies, <<http://www.cis.org/articles/1995/back395.html>>, consulté le 28 mai 2018.

Pour contrer ce type d'immigration à risque (les immigrants s'exposent à des naufrages, les conditions de navigation sont périlleuses), les États-Unis s'engagent une nouvelle fois à délivrer 20 000 visas par an.

1996 – Cuban Adjustment Act (CAA), mis en place par l'administration Clinton sous l'impulsion de la FNCA. Cette loi donne lieu à une politique dite de pieds secs/pieds mouillés. Selon cette interprétation, toute personne immigrante cubaine illégale qui réussit à gagner le sol états-unien devient admissible en tant que candidate légale à l'immigration. Inversement, toute personne immigrante cubaine clandestine interceptée en mer par les garde-côtes américains sera retournée à Cuba. Le CAA est directement mis en cause dans l'affaire González, Elián ayant été récupéré en mer, mais par des pêcheurs américains.

5.3. CHOIX ET FORMATION DU CORPUS ANALYSÉ

5.3.1. LES DATES DÉLIMITANT LE CORPUS : DU NAUFRAGE AU RETOUR À CUBA

La délimitation de notre corpus d'étude correspond aux dates de médiatisation intensive de l'affaire González. L'arrivée d'Elián sur le sol américain le 23 novembre 1999 marque le début de sa médiatisation ; son retour à Cuba, le 28 juin 2000, signe la fin du dossier juridique central avec le rejet par la Cour Suprême de l'appel de la famille de Miami demandant la citoyenneté américaine pour Elián.

Pour pouvoir suivre la trajectoire de l'événement médiatisé à son plus fort, il fallait prêter attention à la période durant laquelle la question de l'avenir d'Elián restait en suspens. Tant que la décision de savoir si Elián retournait à Cuba avec son père n'était pas rendue, la controverse restait ouverte et permettait le développement d'un débat. Même si par la suite la famille de Miami a fait appel des décisions des tribunaux, le départ d'Elián marquait la fin de sa visibilité médiatique possible aux États-Unis. De fait, les images et les informations le concernant allaient désormais être obtenues à partir des médias cubains (informations officielles). Son absence du territoire américain marquait la fin d'une prise possible sur l'enfant.

5.3.2. COUVERTURE LOCALE ET COUVERTURE NATIONALE : LE CHOIX DU *MIAMI HERALD* (POUR L'EMBARGO AMÉRICAIN SUR CUBA) ET DU *WASHINGTON POST* (CONTRE L'EMBARGO AMÉRICAIN SUR CUBA)

Nous avons choisi de travailler sur trois journaux : le *Miami Herald*, le *Washington Post* et le *New York Times*. Le *Miami Herald* et le *Washington Post* ont été choisis en fonction de critères géographiques : le premier pour sa proximité avec les événements et les acteurs principaux ; le second, pour sa proximité avec le centre décisionnel du débat, soit la Maison-Blanche et le Congrès où agit le lobby anticastriste (voir la section « Le lobby cubain au Congrès : la Fondation nationale cubano-américaine »). L'objectif était d'étudier l'évolution du débat dans les grands médias américains pour saisir la perception qu'ils avaient eue et livrée de l'affaire Elián González. Quel sens cette affaire avait-elle acquis au fil du temps ?

Après avoir commencé à travailler sur la couverture de l'affaire dans le *Miami Herald* et le *Washington Post*, il est apparu que ces deux journaux faisaient régulièrement référence à un troisième quotidien, le *New York Times*. C'est donc tout naturellement que nous avons décidé d'ajouter ce dernier à notre corpus.

L'une de nos préoccupations était de travailler sur des journaux de grande diffusion, de préférence des quotidiens, afin de suivre l'évolution argumentative de très près. Notre décision de prendre des médias de grande diffusion s'arrimait à la volonté d'observer des arguments émanant de médias qui allaient servir de sources privilégiées pour l'information internationale. Nous voulions étudier des arguments susceptibles d'être répercutés dans les médias européens par exemple, mais aussi dans les autres médias (quotidiens ou périodiques) étatsuniens.

Nous voulions également tenir compte de l'opposition local/fédéral qui avait traversé l'affaire : Miami et l'État de Floride d'un côté et l'administration fédérale de l'autre.

En premier lieu, ces critères nous ont conduite à faire le tour des quotidiens les plus proches géographiquement de l'action, c'est-à-dire en Floride, plus particulièrement à Miami. Nous avons d'abord retenu les deux quotidiens à plus forts tirages de la région : le *Miami Herald* et le *South Florida Sun Sentinel*. Puis, nous avons cherché dans leurs archives électroniques, consultées par le Web, tous les articles parus sur Elián González depuis la date de son naufrage jusqu'à celle de son retour à Cuba. Nous avons utilisé pour ce faire l'expression

Elián González ainsi que les expressions qui auraient pu être employées en substitution – *enfant cubain, garçon cubain, petit Cubain, petit González, naufragé cubain*³⁰ – pour nous assurer d’avoir accès à la totalité des articles parus sur le sujet. Le nombre d’articles concernant Elián était à peu près similaire, montrant une ampleur homogène de la couverture médiatique régionale.

Cependant, en 2000, le tirage du *Miami Herald* était supérieur – 336 686 lecteurs maximum signalés pour le *South Florida Sun Sentinel*, 416 530 pour le *Miami Herald*³¹ – et sa diffusion plus importante en Floride. De plus, lors d’une recherche effectuée en ligne pour trouver des informations supplémentaires sur l’affaire González et son contexte, nous avons abouti à la consultation des médias suivants : le site Caraïbes Webdo³², *Le Monde diplomatique*, *Courrier international*, *Libération*, *Le Monde*, *The Guardian*. Dans les différents articles de cette presse étrangère et internationale publiés durant l’affaire González, très peu citaient le *Sun Florida South Sentinel*. *A contrario*, la majorité s’appuyait sur le *Miami Herald*. Nous avons donc opté pour ce dernier comme première source de matériel et écarté le *Sun Florida South Sentinel*.

5.4. ÉLÉMENTS DE LA REPRÉSENTATION MÉDIATIQUE

L’objet de la recherche était d’étudier l’évolution du débat inhérent à la représentation médiatique de l’affaire Elián González dans la presse états-unienne. Le but était de cerner comment s’inscrit une histoire, cette affaire en particulier, dans l’Histoire, à partir de l’étude d’un des acteurs sociaux que sont les médias. Rappelons que nous considérons les représentations médiatiques comme archives sociales, archives révélatrices d’un état de société à un moment donné grâce à la confrontation médiatique avec un événement nouveau.

La recherche est essentiellement qualitative. La question de départ posée dans le cas présent était : quelle est la représentation médiatique argumentative de l’affaire Elián González dans la presse américaine ? Comme mentionné plus haut, la recherche nous a finalement amenée à suivre la trajectoire argumentative de cette représentation.

30. Les journaux étant de langue anglaise, nous donnons ici directement la traduction française des expressions anglaises utilisées lors de la recherche : *Cuban child, Cuban boy, little Cuban, little González, shipwrecked Cuban boy*.

31. Audit Bureau of Circulations, <www.accessabc.com/reader/top100.htm>, consulté le 28 mai 2018.

32. <www.webdo.tn>, consulté le 18 juin 2018.

Rappelons que par trajectoire argumentative, nous entendons le fait de dégager les arguments polarisés au cours de la médiatisation de l'affaire. Les arguments polarisés rendent compte des confrontations idéologiques à l'œuvre dans le débat.

Afin d'introduire la présentation des résultats de la recherche menée, nous décrivons à nouveau ici les étapes suivies pour réaliser l'analyse.

Pour dégager les arguments polarisés, nous avons d'abord analysé les arguments présents dans chaque texte. Ces arguments sont considérés comme des justifications en contexte, il s'agit de faire ressortir les propositions des arguments, leurs appuis positifs, c'est-à-dire les garanties qui soutiennent les arguments, et leurs appuis négatifs, les contrepoints qui mettent la proposition en relief.

Parallèlement à cette analyse de l'argumentation s'est amorcé un travail de catégorisation. C'est à cette étape d'analyse des données que la recherche devient une analyse qualitative de théorisation ancrée. La progression vers la théorisation s'est faite en deux étapes. Nous avons tout d'abord réalisé des tableaux de synthèse pour les éditoriaux et les chroniques de chacun des trois journaux étudiés, le *New York Times*, le *Washington Post* et le *Miami Herald*, afin de mettre en exergue les thèmes d'argumentation, les résultats de la comparaison entre les journaux et ainsi de permettre l'interprétation du traitement argumentatif du cas González. Les tableaux permettent de visualiser les dimensions argumentatives abordées au fil du débat médiatisé avec leurs principaux appuis et contrepoints. Les chiffres entre parenthèses qui figurent dans les tableaux réfèrent aux numéros des articles, classés par ordre chronologique et par genre (éditorial ou chronique) pour chaque journal. Les articles analysés sont listés en annexe à cet ouvrage. Ils y sont classés par journal, genre (éditorial ou chronique) et numéro.

Le premier travail de construction des tableaux de synthèse qui suivent consiste donc à condenser les propositions pour dégager les dimensions auxquelles se rapportent les arguments, et ainsi à préciser les cadrages argumentatifs.

Les tableaux constituent une recatégorisation des résultats des analyses : certaines propositions contenues dans des éditoriaux ou des chroniques viennent à l'appui des positions thématiques, c'est-à-dire soutiennent l'argumentation en tant que développement d'une position. L'analyse permet de ramener un texte (un éditorial ou une chronique) à une proposition (un argument) ou à un groupe de propositions. Les arguments sont ensuite réagencés sous des catégories dans les tableaux. Pour cela, les arguments sont listés selon les propositions qu'ils avancent.

Suit une lecture de ces résumés propositionnels pour voir quels points communs émergent : les propositions similaires ou que l'on peut rassembler sont placées dans un même ensemble. Puis, vient l'écriture des catégories d'ensemble, qui doivent exprimer à la fois le pour ou le contre des arguments ainsi que les thèmes argumentés. Nous avons ensuite inscrit les numéros des textes correspondant aux différentes catégories et, enfin, entré ces résultats dans les tableaux.

Pour constituer les tableaux, nous avons utilisé le concept de « positions thématiques » présenté précédemment dans le chapitre 4. Rappelons que ce concept comporte deux dimensions :

- La dimension argumentative. Il s'agit de la prise de position sur l'affaire : les arguments sont pour ou contre quelque chose. Cela revient à noter ce que le texte accuse et ce qu'il défend.
- La dimension thématique argumentée : à quels cadres d'ensemble se rapportent les arguments ?

5.4.1. ANALYSE DES ÉDITORIAUX ET CHRONIQUES DU *MIAMI HERALD*

TABLEAU 5.1

Tableau-synthèse des éditoriaux du *Miami Herald*

Positions thématiques	Appuis (garanties ou cautions)	Contrepoints (concessions ou objections)
Contre l'exploitation médiatique et politique de l'affaire (6, 16)	<ul style="list-style-type: none"> - Elián a déjà beaucoup souffert (6) - L'éloignement avec son entourage cubain le fait souffrir (6) - Elián est un enfant de seulement six ans (16) 	
Contre la mise à profit de l'affaire par Castro (1, 6, 26)	<ul style="list-style-type: none"> - Castro est responsable de l'affaire (1, 6, 26) - Castro est un bourreau (1) 	
Pour la lutte pacifique contre le retour d'Elián à Cuba et le régime castriste (10)	<ul style="list-style-type: none"> - Cela rendrait la cause plus populaire (10) - Cela rendrait la cause plus légitime (10) - Cela ennuerait Castro (10) 	<ul style="list-style-type: none"> - Les protestataires ont raison d'être en colère contre le gouvernement américain (10)

Positions thématiques	Appuis (garanties ou cautions)	Contrepoints (concessions ou objections)
Pour le bien-être de l'enfant avant tout (2, 3, 6)	<ul style="list-style-type: none"> – Les États-Unis et Cuba sont tous deux hors-la-loi envers l'enfant (3) – Il est très jeune (2) – Il a déjà beaucoup souffert (2, 6) 	<ul style="list-style-type: none"> – Le Sud de la Floride possède déjà de nombreux symboles de l'oppression castriste (2)
Pour une modification des lois américaines sur l'immigration cubaine (2, 3)	<ul style="list-style-type: none"> – Les passeurs font croire à des voyages sécuritaires de Cuba à la Floride (2) – Les lois poussent les Cubains à risquer leur vie (3) 	
Pour les actions en justice de la famille de Miami (8, 55)	<ul style="list-style-type: none"> – Il faut permettre l'examen de la citoyenneté pour Elián (8) – Il faut permettre l'examen de la demande d'asile pour Elián (55) – Les décisions de <i>Immigration and Naturalization Service</i> (INS) sont trop rapides (8, 55) 	<ul style="list-style-type: none"> – Les lois américaines et internationales favorisent la garde du père (8, 55)
Contre la mise à profit de l'affaire par la famille de Miami (35)	<ul style="list-style-type: none"> – Elle manipule l'enfant dans les médias par impatience (35) – Sa violence donne des arguments à Castro (35) 	
Contre le pouvoir de l'INS (8, 55)	<ul style="list-style-type: none"> – Il court-circuite le traitement complet de l'affaire (8, 55) 	
Pour la liberté d'expression (4)	<ul style="list-style-type: none"> – Un journal doit servir de forum ouvert (4) 	<ul style="list-style-type: none"> – Il n'est pas en accord avec certains arguments qu'il publie (4)

(suite)

TABLEAU 5.1

Tableau-synthèse des éditoriaux du *Miami Herald* (suite)

Positions thématiques	Appuis (garanties ou cautions)	Contrepoints (concessions ou objections)
Pour la famille avant la politique (2, 6, 33)	<ul style="list-style-type: none"> – Elián a besoin d'un milieu aimant et rassurant (2) – Il a déjà beaucoup souffert (2, 6) – La politique l'exploite (6) – Le bien-être de l'enfant doit passer avant tout (33) 	<ul style="list-style-type: none"> – Son avenir est incertain (6)
Pour le retour d'Elián à Cuba (33, 34, 50)	<ul style="list-style-type: none"> – Le retour auprès de son père est la voie naturelle et logique (33) – Juan Miguel González est un bon père (34) – Il est venu aux États-Unis, prouvant sa réelle volonté de voir son fils et de repartir avec lui (50) 	<ul style="list-style-type: none"> – Il est douloureux (33) et décevant de voir Elián repartir pour Cuba (34)
Contre le retour d'Elián à Cuba (24, 28, 42, 56, 63)	<ul style="list-style-type: none"> – Cuba est une dictature (24, 28, 42, 56, 63) – Il n'y a pas de perspectives d'avenir à Cuba (42) – Les enfants sont endoctrinés (56) – Il n'y a pas de liberté possible là-bas (63) 	
Pour la coopération entre les États-Unis et Cuba (3)	<ul style="list-style-type: none"> – Il faut permettre la réunion de l'enfant et son père (3) – Les deux pays violent les droits des enfants (3) 	

Positions thématiques	Appuis (garanties ou cautions)	Contrepoints (concessions ou objections)
Elián, symbole du désespoir cubain (1, 63)	<ul style="list-style-type: none"> – Les parents sont prêts à risquer la vie de leurs enfants pour fuir (1, 63) – Le régime est autoritaire (1, 63) – Pas de perspectives d’avenir à Cuba (1, 63) 	
Contre la mauvaise image de la communauté cubaine et de Miami (8, 31)	<ul style="list-style-type: none"> – Les médias nationaux les caricaturent injustement (31) 	<ul style="list-style-type: none"> – La majorité de la communauté n’est pas extrémiste (8) – Elle est traumatisée par la dictature castriste (31)
Pour le multiculturalisme propre à la région (44, 45)	<ul style="list-style-type: none"> – La région a besoin de calme entre les communautés (44) – La communauté cubaine sait surmonter les épreuves (45) 	
Pour des protestations pacifiques (40, 59)	<ul style="list-style-type: none"> – Il faut projeter une image favorable de la communauté (40) – Il faut dépasser la douleur pour tirer des leçons constructives de l’affaire (59) 	
Contre Al Gore (26)	<ul style="list-style-type: none"> – Sa position ne change rien au processus en cours (26) 	<ul style="list-style-type: none"> – Son analyse est exacte (26)
Pour Al Gore (32)	<ul style="list-style-type: none"> – Il suit sa position avec conviction (32) – Sa position pour un jugement de l’affaire devant un tribunal de la famille est fondée (32) – Il est accusé à tort (32) 	<ul style="list-style-type: none"> – Il n’aurait pas dû mêler sa vie privée et sa vie publique (32)
Pour la position de Bush : l’affaire doit être traitée dans un tribunal de la famille (26)	<ul style="list-style-type: none"> – Un tribunal de la famille est mieux adapté aux intérêts d’un enfant (26) 	

(suite)

TABLEAU 5.1

Tableau-synthèse des éditoriaux du *Miami Herald* (suite)

Positions thématiques	Appuis (garanties ou cautions)	Contrepoints (concessions ou objections)
Contre l'INS et Reno (37)	<ul style="list-style-type: none"> – Ils abusent de leur pouvoir (37) – Ils ont pris de mauvaises décisions (37) 	
Pour la gestion de l'affaire par un médiateur (37)	<ul style="list-style-type: none"> – Cela permettrait de renouer le dialogue entre les intervenants (37) 	

L'analyse du *Miami Herald* fait ressortir en priorité les arguments sur le bien-être de l'enfant. Il prend également parti en faveur de la famille. La famille donne lieu à des propositions pourtant divergentes et contradictoires sur la résolution de l'affaire :

- Soutenir les actions en justice de la famille de Miami pour permettre l'examen de ses revendications.
- Soutenir le retour d'Elián à Cuba auprès de sa famille cubaine.
- Soutenir la position de Bush selon laquelle l'affaire doit être réglée dans un tribunal de la famille. Malgré la justesse de son analyse, Gore est critiqué pour sa position identique à celle déjà proposée par Bush et ainsi inutile.
- Ne pas faire passer la politique avant la famille.

Ce plaidoyer s'accompagne d'une exhortation à faire primer le bien-être de l'enfant afin de respecter sa souffrance. En découle le rejet de l'exploitation d'Elián, tant par la famille de Miami que par Castro et les autres acteurs politiques.

L'enjeu prioritaire du bien-être de l'enfant, vu comme étant idéalement réalisable au sein de la famille, entraîne une position en faveur de la coopération entre les États-Unis et Cuba afin de régler l'affaire. L'affaire est considérée comme une parenthèse dans la rupture du dialogue entre les deux pays – sur l'exemple de l'embargo – défendue généralement par le journal pour lutter contre le régime castriste. De même, le dialogue est mis en exergue dans un texte soulignant l'importance de la liberté d'expression, dans la presse en particulier. Cette liberté contraste avec les définitions de la vie sous un régime autoritaire à Cuba et incite à dépasser les désaccords dans un forum pluraliste. La coopération souhaitée s'illustre également dans la plaidoirie pour un changement des lois d'immigration américaines.

Parallèlement à la coopération, les éditoriaux appellent au pacifisme pour lutter contre Castro et la vie à Cuba, puisqu'Élián symbolise le désespoir de la population vis-à-vis des conditions de vie sur l'île. La voie pacifique est conseillée dans un souci d'image, à la fois de la communauté cubano-américaine et de Miami et la Floride en général. L'enjeu des protestations est de faire entendre la légitimité des luttes sans nuire à ces images nationalement et internationalement.

Renforçant cette logique, les éditoriaux se posent également pour la solidarité interethnique et le multiculturalisme en Floride. La région a besoin de calme et la communauté cubano-américaine sait surmonter les épreuves: cette dernière est ainsi caractérisée par une compétence valorisante.

À l'opposé de la préoccupation pour le bien-être de l'enfant, qui implique une résolution rapide de la situation, se trouvent les arguments en faveur d'une étude juridique complète de l'affaire: les décisions de l'INS sont jugées trop hâtives et l'organisme jugé trop puissant. Le pouvoir juridique est considéré comme plus adéquat, efficace et digne de confiance que le pouvoir politique et les institutions telles que les services américains de l'immigration.

TABLEAU 5.2

Tableau-synthèse des chroniques du *Miami Herald*

Positions thématiques	Appuis (garanties ou cautions)	Contrepoints (concessions ou objections)
Contre l'exploitation politique et médiatique de l'affaire (20, 30, 46, 48)	<ul style="list-style-type: none"> – La vie d'Élián ressemble désormais au film <i>The Truman Show</i> (20) – Il est l'enjeu d'intérêts particuliers qui le dépassent (30) – Elle a provoqué les pires cirques médiatiques (46) – Sa couverture est biaisée (48) 	<ul style="list-style-type: none"> – Il est normal que la couverture locale d'un événement soit biaisée (46)
Contre la mise à profit de l'affaire par Castro (3, 4, 6, 12, 19, 31)	<ul style="list-style-type: none"> – Il utilise tous les moyens pour lutter contre Miami (3) – L'affaire est facilement exploitable pour son régime prompt à la manipulation (3) 	

(suite)

TABLEAU 5.2

Tableau-synthèse des chroniques du *Miami Herald* (suite)

Positions thématiques	Appuis (garanties ou cautions)	Contrepoints (concessions ou objections)
Contre la mise à profit de l'affaire par Castro (<i>suite</i>)	<ul style="list-style-type: none"> - Il utilise l'affaire de manière égoïste et irresponsable (3): il étire l'affaire pour faire diversion (6) - Castro sera gagnant quel que soit le dénouement de l'affaire (12) - Il a utilisé les grands-mères (19) - Il profite de la couverture de la presse américaine (31) 	
Contre le régime castriste (2, 4, 7, 9, 19, 27, 40)	<ul style="list-style-type: none"> - Castro est responsable de l'exode de son peuple (2) - Cuba est une prison (4, 7, 9, 19) - La mort de Castro sera un événement heureux (27) - Cuba est une dictature (40) 	
Contre l'anticastrisme (12, 13, 14, 15, 22, 38, 40, 52, 63)	<ul style="list-style-type: none"> - Il nuit à l'ensemble de la communauté cubano-américaine (12, 13, 14, 38, 52, 63) - Il pousse à l'extrémisme (12, 22) - Il nuit au bien-être de l'enfant (40) 	
Elián, symbole de la tragédie cubaine (2, 3, 4)	<ul style="list-style-type: none"> - Une traversée comme celle qu'il a faite se produit souvent à cause du régime répressif castriste (2) - Les relations entre Miami et Cuba sont régies par le symbolisme politique (3) - L'histoire d'Elián mêle la tragédie à une morale quant à la valeur de liberté (4) 	<ul style="list-style-type: none"> - Cette traversée est très dangereuse (2)

Positions thématiques	Appuis (garanties ou cautions)	Contrepoints (concessions ou objections)
Contre l'indifférence nationale et internationale (2, 32)	<ul style="list-style-type: none"> – Le problème de l'immigration clandestine cubaine est peu débattu (2) – L'opinion publique américaine ne se soucie pas de la situation des Cubano-Américains, de leurs revendications ou de la situation à Cuba (32) : les Américains n'aiment pas l'immigration (2, 32) 	<ul style="list-style-type: none"> – Ce problème est une tragédie (2)
Contre le monde des adultes (3)	<ul style="list-style-type: none"> – Ils sont irresponsables (3) – Ils exploitent l'affaire (3) 	<ul style="list-style-type: none"> – Ils devraient chercher à protéger l'enfant avant tout (3)
Contre Miami/le Sud de la Floride (3, 46, 49)	<ul style="list-style-type: none"> – La ville est propice aux tensions (3, 46) – Il existe un fort chiasme culturel dans le Sud de la Floride (49) 	
Pour le retour d'Elián à Cuba (4, 8, 12, 19, 41)	<ul style="list-style-type: none"> – Il doit être là-bas pour assister à la chute du régime castriste (4) – Le lien fort entre l'enfant et son père passe avant tout (8) – L'attitude des personnes militantes de Miami est délirante (12) – Elián va pouvoir promouvoir les avantages de son expérience américaine auprès de ses camarades cubains (19) – Il existe une dissidence à Cuba, soutenue par la jeunesse cubaine majoritairement anticastriste (19) – La famille de Miami nuit à l'équilibre mental d'Elián (41) 	<ul style="list-style-type: none"> – Les parents de Miami sont peut-être bien intentionnés (8) – L'auteur est contre Castro et contre Cuba (8) – Il est légitime de se demander si le père d'Elián ne veut pas venir s'installer aux États-Unis (12) – Il est irritant de voir Castro revenir sur le devant de la scène (12)

(suite)

TABLEAU 5.2

Tableau-synthèse des chroniques du *Miami Herald* (suite)

Positions thématiques	Appuis (garanties ou cautions)	Contrepoints (concessions ou objections)
Pour le retour d'Elián à Cuba (<i>suite</i>)	– La loi est pour le retour de l'enfant avec son père (41)	
Contre l'influence politique sur l'affaire (le rôle de l'anticastrisme propre à la communauté cubano-américaine) (5, 6, 12, 21, 33, 38)	– Elle nuit aux droits parentaux (5) – Elle supprime le bien-être de l'enfant (12) et biaise les enjeux de l'affaire (38) – Elle pousse les intervenants dans l'affaire à se donner en spectacle (21) – Le débat entre Castro et les personnes exilées de Miami n'est pas de l'ordre d'une tragédie familiale (6) – Miami se comporte comme Cuba (6) – Elle pousse à utiliser Elián comme une marchandise (5, 33)	
Contre les jugements dans l'ignorance (6)	– Personne ne sait ce qui est le mieux pour l'enfant (6)	
Pour le respect de la famille (7)	– La famille est sacrée (7)	
Contre le paradoxe de la liberté (7, 33)	– On ne peut pas imposer la liberté (7, 33) – Imposer la liberté revient à supprimer la liberté individuelle, qui est une valeur fondamentale américaine (33)	
Contre l'absence de la liberté de presse à Cuba (8)	– Les autorités cubaines ne font pas la différence entre une opinion éditoriale et un reportage, car Cuba est une dictature sans presse libre (8)	

Positions thématiques	Appuis (garanties ou cautions)	Contrepoints (concessions ou objections)
Contre l'absence de la liberté de presse à Cuba (<i>suite</i>)	<ul style="list-style-type: none"> – À Cuba, les médias étrangers ne doivent pas aborder de sujets sensibles (8) 	
Contre les lois sur l'immigration américaines (11, 15, 16, 18, 25, 51)	<ul style="list-style-type: none"> – Elles veulent trop contrôler (15) – Elles sont inhumaines (16) – Les Cubains sont plus favorisés que les Haïtiens (25) – Elles sont injustes (11) et inégalitaires (11, 51) 	<ul style="list-style-type: none"> – Il faut lutter contre la dictature cubaine (16)
Pour tirer les leçons de l'affaire (14, 16, 17, 18, 27, 36, 42, 53, 54, 58, 59, 62, 63)	<ul style="list-style-type: none"> – Le cas doit inciter à la mobilisation plus fréquente pour la cause des enfants (16) – Il faut que les personnes immigrées cubaines défendent autant les États-Unis que Cuba (17) – Il faut améliorer les lois sur l'immigration américaines (18) – La communauté cubano-américaine doit se souder et chercher des personnes alliées (14): elle doit faire plus d'efforts pour se rapprocher des autres communautés (36), analyser les raisons pour lesquelles elle est isolée (63) et elle doit prouver qu'elle peut diriger Miami pour tous (62) – Il faut mettre dans le programme politique la situation des enfants en attente d'un foyer dans le Sud de la Floride (53) 	

(suite)

TABLEAU 5.2

Tableau-synthèse des chroniques du *Miami Herald* (suite)

Positions thématiques	Appuis (garanties ou cautions)	Contrepoints (concessions ou objections)
Pour tirer les leçons de l'affaire (<i>suite</i>)	<ul style="list-style-type: none"> - L'affaire a attisé et multiplié les problèmes entre communautés: l'entente ethnique doit être une préoccupation des leaders de l'État (58) - La population de la région doit apprendre à être en désaccord sans haïr et se faire haïr (54) - Il faut que les barrières entre communautés tombent (59) - Il faut prévoir la disparition de Castro (27) - Le rôle de père doit être mieux reconnu socialement: l'affaire serait déjà réglée si la mère était le seul parent vivant (42) 	
Pour la cohésion interethnique (31, 58, 59, 62, 63)	<ul style="list-style-type: none"> - La communauté cubano-américaine ne doit pas s'isoler (31) - Il faut que les leaders de l'État se préoccupent de l'entente ethnique (58) - Il faut une volonté individuelle pour construire l'entente ethnique (58) - Il est bon de surmonter la barrière de la langue espagnole (59) - La communauté a le pouvoir de diriger la ville de Miami et elle doit le faire pour tous, pas juste pour elle (62): il faut qu'elle accepte les responsabilités qui vont avec son influence (63) - Elle doit analyser les raisons pour lesquelles elle est mise de côté par les autres communautés (63) 	<ul style="list-style-type: none"> - Elle ne comprend pas pourquoi les autres communautés la critiquent (63)

Positions thématiques	Appuis (garanties ou cautions)	Contrepoints (concessions ou objections)
Pour comprendre la communauté cubano-américaine (16, 26, 28, 32, 35, 40, 52, 54, 62)	<ul style="list-style-type: none"> – Il est compréhensible de ne pas vouloir qu’Elián retourne dans la dictature cubaine (16) – La perception des personnes exilées cubaines est faussée (26) – La communauté est maltraitée par la presse nationale américaine (28, 35) – Elle a beaucoup souffert (40) – Les critiques de la communauté cubaine influencent trop l’opinion publique (54) – Elle est sous le fardeau du pouvoir (62) 	<ul style="list-style-type: none"> – La surmédiation de l’affaire est agaçante (16) – L’attitude d’isolement de la communauté va peut-être changer (52) – L’image de la communauté est faussée (52)
Contre les médias américains (28, 31, 35, 60)	<ul style="list-style-type: none"> – Ils calomnient la communauté cubano-américaine (28, 35) comme le fait Castro (35) – Ils surmédient l’affaire tout en faisant passer Castro pour un défenseur du droit des enfants (31) – Les nouvelles sont mal construites (60) 	
Contre la mauvaise image de Miami (28, 31)	<ul style="list-style-type: none"> – La ville est maltraitée par la presse nationale qui la taxe de république bananière (28) – Cette image profite à Castro (31) 	

(suite)

TABLEAU 5.2

Tableau-synthèse des chroniques du *Miami Herald* (suite)

Positions thématiques	Appuis (garanties ou cautions)	Contrepoints (concessions ou objections)
Pour la défense des enfants (16, 53)	<ul style="list-style-type: none"> – Elle n'est pas assez systématique (16) – Elián a bénéficié d'un traitement d'exception (16, 53) qui devrait être exemplaire – Il manque habituellement de ressources en Floride pour placer les enfants (53) – Ce problème n'est pas dans les priorités du programme politique américain (53) 	<ul style="list-style-type: none"> – On peut être contre le retour d'un enfant dans une dictature communiste avec son père (16)
Pour la médiatrice, Sœur Jeanne O'Laughlin* (22)	<ul style="list-style-type: none"> – Elle est courageuse de prendre position (22) 	
Contre la médiatrice, Sœur Jeanne O'Laughlin (23)	<ul style="list-style-type: none"> – Elle calomnie le père de l'enfant (23) 	
Contre les disproportions de l'affaire (16, 26, 31, 46, 49, 51, 53)	<ul style="list-style-type: none"> – Elián a bénéficié d'un traitement d'exception (16, 51, 53) – Son cas est moins tragique que celui de bien des enfants dans le monde (16) – La couverture médiatique du cas est démesurée (31, 46) comme l'a été celle du cas d'O.J. Simpson (49): l'affaire éclipse toutes les autres nouvelles (46) 	<ul style="list-style-type: none"> – On peut être contre le retour d'un enfant dans une dictature communiste avec son père (16)
Contre Gore (29)	<ul style="list-style-type: none"> – Il a adopté la même position que le maire du comté de Miami-Dade, Alex Penelas (29) – Cette position est infondée et malhabile (29) 	<ul style="list-style-type: none"> – Penelas a fait une collecte de fonds pour la campagne de Clinton (29)

* Présidente de la Barry University, à Miami, sœur Jeanne O'Loughlin, religieuse dominicaine, a agi comme médiatrice entre le gouvernement et la famille cubaine de l'enfant. Elle a notamment mis sa maison à disposition pour qu'Elián y rencontre ses grands-mères venues de Cuba pour le voir en janvier 2000.

Positions thématiques	Appuis (garanties ou cautions)	Contrepoints (concessions ou objections)
Contre Penelas (29, 37)	<ul style="list-style-type: none"> – Il est démagogue, irresponsable et malhabile (29) – Il a perdu sa crédibilité nationale (29) – Son extrémisme peut susciter la violence (29, 37) – Il a accusé Reno à tort (37) 	<ul style="list-style-type: none"> – Il a été une des figures montantes du Parti démocrate (29) – Il a fait une collecte de fonds pour la campagne de Clinton (29)
Pour comprendre le père d'Elián (34, 41, 42, 44)	<ul style="list-style-type: none"> – Son fils a récemment perdu sa mère (34) – Ses droits sont bafoués (34) : on refuse de lui rendre Elián qu'on manipule – La famille de Miami nuit à Elián (41) – La loi est pour la garde de l'enfant par son père (41) – Le rôle du père est dénigré (42) – Son ex-femme a risqué la vie de son fils (44) 	<ul style="list-style-type: none"> – La loi accorde la garde des enfants à tout parent compétent (34)
Contre le comportement du père d'Elián (43)	<ul style="list-style-type: none"> – Il est responsable de l'escalade vers la force : il aurait dû venir plus tôt aux États-Unis (43) 	
Pour Reno (37)	<ul style="list-style-type: none"> – Elle est courageuse et responsable (37) 	<ul style="list-style-type: none"> – Penelas ne l'a pas respectée et l'a accusée à tort (37)
Contre Reno et l'INS (40)	<ul style="list-style-type: none"> – Ils se sont constitués seuls juges dans l'affaire (40) 	
Pour le raid (52)	<ul style="list-style-type: none"> – La famille n'a pas laissé le choix au gouvernement (52) 	<ul style="list-style-type: none"> – L'affrontement entre le gouvernement et la famille de Miami n'aurait pas dû avoir lieu (52)

(suite)

TABLEAU 5.2

Tableau-synthèse des chroniques du *Miami Herald* (suite)

Positions thématiques	Appuis (garanties ou cautions)	Contrepoints (concessions ou objections)
Contre le raid (43, 45, 47)	<ul style="list-style-type: none"> – Le raid était la pire des solutions, car il amenait la violence (43) – Clinton s’est comporté comme Castro (45) et le gouvernement comme un État policier (47) – C’est un mauvais choix en termes de relations publiques (45) 	<ul style="list-style-type: none"> – La communauté cubano-américaine voulait le mieux pour Elián (43) – Reno avait averti la population (45) – Le pire a été évité (45) – Le raid était matériellement bien organisé (45) – Reno qui dirigeait l’opération est originaire de Floride (47) – La famille n’était pas armée (47)
Pour qu’Elián reste aux États-Unis (44)	<ul style="list-style-type: none"> – Il doit rester pour éviter qu’il ne soit une fois de plus séparé de son environnement (44) 	<ul style="list-style-type: none"> – Un père a le droit de décider de l’endroit où doit vivre son enfant (44) – Elián va sûrement repartir à Cuba (44)
Contre la famille de Miami (41, 50)	<ul style="list-style-type: none"> – Elle est irresponsable (41): elle abuse d’Elián et nuit à son équilibre mental en le manipulant (41, 50) – Elle dénigre le père d’Elián par désespoir (41) – Elle est responsable de l’escalade vers la force (50): elle a sacrifié Elián pour une question de principes (41, 50) 	<ul style="list-style-type: none"> – Elle n’est pas une famille parfaite pour élever un enfant (41) – Elle aurait pu éviter le raid (50)
Contre le maire de Miami Joseph Carollo (55, 56, 57)	<ul style="list-style-type: none"> – Il nuit à l’image de Miami (55) – Il est peureux: il a cédé aux pressions des personnes exilées (55) – Il est fou (56) – Il a critiqué et renvoyé à tort des membres de son personnel (57) 	<ul style="list-style-type: none"> – Son ridicule permet de dédramatiser la tragédie (56, 57) – Ces personnes étaient compétentes et n’avaient pas fauté (57)

Positions thématiques	Appuis (garanties ou cautions)	Contrepoints (concessions ou objections)
Contre Dalrymple (56, 64)	<ul style="list-style-type: none"> – Il est opportuniste, menteur et manipulateur (56) – Il exploite l'affaire par cupidité et pour se faire de la publicité (64) 	<ul style="list-style-type: none"> – Son ridicule permet de dédramatiser la tragédie (56)

L'un des thèmes centraux des chroniques est la priorité absolue à accorder aux enfants contre le monde des adultes et le jeu politique. Les adultes sont qualifiés d'irresponsables et d'exploiteurs, indignes de confiance et jugeant sans savoir. Alors que leur rôle serait de protéger l'enfant et de trouver une solution au conflit, ils se conduisent puérilement, allant jusqu'à utiliser Elián comme une marchandise. La mobilisation pour défendre les enfants devrait être systématique et non exceptionnelle comme elle l'est dans le cas González.

Ce cas est de fait porteur d'enseignement. Outre la protection des enfants, qui doit être reconsidérée, les chroniques mettent l'accent sur l'intérêt de tirer des leçons de l'affaire pour trois raisons :

- Prévoir le départ de Castro.
- Corriger les lois d'immigration américaines, jugées injustes.
- Permettre la cohésion entre les différentes communautés de Floride.

En ce sens, tout comme les éditoriaux, les chroniques se posent en faveur de la solidarité interethnique et du multiculturalisme. Elles appellent également le lectorat à faire preuve de compréhension envers la communauté cubano-américaine, prônant, là aussi comme les éditoriaux, l'ouverture au dialogue. Dans un même souci d'image que le mentionnaient les éditoriaux, la communauté cubaine et les médias nationaux sont invités à cesser de donner de Miami une mauvaise représentation, car elle fait le jeu de Castro. Ainsi, les personnes immigrées cubaines doivent montrer leur attachement à leur pays d'accueil, pas seulement à leur pays d'origine.

Les arguments insistent également sur le dialogue en critiquant la volonté de certains acteurs de vouloir imposer la liberté en décidant que maintenir Elián dans un pays libre justifie la séparation avec sa famille proche. Cette volonté est paradoxale et nuit à l'essence même

de l'idée de liberté. Des textes antithétiques se succèdent d'ailleurs à propos du castrisme et de l'anticastrisme pour inviter les opposants à trouver un équilibre en luttant dans la modération.

Les chroniques se caractérisent par de grandes divergences de positions thématiques: des textes se suivent pour défendre des positions opposées, en particulier concernant l'attitude de certains acteurs – Jeanne O'Laughlin, Juan Miguel González, Janet Reno – et le raid pour récupérer Elián.

Elles fustigent par contre à l'unisson Joe Carollo et Donato Dalrymple pour leurs positions si extrêmes qu'elles en deviennent comiques: ce sont des caricatures de positions, irréfléchies, malhabiles et disproportionnées.

5.4.2. ANALYSE DES ÉDITORIAUX ET CHRONIQUES DU *WASHINGTON POST*

TABLEAU 5.3

Tableau-synthèse des éditoriaux du *Washington Post*

Positions thématiques	Appuis (garanties ou cautions)	Contrepoints (concessions ou objections)
Pour la famille avant la politique (1, 2, 6, 12)	<ul style="list-style-type: none"> – Un enfant doit vivre avec ses plus proches parents (2, 12) – Un parent a le droit de décider de l'avenir de son enfant (6) – Elián a déjà beaucoup souffert (1) 	<ul style="list-style-type: none"> – Castro tire profit de l'affaire (12) – L'intérêt de l'enfant peut diverger de celui des parents (6)
Pour découvrir ce que veut vraiment le père d'Elián (1)	<ul style="list-style-type: none"> – Les Cubains s'autocensurent (1) – Cuba est une dictature (1) – Les États-Unis sont une garantie de liberté (1) 	<ul style="list-style-type: none"> – Elián va sûrement retourner à Cuba (1)
Pour comprendre le traitement d'Elián en tant qu'enjeu de lutte politique (12)	<ul style="list-style-type: none"> – Son cas concerne une lutte quarantenaire entre les personnes exilées cubaines et Castro (12) 	<ul style="list-style-type: none"> – L'affaire a choqué le public américain (12)

Positions thématiques	Appuis (garanties ou cautions)	Contrepoints (concessions ou objections)
Pour le retour rapide d'Elián auprès de son père (1, 2, 4, 5, 12)	<ul style="list-style-type: none"> – Elián a beaucoup souffert (5) – Elián est manipulé par la famille de Miami (5) – Il faut respecter les droits du père (5) – Le règlement juridique de l'affaire est long (5) – Le retour d'un enfant avec son parent le plus proche respecte la loi et le bon sens (12): c'est la voie logique (1, 5) 	<ul style="list-style-type: none"> – Il est douloureux de renvoyer un enfant dans une dictature (4) – La famille de Miami a le droit de tenter des recours légaux supplémentaires (4)
Critique des paradoxes du département d'État (8)	<ul style="list-style-type: none"> – Il défend clairement le père d'Elián dans l'affaire (8) 	<ul style="list-style-type: none"> – Il ne défend habituellement pas les parents dans les affaires de droit de garde internationales (8)
Pour une étude juridique complète de l'affaire (5)	<ul style="list-style-type: none"> – L'examen juridique de l'affaire doit être irréprochable (5) – Il faut respecter la loi (5) 	<ul style="list-style-type: none"> – Elián doit retrouver son père au plus vite (5)
Contre l'exploitation politique de l'affaire (1, 2, 6)	<ul style="list-style-type: none"> – Elián est utilisé comme un symbole (1) – Le bien-être de l'enfant doit primer les préoccupations politiques des adultes (2) – L'attitude des adultes est irresponsable (2) – Gore et Bush contredisent leurs principes pour exploiter l'affaire (6) – Gore et Bush exploitent l'affaire pour séduire l'électorat de Floride (6) – Gore et Bush agissent à des fins politiques, non pour le bien-être de l'enfant (6) 	<ul style="list-style-type: none"> – Gore et Bush défendent habituellement la famille avant tout (6)

(suite)

TABLEAU 5.3

Tableau-synthèse des éditoriaux du *Washington post* (suite)

Positions thématiques	Appuis (garanties ou cautions)	Contrepoints (concessions ou objections)
Contre la famille de Miami (4, 5, 6)	<ul style="list-style-type: none"> – Elle manipule Elián (5) – Elle défend Elián par intérêt, non par amour (4) – Elle nuit à la cause anticastriste déjà non légitime aux yeux de l'ensemble de l'opinion (4) – Elle défie les autorités américaines (5) – Elle est responsable de l'escalade vers la force de l'affaire (6) 	<ul style="list-style-type: none"> – Les revendications des personnes exilées cubaines sont légitimes (4)
Contre le préjudice subi par la cause anticastriste en raison des extrémistes dans l'affaire (4, 10, 12)	<ul style="list-style-type: none"> – Les personnes exilées cubaines sont discréditées (10) – L'opinion publique est choquée (10) – Les soutiens à l'embargo ont chuté (10) – Opposition inhabituelle entre les valeurs américaines fondamentales: famille et liberté (12) – Les revendications des personnes exilées cubaines sont légitimes (4) – Certains Américains ne croient pas que le régime castriste est répressif (4) 	

Positions thématiques	Appuis (garanties ou cautions)	Contrepoints (concessions ou objections)
Contre le profit tiré par Castro de l'affaire (3, 11, 12)	<ul style="list-style-type: none"> – Il exploite l'affaire González pour faire diversion (3) et camoufler sa dictature (11) – Castro est responsable de l'affaire (12): il pousse son peuple à vouloir l'exil à tout prix (3, 11, 12) – L'affaire est moins importante que les événements politiques à Cuba: elle nuit à leur couverture (3) 	<ul style="list-style-type: none"> – Castro réprime les personnes dissidentes plus durement que jamais (3) – Castro emprisonne ses citoyens (3, 11) – Les lois d'immigration américaines et l'embargo sont aussi responsables de l'affaire (3, 12) – L'affaire est tragique (3) – L'affaire n'est pas déterminante pour l'avenir politique de Cuba (3)
Pour le raid (6)	<ul style="list-style-type: none"> – Il a été rapide et efficace (6) – L'enfant a été respecté (6) – Il était inévitable (6) 	<ul style="list-style-type: none"> – L'INS a joui d'une trop grande latitude (6) – Le département est accusé d'avoir agi en État policier comme l'auraient fait les autorités cubaines (6) – L'ampleur de l'affaire a été sous-estimée par les autorités (6)
Pour Janet Reno (6)	<ul style="list-style-type: none"> – Elle a fait preuve de courage concret quand les autres politiciens n'ont pas voulu s'impliquer pour régler l'affaire (6) 	
Contre le maire de Miami (7)	<ul style="list-style-type: none"> – Irresponsable: il a divisé sa communauté et l'a mise en danger (7) – Il nuit à la cause anticastriste (7) – Il abuse de son pouvoir (7) – Il est incohérent: il outrepassa la loi pour lutter contre un État hors-la-loi (7) 	<ul style="list-style-type: none"> – Il a raison de vouloir lutter contre un État hors-la-loi (7)

En dépit des conditions de vie à Cuba définies auparavant, c'est-à-dire marquées par l'absence de liberté, les éditoriaux du *Washington Post*, comme ceux du *Miami Herald*, se posent clairement pour le retour rapide d'Elián auprès de son père :

- La famille prime la politique, contrairement à ce qu'avancent les candidats Bush et Gore, reniant leurs principes pour tirer profit de la situation.
- Elián a déjà beaucoup souffert.
- Il est manipulé par sa famille d'accueil.
- La loi est du côté du père.

La position similaire du département d'État est cependant critiquée: en défendant les droits du père, Juan Miguel González, il fait preuve de favoritisme et désavoue ses propres habitudes qui consistent à ne pas défendre les droits des parents dans les affaires de garde internationales. À l'inverse, l'attitude du département de la Justice et de Janet Reno est saluée à travers le soutien au raid finalement lancé.

Comme pour le *Miami Herald*, le *Washington Post* voit une contradiction entre l'appel au retour rapide de l'enfant avec son père et la volonté de voir un examen juridique complet de l'affaire se réaliser. Le traitement juridique irréprochable du cas González doit permettre de couper court aux tentatives de Castro pour exploiter l'affaire. Alors qu'il est considéré comme responsable de l'affaire, son régime autoritaire poussant les Cubains à fuir, il l'utilise pour masquer la répression en cours sur l'île. Son instrumentalisation de l'affaire est renforcée par la perte de crédibilité de son principal opposant, la communauté cubano-américaine de Miami.

Principale actrice de la mauvaise image de la communauté, la famille de Miami est épinglée pour ses provocations et son exploitation de l'enfant. Tout comme le maire de la ville, elle est traitée d'irresponsable. Par contre, les textes incitent l'opinion américaine à comprendre la cause anticastriste défendue au départ par la communauté exilée, car elle est légitime. De plus, la tension entre les valeurs traditionnelles de famille et de liberté expliquerait la vivacité des réactions anticastristes observées.

TABLEAU 5.4

Tableau-synthèse des chroniques du *Washington Post*

Positions thématiques	Appuis (garanties ou cautions)	Contrepoints (concessions ou objections)
Contre les jugements dans l'ignorance (1, 37)	<ul style="list-style-type: none"> – Personne ne sait ce qui est le mieux pour l'enfant (1) – On ne peut pas juger de tout systématiquement (1, 37) 	<ul style="list-style-type: none"> – Livrer son opinion sur tout donne peu de crédibilité et de légitimité (37)
Pour la démocratie contre la dictature (1)	<ul style="list-style-type: none"> – La démocratie garantit la liberté (1) – Elle offre plus de chances de réussite (1) 	
Contre l'exploitation des enfants/contre le voyeurisme (4, 7, 12, 25, 36, 39)	<ul style="list-style-type: none"> – Leur exposition publique ne respecte pas leur vie privée (36) et les stigmatise (4) – Les enfants sont utilisés comme des pions par les adultes (4, 25) – On les fait participer au système comme des marchandises (7, 12) – Elle mélange leur vie privée et la vie politique (36) 	
Contre la bataille pro et anticastriste (2)	<ul style="list-style-type: none"> – Elle dépasse le problème du bien-être de l'enfant (2) – Elle récupère chaque occasion pour continuer (2) 	
Contre l'influence de la politique sur l'affaire/l'utilisation démagogique de l'affaire (3, 25, 31)	<ul style="list-style-type: none"> – Le contexte de campagne électorale conduit à exploiter l'affaire (3) – Bush définit à tort l'affaire comme un problème de demande d'asile politique (25) – Le bien-être de l'enfant est occulté par les intérêts politiques: l'affaire est utilisée dans un souci de rentabilité politique (31) 	

(suite)

TABLEAU 5.4

Tableau-synthèse des chroniques du *Washington post* (suite)

Positions thématiques	Appuis (garanties ou cautions)	Contrepoints (concessions ou objections)
Contre les paradoxes des opposants sur le retour à Cuba (4, 6, 21)	<ul style="list-style-type: none"> – Les anticastristes qui veulent garder Elián loin de Cuba défendent l'embargo (4) – Les républicains nient les valeurs de la famille et de l'ordre qu'ils défendent habituellement (6, 21) 	<ul style="list-style-type: none"> – Les anticastristes soutiennent financièrement leurs familles restées à Cuba (4)
Contre Al Gore (9, 14, 32)	<ul style="list-style-type: none"> – Il rejoint un camp minoritaire (9, 14, 32) – Il déçoit ses partisans (9) – Il complique l'affaire (9, 14) – Il va contre la loi et contre le bien-être de l'enfant (32) – Il a changé de position pour gagner les votes des Cubano-Américains (32) – C'est un suiveur (32) 	
Contre les avantages matériels du séjour d'Elián aux États-Unis (5, 7, 34)	<ul style="list-style-type: none"> – Ils montrent les États-Unis comme une société matérialiste (5), basée sur les illusions et les paillettes (7) – Le confort qui l'entoure maquille le fait qu'il est séquestré (34) 	
Contre la communauté cubano-américaine (4, 6, 9, 14, 19, 21, 32)	<ul style="list-style-type: none"> – Elle se ridiculise (4) par ses réactions excessives (9) – Elle est violente (6, 19) et haineuse (9) – Elle n'est pas crédible (21) – Elle a trop d'influence sur la politique américaine (6, 9, 14, 32) à cause d'une minorité (6) 	

Positions thématiques	Appuis (garanties ou cautions)	Contrepoints (concessions ou objections)
Pour le retour d'Elián avec son père (8, 9, 14, 21)	<ul style="list-style-type: none"> – Elián est manipulé par son entourage américain (8) – Il aurait dû être renvoyé à Cuba depuis longtemps (9) – C'est la loi (21) 	<ul style="list-style-type: none"> – Juan Miguel González semble être un bon père (14)
Contre la chaîne de télévision ABC (8, 10, 12, 13, 41)	<ul style="list-style-type: none"> – Elle est hypocrite dans son traitement de l'affaire (8, 10, 12) – Elle participe à la manipulation d'Elián (8, 12) – Elle est maladroite (8, 10) 	
Contre la famille de Miami (12, 13, 18, 23)	<ul style="list-style-type: none"> – Elle nuit à la protection de l'image de l'enfant (12) – Elle le manipule en le mettant en scène pour servir la propagande anticastriste (13) – Elle aide la surmédiatisation de l'affaire (12, 18) – Elle est caricaturale (23) – Son attitude est incohérente (23) 	
Contre la mère d'Elián (6)	<ul style="list-style-type: none"> – Elle a mis la vie de son fils en danger (6) – Elle l'a presque enlevé (6) – Elle a nui à la relation père/fils (6) 	
Contre la mise à profit de l'affaire par Castro (24, 35)	<ul style="list-style-type: none"> – Il utilise l'affaire pour bien paraître (35), faire reparler de lui (24), poser ses conditions (24) et galvaniser son peuple (35) 	<ul style="list-style-type: none"> – Il est responsable des problèmes d'Elián (24) – Il force son peuple à fuir (24) – Il avait été oublié par les médias américains depuis la crise des missiles: il se comportait en leader mineur sur la scène internationale (35)

(suite)

TABLEAU 5.4

Tableau-synthèse des chroniques du *Washington post* (suite)

Positions thématiques	Appuis (garanties ou cautions)	Contrepoints (concessions ou objections)
Contre la mise à profit de l'affaire par Castro (suite)		– Le peuple cubain soutient le retour d'Elián à Cuba par conviction humanitaire et non politique (24, 35)
Contre la lenteur et la crainte du gouvernement américain (9,14)	<ul style="list-style-type: none"> – Il faut que l'affaire se règle rapidement (9) – Les délais nuisent à Elián (9) – La situation aux États-Unis est anarchique depuis le début de l'affaire (14) 	– Elián aurait dû être renvoyé à Cuba depuis longtemps: habituellement les déportations sont rapides (9)
Contre les émotions supplantant la politique et les lois (11, 22)	<ul style="list-style-type: none"> – Les émotions conduisent à des erreurs de communication (11) – L'émotivité est difficile à gérer (22) 	
Contre le raid (16)	<ul style="list-style-type: none"> – Les agents étaient armés (16) – La force a été utilisée excessivement: la vie d'Elián n'était pas en danger (16) 	
Contre Dalrymple (23)	– Son intervention dans la vie politique est déplacée, il est atteint de folie des grandeurs (23)	
Contre O'Laughlin (14)	– Elle envenime l'affaire (14)	
Contre Penelas (14)	– Son attitude dictatoriale incite à la violence (14)	
Contre la surmédiation de l'affaire (15, 17, 27, 41)	<ul style="list-style-type: none"> – La couverture de l'affaire éclipse les enjeux plus importants (15, 17) – Les médias ont fait preuve de zèle pour couvrir l'affaire (41) 	– L'affaire a été moins suivie par le public que la tuerie de Colombine ou la guerre au Kosovo (27)

Positions thématiques	Appuis (garanties ou cautions)	Contrepoints (concessions ou objections)
Contre la mère supplantant le père (30, 40)	<ul style="list-style-type: none"> – La paternité est dévalorisée dans la société américaine (40) – Un enfant a besoin de son vrai père (40) 	<ul style="list-style-type: none"> – Les impératifs maternels ont leur place dans la politique américaine (30)
Contre les lois d'immigration américaines (21, 33)	<ul style="list-style-type: none"> – Les Cubains bénéficient de mesures exceptionnelles (21) – Les lois paraissent incohérentes (33) 	<ul style="list-style-type: none"> – Le principe d'unité familiale n'est pas toujours respecté dans les faits (33)
Contre Reno (23, 40)	<ul style="list-style-type: none"> – Il est plus question d'elle que d'Elíán (23) – Elle ne tient pas compte de la conception moderne du rôle du père (40) 	<ul style="list-style-type: none"> – Le lien sacré père/fils part d'un bon sentiment (40)
Pour Reno (21)	<ul style="list-style-type: none"> – Elle a fait preuve d'une grande patience (21) – Sa décision de lancer le raid était justifiée (21) – Personne d'autre ne proposait de possibilité différente raisonnable (21) 	<ul style="list-style-type: none"> – Il existe un problème de militarisation de la police par rapport aux libertés civiles (21)
Pour le rôle du <i>Miami Herald</i> (20)	<ul style="list-style-type: none"> – Il s'est comporté en guide éclairant (20) – Il a servi de référence et d'intermédiaire pour les acteurs de l'affaire (20) 	

Comme celles du *Miami Herald*, les chroniques du *Washington Post* se prononcent sur le débat idéologique au centre de l'affaire. Elles prennent parti pour la démocratie comme garantie d'une existence libre et réussie, mais prônent le retour de l'enfant auprès de son père. Les arguments en faveur d'une résolution rapide du cas s'appuient sur le fait que les délais nuisent à l'enfant, pour qui l'expérience d'être dans un pays démocratique libre est corrompue par les cadeaux uniquement matérialistes qu'il reçoit. Cependant, si le gouvernement est critiqué pour son immobilisme timoré, le raid est désapprouvé en raison de l'utilisation de la force.

Les textes dénoncent les paradoxes des opposants au retour vers Cuba : alors que les républicains défendent habituellement les valeurs familiales, ils se contredisent en voulant séparer Elián de son père ; alors que les anticas-tristes tiennent eux aussi une position radicale contre ce retour à Cuba – dans la lignée de l’embargo américain –, ils soutiennent financièrement leurs familles restées là-bas, allant de ce fait contre la logique même de l’embargo. Le journal s’oppose également aux émotions qui dirigent l’affaire aux dépens de la rationalité requise pour un règlement dans le calme. Ces émotions favorisent les jugements sur l’affaire en dépit de l’ignorance de ce que l’avenir pourrait réserver à Elián. Dans les deux cas de figure, l’éternel conflit entre pro et anticas-tristes est qualifié d’opportuniste, s’alimentant de tous les événements liés de près ou de loin à Cuba.

Exception faite de Janet Reno, qui suscite des arguments en sa faveur et des arguments contraires, les chroniques du *Washington Post* prennent position contre tous les autres acteurs sans réserve, à la différence de l’alternance de points de vue des chroniques du *Miami Herald*. C’est notamment le cas envers la communauté cubano-américaine, dont la violence véhicule une mauvaise image des États-Unis sur la scène internationale.

La communauté n’améliore ainsi pas sa propre image, puisque son statut privilégié dans les lois d’immigration américaines est attaqué et donne lieu à une critique des lois d’immigration américaines en général.

Les textes condamnent plusieurs formes d’exploitation d’Elián :

- Par Al Gore : qui change de position dans sa campagne électorale afin de gagner les votes des immigrés cubains en Floride et dans le New Jersey.
- Par Castro : pour soigner son image, quand il est désigné comme principal responsable de la tragédie en cours à cause de son régime autoritaire.
- Par la famille de Miami : qui met en scène l’enfant à des fins de propagande et pour augmenter son capital de popularité.

Sur la même dimension, la chaîne de télévision ABC est blâmée pour sa mise à profit du drame vécu par un enfant. Selon le *Washington Post*, ce comportement est révélateur d’une société américaine taxée de voyeurisme, qui n’hésite pas à exploiter les enfants en les exposant sur la scène publique pour des intérêts irrespectueux de leur innocence. Aux antipodes de ce défaut, le journal *Miami Herald* est salué pour son utilité dans la description des enjeux de l’affaire González et reconnu dans le cas comme chef de file de la presse nationale.

La responsabilité des dérives instrumentales de l'affaire est attribuée à l'influence du contexte politique : la campagne électorale stimule la surmédiation qui nuit à l'information en général, plaçant le cas en priorité dans l'*agenda* aux dépens des autres événements.

Les chroniques sont les seuls textes du corpus à aller contre la mère d'Elián, car elle a risqué la vie de son fils en l'emmenant avec elle dans des conditions précaires. Les arguments l'accusent de ce fait d'avoir été inconsciente des dangers. Ils contestent la primauté accordée aux droits des mères sur ceux des pères, appelant à la reconnaissance sociale du statut des pères et s'inscrivant ainsi dans un enjeu à plus long terme, celui de la révision du cadre juridique des droits des pères.

5.4.3. ANALYSE DES ÉDITORIAUX ET CHRONIQUES DU *NEW YORK TIMES*

TABLEAU 5.5

Tableau-synthèse des éditoriaux du *New York Times*

Positions thématiques	Appuis (garanties ou cautions)	Contrepoints (concessions ou objections)
Pour la gestion de l'affaire faite par le gouvernement (1, 2, 3, 4, 5, 7, 9, 11)	<ul style="list-style-type: none"> – Le gouvernement fédéral peut régler le cas (5) en faisant respecter la loi (4) – Il veut régler le cas pacifiquement (3, 7, 9) – Sagesse et patience de Janet Reno (11) – Le bien-être d'Elián passe avant tout (1, 2) 	<ul style="list-style-type: none"> – Son impatience à l'égard de la famille est compréhensible (7) – Les lois sur l'immigration sont injustes (2) – La politique américaine envers Cuba est inadéquate (2) – Castro sépare les familles cubaines (2)
Contre la famille de Miami de plus en plus abusive (6, 7, 8, 9, 10, 11). Gradation dans la critique.	<ul style="list-style-type: none"> – Elle exploite une tragédie humaine (8, 10) en manipulant Elián (10) – Elle appréhende l'affaire politiquement (7) par haine anticastriste (9) – Elle va contre les lois américaines (6, 9) – Elle dépasse ses droits et impose l'utilisation de la force (7, 8, 10) 	<ul style="list-style-type: none"> – Elián aurait dû retrouver son père depuis longtemps (6)

(suite)

TABLEAU 5.5

Tableau-synthèse des éditoriaux du *New York Times* (suite)

Positions thématiques	Appuis (garanties ou cautions)	Contrepoints (concessions ou objections)
Pour les droits paternels (3, 5, 7, 8, 9, 10, 11)	<ul style="list-style-type: none"> – Il faut respecter le lien naturel père/fils (7) : c'est la voie logique (10) et raisonnable (3, 8, 11) – Le bien-être de l'enfant prime (3) – Retenir Elián loin de son père avantage Castro (5) 	<ul style="list-style-type: none"> – Il est douloureux de renvoyer un enfant dans une dictature (3) – La famille de Miami aime Elián (9)
Contre l'exploitation politique de l'affaire (3, 4, 5, 8, 9, 10, 12)	<ul style="list-style-type: none"> – Elián est un enfant (5, 10), inconscient des enjeux qui l'entourent (10) : l'exploiter est irresponsable (9), il ne faut pas le blesser (10) – La famille de Miami l'exploite violemment par haine anticastriste (10) – Gore (8, 12) et Bush (12) l'exploitent pour un bénéfice politique – Le Congrès exploite l'affaire (5) – Le règlement politique de l'affaire est imprévisible et impossible (3, 4) – La position des leaders politiques est démagogique (9) et illégale (8) 	<ul style="list-style-type: none"> – L'affaire est passionnelle (10) – Elián a seulement 6 ans (5) – Il n'y a pas de liberté d'expression à Cuba (5) – L'attitude de la famille de Miami est violente (10) – Le bien-être de l'enfant et les préoccupations humanitaires doivent passer avant la politique (3, 8)
Contre la position de Gore (8, 12)	<ul style="list-style-type: none"> – Il complique l'affaire (8) en allant contre la loi (8) et ses principes (12) par opportunisme électoral (8, 12) – Il nuit à son image de candidat (12) 	<ul style="list-style-type: none"> – Il doit soigner son image de président potentiel (12)

Positions thématiques	Appuis (garanties ou cautions)	Contrepoints (concessions ou objections)
L'affaire doit se régler rapidement (6, 8, 11, 14)	<ul style="list-style-type: none"> – Sa prolongation nuit à la communauté de Miami, à Elián et à sa famille (8, 14) – Garder Elián n'est pas légalement fondé (14) – Elián doit retrouver son père (11) – La famille de Miami doit se soumettre à la loi (6) – Elle souffre d'un contexte irrationnel et passionnel (8) 	<ul style="list-style-type: none"> – Elián aurait dû retrouver son père depuis longtemps (6) – La cour n'a pas accordé la garde au père (11) – Le <i>New York Times</i> a condamné le raid en avril (14)
Castro est un bon exemple de dialogue (8)	<ul style="list-style-type: none"> – Il envoie le père d'Elián aux États-Unis (8) 	
Contre le préjudice subi par la communauté de Miami dans l'affaire (10)	<ul style="list-style-type: none"> – La communauté n'est pas dirigée par des personnes modérées dans l'affaire, elle est mal dirigée (10) – L'attitude de la famille et des extrémistes nuit à l'ensemble de la communauté (10) 	
Contre le raid (13)	<ul style="list-style-type: none"> – Il est prématuré (13) – Il n'a pas été expliqué au public américain (13) 	<ul style="list-style-type: none"> – Il ne comportait pas de coups de feu (13)
Appel à un examen de l'exercice de l'autorité par le gouvernement fédéral (13)	<ul style="list-style-type: none"> – Le raid est prématuré (13) – L'affaire est révélatrice (13) – C'est une rare occasion de procéder à un tel examen (13) 	<ul style="list-style-type: none"> – Le gouvernement n'a pas outrepassé la loi (13)

(suite)

TABLEAU 5.5

Tableau-synthèse des éditoriaux du *New York Times* (suite)

Positions thématiques	Appuis (garanties ou cautions)	Contrepoints (concessions ou objections)
Pour la gestion de l'affaire faite par le gouvernement (1, 2, 3, 4, 5, 7, 9, 11)	<ul style="list-style-type: none"> – Le gouvernement fédéral peut régler le cas (5) en faisant respecter la loi (4) – Il veut régler le cas pacifiquement (3, 7, 9) – Sagesse et patience de Janet Reno (11) – Le bien-être d'Elián passe avant tout (1, 2) 	<ul style="list-style-type: none"> – Son impatience à l'égard de la famille est compréhensible (7) – Les lois sur l'immigration sont injustes (2) – La politique américaine envers Cuba est inadéquate (2) – Castro sépare les familles cubaines (2)

Les éditoriaux du *New York Times* se prononcent pour la gestion de l'affaire par le gouvernement qui, selon eux, permet la cohérence du règlement de deux enjeux différents :

- Investi du pouvoir, le gouvernement possède l'autorité nécessaire pour régler le problème González ; il peut ainsi éviter qu'Elián, déjà traumatisé, et son entourage ne soient un peu plus blessés par le climat passionnel qui règne. Dans ce but, il faut que le gouvernement mette rapidement un terme à l'affaire en renvoyant l'enfant à Cuba, malgré le profit que peut en tirer Castro. De fait, les arguments soutiennent les droits des pères :
 - en vertu du lien naturel entre pères et fils ;
 - car le bien-être de l'enfant prime ;
 - parce que retenir Elián loin de son père avantage Castro.

Malgré la dénonciation du profit que peut tirer Castro de certains aspects du cas, les textes ne pratiquent pas la critique directe de ce profit en tant que position thématique comme c'est le cas du *Miami Herald* et du *Washington Post*. Le contraste est flagrant lorsqu'un argument fait de Castro un modèle à suivre dans les négociations puisqu'il a ouvert le dialogue en envoyant le père d'Elián aux États-Unis.

- La principale représentante du gouvernement américain dans l'affaire, Janet Reno, agit de manière avisée.

Cet appui est cependant nuancé par la critique de la politique étrangère des États-Unis envers Cuba et des lois sur l'immigration américaines qui en découlent, jugées injustes.

Les textes se posent contre l'exploitation politique de l'affaire, irresponsable, car elle ne respecte pas les besoins de l'enfant. Ils reprochent aux acteurs politiques de chercher à tirer bénéfice des événements :

- Al Gore pour s'attirer la sympathie et les votes de la communauté cubano-américaine ;
- les membres républicains du Congrès afin de mettre à l'ordre du jour la question de l'octroi automatique de la citoyenneté américaine aux citoyens cubains, ayant fui leur île.

Ils reprochent aussi à la famille de Miami d'utiliser Elián en tant que pion, pour avancer ses convictions politiques anticastristes. Outre sa manipulation d'un enfant en pleine tragédie, elle utilise le mensonge, poussant plus loin son comportement abusif en défiant la loi.

À la décharge de la communauté cubaine telle qu'elle apparaît dans l'affaire, les éditoriaux dénoncent l'extrémisme d'une minorité qui nuit à l'ensemble. La mauvaise presse et la mauvaise communication générées à propos de la communauté proviendraient ainsi des erreurs de la minorité³³ trop radicale qui prend publiquement position en son nom, alors que la majorité plus modérée bénéficie de peu d'espace d'expression.

Malgré le soutien au gouvernement et le souhait de voir l'affaire se régler rapidement par le retour d'Elián à Cuba avec son père, les éditoriaux se rangent contre le raid. Il est considéré comme trop hâtif. Le gouvernement aurait eu tort d'agir sans préparer l'opinion publique américaine et sans se justifier. Prenant appui sur ce dérapage, le journal appelle à l'examen de l'exercice du pouvoir fédéral.

33. Cette minorité est formée de la Fondation nationale cubano-américaine (FNCA), des extrémistes anticastristes et de leurs partisans officiels membres du Parti républicain.

TABLEAU 5.6

Tableau-synthèse des chroniques du *New York Times*

Positions thématiques	Appuis (garanties ou cautions)	Contrepoints (concessions ou objections)
Contre les lois d'immigration américaines (1, 3, 43)	<ul style="list-style-type: none"> – Les enfants réfugiés ont peu de droits (43) – Les Cubains bénéficient trop de mesures exceptionnelles (1) 	<ul style="list-style-type: none"> – Elles devraient être compréhensives pour réunir les familles (3)
Pour le respect de la loi (3, 9)	<ul style="list-style-type: none"> – Il faut respecter le bien-être d'Elián (3) – La loi est claire sur le cas (9) – Ne pas la respecter revient à se comporter en dictateur (9) 	<ul style="list-style-type: none"> – Les Cubano-Américains pensent sincèrement qu'il faut à tout prix empêcher qu'Elián retourne à Cuba (9)
Pour la priorité aux besoins d'Elián (2, 3)	<ul style="list-style-type: none"> – Le bien-être d'un enfant prime les idéaux (2) – Il prime le matérialisme (2) – Il prime les sentiments des parents (2) – Un enfant ne doit pas souffrir (2) – Il faut respecter le bien-être d'un enfant (3) 	<ul style="list-style-type: none"> – Sa vulnérabilité ne transparaît pas en surface (2)
Contre l'influence politique sur l'affaire (9, 13, 16, 17, 18)	<ul style="list-style-type: none"> – Un enfant ne doit pas être un objet de lutte (9) 	<ul style="list-style-type: none"> – Il est normal que la politique influence l'affaire en période électorale (16)
Contre le retour à Cuba (7)	<ul style="list-style-type: none"> – La liberté prime la famille (7) 	<ul style="list-style-type: none"> – Les partisans du retour sont bien intentionnés (7)
Contre le séjour d'Elián aux États-Unis (8, 29)	<ul style="list-style-type: none"> – Elián y est en danger: il est contrôlé et manipulé par son entourage américain sans scrupules (8) – Son séjour permet à Castro de critiquer les États-Unis (29) 	

Positions thématiques	Appuis (garanties ou cautions)	Contrepoints (concessions ou objections)
Contre la famille de Miami (8, 13, 16)	<ul style="list-style-type: none"> – Elle contrôle et manipule Elián sans scrupules (8) pour se faire de la publicité (13) – Elle nuit au rétablissement psychologique de l'enfant en critiquant son père (16) – Elle nuit aux lois américaines en plaidant pour une jurisprudence infondée (16) 	<ul style="list-style-type: none"> – L'auteur est contre le castrisme (16)
Contre la communauté cubano-américaine (10, 12, 13, 22, 30)	<ul style="list-style-type: none"> – Elle a trop d'influence sur la vie politique américaine (10, 30) aux dépens de l'intérêt national (10) – Elle nuit à Elián par son fanatisme (12), car elle est aveuglée par la haine (13) – Ses excès nuisent à son image en la montrant ingrate envers son pays d'accueil (22) – Elle doit comprendre qu'elle ne fait pas la loi aux États-Unis (30) 	<ul style="list-style-type: none"> – Elle adopte peu à peu une attitude plus modérée (12) – L'affaire González doit évoluer en fonction de l'intérêt national (10)
Contre la position paradoxale des opposants au retour à Cuba (9, 16, 31, 42)	<ul style="list-style-type: none"> – Ils font le jeu de Castro (9) – Ils critiquent ce qui constitue leurs propres valeurs sur le respect de la famille (16, 42) et de l'ordre (31) – On ne peut pas défendre des positions antinomiques (16) 	<ul style="list-style-type: none"> – Ils défendent habituellement la famille avant tout (42) – Le Parti républicain est subventionné par la National Rifle Association (31) – Le Parti ne défend pas les immigrants d'autres pays forcés à l'exil (31)

(suite)

TABLEAU 5.6

Tableau-synthèse des chroniques du *New York Times* (suite)

Positions thématiques	Appuis (garanties ou cautions)	Contrepoints (concessions ou objections)
Pour la garde du père (9, 13, 16, 18, 24)	<ul style="list-style-type: none"> - Il ne doit pas être sanctionné à cause de sa pauvreté (9) ou à la place de Castro (18) - Il n'a pas risqué la vie d'Elián comme l'a fait la mère (13) - Ses compétences sont officiellement reconnues (18) - Sa garde ne changera pas l'avenir de Cuba (18) - Un enfant a besoin de son père (16) - La famille prime la politique (16) - Garder Elián aux États-Unis est illégal (13) 	<ul style="list-style-type: none"> - Le cas González incite à lutter contre le régime castriste (18) - L'auteur est contre le régime castriste (16, 18)
Contre l'exploitation d'un enfant (2, 11, 13, 22)	<ul style="list-style-type: none"> - Elle ne respecte pas la nature de l'enfance (11) - Un enfant est vulnérable (2) - Elián est exploité comme un pion politique (13) - L'aspect humain doit prévaloir sur la politique et le patriotisme (22) 	
Contre le comportement des adultes (11)	<ul style="list-style-type: none"> - Leur attitude est uniquement guidée par leur préoccupation pour leur propre avenir (11) - Ils utilisent Elián dans ce but (11) 	

Positions thématiques	Appuis (garanties ou cautions)	Contrepoints (concessions ou objections)
Contre Gore (12, 13, 17, 19, 25, 38, 41, 44)	<ul style="list-style-type: none"> – Il ne gagnera pas forcément le vote cubain (12) – Il ne respecte pas la loi (13, 17) ni son statut de vice-président (17, 25) – Il exploite le cas à des fins politiques (19) – Il nuit à sa campagne en se ridiculisant (25) – Il passe pour une girouette (38, 41) en suivant les principes de ses conseillers plutôt que les siens (44) 	<ul style="list-style-type: none"> – L’auteur respectait Gore (17)
Pour Gore (22)	<ul style="list-style-type: none"> – Sa position est habile : il satisfait une partie de son électorat ; il affronte les républicains sur leur terrain (22) 	<ul style="list-style-type: none"> – Sa position est très critiquée (22)
Contre la division de la communauté cubano-américaine (12)	<ul style="list-style-type: none"> – Elle permet l’exploitation politique de l’extrémisme anticastriste (12) – La cause des personnes exilées est moins légitime (12) – Elle nuit à Elián (12) 	<ul style="list-style-type: none"> – L’attitude de la communauté évolue positivement grâce à la jeune génération, plus modérée (12)
Pour le règlement rapide de l’affaire (13)	<ul style="list-style-type: none"> – Garder Elián est un enlèvement (13) – Elián a déjà beaucoup souffert (13) – Son cas est instrumentalisé avec le soutien des autorités locales (13) 	<ul style="list-style-type: none"> – Les autorités sanctionnent généralement cette récupération (13)
Pour la médiatisation de la dimension religieuse de l’affaire (14)	<ul style="list-style-type: none"> – C’est un aspect important de l’affaire (14) – Il faut être conscient de ce phénomène religieux (14) 	<ul style="list-style-type: none"> – Elián est trop idolâtré (14)

(suite)

TABLEAU 5.6

Tableau-synthèse des chroniques du *New York Times* (suite)

Positions thématiques	Appuis (garanties ou cautions)	Contrepoints (concessions ou objections)
Pour la reconnaissance du rôle de père (16)	– Un père est très important pour un enfant (16)	– L’auteur est contre la dictature cubaine (16)
Pour tirer les leçons de l’affaire (38, 40, 43)	– Elle est révélatrice du caractère inefficace et nuisible de l’embargo (38), du potentiel des hommes politiques (38), des manœuvres contre Clinton (40), des lacunes concernant les demandes d’asile par des enfants (43)	
Contre Penelas (17)	– Il privilégie la cause anticastriste aux dépens des lois américaines (17)	
Contre Bush (19)	– Il refuse le soutien d’une partie de ses sympathisants par étroitesse d’esprit (19) – Il utilise le cas González comme une occasion de poursuivre la guerre froide, alors que les enjeux qu’il implique ne font plus partie de l’agenda politique de son électorat (19)	– Al Gore se ridiculise aussi dans la campagne électorale (19)
Pour comprendre la position de la communauté cubano-américaine (20, 45)	– Elián symbolise la trahison de Castro qui a poussé à l’exil une partie du peuple qui l’avait soutenu (20) – Les personnes exilées cubaines ont beaucoup souffert (45) – Elles pensaient sincèrement vouloir le mieux pour Elián (45)	– La position de la communauté est exceptionnellement fiévreuse et semble incohérente (20) – Toutes les personnes exilées ne sont pas ardemment anticastristes (45)
Pour la venue du père aux États-Unis (21)	– Elle est indispensable pour régler l’affaire (21)	

Positions thématiques	Appuis (garanties ou cautions)	Contrepoints (concessions ou objections)
Contre le comportement du père (21)	– Il a refusé longtemps de venir aux États-Unis, retardant le règlement de l'affaire (21)	– Le régime castriste ne lui laisse peut-être pas le choix (21)
Pour couper le père de son entourage (21)	– Il est influencé par ses accompagnateurs cubains et ses bienfaiteurs démocrates (21)	– Il doit pouvoir exercer son libre arbitre (21)
Pour la demande d'asile par la famille de Miami (22)	– L'opinion publique américaine allait dans ce sens au départ, car Elián a fui une dictature (22)	
Contre le département de la Justice (24)	– Il a menacé la famille (24) – Il a agi avec hésitation (24) – Il a nui à l'ensemble des acteurs de l'affaire (24)	– Elián était privilégié à cause de sa citoyenneté cubaine (24) – La prolongation du séjour d'Elián était prévisible (24)
Contre l'administration Clinton (26)	– Elle ne soutient pas Reno (26)	– Le président Clinton aurait le pouvoir de régler l'affaire (26)
Pour la prudence dans le jugement du cas (1, 27)	– On ne peut pas savoir ce qui est le mieux pour l'enfant (1) – L'affaire pose un dilemme (1) – La jurisprudence à partir du cas ne doit pas nuire aux autres immigrants mineurs (27)	– Il ne faut pas écarter la possibilité pour des personnes mineures de demander asile (27)
Pour Reno (33, 42)	– Elle a respecté la loi et le bien-être de l'enfant en coupant court aux violences possibles (33) – Elle a su gérer la crise (42)	– L'opinion se soucie plus du respect de la loi que de la haine anticastriste (33)

(suite)

TABLEAU 5.6

Tableau-synthèse des chroniques du *New York Times* (suite)

Positions thématiques	Appuis (garanties ou cautions)	Contrepoints (concessions ou objections)
Contre Reno (26, 31)	<ul style="list-style-type: none"> – Son immobilisme nuit à Elián (26) – Elle est isolée (26) – Elle est responsable du déroulement de l'affaire (26) – Elle n'ose pas agir à cause d'anciens traumatismes (26) – Elle a eu tort de lancer le raid (31) 	<ul style="list-style-type: none"> – Le président Clinton aurait le pouvoir de régler l'affaire (26) – Elle voulait bien faire (31)
Contre la surmédiation de l'affaire (2, 25)	<ul style="list-style-type: none"> – La couverture de l'affaire cache l'expérience tragique de l'enfant (2) – Les médias et l'opinion sont hypocrites (25) – L'intérêt pour Elián est superficiel (25) 	<ul style="list-style-type: none"> – Les médias et l'opinion critiquent l'exploitation de l'affaire (25) – L'affaire a été plus couverte que la mort de Kennedy ou que celle de Lady Diana (2, 25)
Pour le raid (29, 32, 33)	<ul style="list-style-type: none"> – Il empêche Castro de continuer à profiter de l'affaire (29) – Il n'y avait pas d'autre choix (32, 33) 	<ul style="list-style-type: none"> – Il a déçu les personnes exilées de Miami et les républicains (29)
Contre le raid (30, 31)	<ul style="list-style-type: none"> – Il discrédite le gouvernement américain et l'ensemble du pays (30) – Il est illégitime: il va contre les libertés individuelles américaines (31); le mandat obtenu par l'INS ne lui donnait pas le droit d'intervenir de force (31) 	<ul style="list-style-type: none"> – Elián devait être rendu à son père (31) – L'INS avait le droit de garde sur Elián (31) – Janet Reno voulait bien faire (31)
Contre la mise à profit de l'affaire par Castro (29)	<ul style="list-style-type: none"> – Il a détourné l'affaire pour servir sa propagande (29) – Il augmente son autorité morale en y défendant les valeurs familiales (29) 	<ul style="list-style-type: none"> – Il a promis de ne pas profiter de l'événement (29)

Positions thématiques	Appuis (garanties ou cautions)	Contrepoints (concessions ou objections)
Contre l'exploitation de l'affaire par le maire de New York Rudy Giuliani (43)	– Il veut cacher ses propres problèmes (43)	
Pour la levée de l'embargo (33, 42)	<ul style="list-style-type: none"> – Il est inefficace (33) – Il nuit à la population cubaine (33, 42): il l'affame (33) et la pousse à l'exode (42) – Il sert des intérêts affectifs (33) – Il sert de bouc émissaire à Castro (33) 	<ul style="list-style-type: none"> – Il faut lutter contre Castro (33) – Il devrait servir des intérêts stratégiques (33) – Castro est responsable des problèmes de son pays (33)
Pour un changement des relations États-Unis/Cuba (10)	<ul style="list-style-type: none"> – Elles sont anormales: puériles, anachroniques et indignes (10) – Elles nuisent à Elián, aux citoyens des deux pays et à l'intérêt national américain (10) 	<ul style="list-style-type: none"> – Les médias n'abordent pas cette incohérence (10) – Les États-Unis ont conservé des liens avec l'URSS, la Chine et le Vietnam malgré les tensions avec ces pays (10) – Il faut que l'affaire évolue en fonction de l'intérêt national (10)

Pareillement au *Miami Herald* et au *Washington Post*, les chroniques du *New York Times* préconisent de tirer les leçons de l'affaire. Les arguments présentés dans le débat sur l'affaire remettent en question les lois d'immigration américaines (voir plus loin le rôle de définisseur de situation des médias sur leur société et de vigile de l'image de ces sociétés):

- Elles sont mauvaises pour les enfants en général, car elles privent les enfants réfugiés de leurs droits.
- Elles privilégient les Cubains au détriment des autres personnes immigrantes.
- Elles ne cherchent pas à établir le principe de la réunion familiale qui devrait prédominer.

Tout comme dans les éditoriaux du *Miami Herald* et du *Washington Post*, le bien-être de l'enfant est considéré comme la priorité à respecter dans l'affaire, primant tout, que ce soit les idéaux ou les sentiments des parents. Des arguments viennent ainsi s'opposer au séjour d'Elián aux États-Unis, car il ne s'y trouve pas dans un environnement favorable au rétablissement de son équilibre psychologique. De fait, il y est manipulé par la famille de Miami, exposé aux médias et utilisé comme un objet de lutte politique. Par conséquent, le journal recommande le retour de l'enfant avec son père. Il se pose néanmoins un moment contre le retour à Cuba en arguant que la liberté prime la famille. De plus, les chroniques sont ambivalentes à l'égard des solutions à adopter :

- À l'égard de la loi : les arguments soutiennent avec confiance le traitement juridique de l'affaire par les lois américaines sur l'immigration et la famille, mais invitent à la prudence dans l'interprétation des verdicts rendus sur l'affaire en se préoccupant de l'établissement de la jurisprudence à partir du cas González.
- À l'égard du rôle de la famille de Miami : sa mise en scène de l'enfant est condamnée, mais sa demande d'asile est soutenue.
- À l'égard du raid : si la famille de Miami et ses partisans ne laissaient pas vraiment le choix à Janet Reno, la décision de cette dernière d'utiliser la force contre une famille américaine est jugée disproportionnée, illégitime et choquante.

Le *New York Times* appelle cependant à un règlement rapide de l'affaire, auquel le changement de comportement du père, Juan Miguel González, pourrait contribuer. Celui-ci devrait venir aux États-Unis afin de faire valoir ses droits. Sur place, il faudrait également le séparer de son entourage prorégime castriste (accompagnateurs officiels) et pro-Parti démocrate, qui le pousserait à repartir à Cuba sans considérer sérieusement l'idée de s'installer aux États-Unis avec son fils. Ses possibilités de juger par lui-même sont mises en doute. Sur le plan social, et dans la lignée des éditoriaux, une meilleure reconnaissance du statut des pères est recommandée : la figure parentale du père devrait avoir autant de poids que celle de la mère.

Les textes attaquent l'influence politique sur l'affaire. Même si le contexte de la campagne électorale rend inévitable la politisation du cas González, un enfant ne devrait pas être traité comme un enjeu de luttes de pouvoir.

Des arguments critiquent ainsi la mauvaise attitude morale d'Al Gore, qui joue ouvertement la carte de cette politisation, à la recherche, mal dissimulée, d'un gain électoral. Sa prise de position est toutefois défendue à plus long terme, car elle pourrait être rapidement oubliée par ses partisans démocrates une fois l'affaire réglée, voire lui garantir une image d'indépendance positive.

Des positions adverses sont également adoptées concernant l'action de Janet Reno. Alors que sa patience et sa prudence suscitent le respect et l'admiration, son immobilisme est blâmé. Ce blâme s'étend cependant à l'administration Clinton dans son ensemble, accusée de ne pas soutenir Reno dans sa tâche.

La critique s'étend aussi à la politique étrangère des États-Unis envers Cuba. Le cas González entraîne un plaidoyer pour la levée de l'embargo et pour un changement des relations entre les États-Unis et Cuba. À la différence du *Miami Herald*, qui demandait une ouverture au dialogue temporaire et exceptionnelle pour régler le cas, l'affaire est ici perçue comme un moteur de changement durable, sans exclure néanmoins l'obligation de lutter contre Castro.

La position anticastriste radicale d'une partie de la communauté cubano-américaine est considérée comme un mal nécessaire. Tout en s'opposant à la famille de Miami et à la communauté cubano-américaine, les textes demandent ainsi à l'opinion de faire preuve de compréhension envers leur position dans l'affaire. La critique vise essentiellement les divisions au sein de la communauté et les paradoxes des opposants au retour d'Elián à Cuba : par leurs positions extrémistes, mal reçues par l'opinion publique, ils vont contre leur intérêt en passant pour des fanatiques et en laissant le beau rôle – défendre les liens entre père et fils et la réunion familiale – à l'ennemi qu'ils veulent affronter, Castro.

L'extrémisme est également dénoncé concernant l'exploitation d'Elián : le comportement des adultes, en particulier celui des membres de la famille de Miami, est qualifié d'abusif. Outre l'utilisation politique de l'enfant en tant qu'étendard des revendications anticastristes, la famille tire profit de la surmédiation du cas pour gagner en célébrité. Les arguments contre la surmédiation se fondent sur deux garanties principales :

- L'hypocrisie des médias, qui accusent les acteurs d'exploiter la situation d'Elián, alors qu'eux-mêmes participent à cette dynamique intéressée, servant de support aux tentatives de diversion des personnages publics tels que le maire de New York de l'époque, Rudolph Giuliani, ou Castro.

- Le masque médiatique jeté sur la tragédie humaine, en raison de la distorsion entre les enjeux politiques et sociaux américains et l'histoire privée d'Elián et sa famille.

Les chroniques se démarquent des autres textes du corpus en soulignant une lacune de la couverture médiatique de l'affaire: la dimension religieuse du cas n'est pas suffisamment traitée pour comprendre entièrement la situation. Pourtant, à Little Havana notamment, le fait qu'Elián a survécu au naufrage après avoir dérivé seul avait été très rapidement associé à un miracle, association accompagnée de l'image romanesque de dauphins ayant escorté l'enfant vers les côtes. Elián a ainsi été surnommé «*miracle child*» et comparé à Moïse, voire à Jésus³⁴.

Utilisation des tableaux-synthèses: après avoir examiné l'argumentation selon le modèle inspiré de Toulmin dans les éditoriaux et dans les chroniques, nous pouvons passer à un niveau d'analyse plus général. La prochaine section sera consacrée aux résultats de la recatégorisation des tableaux de synthèse qui permettent de définir ce qu'il faut entendre par trajectoire argumentative d'une représentation médiatique à partir de la recherche réalisée.

5.5. AU-DELÀ DES SYNTHÈSES PARTICULIÈRES: LA TRAJECTOIRE ARGUMENTATIVE ET SES LOGIQUES

Comme annoncé dans le chapitre 4, notre analyse s'est dirigée vers l'interprétation selon la logique de la théorisation ancrée³⁵. Au fil du travail d'analyse des données, puis de la construction des tableaux de synthèse et de la mise en avant de leurs principales tendances, un processus de catégorisation s'est mis en place afin de dégager les relations entre les caractéristiques de la trajectoire étudiée. La catégorisation nous a inspiré les axes suivants:

- Catégorie³⁶ centrale: la trajectoire argumentative.
- Catégories principales:
 - les positions thématiques des journaux: a) le front médiatique commun; b) les lignes éditoriales spécifiques;

34. Voir à ce sujet Faure (2002).

35. Voir la section 4.5, «L'analyse qualitative de théorisation ancrée: utilisation du modèle de Paillé (1994)».

36. La catégorie est utilisée au sens de la théorisation ancrée, c'est-à-dire en tant que concept et non comme une valeur que peut prendre un concept.

- la démonstration par l'absurde et la démonstration par le vécu, spécificité du genre chronique.

L'étude synchronique des trois journaux plongés dans le même événement a conduit à observer tous les mouvements joués pour prendre position dans les textes d'opinion. Le mouvement de l'argumentation y est comparable à un phénomène d'irradiation opérant par faisceaux de sens qui apparaissent sans qu'il y ait d'ordre, mais plutôt selon un cheminement erratique. La trajectoire argumentative correspond ici au réseau des positions thématiques – le rayonnement de l'argumentation est pris dans un sens évolutif différent d'une évolution comprise comme un développement chronologique.

Les positions thématiques nous ont permis de reconstruire les idéologies par polarisation. Nous entendons toujours l'idéologie au sens de Dumont (1963), soit la définition d'une situation en vue d'une action. De fait, les positions thématiques sont révélatrices du rôle social des journaux, à la fois guides sociaux, conseillant la société, et grilles de lecture sociale³⁷. En reprenant la définition de Dumont – définition politique de l'idéologie – par rapport au journalisme et aux journaux, les positions thématiques précédemment synthétisées établissent deux pans de l'idéologie dans le cas étudié :

- L'idéologie interne, c'est-à-dire la position du journal sur l'affaire González : comment la résoudre ? qu'en penser ? que faire ?
- L'idéologie externe, c'est-à-dire l'affaire comme occasion de critique sociale dépassant l'événement, prise de position à long terme sur des enjeux afférents.

Suivant le modèle de l'analyse qualitative par théorisation, l'analyse de l'argumentation et sa synthèse par un travail de catégorisation ont conduit à la découverte d'une catégorie centrale, thème unificateur de toutes les données analysées : la trajectoire argumentative.

Deux grandes sous-catégories en résultent :

- Les positions thématiques des journaux et les aspects internes et externes de l'idéologie qu'ils révèlent.
- La démonstration par le vécu et la démonstration par l'absurde, procédés argumentaires de la chronique.

37. Ce point sera développé en conclusion.

5.6. LES POSITIONS THÉMATIQUES DES JOURNAUX

Cette première sous-catégorie est partagée en deux autres sous-divisions : le front médiatique commun et les lignes éditoriales spécifiques.

5.6.1. LE FRONT COMMUN MÉDIATIQUE

Le front médiatique commun désigne les positions thématiques communes aux trois journaux. Elles se polarisent autour des axes suivants :

- la sphère privée victime de la sphère publique ;
- la plaidoirie contre l'exploitation des enfants ;
- l'opposition entre juridique affectif et juridique formalisé ;
- la piste de Salomon³⁸ ;
- contre l'exception : pour le respect du principe égalitaire ;
- la dénonciation des paradoxes sur la liberté ;
- la bataille de l'image et la gestion des relations publiques ;
- la redéfinition du domaine politique ;
- la domination charismatique ;
- la reconnaissance sociale.

La sphère privée victime de la sphère publique

Il s'agit des arguments contre la manipulation, la récupération, l'exploitation, politique mais aussi médiatique du cas Elián González. Les journaux se posent contre l'opportunisme, contre la recherche d'un capital événementiel.

Ces arguments appuient une redéfinition du domaine politique basée sur la déshumanisation³⁹ et s'y opposent en défendant le bien-être de l'enfant en priorité : la psychologie devrait passer avant la politique. Ces arguments sont appuyés par le parallèle fait avec la confusion à Cuba entre famille et patrie : ils critiquent l'appropriation des individus par un collectif.

38. Nous faisons ici référence ici à une histoire de la Bible hébraïque qui décrit le jugement rendu par le roi d'Israël Salomon lors d'un litige opposant deux femmes qui se disputaient la garde d'un enfant en prétendant toutes deux être sa mère. Nous détaillons cette analogie plus avant.

39. Cette idée est développée plus loin dans le chapitre, dans la section « La redéfinition du domaine politique ».

La critique sur l'exploitation médiatique – médiacritique – est axée sur la dénonciation de l'hypocrisie des médias en général. Le cas extrême de la chaîne de télévision ABC, vertement critiquée pour avoir fait intrusion dans l'intimité d'Elián sous le couvert d'un traitement exhaustif de l'affaire, est significatif de cette tendance⁴⁰.

Cependant, cette autocritique de la profession est contrebalancée par la défense de la liberté d'expression en réaction contre la censure du régime castriste, d'une part; d'autre part, par la défense au droit à l'information en réaction contre les dérives possibles du système américain. C'est la critique de l'attitude du maire de New York, Rudolph Giuliani, qui joue de ses accointances avec une frange de la presse new-yorkaise pour cacher ses problèmes en utilisant notamment l'affaire González comme diversion; c'est aussi la défense de la couverture du raid, de la présence des médias sur place comme témoins des événements, barrière aux abus de pouvoir de la part des autorités aussi bien que de la part des autres acteurs entourant Elián (la famille de Miami et ses partisans). La dénonciation de l'hypocrisie est élargie au public américain, en particulier dans le *New York Times*, qui met en perspective le rôle du lectorat – de l'audience – sur le contenu diffusé par les médias en réponse à sa consommation.

TABLEAU 5.7

Ideologies de la sphère privée victime de la sphère publique

Ideologie interne	Ideologie externe
<p><i>De l'antimédiatisation</i>: il faut empêcher que l'affaire soit exposée médiatiquement, car</p> <ul style="list-style-type: none"> – cela nuit à l'enfant: intrusion dans son intimité et dans sa psyché; – c'est un geste opportuniste; or, l'opportunisme est condamnable. <p>La justification de cette exposition publique est hypocrite.</p>	<p>Ce ne sont pas les médias qu'il faut blâmer lorsqu'un événement est exploité publiquement, mais la demande et le besoin d'information, car</p> <ul style="list-style-type: none"> – l'origine du traitement médiatique, et de sa rentabilité, se trouve dans l'appétit de savoir ce qui se passe dans notre environnement, notre entourage et dans les sphères qui nous sont inaccessibles.

(suite)

40. Fin mai 2000, Diane Sawyer, de l'émission *Good Morning America* d'ABC, réalisa une interview exclusive d'Elián en présence d'un psychologue. L'interview comportait des questions à propos du souhait de l'enfant de retourner ou pas à Cuba. Elle fut considérée comme non éthique par des acteurs de la profession de journaliste en raison du jeune âge de l'enfant et de sa vulnérabilité. Elle fut aussi critiquée par Fidel Castro et par l'administration gouvernementale américaine.

TABLEAU 5.7

Idéologies de la sphère privée victime de la sphère publique (suite)

Idéologie interne	Idéologie externe
<p><i>De l'anti-instrumentalisation politique:</i> il faut empêcher que la politique intervienne dans l'affaire, car la dimension psychologique doit prévaloir (<i>de l'humanisation</i>).</p> <p>MAIS</p> <p>L'exposition médiatique permet un contrôle public des dérapages dans cette affaire: les médias sont des témoins, des remparts, démocratiques.</p>	<p>La critique populaire devrait s'attaquer à la raison d'être même des médias: la curiosité humaine.</p>

La plaidoirie contre l'exploitation des enfants

Les textes étudiés emploient des arguments fondés sur des rappels des souffrances déjà subies par Elián et des traumatismes et séquelles qui en découlent: les textes appellent à une prise en compte de la fragilité de l'enfance.

Ils s'érigent contre l'exploitation d'Elián, devenu esclave de la médiatisation car victime de son « succès » (bien involontaire!). Il est ainsi esclave de la sphère publique, subissant les mises en scène manipulatrices de ses proches (comme le monologue de l'enfant filmé par la famille de Miami et envoyé aux chaînes hispanophones puis à ABC) et l'exposition sur la scène publique. L'exploitation d'Elián est une manifestation du voyeurisme dont est accusée la société américaine, sur l'exemple de l'affaire JonBenét Ramsey⁴¹ rappelée en écho par le *New York Times*.

En se posant également contre l'exploitation de l'affaire par Gore par exemple, et contre l'exploitation de l'affaire en général, les journaux se liguent contre l'opportunisme. Dans le cas de Gore, le journal dénonce cet aspect opportuniste par l'égoïsme ou la froideur d'exploiter un tel cas dans son intérêt (pour séduire l'électorat de Floride): contre toute éthique, il fait passer la politique avant ses principes (même critique utilisée par Bush contre Kerry en 2004). Cet opportunisme conduit Gore à une erreur tactique puisque cette position lui nuit, d'autant qu'il évite les médias à ce sujet et que le public ne serait pas dupe.

41. Fillette américaine, reine de beauté, assassinée en 1996 à l'âge de 6 ans et dont l'histoire devint le sujet phare des médias américains durant des mois (voir, dans le chapitre 5, la chronique 25 du *New York Times*).

Ces exemples sont renforcés par la défense des enfants réfugiés et des droits de l'enfant en général, qui mettent en exergue le fait qu'Elián subit la situation car, en tant que mineur, il n'a pas de contrôle sur sa vie (ainsi, la Déclaration des droits de l'enfant du 20 novembre 1959, reprise lors de la convention des Nations Unies du 20 novembre 1989 relative aux droits de l'enfant, indique que « l'enfant, en raison de son manque de maturité physique et intellectuelle, a besoin d'une protection spéciale et de soins spéciaux, notamment d'une protection juridique appropriée, avant comme après la naissance »)⁴².

TABLEAU 5.8
Idéologies de la plaidoirie contre l'exploitation des enfants

Idéologie interne	Idéologie externe
<p>Il faut protéger Elián des débordements des adultes, car</p> <ul style="list-style-type: none"> – il est déjà traumatisé; – comme tous les enfants, il est vulnérable; – son entourage le manipule. <p>Elián devrait avoir son mot à dire sur son avenir, considérer l'enfant maître de sa vie au même titre que le pouvoir que l'on accorde aux adultes à qui l'on confie la responsabilité: respect ambigu des droits de l'enfant (<i>du respect des droits de l'enfant</i>).</p> <p>Il faut s'opposer aux positions des intervenants qui exploitent l'affaire à des fins politiques/personnelles et ne respectent pas leurs principes: méfiance, manque de sincérité, fausse route.</p>	<p>Il faut lutter contre le voyeurisme de la société américaine, car</p> <ul style="list-style-type: none"> – il mène à l'exploitation des enfants; – il blesse les enfants. <p>Il faut lutter contre le voyeurisme inhérent aussi aux médias.</p> <p>Il faut modifier les lois d'immigration pour mieux protéger les enfants.</p>

42. *Convention internationale des droits de l'enfant*, version française en ligne sur le site du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), <<https://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CRC.aspx>>, consulté le 25 juin 2018.

L'opposition entre l'idéal de justice et le juridique formel⁴³

Les journaux appellent aux émotions pour juger l'affaire, à la prise en compte de sa dimension émotionnelle, en plaidant pour que l'affaire González fasse jurisprudence pour corriger certaines failles du système américain :

- a. l'injustice des lois américaines sur l'immigration ;
- b. l'incohérence de renvoyer un enfant dans une dictature ;
- c. les préjudices habituellement subis par les enfants de personnes immigrantes clandestines à cause de la rigidité et de la trop grande latitude permises aux services de l'immigration américains.

Les appels à la jurisprudence mettent en place une opposition entre justice et droit : le droit, les lois n'épuisent pas l'idéal de justice. C'est en ce sens que les textes soulignent des carences du juridique formel. Ce type d'arguments donne lieu à une autre revendication commune : l'appel à l'exercice du pouvoir de décision juste pour défendre au mieux l'intérêt de l'enfant.

TABLEAU 5.9

Idéologies de l'opposition entre l'idéal de justice et le plan juridique formel

Idéologie interne	Idéologie externe
L'affaire González doit générer une jurisprudence (pour la jurisprudence contre le légalisme), car les solutions envisageables mettent en évidence des incohérences du système existant.	Le juridique formel doit tendre davantage vers l'idéal de justice ; il doit être corrigé et surveillé dans sa rigidité. Là où la loi n'a rien prévu, les circonstances piment. La démocratie est la seule garante de la liberté de conscience : la logique de la lutte contre des régimes étrangers se développe en fonction du détenteur de la définition de la démocratie.

43. L'expression *juridique formel* est utilisée par Weber dans sa sociologie juridique (Freund, 1966, p. 222-224).

Sur la piste de Salomon

Dans la lignée du questionnement de la justice, les journaux interpellent la notion du bon jugement. Ils utilisent pour ce faire la figure biblique de Salomon, symbole de la justice et du rôle de juge.

La référence au jugement de Salomon implique un jugement qui, vis-à-vis de l'impossibilité d'établir la vérité, partage les torts entre les deux plaignants. Dans le mythe initial, deux femmes prétendaient être la mère d'un même enfant. Appelé pour décider laquelle des deux disait vrai, le roi Salomon leur proposa de couper l'enfant en deux afin que chacune d'elles en ait une moitié. Une des deux femmes accepta, l'autre refusa et proposa de laisser l'enfant à la première plutôt que de nuire à sa vie. Salomon remit alors l'enfant à cette dernière, car elle s'était comportée en vraie mère. Dans le cas González, le dilemme correspond à la proposition selon laquelle on ne sait pas avec certitude comment servir au mieux l'intérêt de l'enfant et que l'affaire donne lieu à des conditions extrêmes – l'enfant est séparé de son père, le processus légal est très long, de nombreux acteurs interviennent, l'affaire est surmédiatisée. Ces conditions rendent difficile l'obtention de la preuve de qui « mérite » le plus l'enfant ou qui joue le mieux le rôle de parent.

Les textes cherchent qui peut alors jouer le rôle de Salomon dans ce cas: Janet Reno? Clinton? les tribunaux de la famille? l'opinion publique américaine? ou eux-mêmes en tant que médias? De fait, leur situation d'observateur, à la fois externe et participant, amène leur critique du rôle de l'autorité établie dans l'affaire à poser la notion de tribunal du peuple: le bon sens n'est-il pas aussi voire plus utile que des lois ou des intérêts de pouvoir contradictoires? Les arguments sur le bon jugement sous-tendent ainsi une image des médias en tant que quatrième pouvoir, arbitres des conflits. Cependant, ils appellent également à la prudence, à se méfier des jugements systématiques: ils critiquent la tendance à ne pas vouloir admettre l'ignorance devant une situation, à juger sans savoir. Autrement dit, ils critiquent l'opinion, mettant en tension leur capacité à bien juger – juger avec plus de recul que les autres acteurs impliqués dans l'affaire González par intérêt politique ou personnel – et leur caractéristique de faiseur et de relais d'opinion.

TABLEAU 5.10
Idéologies de la piste de Salomon

Idéologie interne	Idéologie externe
<p>Il faut trouver un juge public :</p> <ul style="list-style-type: none"> – il serait plus efficace (il faut prendre une décision tranchée dans l'affaire, car la justice hésite) ; – il s'appuierait mieux sur le bon sens (il serait plus humaniste). <p>MAIS</p> <p>Il faut reconnaître que l'on ne sait pas ce qui serait le mieux pour l'avenir de l'enfant ni quelles sont ses émotions.</p>	<p>Les médias doivent former un rempart contre les dérapages de la justice.</p> <p>MAIS</p> <p>Comme toutes les formes d'opinion, leur verdict est limité par les jugements dans l'ignorance qu'ils proposent.</p>

Contre l'exception : pour le respect du principe égalitaire

Une dimension sur laquelle leur jugement s'exerce dans les enjeux ravivés par le cas González est le contraste universel/particulier quant au cadre légal auquel il est soumis. Ce cadre met en lumière les exceptions et la discrimination au sein des lois d'immigration américaines.

Les chroniques du *Miami Herald* sont des textes accusateurs par rapport aux autres journaux, à la défense des Haïtiens par rapport au traitement de faveur des Cubains. Les chroniques du *New York Times* se posent, elles, contre l'exception cubaine. Les textes plaident pour faire du cas d'Elián une jurisprudence pour rendre les lois sur l'immigration plus universelles, les améliorer selon l'idéal d'un traitement juste de toutes les personnes candidates à l'immigration, au nom du principe égalitaire à la base de la démocratie.

Ces arguments volent également à la défense des droits des enfants : candidats particuliers des tribunaux, à partir de quel âge les enfants peuvent-ils être entendus (témoignage considéré) en cour ? Et de fait, à partir de quel âge ont-ils la capacité, selon la loi ou la société, d'être responsables de leur avenir (maîtres de leur vie) ? Ce point rejoint le fait que certaines décisions leur sont imposées sur la base d'un consensus collectif qui les définit comme incapables à évaluer leurs besoins (voir la définition de la Déclaration des droits de l'enfant de 1959 reprise dans la Convention internationale des droits de l'enfant de 1989 donnée précédemment dans la section « La plaidoirie contre l'exploitation des enfants »⁴⁴).

44. Convention en ligne sur le site du HCDH, <<https://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CRC.aspx>>, consulté le 27 juin 2018.

TABLEAU 5.11

Idéologies contre l'exception : pour le respect du principe égalitaire

Idéologie interne	Idéologie externe
Elián ne doit pas être pénalisé par le droit que les adultes ont de décider pour lui.	Il faut modifier les lois américaines sur l'immigration, car elles sont discriminatoires : il faut les rendre plus égalitaires envers toutes les personnes candidates à l'immigration.
Il ne faut pas laisser les privilèges des Cubains pénaliser Elián.	Il faut que les enfants bénéficient de plus de droits (ils ne doivent pas subir les droits des adultes).
MAIS	Les Cubains ne doivent pas jouir de privilèges aux dépens des autres communautés comme les Haïtiens.
Si ces privilèges permettent un bon règlement de l'affaire, il faut en faire profiter tous les enfants immigrants.	

La dénonciation des paradoxes sur la liberté

La notion de « liberté » est un élément clé du débat sur l'affaire. La discussion sur cette notion s'organise autour de l'opposition entre individuel et collectif. Cette opposition est issue de l'affrontement entre deux régimes politiques opposés (libéralisme américain contre communisme castriste) et deux partis opposés (démocrates contre républicains). Axe de la liberté et des droits de l'homme, elle donne lieu à plusieurs paradoxes. Par exemple, alors que les partisans de la citoyenneté américaine pour Elián, en particulier les républicains, prennent position au nom de la liberté individuelle (pour qu'en tant qu'individu, Elián puisse s'épanouir et grandir dans un pays libre où il pourra réussir), leur position les amène à agir pour imposer leur volonté collective (en usant de procédures légales successives). Or, c'est justement ce pouvoir du collectif qu'ils critiquent et désapprouvent dans le cas cubain, comme dans l'exemple de la critique de la confusion entre famille et patrie à Cuba. Et l'utilisation de la contrainte pour amener la liberté n'est-elle pas en soi une antithèse de l'idée même de liberté⁴⁵? À l'inverse, les partisans du retour d'Elián à Cuba imposeraient à l'enfant de vivre sous le régime de la dictature. Mais le père de l'enfant ne demande pas à venir vivre dans la démocratie qui lui est proposée : est-on libre ou non de décider de vivre dans une dictature? Une autre possibilité

45. On retrouve ici l'un des arguments contre la guerre en Irak lancée par les États-Unis en 2003 ainsi que l'une des limites problématiques du principe de l'ingérence internationale.

de l'argument contre le retour d'Elián à Cuba qui s'appuie sur la dictature comme limite de la liberté est la misère comme limite de la liberté. Se pose ainsi la question de la responsabilité de l'avenir d'Elián : qui est responsable ? son père ? l'enfant (droits de l'enfant) ? l'État ?

TABLEAU 5.12

Idéologies de la dénonciation des paradoxes sur la liberté

Idéologie interne	Idéologie externe
Il faut respecter les droits d'Elián en tant qu'individu : les groupes de pression ne doivent pas utiliser la recherche d'une solution au cas González pour faire passer leurs idées collectives.	Vouloir imposer la liberté est en soi une atteinte aux libertés.
La liberté d'Elián ne doit pas pâtir de la conception autoritaire que s'en font certains défenseurs.	La liberté individuelle et la liberté collective sont antinomiques.
Il est impossible de décider de l'avenir d'Elián à partir du principe de la liberté.	

La bataille de l'image et la gestion des relations publiques

L'affaire González est l'occasion de reconstruire son image sur les plans local, national et international. Les trois journaux soulignent cette dimension pour différents acteurs : la communauté cubano-américaine, la ville de Miami et la Floride, les candidats aux élections présidentielles, Castro et le peuple cubain.

Pour les trois premiers, l'affaire est l'occasion de montrer son civisme. Le civisme est considéré par les journaux comme garant de la bonne intégration, du fait de mériter son statut de citoyen américain. Il faut ainsi servir de modèle, de contrepoint à ce qui se passe à Cuba où la population est obligée par Castro à réagir à l'affaire par des protestations agitées. L'enjeu est de savoir qui passera pour fou, pour fanatique, irrationnel : qui apparaîtra digne d'Elián ?

Comme vu dans les tableaux-synthèses, les journaux étudiés donnent des conseils sur l'image aux différents acteurs, insistant sur l'importance du bien-être pour bien communiquer.

TABLEAU 5.13

Idéologies de la bataille de l'image, gestion des relations publiques

Idéologie interne	Idéologie externe
<p>Il faut que les parties prenantes américaines se comportent dignement (modérément) pour</p> <ul style="list-style-type: none"> – prouver leur aptitude à garder Elián; – contraster heureusement avec l'attitude de la population et de Castro à Cuba en démontrant de bonnes valeurs américaines. <p>Il faut que les communautés locales tirent parti de l'affaire pour donner une bonne image, car l'affaire procure une grande visibilité.</p>	<p>Les groupes de pression doivent profiter des événements très médiatisés pour soigner leur image – à partir d'éléments valorisés comme le civisme.</p>

La redéfinition du domaine politique

L'ensemble des textes, en particulier les éditoriaux, essaie de subjuguier le domaine politique: ils veulent écarter la dimension politique du cadre de définition des actions à prendre pour régler la situation. Les arguments sur la manière de gérer et de régler l'affaire situent le domaine du politique par rapport à la morale, à la notion de liberté et au pouvoir autoritaire. Ils opposent domaines social et politique, alors que ces deux dimensions sont indissociables dans l'affaire González: l'identité de la communauté cubano-américaine au centre de l'affaire, par exemple, se bâtit contre une racine politique – la résistance à la dictature –, utilisant cette racine politique en contrepoint.

Les arguments portant sur la communauté cubano-américaine sont une manifestation d'une autre tendance. À partir de la gestion de crise et de leur rôle de travailleur social ou de guide, les trois journaux traitent:

- Une dimension psychologique de l'affaire: ils cherchent à enseigner les manières de surmonter une épreuve.
- Une dimension sociale de l'affaire: ils conseillent la communauté cubano-américaine sur son intégration avec les autres communautés ainsi qu'avec la nation américaine dans son ensemble, voire la communauté internationale.

Ces dimensions, psychologique et sociale, sont organisées selon deux pôles d'opposition : la liberté contre la famille sur un premier plan, qui correspond respectivement à un deuxième pôle d'opposition, soit le juridique contre le psychologique.

La tension entre liberté et famille étant ramenée à une tension entre juridique et psychologique, le conflit présenté entre les arguments écarte délibérément la dimension politique. De fait, la dimension politique est systématiquement ramenée à la notion d'« exploitation », d'où la condamnation de cette dimension dans une affaire qui concerne un enfant de 6 ans : mineur/enfant et exploitation ne font pas bon ménage, l'abus de l'enfant est tissé en arrière-plan. La volonté de mettre à part la politique dans l'affaire correspond à une représentation déshumanisée de la politique ou à une critique de la politique comme voie de déshumanisation de l'homme. La politique est conçue comme une sphère entraînant ou présupposant la déshumanisation.

Or, l'homme est un animal social et politique, et l'affaire González est éminemment politique, puisqu'elle remet en cause non seulement les relations entre les États-Unis et Cuba, mais aussi les lois d'immigration américaines (comme le souligne d'ailleurs entre autres le *Miami Herald*, et ce, contrairement à sa volonté d'écarter toute perspective politique de l'affaire González). Peut-on ici séparer les dimensions politique et juridique ?

De même, l'appel à une prise en compte des conditions de vie d'Elián dans un État communiste n'est-il pas dès le départ une considération politique résultant d'une préférence pour le régime capitaliste/libéral en place aux États-Unis contre un régime communiste ?

Il n'est pas uniquement question ici de la nature dictatoriale du régime castriste, mais bien d'un mode de vie rendu possible grâce à des orientations politiquement privilégiées par un régime (le libéralisme capitaliste) ou par l'autre (le communisme castriste). Puisque les arguments présents dans les textes s'appuient en partie sur les notions de « perspectives de réussite » et de « confort » : liberté d'évoluer, liberté de s'épanouir conçue comme liberté de réussir (on est bien dans le sens de Weber de la logique du capital).

À l'opposé, les mêmes arguments s'appuient sur la liberté conçue comme liberté d'expression. Ils sont associés à la nature dictatoriale du régime. Ici il est alors question de bien-être physique et surtout psychologique. Mais la considération d'un régime dictatorial peut-elle être psychologique seulement ? Cette considération n'est-elle pas intrinsèquement, d'emblée, politique ?

La politique est donc perçue, présentée, comme une manipulation déshumanisée, comme une exploitation en fonction d'intérêts (d'une mise à profit caractéristique du capitalisme, d'où un paradoxe) et cependant aussi parfois d'un autre côté comme acte de responsabilité citoyenne.

La définition du domaine politique est alors rapprochée d'un rôle à visée essentiellement sociale : la politique est instrument de changement (social). Et ce changement social a lieu grâce à la fois au pouvoir exécutif détenu par le domaine politique et à son influence sur le domaine juridique.

De ce cadre se dégage une tension entre la dénonciation de l'intérêt personnel ou de groupes d'intérêt pour l'aspect déshumanisé, d'une part, et l'appel à la défense de l'intérêt collectif, pour le bien de la communauté (communauté entendue comme groupe de taille géographique ou ethnique variable), donc l'attribution au domaine politique de cette compétence, d'autre part.

TABLEAU 5.14

Idéologies de la redéfinition du domaine politique

Idéologie interne	Idéologie externe
Les décisions prises dans l'affaire González ne doivent pas être influencées par la politique et ne doivent pas être de nature politique, car l'enfant serait alors instrumentalisé.	La politique nuit à la compréhension sociale et psychologique des événements, car elle vise la manipulation et l'instrumentalisation.
Le jugement de l'affaire doit se faire en fonction de ses dimensions sociales et psychologiques et non en fonction de ses dimensions politiques, car Elián ne doit pas être manipulé.	MAIS La politique permet de définir les bonnes ou mauvaises conditions de vie pour une société.
MAIS L'affaire comporte des éléments essentiellement politiques qu'il faut examiner.	

La domination charismatique

En soutien aux prises de position, Castro est opposé aux États-Unis ou à l'administration américaine. Il est utilisé comme personnification de Cuba. Figure mythique, il incarne l'opposition de deux modèles

de domination : la domination charismatique cubaine contre la domination bureaucratique américaine, opposant les dimensions affective et rationnelle (Weber, 1970, p. 240-249). Ainsi, le *Miami Herald* reproche (éditorial 17) aux élites de Miami de ne pas gouverner et leur suggère d'utiliser leur domination pour ramener le calme et l'unité au sein de la communauté. Le journal appelle à l'exercice du pouvoir fédérateur du leader. Des reproches sont également adressés dans les trois journaux quant au pouvoir donné aux bureaucrates pour traiter l'affaire. Ces attaques comportent une ambiguïté sur la figure de l'autorité : contre le modèle charismatique de Castro, ils attaquent pourtant le manque d'autorité et d'assise charismatique de groupes censés détenir le pouvoir aux États-Unis, introduisant un point de tension avec la gérance démocratique qu'ils prônent explicitement.

L'affaire González peut être mise en rapport avec la notion de « *Kairos*⁴⁶ ». Ce moment propice, avènement attendu, peut historiquement être employé pour désigner la révolution cubaine de 1959. On peut considérer que la propagande du gouvernement castriste est faite d'efforts pour maintenir ce *Kairos*, tout comme pour maintenir un certain capital de domination charismatique. En ce sens, l'affaire González est un événement favorable, pouvant être utilisé pour conserver ou alimenter l'image du *Kairos*. Du côté castriste, l'affaire González peut être utilisée pour montrer que la lutte contre les États-Unis a ses raisons d'être ou que les États-Unis se comportent en ennemi (thèse de l'enlèvement d'Elián par la famille de Miami et ses sympathisants) ; du côté anticastriste, l'affaire marque un tournant possible dans la politique étrangère des États-Unis envers Cuba. L'arrivée de l'enfant baignant dans une tragédie familiale montre la mesure de l'horreur vécue sur l'île, ce qu'elle force à faire (comme le mentionnent certains arguments des articles étudiés). Les circonstances particulières du cas démontreraient alors qu'il est temps de tenir fermement le cap esquissé par l'embargo et les lois qui le soutiennent ou l'accompagnent (par exemple, celles de l'immigration, qui découlent de la même logique de lutte contre le régime castriste).

46. La notion de « *Kairos* » est utilisée à la suite de Tillich (1992, p. 116-161 et p. 320) (*logos* et *Kairos*). En anglais, le *Kairos* donne lieu à deux expressions, *event* et *advent*. La deuxième expression réfère à l'avènement d'un régime politique ou à l'avènement du Messie (*Advent*, dont les synonymes sont *birth* et *dawn*). Tillich définit le terme grec *Kairos* (signifiant « temps », au sens de moment) comme un temps opportun. Ainsi dans la religion chrétienne, Jésus est venu en *Kairos*, « à l'instant où les temps étaient dans leur plénitude » (Tillich, 1992, p. 116). L'expression est reprise pour désigner la montée du mouvement révolutionnaire socialiste en Europe au début du XX^e siècle.

TABLEAU 5.15

Idéologies de la domination charismatique

Idéologie interne	Idéologie externe
Les détenteurs du pouvoir doivent exercer leur autorité pour mettre fin aux dissensions locales causées par l'affaire.	Un événement peut décupler le sens d'un ensemble d'enjeux.
L'affaire doit être considérée comme un révélateur des droits et devoirs des parties prenantes, car elle leur permet de développer leur potentiel de domination.	La domination ne doit pas s'exercer de manière irrationnelle ou autoritaire. MAIS Il faut user du pouvoir de domination pour dissiper les tensions sociales.

La reconnaissance sociale

Les arguments concernant l'attitude dans l'affaire de la communauté cubaine exilée à Miami sont axés sur un tiraillement entre deux pôles identitaires que sont l'affiliation à la société américaine – défenseurs du séjour d'Elián aux États-Unis en tant que citoyens américains – et l'individualisation (thème de l'exception cubaine) – défenseurs du même séjour en tant que peuple au vécu douloureux d'exception. Ces deux pôles constituent l'axe de la reconnaissance sociale de soi et du groupe. Ils sont révélateurs de l'opposition des différents modèles d'intégration dégagés aux États-Unis, du *melting-pot* au multiculturalisme, et des crises identitaires (Lacorne, 1997). Pour ce qui est de la crise du multiculturalisme décrite par Lacorne, les textes font notamment ressortir le problème des différentes générations de personnes immigrées cubaines (également mentionné par García, 1996).

L'affaire González est une occasion de dialogue national ratée pour la communauté cubaine à Miami. La communauté culturelle la plus active politiquement a raté le coche malgré les appels que présentent les journaux les derniers mois avant le dénouement. Sa position officielle est restée fermée à la prise en compte de l'opinion publique américaine, majoritairement favorable au retour d'Elián auprès de son père à Cuba. Cette manifestation d'indépendance est apparue comme une forme de ségrégation volontaire, représentative de la diaspora cubaine.

À l'enjeu identitaire s'ajoute celui de la définition de l'immigration : comment choisir de traiter le problème ? Comme un problème économique ou de droits humains⁴⁷ ? La crise du multiculturalisme de Lacorne offre ainsi une correspondance possible entre les différents modèles d'intégration et la quête de rentabilité des investissements. La rationalité du traitement de l'immigration par les États nord-américains entraînerait le choix d'un modèle d'intégration basé sur une sélection des personnes immigrantes en vertu de critères favorables à l'économie du pays : niveau d'éducation, richesses disponibles, âge, statut, langue.

Dans les deux cas, le *Miami Herald* a joué un rôle particulier en essayant de permettre à la communauté de vivre la transition post-crise González de manière constructive (éditorial du 2 juin 2000).

TABLEAU 5.16

Idéologies de la reconnaissance sociale

Idéologie interne	Idéologie externe
La communauté cubano-américaine devrait profiter de l'affaire pour démontrer son attachement à son pays d'accueil.	Au-delà de leur origine, les immigrants doivent ajuster leurs priorités à celles de leur pays d'accueil.
Elle ne doit pas réagir à l'affaire en s'isolant du reste du pays.	

L'ensemble des enjeux que nous venons de traiter constitue la culture politique américaine commune aux trois journaux au cours de leur traitement de l'affaire González. Ces réflexes culturels partagés n'empêchent pas chaque journal d'avoir imprimé sa marque propre dans le même temps à travers des lignes éditoriales spécifiques.

47. Ces deux facettes sont également posées comme critères de traitement possible des relations entre les États-Unis et Cuba. La question du cadre d'appréhension de l'immigration selon ces deux bases a été reposée lors du débat entre les candidats à l'élection présidentielle de 2004, John Kerry (Parti démocrate) et G. W. Bush (Parti républicain).

5.6.2. LES LIGNES ÉDITORIALES SPÉCIFIQUES

Le *Miami Herald*, grand frère-conseil dans l'œil de l'ouragan

La position éditoriale du *Miami Herald* se caractérise par les rôles de protecteur, de guide, de travailleur social et de conseiller en communication. De fait, dans les analyses, le journal plaide pour une conduite civique de la part de la communauté cubano-américaine de Miami dans l'affaire. Il condamne les agissements qui pourraient nuire à l'image nationale et internationale de la communauté ; il appelle la communauté à prendre conscience de la stratégie d'image à jouer et plaide pour l'utilisation de certaines formes de protestation (pacifiques). Il défend ainsi la cohésion sociale et incite les membres de la communauté à se conduire en citoyens américains intégrés, ne serait-ce que par cohérence avec leur cause. S'ils veulent garder Elián dans un pays démocratique, de libertés et de droits et non le renvoyer à Cuba, État dictatorial et voyou, ils doivent d'abord respecter la loi et les citoyens américains.

Également, le journal valorise le multiethnisme de la région et appelle à aller de l'avant pour dépasser les blessures de l'exil : il offre ses conseils en deuil et en orientation. Il prend la communauté par la main pour lui insuffler calme, sagesse et crédibilité. En tant que membre de la communauté, on peut penser que sa crédibilité, en tant que journal, est aussi en jeu : une mauvaise image de Miami aux États-Unis est projetée nationalement et internationalement, durant l'affaire, mais également en général. La région est qualifiée de « république bananière », de « panier d'extrémistes », etc. (voir aussi García, 1996).

Dans l'affaire, le journal adopte une communication de crise fondée sur un rôle de guide-conseil quant à la gestion de crise. À travers son argumentation, il joue un rôle de travailleur social, mais également de grand frère. En cela, le *Miami Herald* joue son rôle de journal local, de proximité, membre de la communauté. Il revendique pleinement son appartenance à une même communauté d'« interprétants » que son lectorat.

Le *Washington Post*, critique politique rationnel

Le *Washington Post* se fait le défenseur de la démocratie et des droits du père d'Elián. Il dresse ses positions sur la base de la morale et des principes. Plaidant contre les émotions qui parasitent l'affaire, et contre les paradoxes qui la perturbent, le journal prêche contre l'incohérence. Il faut construire une position logique et s'y tenir. Malgré certaines

critiques, en particulier de l'utilisation de la force lors du raid, il salue l'action de Janet Reno et du département de la Justice, car leur logique s'est maintenue depuis le début de l'affaire.

Cette recherche de la logique et de la cohérence l'amène contre la communauté cubaine en particulier. Même s'il fait preuve de pédagogie en appelant le public à comprendre les racines de cette attitude extrémiste, il condamne le manque de sang-froid et donc de crédibilité politique de la communauté et de ses partisans dans l'affaire. Comme le journal précédent, il offre également ses conseils, mais sur le mode du professionnel de la communication politique, spécialiste des opérations stratégiques de la capitale américaine et de ses institutions.

Il se distingue des autres journaux en attaquant seul l'action de la mère d'Elián. Ne prenant pas sa mort pour garantie d'immunité, il fait ressortir la discordance profonde entre sa volonté d'offrir une vie meilleure à son enfant et à sa famille et leur mise en danger dans un voyage plus que risqué. L'argumentation est marquée par le sens de l'éthique. Les chroniques mettent par exemple en garde contre l'embrièvement économique, la transmission d'une conception matérialiste du confort et du bonheur à l'enfant lors de sa présence sur le sol américain (exemples du voyage à Disney World avec la famille de Miami, de la profusion de cadeaux qu'Elián reçoit du public : vêtements de marque, bijoux). Elles dénoncent la confusion entre la valeur humaniste de liberté et une idéologie de consommation.

Le *New York Times*, nuancier d'opinions

Le journal s'affiche en faveur de l'action du gouvernement dans l'affaire, mais appelle à un examen de conscience collectif sur l'exercice de l'autorité par le pouvoir fédéral devant l'utilisation de la force dans le raid. Il ouvre le débat sur la politique étrangère des États-Unis pratiquée envers Cuba en se posant clairement contre l'embargo (voir les tableaux-synthèses ci-dessus).

Il met en exergue l'importance pour les acteurs de l'histoire de prendre en compte l'opinion publique en critiquant la mauvaise communication du gouvernement lors du raid. En gardant secrète sa décision d'agir, le gouvernement a manqué de respect au public. Les arguments soulignent également le rôle de l'opinion publique dans l'affaire. Ils dénoncent les effets pervers et le cercle vicieux de l'opinion : désireuse d'en savoir plus, elle incite les médias à l'exploitation de l'affaire tout en critiquant cette action par compassion. Le journal s'interroge sur le rôle de l'opinion, sa prise en compte et sa représentativité.

Le journal pousse au réveil de la conscience sociale pour améliorer les droits des pères en général. Il voudrait que le père d'Elián puisse décider par lui-même et réfléchir à l'idée de s'installer dans une démocratie. Cette idée est étayée par des arguments contre l'extrémisme, pour la modération et contre le monde des adultes.

Alors que les textes du *Miami Herald*, du *Washington Post* et du *New York Times* font référence à Moïse – Elián, l'enfant sauvé des eaux – et surtout à Salomon, symbole du bon jugement, le journal est le seul à souligner l'absence de la dimension religieuse dans la couverture médiatique de l'affaire. Le *New York Times* défend cette dimension qui rend compte de la spécificité de la communauté cubaine (liens avec l'Église catholique) ainsi que de la présence de l'Église et de la religion au sein de l'État américain⁴⁸. De plus, le National Council of Churches a joué un rôle de médiateur important dans l'affaire, organisant la visite des grands-mères cubaines d'Elián pour venir le voir aux États-Unis. Le journal travaille à faire comprendre les différentes facettes de l'affaire.

5.7. UNE SPÉCIFICITÉ DU GENRE DE LA CHRONIQUE : LA DÉMONSTRATION PAR L'ABSURDE ET LA DÉMONSTRATION PAR LE VÉCU

5.7.1. ILLUSTRATION DE L'ÉTAPE D'ANALYSE DES DONNÉES : L'INDUCTION ANALYTIQUE OU L'ANALYSE PAR COMPARAISON CONSTANTE

Notre recherche s'est organisée progressivement vers une analyse par théorisation ancrée dès la formation du corpus et le début de l'analyse de l'argumentation. Le corpus de départ comprenait tous les articles parus sur l'affaire dans les trois journaux entre novembre 1999 et juin 2000⁴⁹. Les premières codifications ont mis en avant la notion de « genre journalistique », ce qui a donné lieu à une première catégorisation : le genre textes d'opinion comme terrain significatif de l'argumentation médiatique. À partir de cette catégorie, qui a mené à la décision de concentrer la recherche sur ces textes uniquement, une comparaison constante entre le genre éditorial et le genre chronique s'est développée,

48. L'importance de la dimension religieuse dans le traitement médiatique de l'affaire González a notamment été mise en lumière dans deux thèses de maîtrise américaines : l'une porte sur l'image de Cuba donnée par les chaînes américaines de télévision durant l'affaire (Cobb, 2001) ; l'autre consiste en une analyse narrative de la couverture de l'affaire dans le *Miami Herald* (Caravella, 2001).

49. Pour la justification de ces dates, voir la section 5.1.1, « Résumé du cas Elián González ».

parallèlement à une comparaison constante entre les trois journaux (en particulier entre le journal local, le *Miami Herald*, et les deux autres journaux).

Par comparaison, nous entendons le travail de comparaison effectué pour catégoriser les arguments polarisés issus de l'analyse de l'argumentation pratiquée par Toulmin et Liakopoulos. Dans nos recherches, nous avons comparé un à un les arguments qui ressortaient de l'analyse afin de dégager des caractéristiques constantes entre les arguments et entre les textes. Nous avons réalisé ce travail en isolant au fur et à mesure les cas qui invalidaient les caractéristiques établies comme constantes.

Prenons par exemple la comparaison entre le genre éditorial et le genre chronique. Alors que du côté de la chronique certaines caractéristiques des arguments dégagés se sont maintenues jusqu'à la fin de l'étude comme nous allons le voir, le travail d'induction analytique nous a permis d'observer que l'analyse selon Toulmin ne permettait pas de dégager de caractéristiques spécifiques concernant le genre éditorial.

Deux catégories ont émergé des chroniques au fil de l'analyse : la démonstration par l'absurde et la démonstration par le vécu.

5.7.2. LA DÉMONSTRATION PAR L'ABSURDE ET LA DÉMONSTRATION PAR LE VÉCU

Cette catégorisation part de l'opposition qui se dégage entre des arguments basés sur la fiction et des arguments basés sur le vécu. Mais les catégories « vécu » contre « fiction » étaient trop « littéraires », il leur manquait la dimension de la visée argumentative. Nous avons donc retravaillé autour de ces deux pôles, en particulier autour de la fiction, à partir des notions de « caricature », d'« ironie », de « satire », d'« images d'Épinal » – tous ces éléments ont été testés sur des extraits épars du corpus, par itération et recherche des cas négatifs. Tout en cherchant des cas négatifs, notre analyse s'efforçait d'insister sur le ton propre à la chronique en ayant en tête la comparaison avec l'argumentation serrée de l'éditorial comme critère du ton éditorial : il nous fallait prendre en compte le degré de visée persuasive de la chronique. À partir du ton et de la visée argumentative, par comparaisons, s'est dégagée une caractéristique qui était que les chroniques jusqu'alors nommées « de fiction » poussaient la logique jusqu'au bout, jusqu'au non-sens : elles argumentaient par l'absurde. L'argumentation pouvant être synonyme de démonstration, nous avons nommé cette catégorie à l'aide de l'expression *démontrer par l'absurde*. Les deux catégories utilisent également un procédé que nous appelons « galerie de portraits »,

positifs ou négatifs (Janet Reno, la sœur Janet O'Laughlin, Alex Penelas, Joe Carollo, Donato Dalrymple) et qui servent d'appuis aux différentes positions et aux formes d'argumentation qui les portent.

La démonstration par l'absurde regroupe les chroniques où la position sur l'affaire donne par exemple lieu à la présentation d'Elián comme président des États-Unis en 2047 (critique d'Elián pris dans la machine politique américaine); ou bien comme le héros du prochain dessin animé des studios Disney avec Gloria Estefan «*and friends*» comme *costars* (critique d'Elián pris dans la machine du spectacle). L'absurdité de la situation de l'enfant est signifiée avec cynisme: les chroniques sont une affaire de ton.

La démonstration par le vécu regroupe les textes où le chroniqueur prend par exemple position à partir de son expérience de père avec son fils. Par l'exaltation de l'amour filial, il démontre le lien sacré du sang (*Washington Post*) et défend le retour d'Elián avec son père. Ce sont également les textes où le chroniqueur fait part de son expérience d'immigration et de la séparation familiale pour venir aux États-Unis. Il démontre qu'au-delà des larmes, la liberté prime: il faut avoir le sens du sacrifice pour gagner la liberté. Il fait ainsi passer la démocratie avant la famille.

Ces deux exemples révèlent la tension entre les valeurs famille et liberté, tension à l'origine de la trajectoire argumentative de l'affaire.

CONCLUSION

Plus qu'une simple illustration d'une réflexion sur les médias et leur discours, le cas étudié est révélateur des préoccupations de sociétés et d'époques. L'histoire d'Elián González est porteuse de l'histoire des sociétés américaine et cubaine. L'affrontement non armé – propre au rapport entre ces deux pays depuis l'intervention américaine ratée de la baie des Cochons en 1961 – autour de cet enfant a cristallisé les valeurs antinomiques qui opposent et lient les deux sociétés (lutte pour la liberté, solidarité, respect de la famille). Un fait qui aurait pu rester anodin a attiré l'attention des médias américains pendant plus de huit mois. Dans le contexte d'un conflit non armé, les conséquences des prises de position étaient limitées. L'escalade militaire sur le terrain n'étant pas au programme, les médias pouvaient tout se permettre dans leur discours. Les journaux ont ainsi anticipé les règlements envisageables et alimenté le dossier : un qui-vive s'est installé.

L'analyse de l'argumentation selon la méthode de Toulmin met en valeur cette affaire médiatisée. Cette analyse nous a aidée à trouver sur quels enjeux le débat s'est polarisé puisque les arguments se concentrent dans un mouvement, une logique d'opposition. En fixant par l'écrit la bipolarité des arguments, les journaux révèlent les jeux de position entre adversaires plus ou moins identifiables, c'est-à-dire des points de vue adoptés officiellement par certaines personnalités publiques ou censés être adoptés par les publics. Autrement dit, ils révèlent des positions socialement diffuses ou volatiles.

L'analyse des arguments selon la méthode exposée nécessite des relectures et un examen minutieux pour découvrir le montage de l'argumentation. Il faut également l'adapter aux conditions des études menées. Dans notre cas, ces conditions étaient notamment :

- un long corpus, car exhaustif sur un moyen terme ;
- un discours médiatique analysé avant tout pour lui-même et non comme un support de positions de groupes sociaux ou d'individus ;

- la nécessité de centrer la technique d'analyse uniquement sur les éléments argumentatifs qui permettraient de trouver l'utilisation du cas en tant que référent en construction pour examiner un événement médiatisé sous l'aspect de l'établissement d'une jurisprudence médiatique.

Nous avons questionné les conditions d'analyse de notre objet de recherche et l'utilisation de cette méthode nous a menée à inscrire notre travail dans une analyse qualitative de théorisation ancrée¹. Celle-ci est en totale adéquation avec la technique d'analyse de Liakopoulos.

Outre cet avantage, l'adaptation que nous avons réalisée à partir de Toulmin et de Liakopoulos permet une reconstitution précise du traitement argumentatif d'un événement qui suscite la controverse. À partir des résultats obtenus, nous proposons d'utiliser l'adaptation réalisée comme base d'analyse complémentaire pour les études portant sur le *framing* et le *priming*, ainsi que comme base de données complémentaire pour les études axées sur l'*agenda-setting* et l'*agenda-building*. Par exemple, une étude du *framing* de l'affaire González, à partir des titres des articles de presse parus, pourrait s'accompagner d'une analyse de ces mêmes titres selon la technique de Liakopoulos. Concernant l'étude de l'*agenda-setting* durant l'affaire, nos résultats de recherche pourraient servir à comparer le déroulement événementiel chronologique avec la chronologie des arguments déjà décortiqués.

Nous avons ainsi pu suivre l'évolution argumentative de l'affaire González pour être en mesure d'étudier la réutilisation de cette affaire dans le traitement de nouveaux événements ou dans les débats qui ont suivi – celui sur l'immigration clandestine aux États-Unis, par exemple ou celui sur l'attitude des États-Unis envers Cuba lors de la succession à Fidel Castro à la tête de Cuba. Nous avons mis en lumière la signification accordée publiquement à cette affaire, c'est-à-dire la voûte de sa définition médiatique publique : le problème interethnique dans le sud de la Floride – les débats qu'elle a générés sont révélateurs des tensions du multiculturalisme ; l'affaire considérée comme un symbole des relations entre les États-Unis et Cuba, et comme une opportunité ; le questionnement des droits parentaux et le manque de reconnaissance sociale de la paternité ; la remise en question de la répartition des pouvoirs et le rôle de guide social des médias.

1. Nous tenons à souligner que la théorisation ancrée permet de gérer consciemment la difficulté de conclure une analyse qualitative : on découvre ce que la recherche nous a permis de trouver (on découvre ce qu'on a cherché).

Ce que cette recherche met en évidence sur le rôle des médias en tant que guide social, c'est la tension qui existe dans la mission même des médias, c'est-à-dire, pour reprendre l'analogie du domaine juridique, le problème d'être à la fois juge et partie, avocat et témoin. Les médias superposent les rôles de tribunaux, tribunes et tribuns. La jurisprudence pour laquelle ils plaident afin de définir ce qu'il faut conserver d'un événement est ainsi problématique puisqu'aiguillée par des intérêts (plus ou moins explicitement) conflictuels. La jurisprudence médiatique se construit ainsi sur un conflit d'intérêts. Une autre superposition de rôles, comme le montrent nos résultats, serait que les médias et les journalistes sont à la fois polémistes et pédagogues. Ils gardent le vivant des événements à la manière de professeurs d'histoire, cherchent à en transmettre pédagogiquement les leçons et nourrissent en même temps la controverse. Si leur pouvoir exécutif en tant que guide social est limité, la mission que se donnent les médias et les journalistes est d'exercer un pouvoir d'orientation (explicite dans le genre de texte étudié dans notre thèse).

En agissant comme catalyseurs des idées, c'est-à-dire comme des éléments qui déclenchent une réaction par leur seule présence ou par leur intervention, les journaux, et plus largement les médias, contribuent à former les idéologies : ils définissent la situation en vue d'une action – pousser des avancées sociales – sur le principe d'un guide social. À la fois contraints par les normes et instaurateurs de normes, passifs et actifs dans leur rapport aux sources, les médias diffusent un discours normé, normalisé et normatif. Le bocal médiatique est ainsi capable de créer des figures idéales de conduite par le normatif.

Dans le cas du sujet de la recherche doctorale que nous rapportons ici, les médias ont été soulevés par l'événement. En parlant en leur nom et au nom de certains groupes ou certains individus, ils appuient ou dénoncent des positions : ils sont la voix de la voie (guide) et la voie de la voix (écho de l'opinion) (*vox viae* et *via vocis*). Cette piste nous a conduit à une réflexion sur le concept de représentation qu'il nous semble bon d'appliquer aux médias. Le concept de représentation médiatique permet de mieux éclairer l'ensemble de ces mouvements : l'idée que se font les médias des événements ainsi que leur immersion dans le milieu.

Pour introduire la définition de la représentation médiatique, il est possible de garder de la théorie des représentations sociales la notion de « décentration argumentative » avancée par Moliner. La notion d'« événement-déclencheur » est le deuxième paramètre que nous retenons pour définir la représentation médiatique.

Ainsi, notre approche de l'analyse d'une représentation médiatique à partir de l'analyse de l'argumentation en contexte a mis en évidence des mouvements de décentration argumentative et de « reccentration argumentative » entre l'argumentation se rattachant à l'idéologie externe et celle se rattachant à l'idéologie interne.

L'argumentation inhérente à l'idéologie externe se distingue par son caractère transversal, préexistant. Elle se développe à partir d'enjeux et d'arguments récurrents : c'est une argumentation en orbite. Le terme *orbite* s'entend ici au sens d'une « trajectoire fermée d'un corps animé d'un mouvement périodique² ». L'événement-déclencheur permet aux médias de pousser jusqu'au bout des argumentations latentes. L'événement peut alors être considéré comme un avènement, ainsi que nous l'évoquions par l'intermédiaire du Kairos dans le chapitre sur le cas d'Elián González.

L'argumentation de l'idéologie interne est propre à l'événement-déclencheur ; elle est donc ponctuelle. Elle s'active par le traitement médiatique à la manière d'une comète s'activant à l'approche du Soleil (dans cette image, les médias constituent le Soleil de l'univers de discours étudié et l'événement forme la comète). L'événement-déclencheur est ici porteur d'une jurisprudence en émergence. Il s'agit des aspects inédits de l'événement.

Par sa représentation médiatique, une histoire est projetée dans la trajectoire de la grande Histoire ; elle enrichit la grande Histoire. De fait, elle peut laisser des traces, des résidus, qui viendront nourrir les prochaines représentations médiatiques. Nous concevons ces traces dans le contexte des archives sociales que forment les médias en publiant une partie de la mémoire collective. Sur la base de nos résultats, la trajectoire de la représentation médiatique doit cependant s'entendre dans un sens autre que chronologique ou temporel, car l'argumentation s'articule autour de rebonds incessants (à l'image d'une balle de squash dans un bocal) basés sur la bipolarité des arguments. Le traitement argumentatif n'est pas avant tout événementiel, autrement dit, il ne suit pas nécessairement les nouveaux éléments succédant à un événement-déclencheur. La carte des arguments se déploie plutôt selon des thématiques axées sur une logique dans laquelle les médias et les journalistes sont avant tout des guides et des vigiles de la société, des interprètes de celle-ci.

2. <<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/orbite/56322>>, consulté le 25 juin 2018.

ANNEXE

Références des articles analysés par genre (éditorial = E, chronique = C), journal et numéro

ÉDITORIAUX DU *MIAMI HERALD* (E-MH)

- E-MH-1** «No Welcome Mat For Castro Rafter Deaths Must Remind WTO of Cuba's Cruelty», 27 novembre 1999.
- E-MH-2** «A Boy, Not a Symbol Do What's Best For Elián Gonzalez», 30 novembre 1999.
- E-MH-3** «Both Cuba U.S. Treating Young Rafter Wrong», 8 décembre 1999.
- E-MH-4** «Send Him Back», 8 décembre 1999.
- E-MH-6** «Elián Must Know His Father's Love», 18 décembre 1999.
- E-MH-8** «How Much Longer... Will Cuba Suffer Tyranny», 1^{er} janvier 2000.
- E-MH-10** «How to Kill the Message», 7 janvier 2000.
- E-MH-16** «Let Elián's Dad "Stand on Free Soil" », 19 janvier 2000.
- E-MH-24** «Castro's Sleight of Hand Crackdown on Freedom Masked by Elián Furor», 30 janvier 2000.
- E-MH-26** «Unacceptable Harassment, Threats», 24 février 2000.
- E-MH-28** «Channel Energy Positively in the Elián Saga», 25 mars 2000.
- E-MH-31** «Cuba's Human Rights Abuses Trying to Hide Behind a Boy», 31 mars 2000.
- E-MH-32** «One Nation, One Constitution Defiant Threats Embarrass and Divide Us», 2 avril 2000.
- E-MH-33** «Memo to Our Media Friends Look Beyond the Obvious», 4 avril 2000.
- E-MH-34** «Bum Rap for Mr. Gore Consistent in His Position on Elián Gonzalez», 4 avril 2000.

- E-MH-35** «Elián's Best Interest Reunion With His Dad While Awaiting Appeals», 7 avril 2000.
- E-MH-37** «A Tense Day, a Brief Respite Divided Family Must Work Toward Solution», 14 avril 2000.
- E-MH-40** «The Legacy of Mariel a Resilient South Africa», 21 avril 2000.
- E-MH-42** «Don't Do "Dead Miami" Proposed Protest Divides Us», 25 avril 2000.
- E-MH-44** «America's Pastime», 27 avril 2000.
- E-MH-45** «Mend It, Don't End It Community Relations Board Needs Fixing», 27 avril 2000.
- E-MH-50** «Haitian Parents of U.S. Kids Deserve to Remain Here Together», 4 mai 2000.
- E-MH-55** «Punchlines and Plaudits the Elián Circuit», 10 mai 2000.
- E-MH-56** «Elián's Critical Appeal Case Affects Many Immigrant Children», 11 mai 2000.
- E-MH-59** «Che Comes to Wye Plantation», 18 mai 2000.
- E-MH-63** «The High Court's Clarity Mediate, Don't Litigate, Family Rights», 7 juin 2000.

CHRONIQUES DU *MIAMI HERALD* (C-MH)

- C-MH-2** Balsameda, Liz, 29 novembre 1999, «Boy an emblem of Cuba's tragedy», p. 1B.
- C-MH-3** Grimm, Fred, 7 décembre 1999, «Exile boy belongs with kin in Cuba», p. 1B.
- C-MH-4** Alarcon, Ricardo, 9 décembre 1999, «Let Elián Enjoy His Father's Love», p. 1B.
- C-MH-5** Pitts, Leonard, 11 décembre 1999, «Young rafter's dad should be only just cause», p. 1E.
- C-MH-6** Hiaasen, Carl, 12 décembre 1999, «Debate over Elián about politics, not family», p. 7L.
- C-MH-7** Steinback, Robert L., 12 décembre 1999, «Doing the right thing for Elián», p. 1B.
- C-MH-8** Steinback, Robert L., 29 décembre 1999, «Frazzle week winners, losers», p. 1B.

- C-MH-9** Barciela, Susana, 29 décembre 1999, «How I made the dictator's blacklist», p. 7B.
- C-MH-11** Hiaasen, Carl, 5 janvier 2000, «U.S. immigration policy is inconsistent», p. 9B.
- C-MH-12** Mitchel, Claire, 9 janvier 2000, «Peaceful protests would be supported», p. 10BR.
- C-MH-13** Hiaasen, Carl, 9 janvier 2000, «Pity young Elián, the trophy child», p. 5L.
- C-MH-14** Steinback, Robert L., 9 janvier 2000, «Cuban exiles in need of allies», p. 1B.
- C-MH-15** Balsameda, Liz, 10 janvier 2000, «Elián's mission», p. 1B.
- C-MH-16** Krog, Kathleen, 13 janvier 2000, «What about these kids», p. 9B.
- C-MH-17** Steinback, Robert L., 16 janvier 2000, «Stop attacks and try reaching out», p. 1B.
- C-MH-18** Balsameda, Liz, 17 janvier 2000, «Beyond Elián: a humane policy», p. 1B.
- C-MH-19** Balsameda, Liz, 24 janvier 2000, «Saga provides a tough pop quiz», p. 1B.
- C-MH-20** Hiaasen, Carl, 30 janvier 2000, «Planet Elián», p. 5L.
- C-MH-21** Balsameda, Liz, 31 janvier 2000, «Juan Gonzalez, where are you?», p. 1B.
- C-MH-22** Grimm, Fred, 1^{er} février 2000, «Elián showdown could get ugly», p. 1B.
- C-MH-23** Krog, Kathleen, 17 février 2000, «Panel seeks what's right, not safe», p. 9B.
- C-MH-24** Steinback, Robert L., 23 février 2000, «Sensation takes over in Elián case», p. 1B.
- C-MH-25** Steinback, Robert L., 5 mars 2000, «U.S. should give Haitians a break», p. 1B.
- C-MH-26** Barciela, Susana, 21 mars 2000, «Ms Cuban American goes to Washington», p. 7B.
- C-MH-27** Steinback, Robert L., 22 mars 2000, «Elián case is just prelude to real test», p. 1B.

- C-MH-28** Grimm, Fred, 4 avril 2000, «Banana Republic' an idiot's delight», p. 1B.
- C-MH-29** Hiaasen, Carl, 5 avril 2000, «Penelas had better pray for peace and sanity in Miami», p. 9B.
- C-MH-30** Krog, Kathleen, 6 avril 2000, «Give Elián his deserved privacy», p. 9B.
- C-MH-31** Oppenheimer, Andres, «Media Bias, Dismissive Labels Anger Cuban Exiles», p. 25A.
- C-MH-32** Balsameda, Liz, 6 avril 2000, «Exiles' struggles lost in sound bites», p. 1B.
- C-MH-33** Pitts, Leonard Jr., 8 avril 2000, «What freedom really means», p. 1B.
- C-MH-34** Hiaasen, Carl, 9 avril 2000, «A father and his son: twigs on a bitter tide», p. 5L.
- C-MH-35** Oppenheimer, Andres, 9 avril 2000, «Elián column elicits passionate responses», p. 25A.
- C-MH-36** Steinback, Robert L., 12 avril 2000, «Elián poll signals wake-up call», p. 1B.
- C-MH-37** Krog, Kathleen, 13 avril 2000, «A crucible for civics 101 », p. 9B.
- C-MH-38** Grimm, Fred, 14 avril 2000, «Folls rush into the Elián fiasco», p. 1B.
- C-MH-39** Steinback, Robert L., 16 avril 2000, «Battle goes on, but war is lost», p. 1B.
- C-MH-40** Balsameda, Liz, 17 avril 2000, «The pain of Elián», p. 1B.
- C-MH-41** Hiaasen, Carl, 19 avril 2000, «Let's discuss character issues », p. 9B.
- C-MH-42** Pitts, Leonard Jr., 20 avril 2000, «Let's restore father's role and respect», p. 1E.
- C-MH-43** Balsameda, Liz, 23 avril 2000, «Feds declined to exhaust all options», p. 1B.
- C-MH-44** Steinback, Robert L., 23 avril 2000, «Court's decision clarifies, confuses», p. 1B.

- C-MH-45** Steinback, Robert L., 23 avril 2000, «Rage in the streets is sadly familiar», p. 1B.
- C-MH-46** Jackson, Terry, 23 avril 2000, «TV circus turns to high drama», p. 4B.
- C-MH-47** Barciela, Susana, 24 avril 2000, «The Gonzalez family saga is our own», p. 7B.
- C-MH-48** Jackson, Terry, 25 avril 2000, «Assessments of fairness of TV coverage divided», p. 3B.
- C-MH-49** Grimm, Fred, 25 avril 2000, «Fear and loathing in Little Havana», p. 1B.
- C-MH-50** Steinback, Robert L., 26 avril 2000, «Raids routine for the INS», p. 1B.
- C-MH-51** Hiaasen, Carl, 26 avril 2000, «And so Elián was taken “by force”», p. 9B.
- C-MH-52** Pitts, Leonard Jr., 27 avril 2000, «Exiles’ world needs broadening for us to grasp their view», p. 1E.
- C-MH-53** Grimm, Fred, 28 avril 2000, «Foster kids lost in legal labyrinth», p. 1B.
- C-MH-54** Pitts, Leonard Jr., 29 avril 2000, «When passions are hot, step back and cool it», p. 1E.
- C-MH-55** Steinback, Robert L., 30 avril 2000, «City jobs: line forms to the right», p. 1B.
- C-MH-56** Grimm, Fred, 2 mai 2000, «A perfect partner for crazy Joe», p. 1B.
- C-MH-57** Hiaasen, Carl, 3 mai 2000, «The king of crazies», p. 7B.
- C-MH-58** Steinback, Robert L., 3 mai 2000, «A look back, to look ahead», p. 1B.
- C-MH-59** Steinback, Robert L., 7 mai 2000, «Communicating despite barriers», p. 1B.
- C-MH-60** Jackson, Terry, 8 mai 2000, «Easy to pan news that’s mostly flash», p. 1C.
- C-MH-61** Hiaasen, Carl, 14 mai 2000, «Capitol Hill follies who’s really on drugs here?», p. 5L.

- C-MH-62** Steinback, Robert L., 14 mai 2000, «Miami tests Cuban leadership», p. 1B.
- C-MH-63** Steinback, Robert L., 17 mai 2000, «Ethnic groups live worlds apart», p. 1B.
- C-MH-64** Hiaasen, Carl, 28 mai 2000, «Finally some comic relief in the Elián saga thanks, Donato, for all the laughs», p. 5L.

ÉDITORIAUX DU *WASHINGTON POST* (E-WP)

- E-WP-1** 9 décembre 1999, «What's Best for Elián Gonzalez», p. A44.
- E-WP-2** 18 décembre 1999, «More Lies From Fidel Castro», p. A26.
- E-WP-3** 26 janvier 2000, «Elián's Protectors», p. A22.
- E-WP-4** 8 mars 2000, «Crushed Cuba», p. A30.
- E-WP-5** 14 avril 2000, «He Belongs With His Father», p. A24.
- E-WP-6** 20 avril 2000, «Elián and the Court», p. A32.
- E-WP-7** 23 avril 2000, «The Elián Operation», p. B6.
- E-WP-8** 30 avril 2000, «Miami and the Law», p. A19.
- E-WP-9** 9 mai 2000, «Stolen Children», p. A30.
- E-WP-10** 27 mai 2000, «No Choice at All», p. A26.
- E-WP-11** 2 juin 2000, «Now Let Elián Go Home», p. A32.
- E-WP-12** 9 juin 2000, «Food for Cuba», p. A32.
- E-WP-13** 28 juin 2000, «Doctors Without Rights», p. A24.
- E-WP-14** 29 juin 2000, «Elián Goes Home», p. A30.

CHRONIQUES DU *WASHINGTON POST* (C-WP)

- C-WP-1** Britt, Donna, 12 décembre 1999, «Hardest Words Seem To Be "I Don't Know"», p. B1, B7.
- C-WP-2** Bardach, Ann Louise, 9 janvier 2000, «A Boy, A Dad, A Tug Of War: Sound Familiar?», p. B1.
- C-WP-3** Mc Grory, Mary, 9 janvier 2000, «Soon It Will Be Over...But Not Soon Enough», p. B2.
- C-WP-4** Mann, Judy, 12 janvier 2000, «Children at the Mercy of Adult Folly», p. C14.

- C-WP-5** Balch, Jeff, 23 janvier 2000, «The ABC of Elián's Predicament», p. B5.
- C-WP-6** Mann, Judy, 26 janvier 2000, «Cuban Exile's Obsession is Catching», p. C14.
- C-WP-7** Stuever, Hank, 29 janvier 2000, «The Little Mermaid», p. C1.
- C-WP-8** De Moraes, Lisa, 31 mars 2000, «ABC's Vision of Elián Interview Not 20/20», p. C7.
- C-WP-9** McGrory, Mary, 2 avril 2000, «How Low Can AI Go», p. B1, B5.
- C-WP-10** De Moraes, Lisa, 6 avril 2000, «White House Wants ABC to Come Clean on Leo Interview», p. C1, C7.
- C-WP-11** Britt, Donna, 7 avril 2000, «A Month Misguided», p. B1, B9.
- C-WP-12** De Moraes, Lisa, 14 avril 2000, «Turning Up the Video on the Elián Story», p. C7.
- C-WP-13** Fahri, Paul et de Moraes, Lisa, 15 avril 2000, «The Elián Tape: For Networks, To Air Is Human», p. C4.
- C-WP-14** McGrory, Mary, 16 avril 2000, «Resistance Is Catching», p. B1, B5.
- C-WP-15** Hunter, Stephen, 24 avril 2000, «The Gun Seen Round The World», p. C1, C2.
- C-WP-16** Shales, Tom, 24 avril 2000, «Leo's Interview: ABC's Earth Day Air Pollution», p. C1, C7.
- C-WP-17** Kurtz, Howard, 24 avril 2000, «The First to Blink? It Wasn't The Camera», p. C1, C2.
- C-WP-18** Witt, April et Wilson, Scott, 25 Avril 2000, «Little Havana's Rich Soil for Conspiracy Theory», p. C1, C2.
- C-WP-19** Kurtz, Howard, 27 avril 2000, «Miami Publisher Kept Quiet About Role in Reno Phone Call», pp. C1, C14.
- C-WP-20** Mann, Judy, 28 avril 2000, «Phony Defenders of Civil Liberties», p C11.
- C-WP-21** Moreno, Sylvia et O'Neal Parker, Lonnae, 28 avril 2000, «The Voice of Dispassion for US Cubans», p. C1, C8.
- C-WP-22** Kornheiser, Tony, 30 avril 2000, «A Saga With Staying Power», p. F1, F8.

- C-WP-23** Buchwald, Art, 2 mai 2000, «Semper Fidel», p. C2.
- C-WP-24** Mann, Judy, 3 mai 2000, «A Bush League Interview on PBS», p. C15.
- C-WP-25** Persley, Nelson, 3 mai 2000, «At GALA, Castro's Cuba, Writ Small», p. C11.
- C-WP-27** Causey, Mike, 7 mai 2000, «It's Time to Put the Phrase "Jack-booted Thugs" to Rest», p. C9.
- C-WP-30** Mc Grory, Mary, 14 mai 2000, «Out of Step And Out of Line», p. B1, B4.
- C-WP-31** Mann, Judy, 17 mai 2000, «Gore Is Pandering Away the Presidency», p. C15.
- C-WP-32** Levin, Susan, 17 mai 2000, «Determined to Spare Their Daughters», p. C7.
- C-WP-33** DeYoung, Karen, 19 mai 2000, «Castro's New Recruit?», p. C1, C14.
- C-WP-34** Robinson, Eugene, 22 mai 2000, «Letter from Cuba», p. C1, C8.
- C-WP-35** Rose, Lloyd, 23 mai 2000, «Beach Blanket Bonkers», p. C1, C5.
- C-WP-36** Farhi, Paul, 25 mai 2000, «The New Face of the Talking Head», p. C1, C8.
- C-WP-37** Dafoe Whitehead, Barbara, 18 juin 2000, «Close, But No Cigar», p. B1, B2.
- C-WP-38** De Moraes, Lisa, 29 juin 2000, «On Broadcast television, It's Elián Who?», p. C1, C7.

ÉDITORIAUX DU *NEW YORK TIMES* (E-NYT)

- E-NYT-1** 30 novembre 1999, «The future of Elián Gonzalez»
- E-NYT-2** 23 décembre 1999, «Strenghtening Mr. Castro's hand»
- E-NYT-3** 6 janvier 2000, «A decision on Elián Gonzalez»
- E-NYT-4** 13 janvier 2000, «The law on Elián Gonzalez»
- E-NYT-5** 26 janvier 2000, «Elián Gonzalez and Congress»
- E-NYT-6** 22 mars 2000, «Reuniting a father and son»

- E-NYT-7** 29 mars 2000, « The impasse over Elián Gonzalez »
E-NYT-8 31 mars 2000, « Juan Gonzalez and his son »
E-NYT-9 6 avril 2000, « The quest of Juan Gonzalez »
E-NYT-10 14 avril 2000, « Endgame for Elián »
E-NYT-11 20 avril 2000, « While Elián waits »
E-NYT-12 23 avril 2000, « A Precipitous Raid »
E-NYT-13 24 avril 2000, « Strength Through Restraint »
E-NYT-14 2 juin 2000, « Speeding the Elián Case »

CHRONIQUES DU *NEW YORK TIMES* (C-NYT)

- C-NYT-1** Borjas, George J., 12 janvier 2000, « Let Elián remain free »
C-NYT-2 Rhodeen, Penn et Wiles, Preston, 17 janvier 2000, « Elián, bereaved »
C-NYT-3 Aronson, Bernard W. et Rogers, William D., 22 janvier 2000, « Helping Cuban families is in America's interest »
C-NYT-7 Lorenzo, Orestes, 5 février 2000, « In Cuba, family isn't everything »
C-NYT-8 Hart, Gary, 2 avril 2000, « Elián needed an embassy »
C-NYT-9 Dowd, Maureen, 2 avril 2000, « Liberties; biological warfare »
C-NYT-10 Herbert, Bob, 3 avril 2000, « In America; lost in the shouting »
C-NYT-11 Cespedes, Roberto, 4 avril 2000, « The mystical power of Elián »
C-NYT-12 Collins, Gail, 4 avril 2000, « Public interests; down for the count »
C-NYT-13 Largent, Steve, 5 avril 2000, « Elián needs his Dad »
C-NYT-14 Friedman, Thomas L., 7 avril 2000, « Foreign affairs; Elián and the panderers »
C-NYT-16 Rich, Franck, 8 avril 2000, « Journal; la Cage au Georges W. »
C-NYT-17 O'Sullivan, John, 9 avril 2000, « A Dad, surrounded but alone »
C-NYT-18 Dowd, Maureen, 9 avril 2000, « Liberties; American beauty »
C-NYT-19 Safire, William, 10 avril 2000, « ESSAY; human interest rules »

- C-NYT-20** Dowd, Maureen, 12 avril 2000, « Liberties; A nation at risk – of ennui »
- C-NYT-21** Ting, Jan, 14 avril 2000, « Playing it safe hasn't helped Elián »
- C-NYT-22** Collins, Gail, 18 avril 2000, « Public interests; While you were sleeping... »
- C-NYT-24** Martin, David A., 21 avril 2000, « In Elián's Interest? »
- C-NYT-25** Rich, Franck, 22 avril 2000, « Journal; America Finds Another JonBenet »
- C-NYT-26** Taylor, Jay, 24 avril 2000, « And the Loser Is... Castro »
- C-NYT-27** Safire, William, 24 avril 2000, « Essay; In the Dead of Night »
- C-NYT-28** Tribe, Laurence H., 25 avril 2000, « Justice Taken Too Far »
- C-NYT-29** Wills, Gary, 25 avril 2000, « Conjuring Evil »
- C-NYT-30** Friedman, Thomas L., 25 avril 2000, « Foreign Affairs; Reno for President »
- C-NYT-31** Dowd, Maureen, 26 avril 2000, « Liberties; G.O.P.: Guns Are Scary! »
- C-NYT-32** Buchanan, Edna, 27 avril 2000, « Playing to the Cameras in Miami »
- C-NYT-33** Hagel, Chuck, 28 avril 2000, « Leave Elián Alone »
- C-NYT-38** Friedman, Thomas L., 5 mai 2000, « Foreign Affairs; Yellow Brick Geopolitics »
- C-NYT-39** Collins, Gail, 5 mai 2000, « Public Interests; The Rudy Chronicles »
- C-NYT-40** Rich, Franck, 6 mai 2000, « Journal; How Fleeting is Infamy »
- C-NYT-41** Dowd, Maureen, 17 mai 2000, « Liberties; I, Gladiator »
- C-NYT-42** Rich, Franck, 20 mai 2000, « Journal; What's Love Got To Do With It? »
- C-NYT-43** Massimino, Elisa, 2 juin 2000, « A Ruling's Risks fo Other Eliáns »
- C-NYT-44** Sheehy, Gail, 2 juin 2000, « Flawless, But Never Quite Loved »
- C-NYT-45** Hijuelos, Oscar, 29 juin 2000, « An Ending, but Not a Happy One »

BIBLIOGRAPHIE

- Abric, J.-C. (1994a). « Les représentations sociales : aspects théoriques », dans J.-C. Abric (dir.), *Pratiques sociales et représentations*, Paris, Presses universitaires de France.
- Abric, J.-C. (1994b). « L'organisation interne des représentations sociales : système central et système périphérique », dans C. Guimelli (dir.), *Structures et transformation des représentations sociales*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.
- Abric, J.-C. (1994c). « De l'importance des représentations sociales dans les problèmes de l'exclusion sociale », dans Abric, J.-C. (dir.), *Exclusion sociale, insertion et prévention*, Toulouse, Éditions Érès, p. 13-20.
- Akoun, A. et P. Ansart (dir.) (1999). *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Le Robert Seuil.
- Allouche, V. (2012). *Approche interprétative des discours de presse*, Paris, L'Harmattan.
- Altschull, J. H. (1995). *Agents of Power: The Media and Foreign Policy*, White Plains, Longman.
- Amossy, R. (1992). « Sociocritique et argumentation : l'exemple du discours sur le "déracinement culturel" dans la nouvelle droite », dans *La politique du texte, enjeux sociocritiques, collectif pour Claude Duchet*, Lille, Presses Universitaires de Lille.
- Amossy, R. (2010 [2000]). *L'argumentation dans le discours, discours politique, littérature d'idées, fiction*, Paris, Nathan Université.
- Amossy, R. (2012). *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin.
- Andersen, M. L. et H. F. Taylor (2006). *Sociology: Understanding a Diverse Society*, Belmont, Thomson/Wadsworth.
- Angenot, M. (1989). *1889, un état du discours social*, Longueuil, Le Préambule.

- Angenot, M. (1993). *L'utopie collectiviste: le grand récit socialiste sous la Deuxième Internationale*, Paris, Presses universitaires de France.
- Angenot, M. (2000). *Les grands récits militants du XIX^e et XX^e siècle: religions de l'humanité et sciences de l'histoire*, Paris, L'Harmattan.
- Anscombe, J.-C. et O. Ducrot (1985). *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.
- Apel, K.-O. (2000). *La controverse expliquer – comprendre: une approche pragmatique-transcendantale*, Paris, Éditions du Cerf.
- Arquembourg, J. (2011). *L'événement et les médias. Les récits médiatiques des tsunamis et les débats publics (1755-2004)*, Paris, Édition des archives contemporaines.
- Austin, J.L. (1970 [1962]). *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil.
- Bardach, A. L. (2002). *Cuba Confidential: Love and Vengeance in Miami and Havana*, New York, Random House.
- Bardin, L. (1989). *L'analyse de contenu*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Becker, H. S. (1983). «Mondes de l'art et types sociaux», *Sociologie du travail*, vol. 4, p. 404-417.
- Beltran, J. (2001). «Les États-Unis et le concept de *States of Concern*. Vers la fin du *Containment*?», *Annuaire français des relations internationales*, vol. 2, p. 625-635.
- Benvéniste, E. (1966 et 1974). *Problèmes de linguistique générale, 1 et 2*, Paris, Gallimard.
- Berelson, B. (1952). *Content Analysis in Communication Research*, Glencoe, Free Press.
- Berger, P. L. et T. Luckmann (1966). *The Social Construction of Reality: A Treatise in the Sociology of Knowledge*, New York, Doubleday & Company.
- Bethell, L. (1993). *Cuba: A Short History*, New York, Cambridge University Press.
- Blight, J. G. et P. Kornbluh (dir.) (1998). *Politics of Illusion: The Bay of Pigs Invasion Reexamined*, Boulder et Londres, Co. et Lynne Rienner Publishers.
- Boudreau, F. A. et W. M. Newman (1993). *Understanding Social Life: An Introduction to Sociology*, St. Paul, West Pub. Co.

- Bourricaud, F. (1977). *L'individualisme institutionnel. Essai sur la sociologie de Talcott Parsons*, Paris, Presses universitaires de France.
- Breton, P. (2008). *Convaincre sans manipuler*, Paris, La Découverte.
- Breton, P. et G. Gauthier (2000). *Histoire des théories de l'argumentation*, Paris, La Découverte.
- Brizuela, B. M. et al. (dir.) (2000). *Acts of Inquiry in Qualitative Research*, Cambridge, Harvard College.
- Broustau, N. (2007). *La trajectoire argumentative des représentations médiatiques dans les textes d'opinion en presse écrite: le cas Elián González dans le Miami Herald, le Washington Post et le New York Times*, thèse de doctorat, Département d'information et de communication, Québec, Université Laval.
- Broustau, N. et M.-E. Carignan (2018). « Le contexte médiatique auquel doivent faire face les relationnistes », dans Yates, S. (dir.), *Introduction aux relations publiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 137-158.
- Broustau, N. et L. Côté (2014). « Reconfiguration des interactions professionnelles entre relationnistes et journalistes: une analyse du milieu culturel québécois », *Les Cahiers du journalisme*, n° 26, p. 72-93.
- Broustau, N. et C. Francoeur (2017). *Relations publiques et journalisme à l'ère du numérique: dynamiques de collaboration, de tension et de consentement*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Buchanan, E. (2000). « Playing to the cameras in Miami », *The New York Times*, 27 avril.
- Burger, M. (dir.) (2008). *L'analyse linguistique des discours médiatiques*, Montréal, Nota Bene.
- Burger, M. et G. Martel (2005). *Argumentation et communication dans les médias*, Montréal, Nota Bene.
- Burgess, R. G. (1985). *Strategies of Educational Research: Qualitative Methods*, Londres, Falmer Press.
- Calabrese, L. (2013). *L'événement en discours: presse et mémoire sociale*, Paris, L'Harmattan.
- Caravella, K. D. (2001). *A Narrative Analysis of the Miami Herald's Coverage Of the Elián Gonzalez Saga*, Boca Raton, Florida Atlantic University

- Carrilho, M. M. (dir.) (2012). *La rhétorique*, Paris, CNRS Éditions.
- Castro, P. et I. Gomes (2005). « Genetically modified organisms in the Portuguese press: Thematization and anchoring », *Journal for the Theory of Social Behaviour*, vol. 35, n° 1, p. 1-17.
- Cefaï, D. (1996). « La construction des problèmes publics. Définition de situations dans des arènes publiques », *Réseaux*, vol. 14, n° 75, p. 43-66.
- Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL) (2012). « Jurisprudence », <<http://www.cnrtl.fr/definition/jurisprudence>>, consulté le 18 juin 2018.
- Charaudeau, P. (2008). « L'argumentation dans une problématique d'influence », *Argumentation et analyse du discours*, n° 1, <<http://aad.revues.org/193>>, consulté le 28 mai 2018.
- Charron, J. (1994). *La production de l'actualité. Une analyse stratégique des relations entre la presse parlementaire et les autorités politiques*, Montréal, Les Éditions du Boréal.
- Charron, J. (1995). « Les médias et les sources. Les limites du modèle de l'agenda-setting », *Hermès*, vol. 17-18, p. 73-92.
- Chartier, L. (2003). *Mesurer l'insaisissable : méthode d'analyse du discours de presse*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Clerc, I. et C. Beaudet (dir.) (2008). *Langue, médiation et efficacité communicationnelle*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Clinton, B. (2004). *My Life*, New York, Alfred A. Knopf Publishing.
- Cobb, C. R. (2001). *Elián and the Cuban image: A Cross-Cultural Analysis*, Miami, Regent University.
- Cohen, B. C. (2015 [1963]). *The Press and Foreign Policy*, Princeton, Princeton University Press.
- Cohen, A. A. et G. Wolsfeld (1993). *Framing Intifada, People and Media*, Norwood, Ablex Publishing Corporation.
- Colas, D. (1994). *Sociologie politique*, Paris, Presses universitaires de France.
- Coltice, J.-J. (1995). *Comprendre la presse. Informer hier et demain*, Lyon, Les Éditions de la Chronique Sociale.

- Corbin, J. et A. Strauss (1990). « Grounded theory research : Procedures, canons, and evaluative criteria », *Qualitative Sociology*, vol. 13, n° 1, p. 3-21.
- Dagenais, B. (1998). *Le plan de communication. L'art de séduire ou de convaincre les autres*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- Dallmayr, F. R et T. A. McCarthy (1977). *Understanding and Social Inquiry*, Notre Dame, University of Notre Dame Press.
- Danblon, E. (2015). *La fonction persuasive. Anthropologie du discours rhétorique*, Paris, Cerf.
- Davis, H. (2004). *Understanding Stuart Hall*, Thousand Oaks, SAGE Publications.
- Dayan, D. et E. Katz (1992). *Media Events: The Live Broadcasting of History*, Cambridge, Harvard University Press.
- Dearing, J. W. et E. M. Rogers (1988). « Agenda-setting research : Where has it been, where is it going? », *Communication Yearbook*, n° 11, p. 555-594.
- Dearing, J. W. et E. M. Rogers (1996). *Agenda-Setting*, Thousand Oaks, SAGE Publications.
- Denécé, E. et C. Revel (2005). *L'autre guerre des États-Unis. Économie : les secrets d'une machine de conquête*, Paris, Robert Laffont.
- Derville, D. (1997). *Le pouvoir des médias. Mythes et réalités*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- Descout, E. (2000). *The Cuban American National Foundation: Influence on the U.S. Administrations and Manipulation of the Public Opinion*, mémoire de maîtrise, Orléans, Université d'Orléans, UFR de Lettres, Langues et Sciences Humaines.
- Descout, E. (2003). « La Fondation nationale cubano-américaine : influence sur le gouvernement américain et manipulation de l'opinion publique », *Transatlantica, Revue d'études américaines*, vol. 1, <<http://transatlantica.revues.org/616>>, consulté le 1^{er} octobre 2016.
- Descout, E. (2005). *Les groupes cubains à Miami, 1981-2001 : stratégies pour influencer l'opinion publique et la politique extérieure américaine envers Cuba*, thèse de doctorat, Orléans, Université d'Orléans, UFR de Lettres, Langues et Sciences Humaines.
- Desmarez, P. (1986). « La sociologie de L. J. Henderson », *Revue européenne des sciences sociales*, vol. XXIV, n° 73, p. 173-200.

- DeYoung, K. (2000). «Raid reunites Elián and father», *The Washington Post*, 23 avril, p. B6, <https://www.washingtonpost.com/archive/politics/2000/04/23/raid-reunites-Elián-and-father/4cf5af79-aa8a-4530-8bcd-d49e767e28eb/?utm_term=.bfcc680c127b>, consulté le 26 juin 2018.
- Dilthey, W. (1977). *Descriptive Psychology and Historical Understanding*, La Haye, M. Nijhoff.
- Doise, W. (1990). «Les représentations sociales», dans R. Ghiglione, C. Bonnet et J.F. Richard (dir.), *Traité de psychologie cognitive*, tome 3, Paris, Dunod, p. 111-174.
- Dreiser, T. (1925). *An American Tragedy*, New York, Horace Liveright.
- Duchet, C. (1979). *Sociocritique*, Paris, Nathan.
- Ducrot, O. (1991). *Dire et ne pas dire : principes de sémantique linguistique*, 3^e édition corrigée, Paris, Hermann.
- Ducrot, O. et al. (1980). *Les mots du discours*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- Dumont, F. (1963). «Idéologie et savoir historique», *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 35, juillet-décembre, p. 43-60.
- Durkheim, E. (1996 [1898]). «Représentations individuelles et représentations collectives», *Sociologie et philosophie*, Paris, Presses universitaires de France.
- Eliade, M. (1992). *Images et symboles, essais sur le symbolisme magico-religieux*, Paris, Gallimard.
- Emediato, W. (2011). «L'argumentation dans le discours d'information médiatique», *Argumentation et analyse du discours*, n° 7, <<http://aad.revues.org/1209>>, consulté le 28 mai 2018.
- Entman, R. M. (1993). «Framing: Toward clarification of a fractured paradigm», *Journal of Communication*, vol. 43, n° 4, p. 51-58.
- Faure, G. (2000). «Le petit Elián González est devenu l'instrument des anti-castristes», *La Croix*, 22 février, <https://www.la-croix.com/Archives/2000-02-22/Le-petit-Elián-Gonzalez-est-devenu-l-instrument-des-anti-castristes-_NP_-2000-02-22-102455>, consulté le 18 juin 2018.
- Flament, C. (1994). «Structure, dynamique et transformation des représentations sociales», dans J.-C. Abric (dir.), *Pratiques sociales et représentations*, Paris, Presses universitaires de France.

- Foucault, M. (1969). *L'archéologie du savoir*, Paris Gallimard.
- Foucault, M. (1976). *La volonté de savoir*, Paris, Gallimard.
- Fowler, R. (2007, [1991]). *Language in the News. Discourse and Ideology in the Press*, New York, Routledge.
- Freund, J. (1966). *Sociologie de Max Weber*, Paris, Presses universitaires de France.
- Freund, J. (1973). *Les théories des sciences humaines*, Paris, Presses universitaires de France.
- Gadamer, H. G. (1991 [1928]). *Plato's Dialectical Ethics: Phenomenological Interpretations Relating to the "Philebus"*, New Haven, Yale University Press.
- Gadamer, H. G. (1995). *Langage et vérité*, Paris, Gallimard.
- Gadamer, H. G. (1996 [1960]). *Vérité et méthode. Les grandes lignes d'une herméneutique philosophique*, Paris, Le Seuil.
- Gaffiot, F. (1934). *Dictionnaire Illustré Latin-Français*, 32^e édition, Paris, Hachette.
- García, M. C. (1996). *Havana USA: Cuban Exiles and Cuban American in South Florida 1959-1994*, Berkeley-Los Angeles, University of California Press.
- Garon, L., T. Moalla et N. Broustau (2003). «Médias contestataires et autoritarisme politique en Tunisie», *Annuaire de l'Afrique du Nord*, tome 41, Paris, CNRS éditions, p. 351-357.
- Gauthier, G. (2005). «Argumentation et prise de position éditoriale», dans Burger, M. et G. Martel (dir.), *Argumentation et communication dans les médias*, Québec, Nota Bene.
- Geertz, C. (1973). *The Interpretation of Cultures*, New York, Basic Books.
- Ghiglione, R. et A. Blanchet (1991). *Analyse de contenu et contenus d'analyses*, Paris, Dunod.
- Ghiglione, R., B. Matalon et N. Bacri (1985). *Les dires analysés : l'analyse propositionnelle du discours*, Paris, Presses universitaires de Vincennes.
- Glaser, B. G. et A. L. Strauss (1967). *Discovery of Grounded Theory: Strategies for Qualitative Research*, Chicago, Aldine.

- Golding, P. (1981). «The missing dimension: News media and the management of change», dans E., Katz et T. Szecsk (dir.), *Mass Media and Social Change*, Londres, SAGE Publications.
- Golding, P. et P. Elliott (1979). *Making the News*, Londres, Longman.
- Goldschmidt, W. R. (1959). *Understanding Human Society*, Londres, Routledge et K. Paul.
- Grévisse, B. (2008). *Écritures journalistiques: stratégies rédactionnelles, multimédia et journalisme narratif*, Bruxelles, De Boeck.
- Guba, E. G. et Y. S. Lincoln (1985). *Naturalistic Inquiry*, Thousand Oaks, SAGE Publications.
- Guimelli, C. (1994). «Transformation des représentations sociales, pratiques nouvelles et schèmes cognitifs de base», dans C. Guimelli (dir.), *Structures et transformation des représentations sociales*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, p. 171-198.
- Halbwachs, M. (1925). *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Librairie Félix Alcan, coll. «Les travaux de l'Année sociologique».
- Halbwachs, M. (1950). *La mémoire collective*, Paris, Presses universitaires de France.
- Hall, S. (1980), «Recent developments in theories of language and ideology: A critical note», *Culture, Media, Language: Working Papers in Cultural Studies: 1972-79*, London, Hutchinson, Centre for Contemporary Studies, University of Birmingham.
- Hamel, J. (1997). *Étude de cas et sciences sociales*, Paris, L'Harmattan.
- Harré, R. et G. Gillett (1994). *The Discursive Mind*, Londres, SAGE Publications.
- Harris, Z. (1952). «Discourse analysis», *Language*, vol. 28, p. 1-30.
- Hart, A. et J. A. Middleton (2014). «Priming under fire: Reverse causality and the classic media priming hypothesis», *The Journal of Politics*, vol. 76, n° 2, p. 1-12.
- Henslin, J. H. (1975). *Introducing Sociology: Toward Understanding Life in Society*, New York, Free Press.
- Herman, E. S. et N. Chomsky (1988). *Manufacturing Consent*, New York, Pantheons Books.

- Hodge, B. (1979). « Newspapers and communities », dans Fowler, R., B. Hodge, G. R. Kress et T. Trew (dir.), *Language and Control*, Londres, Routledge & Kegan Paul, p. 157-174.
- Holsti, O. R. (1969). *Content Analysis for the Social Sciences and Humanities*, Reading, Addison-Wesley Pub. Co.
- Holton, G. (1982). *L'invention scientifique. Thèmes et interprétation*, Paris, Presses universitaires de France.
- Huberman, A. M. et M. B. Miles (1994). *Qualitative Data Analysis, An Expanded Notebook*, 2^e édition, Thousand Oaks, SAGE Publications.
- Huisman, D. (1983). *Le dire et le faire: pour comprendre le persuasion, propagande, publicité, relations publiques: essai sur la communication efficace*, Paris, Centre de documentation universitaire – Société d'édition d'enseignement supérieur (CDU-SERES).
- Iyengar, S. (1991). *Is Anyone Responsible? How Television Frames Political Issue*, Chicago, University of Chicago Press.
- Iyengar, S. et D. R. Kinder (1987). *News That Matters*, Chicago, University of Chicago Press.
- Jabès, E. (1984). *Le livre du dialogue*, Paris, Gallimard.
- Jonsen, A. R. et S. E. Toulmin (1988). *The Abuse of Casuistry: A History of Moral Reasoning*, Berkeley, University of California Press.
- Kiousis, S. (2008). « Priming », dans Kaid, L. L. et C. Holtz-Bacha (dir.), *Encyclopedia of Political Communication*, Thousand Oaks, SAGE Publications, p. 654-655.
- Koren, R. (1996). *Les enjeux éthiques de l'écriture de presse et la mise en mots du terrorisme*, Paris, L'Harmattan.
- Krippendorff, K. (1980). *Content Analysis, an Introduction to its Methodology*, volume 5, Thousand Oaks, SAGE Publications.
- Lacorne, D. (1997). *La Crise de l'Identité américaine: du melting-pot au multi-culturalisme*, Paris, Fayard.
- Lang, G. E. et K. Lang (1983). *The Battle for Public Opinion: The President, the Press and the Polls during Watergate*, New York, Columbia University Press.
- Laperrière, A. (1982). « Pour une construction empirique de la théorie: la nouvelle École de Chicago », *Sociologie et sociétés*, vol. 14, n° 1, p. 31-41.

- Lasswell, H. D. (1927). *Propaganda Techniques in the World War*, New York, Peter Smith.
- Lasswell, H. D. et N. Leithes (1949). *Language of Politics: Studies in Quantitative Semantics*, New York, Stewart.
- Lavabre, M.-C. (2016). « La “mémoire collective” entre sociologie de la mémoire et sociologie des souvenirs ? », <<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01337854/document>>, consulté le 27 juin 2018.
- Lazarus, A. L. (dir.) (1990). *A George Jean Nathan Reader*, Rutherford-Madison-Teaneck, Fairleigh Dickinson University Press.
- Lenz, G. S. (2009). « Learning and opinion change, not priming: Reconsidering the priming hypothesis », *American Journal of Political Science*, vol. 53, n° 4, p. 821–837.
- Lester, M. (1980). « Generating newsworthiness: The interpretive construction of public events », *American Sociological Review*, vol. 45, n° 6, décembre, p. 984-994.
- Le Texier, E. (2003). « Latino power? L'accès au politique des latinos aux États-Unis », *Les Études du CERI*, n° 94, mai, <<https://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr.ceri/files/etude94.pdf>>, consulté le 27 juin 2018.
- Liakopoulos, M. (2000). « Argumentation analysis », dans Atkinson, P., M. W. Bauer et G. Gaskell, *Qualitative Researching with Text, Image and Sound: A Practical Handbook for Social Research*, Londres, SAGE, p. 152-171.
- Linsky, M. (1986). *Impact: How the Press Affects Federal Policy-Making*, New York, W.W. Norton.
- Lippmann, W. (1965). *Public Opinion*, New York, Free Press.
- Lits, M. (1996). *Récit, médias et société*, Louvain-la-Neuve, Bruylant-Academia.
- Lits, M. (2008). *Du récit au récit médiatique*, Bruxelles, De Boeck.
- London, J. (1908). *The Iron Heel*, New York, Macmillan Company.
- Lopreato, L. J. et S. Risher (1983). « Vilfredo Pareto's influence on U.S.A. sociology », *Revue européenne des sciences sociales*, vol. 21, p. 69-122.
- Maingueneau, D. (1991). *L'Analyse du discours. Introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Hachette Supérieur.
- Maingueneau, D. (1996). *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil.

- Mannoni, P. (1998). *Les représentations sociales*, Paris, Presses universitaires de France.
- Marková, I. (2000). « Des “thêmata” de base des représentations sociales du SIDA », dans C. Garnier (dir.), *Les formes de la pensée sociale*, Paris, Presses universitaires de France, p. 55-77.
- Marková, I. et R. Farr (dir.) (1995). *Representations of Health, Illness and Handicap*, Chur, Harwood Academic Publishers.
- Marková, I., C. Graumann, et K. Foppa (1995). *Mutualities in Dialogue*, Cambridge University Press.
- Marshall, C. et G. B. Rossman (1989). *Designing Qualitative Research*, Thousand Oaks, SAGE Publications.
- Martel, G. (dir.) (2000). *Autour de l'argumentation. Rationaliser l'expérience quotidienne*, Québec, Nota Bene.
- Martin-Lagardette J.-L. (1994). *Le guide de l'écriture journalistique*, Paris, Syros.
- Merkl, L. K. et R. L. Heath (2003). « Tactics », dans R. L. Heath (dir.), *Encyclopedia of Public Relations*, Londres, Sage Publications, p. 909-911.
- Merton, R. K. (1957). *Social Theory and Social Structure*, Glencoe, Free Press.
- Midden, C. et al. (2002). « The structure of public perceptions », dans M. Bauer et G. Gaskell (dir.), *Biotechnology, The Making of a Global Controversy*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Moirand, S. (1999). « Les indices dialogiques de contextualisation dans la presse ordinaire », *Cahiers de Praxématique*, vol. 33, p. 145-184.
- Moirand, S. (2007). « Le modèle du Cercle de Bakhtine à l'épreuve des genres de la presse », *Linx*, vol. 56, p. 91-108.
- Moles, A. A. (1972). « Notes pour une typologie des événements », *Communications*, vol. 18, n° 1, p. 90-96.
- Moliner, P. (dir.) (2001). *La dynamique des représentations sociales : pourquoi et comment les représentations se transforment-elles ?*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- Moliner, P. et M. Gutermann (2004). « Dynamique des descriptions et des explications dans une représentation sociale », *Textes sur les représentations sociales*, vol. 13, p. 2.1-2.12.

- Moliner, P., P. Rateau et V. Cohen-Scali (2002). *Les représentations sociales. Pratiques des études de terrain*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Morin, M. (1999). «Émergence du sida et transformation des représentations sociales», dans M. L. Rouquette et C. Garnier (dir.), *La genèse des représentations sociales*, Montréal, Éditions nouvelles, p. 14-41.
- Moscovici, S. (1986). «L'ère des représentations sociales», dans W. Doise et A. Palmonari, *L'étude des représentations sociales*, Paris, Delachaux et Niestlé, p. 34-77.
- Moscovici, S. (1989). «Des représentations collectives aux représentations sociales», dans Jodelet, D. (dir.), *Les représentations sociales*, 2^e édition, Paris, Presses universitaires de France, p. 62-85.
- Moscovici, S. et G. Vignaux (1994). «Le concept de thémata», dans C. Guimelli, *Structures et transformation des représentations sociales*, Neuchatel, Delachaux et Niestlé, p. 25-72.
- Moy, P., B. Tewksbury et E. M. Rinke (2016). «Agenda-setting, priming and framing», *International Encyclopedia of Communication Theory and Philosophy*, Hoboken, John Wiley & Sons, p. 1-13.
- Neuman, W. R. et L. Guggenheim. (2011). «The evolution of media effects theory: A six-stage model of cumulative research», *Communication Theory*, n° 21, p. 169-196.
- Norris, F. (1901). *The Octopus: A History of California*, New York, Doubleday et Page & Company.
- Nyssenholc, A. et T. Gergely (2007). *Information et persuasion: argumenter*, Bruxelles, De Boeck.
- O'Hear, A. (1996). *Verstehen and Human Understanding*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Outhwaite, W. (1986). *Understanding Social Life: The Method Called Verstehen*, East Sussex, Jean Stroud.
- Paillé, P. (1994). «L'analyse par théorisation ancrée», *Cahiers de recherche sociologique*, n° 23, p. 147-181.
- Paletz, D. et W. L. Bennett (1994). *Taken by Storm. The Media, Public Opinion, and U.S. Foreign Policy in the Gulf War*, Chicago, The University of Chicago Press.
- Palys, T. (2003). *Research Decisions, Quantitative and Qualitative Perspectives*, 3^e édition, Toronto, Thomson Nelson.

- Pan, Z. et G. Kosicki (1993). « Framing analysis: An approach to news discourse », *Political Communication*, vol. 10, n° 1, p. 55-75.
- Patton, M. Q. (1990). *Qualitative Evaluation and Research*, 2^e édition, Thousand Oaks, SAGE Publications.
- Pêcheux, M. (1969). *Analyse automatique du discours*, Paris, Dunod.
- Pêcheux, M. et C. Fuchs (1975). « Mises au point et perspectives à propos de l'analyse automatique du discours », *Langages*, vol. 37, p. 7-80.
- Perelman, C. (1970). *Le champ de l'argumentation*, Bruxelles, Presses Universitaires de Bruxelles.
- Perelman, C. (1977). *L'empire rhétorique: rhétorique et argumentation*, Paris, Vrin.
- Perloff, R. M. (1998). *Political Communication: Politics, Press, and Public in America*, Mahwah, Lawrence Erlbaum Associates.
- Peterson, S. (1979). « Foreign news gatekeepers and criteria of newsworthiness », *Journalism and Mass Communication Quarterly*, vol. 56, n° 1, p. 116-125.
- Pinson, G. (2016). « Discours social », dans A. Glinoyer et D. Saint-Amand (dir.), *Le lexique socius*, <<http://ressources-socius.info/index.php/lexique/21-lexique/56-discours-social>>, consulté le 17 juin 2018.
- Plantin, C. (1990). *L'argumentation*, Paris, Seuil.
- Protest, D. L. et al. (1991). *The Journalism of Outrage: Investigative Reporting and Agenda-Building in America*, New York, Guilford Press.
- Ramel, F. (2003). « Quand Gulliver désigne l'ennemi irakien... Réflexions sur la stabilisation et l'homogénéisation du système international au prisme des images », *Études Internationales*, vol. 34, n° 4, p. 563-582.
- Remy, J. et D. Ruquoy (dir.) (1990). *Méthodes d'analyse de contenu et sociologie*, Bruxelles, Facultés universitaires Saint-Louis.
- Rickman, H. P. (1967). *Understanding and the Human Studies*, Londres, Heinemann.
- Ricoeur, P. (2000). *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil.
- Ringoot, R. (2014). *Analyser le discours de presse*, Paris, Armand Colin.
- Riot-Sarcey, M. (1995). *Démocratie et représentation*, Paris, éditions Kimé.

- Rocher, G. (1972). *Talcott Parsons et la sociologie américaine*, Paris, Presses universitaires de France.
- Roskos-Ewoldsen, D. R., B. Roskos-Ewoldsen et F. Dillman Carpentier. (2009) « Media priming: an updated synthesis », dans J. Bryant et M. B. Oliver (dir.) *Media Effets: Advances in Theory and Research*, New York, Routledge, p. 74-93.
- Rouquette, M.-L. et P. Rateau (1998). « La notion de représentation sociale », dans Rouquette, M.-L. et P. Rateau (dir.), *Introduction à l'étude des représentations sociales*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- Ruby, C. (2002). « Hans-Georg Gadamer. L'herméneutique: description, fondation et éthique », *EspacesTemps.net*, <<http://www.espacestemp.net/articles/hans-georg-gadamer-lhermeneutique-description-fondation-et-ethique/>>, consulté le 28 mai 2018.
- Sabato, L. J. (1992) « Open season: How the news media cover presidential campaigns in the age of attack journalism », dans Mc Cubbins, M. (dir.), *Under the Watchful Eye: Managing Presidential Campaigns in the Television Era*, Washington, Congressional Quarterly Press.
- Salles, D. (1998). *Le récit de presse*, Paris, Delagrave; Grenoble, CRDP de l'Académie de Grenoble.
- Sapir, E. (1921). *Language: An Introduction to the Study of Speech*, New York, Harcourt, Brace.
- Scheufele, D. et D. Tewksbury. (2007). « Framing, agenda setting, and priming: The evolution of three media effects models », *Journal of Communication*, n° 57, p. 9-20.
- Schleiermacher, F. D. (1987). *Herméneutique*, Paris, Cerf et PUL.
- Schudson, M. (1978). *Discovering the News: A Social History of American Newspapers*, New York, Basic Books.
- Schutz, A. (1962). « Concept and theory formation in the social sciences », *Collected Papers*, La Haye, Martinus Nijhoff, p. 48-66.
- Searle, J. R. (1972). *Les actes de langage. Essai de philosophie linguistique*, Paris, Hermann.
- Sergent, F. (2000). « Retour à Cuba: fin de la saga du petit Elián », *Libération*, 29 juin, <http://www.liberation.fr/planete/2000/06/29/retour-a-cuba-fin-de-la-saga-du-petit-Elián_328946>, consulté le 18 juin 2018.

- Sherif, C. W., Sherif, M. et R. E. Nebergall (1965). *Attitude and Attitude Change: The Social Judgement-Involvement Approach*, Westport, Greenwood Press.
- Shoemaker, P. J. (2006). « News and newsworthiness: A commentary », *Communications. The European Journal of Communication Research*, vol. 31, n° 1, p. 105-111.
- Shoemaker, P. J., L. H. Danielian et N. Brendlinger (1991). « Deviant acts, risky business and U.S. interests: The newsworthiness of world events », *Journalism Quarterly*, vol. 68, n° 4, hiver, p. 781-795.
- Shoemaker, P. J. et T. Vos (2009). *Gatekeeping Theory*, New York, Routledge.
- Sinclair, U. (1906). *The Jungle*, Doubleday, Page & Company.
- Skierka, V. (2004). *Fidel Castro: A Biography*, Cambridge, Polity Press.
- Smith, J. (1995). *Understanding the Media: A Sociology of Mass Communication*, Cresskill, Hampton Press.
- Solbès, J. (1998). *Le défi cubain*, Paris, Graphein.
- Souchard, M. (1989). *L'écriture de presse. L'image des syndicats au Québec (1982-1983)*, Montréal, Le Préambule.
- Southworth, H. R. (1975). *La destruction de Guernica: journalisme, diplomatie, propagande et histoire*, Paris, Ruedo ibérico.
- Sproule, J. M. (1997). *Propaganda and Democracy. The American Experience of Media and Mass Persuasion*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Stoiciu, G. (2006). *Comment comprendre l'actualité: communication et mise en scène*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Strauss, A. L. (1987). *Qualitative Analysis for Social Scientists*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Strauss, A. L. et J. M. Corbin (1990). *Basics of Qualitative Research: Grounded Theory Procedures and Techniques*, Londres, SAGE.
- Suhamy, H. (1981). *Les figures de style*, Paris, Presses universitaires de France.
- Swanson, D. L. (1999). « The construction of political news in the changing environment of political journalism », texte préparé pour l'Association internationale de science politique (AISP), Québec, Political Communications Workshop.

- Swanson, D. L. et P. Mancini (1996). *Politics, Media and Modern Democracy: An International Study of Innovations in Electoral Campaigning and their Consequences*, Westport, Praeger.
- Taylor, S. J. et R. Bogdan (1984). *Introduction to Qualitative Research: The Search for Meanings*, 2^e édition, New York, John Wiley.
- Tebbel, J. et S. M. Watts (1985). *The Press and the Presidency: From George Washington to Ronald Reagan*, New York, Oxford.
- Tétu, J.-F. (2012). «Jocelyne ARQUEMBOURG, L'événement et les médias. Les récits médiatiques des tsunamis et les débats publics (1755-2004)», *Questions de communication*, vol. 21, p. 324-327.
- The Washington Post* (2000). «Elián goes home», *The Washington Post*, 29 juin, p. A30, <https://www.washingtonpost.com/archive/opinions/2000/06/29/Elián-goes-home/f832e3e4-5e47-44d1-bd66-40249cda7f05/?utm_term=.a74a97e71666>, consulté le 26 juin 2018.
- Tillich, P. (1992). *Christianisme et socialisme. Écrits socialistes allemands 1919-1931*, Paris et Montréal, Cerf, Labor, Fides et Presses de l'Université Laval.
- Todorov, T. (1981). *Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique suivi des Ecrits du cercle de Bakhtine*, Paris, Seuil.
- Togebly, L. (2007). «The context of priming», *Scandinavian Political Studies*, vol. 30, n° 3, p. 345-376.
- Toulmin, S. E. (1960). *The Philosophy of Science: An Introduction*, New York, Harper & Row.
- Toulmin, S. E. (1961). *The Fabric of the Heavens*, Londres, Hutchinson of London.
- Toulmin, S. E. (1962). *The Architecture of Matter*, Londres, Hutchinson.
- Toulmin, S. E. (1964 [1958]). *The Uses of Argument*, Cambridge, University Press.
- Toulmin, S. E. (1965). *The Discovery of Time*, Londres, Hutchinson.
- Toulmin, S. E. (1968). *An Examination of the Place of Reason in Ethics*, Cambridge, University Press.
- Toulmin, S. E. (1972). *Human Understanding*, Princeton, Princeton University Press.

- Toulmin, S. E. (1992). *Cosmopolis: The Hidden Agenda of Modernity*, Chicago, University of Chicago Press.
- Toulmin, S. E. (1993). *Les usages de l'argumentation*, Paris, Presses universitaires de France.
- Toulmin, S. E. (2003), *The Uses of Argument*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Toulmin, S. E., R W. Hepburn et A. MacIntyre (1957). *Metaphysical Beliefs: Three Essays*, Londres, SCM Press.
- Toulmin, S. E., R. Rieke et A. Janik (1984). *An Introduction to Reasoning*, New York, Macmillan; Londres, Collier Macmillan Publishers.
- Valdès, Z. (1995). *Le néant quotidien*, Montréal et Arles, Leméac et Actes Sud.
- Valdès, Z. (1996). *La douleur du dollar*, Arles, Actes Sud.
- Van Oberbeke, M. (1980). «Pragmatique linguistique: l'analyse de l'énonciation en linguistique moderne et contemporaine», dans Parret, H. (dir.), *Le langage en contexte. Études philosophiques et linguistiques de pragmatique*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company, p. 389-486.
- Véron, E. (1981). *Construire l'événement: les médias et l'accident de Three Miles Island*, Paris, Éditions de Minuit.
- Véron, E. (1989). «Télévision et démocratie: à propos du statut de la mise en scène», *Mots*, n° 20, p.75-91.
- Voloshinov, V. N. (1981 [1926]). «Le discours dans la vie et le discours dans la poésie», dans T. Todorov, *Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique*, Paris, Seuil, p. 181-215.
- Voloshinov, V. N. (1981 [1930]). «La structure de l'énoncé», dans T. Todorov, *Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique*, Paris, Seuil, p. 287-314.
- Voyenne, B. (1962). *La presse dans la société contemporaine*, Paris, Armand Colin.
- Weber, M. (1970). *Économie et société*, Paris, Plon.
- Zeitlin, M. et R. Sheer (1963). *Cuba: Tragedy in Our Hemisphere*, New York, Grove Press.

La communication de crise à l'ère des médias socionumériques

Xavier Manga

2018, ISBN 978-2-7605-4967-8, 208 pages

Weather and Climate Risk Communication

Sous la direction de Bernard Motulsky,

Jean Bernard Guindon et Flore

Tanguay-Hébert

2017, ISBN 978-2-7605-4756-8, 280 pages

Relations publiques et journalisme à l'ère numérique

Dynamiques de collaboration, de conflit et de consentement

Sous la direction de Nadège Broustau

et Chantal Francoeur

2017, ISBN 978-2-7605-4753-7, 256 pages

Communication des risques météorologiques et climatiques

Nouveaux enjeux pour les organisations

Sous la direction de Bernard Motulsky,

Jean Bernard Guindon et Flore

Tanguay-Hébert

2017, ISBN 978-2-7605-4704-9, 304 pages

E-réputation et influenceurs dans les médias sociaux

Nouveaux enjeux pour les organisations

Sous la direction de Francine Charest,

Christophe Alcantara, Alain Lavigne

et Charles Moumouni

2017, ISBN 978-2-7605-4616-5, 364 pages

Usurpation de l'identité citoyenne dans l'espace public

Astroturfing, communication

et démocratie

Sophie Boulay

2015, ISBN 978-2-7605-4206-8, 214 pages

Médias sociaux et relations publiques

Sous la direction de Francine Charest,

Alain Lavigne et Charles Moumouni

2015, ISBN 978-2-7605-4179-5, 366 pages

Les cabinets de relations publiques

Évolution, meilleures pratiques

et perspectives d'avenir

Michel Dumas

2014, ISBN 978-2-7605-4098-9, 216 pages

Éthique de la communication appliquée aux relations publiques

Ritha Cossette

2013, ISBN 978-2-7605-3658-6, 276 pages

Recherche qualitative et cyber-espace-temps

Crimes en col blanc et autres

problématiques contemporaines

Louise Fines

2010, ISBN 978-2-7605-2678-5, 148 pages

Des campagnes de communication réussies – Tome 2

42 études de cas primés

Marianne Kugler

2010, ISBN 978-2-7605-2600-6, 322 pages

Les relations publiques, une profession en devenir

Michel Dumas

2010, ISBN 978-2-7605-2651-8, 194 pages

Les relations publiques autrement

Vers un nouveau modèle de pratique

Matthieu Sauvé

2010, ISBN 978-2-7605-2589-4, 120 pages

Les relations publiques dans une société en mouvance – 4^e édition

Danielle Maisonneuve

2010, ISBN 978-2-7605-2571-9, 504 pages

Les expositions internationales, un univers de communication

Meilleures pratiques

de communication et de marketing

pour les grands événements

Michel Dumas

2009, ISBN 978-2-7605-2468-2, 288 pages

Le protocole

Instrument de communication

Louis Dussault

2009, ISBN 978-2-7605-1586-4, 222 pages

L'organisation d'un événement

Guide pratique

Lyne Branchaud

2009, ISBN 978-2-7605-1608-3, 204 pages

La communication en congrès

Repères ergonomiques

Luc Desnoyers

2005, ISBN 978-2-7605-1338-9, 472 pages



Gérer une revue de presse*Lise Chartier*

2005, ISBN 2-7605-1343-2, 196 pages

La communication des risques

Un nouveau défi

Danielle Maisonneuve (dir.)

2005, ISBN 2-7605-1339-4, 204 pages

Les relations publiques

Le syndrome de la cage de Faraday

Danielle Maisonneuve

2004, ISBN 2-7605-1299-1, 332 pages

**Des campagnes
de communications réussies**

43 études de cas primées

Marianne Kugler

2004, ISBN 2-7605-1165-0, 304 pages

L'écriture de presse*Violette Naville-Morin**Rédition dirigée par Lise Chartier*

2003, ISBN 2-7605-1211-8, 186 pages

Mesurer l'insaisissableMéthode d'analyse du discours
de presse pour les communicateurs*Lise Chartier*

2003, ISBN 2-7605-1220-7, 280 pages

**Les relations publiques dans
une société en mouvance** – 3^e édition*Danielle Maisonneuve, Jean-François**Lamarche et Yves St-Amand*

2003, ISBN 2-7605-1217-7, 428 pages

Un monde sans fil

Les promesses des mobiles

à l'ère de la convergence

Magda Fusaro

2002, ISBN 2-7605-1183-9, 258 pages

Comme on fait son lead, on écrit*Antoine Char*

2002, ISBN 2-7605-1155-3, 218 pages

Le commerce électronique

Y a-t-il un modèle québécois?

Jean-Paul Lafrance et Pierre Brouillard

2002, ISBN 2-7605-1154-5, 310 pages

Communications en temps de crise*Danielle Maisonneuve,**Catherine Saouter**et Antoine Char (dir.)*

1999, ISBN 2-7605-1028-X, 410 pages

La guerre mondiale de l'information*Antoine Char*

1999, ISBN 2-7605-1029-8, 168 pages



Les médias sont un lieu de transit de nos visions du monde. Leurs discours et leurs contenus sont autant de traces des mondes sociaux des acteurs qui les produisent, les coconstruisent, les font circuler : journalistes, relationnistes, publics citoyens, etc. Dans cette perspective, nous considérons les discours médiatiques comme des archives sociales permettant à la fois d'étudier les marques de coopération de ces sources d'information et les représentations qu'elles véhiculent. Proposer une analyse de cette problématique, c'est aussi démonter la jurisprudence médiatique qui conditionne, accompagne, influence nos perceptions du sens des événements ainsi filtrés et de notre environnement. C'est donc fouiller les représentations pour en comprendre les dynamiques.

Le présent ouvrage propose une voie d'analyse des représentations médiatiques en considérant celles-ci comme concept à part entière. Il établit notamment des ponts théoriques, épistémologiques et méthodologiques entre les études du discours des médias et celles du discours argumentatif. Son objectif est de présenter une approche qui permet de comprendre et d'analyser l'évolution des débats publics médiatisés. Une étude de cas illustre d'ailleurs la démarche par une analyse des relations entre Cuba et les États-Unis dans la presse américaine.



NADÈGE BROUSTAU est titulaire de la Chaire de communication publique de l'Université libre de Bruxelles (ULB) et professeure à cette même université ainsi qu'à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Elle est directrice adjointe du Laboratoire d'analyse de presse Caisse Chartier (UQAM) ainsi que membre du Centre de recherche sur l'information et la communication (ReSIC, ULB), du Groupe de recherche sur les mutations du journalisme (GRMJ, Université Laval), du Réseau international sur la professionnalisation des communicateurs (RESIPROC) et de la Chaire de relations publiques et communication marketing (UQAM). Ses recherches portent sur les rapports entre les professionnels de la communication et les journalistes, les représentations médiatiques et l'argumentation dans les débats publics.